

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

Par M. l'Abbé MILLOT, de l'Académie Française, et des Académies de Lyon et de Nancy.

TOME HUITIÈME.

NOUVELLE ÉDITION, AUGMENTÉE.



A AVIGNON,

Chez François CHAMBEAU, Imprimeur-Libraire.

1808.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

DOUZIEME ÉPOQUE.

HENRI IV.

Les Maux de la France réparés par un bon Roi.

Depuis l'an 1589, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

Henri IV en guerre avec les ligueurs. — Il abjure le calvinisme, et la ligue s'affoiblit.

Droit de Henri IV à la couronne.

TROIS fils de Henri II avoient regné l'un après l'autre, et n'avoient point laissé d'enfans. La branche de Valois se trouvoit éteinte. Henri de Bourbon, roi

de Navarre, descendant de saint Louis, n'étoit parent du dernier roi qu'au vingt-deuxième degré. Cependant la couronne lui appartenoit, en qualité de premier prince du sang. Le ciel sembloit avoir disposé les événemens, formé son cœur et son esprit, pour le rendre le modèle des rois de France. Ses défauts, que nous ne dissimulerons pas, étoient ceux d'une ame tendre et sublime.

Ses belles qualités.

Valeur heroïque, sagacité admirable, bonté généreuse, amour de la gloire et de la patrie; franchise, droiture, économie, talens pour les affaires, habitude du travail, aimable et noble simplicité: tout devoit lui attirer l'hommage volontaire des peuples, obligés de lui obéir par le droit de sa naissance. Mais sa religion, quoiqu'il fût calviniste sans entêtement, ternissoit aux yeux de la plus grande partie du royaume ses excellentes qualités, au point de faire violer à son égard une loi fondamentale, que l'on eût respectée en faveur d'un prince enfant, imbécille, ou même d'un méchant prince, si le

Obstacles dans sa religion.

fanatisme n'eût pas jeté les Français dans le délire.

Le duc de Mayenne, chef de la ligue après la mort de ses frères, dont il n'avoit pas l'activité et l'audace; auroit pu prendre le titre de roi : il aima mieux le faire donner au vieux cardinal de Bourbon, toujours prisonnier. Henri IV, abandonné du grand nombre, réduit à six mille hommes, de trente mille qui avoient commencé le siége de Paris, se retire vers Dieppe. Mayenne le poursuit avec une armée trois ou quatre fois plus forte, et perd la bataille d'Arques. Le vainqueur remporte l'année suivante une victoire complette à Ivri. C'est là qu'avant l'action, il dit aux troupes ces belles paroles : *Enfans, si les cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire. Dieu est pour nous.* En effet, il donna l'exemple du courage, en affrontant mille dangers. Il donna celui de l'humanité, en criant lorsqu'on poursuivoit les Fuyards : *Sauvez les Français.* Et les Français pouvoient être ses ennemis!

1589. Le duc de Mayenne chef de la ligue.

Batailles d'Arques et d'Ivri.

1590.
Blocus de Paris.

Paris fut bientôt bloqué. La haine des ligueurs y éclata d'autant plus contre le roi, qu'il se montroit plus digne d'amour. Le cardinal de Bourbon venoit de mourir. A cette nouvelle, on décide en Sorbonne (car les théologiens décidoient tout) que Henri, hérétique relaps et excommunié, ne peut être reconnu, *quand même il seroit absous des censures*. Le parlement privé de ses meilleurs membres, approuve un décret si horrible, et défend sous peine de mort toute proposition d'accommodement avec Henri. Un régiment de prêtres et de moines armés de cuirasses et de mousquets, parcourt les rues pour animer la populace, déjà trop furieuse. La famine devient insupportable : on fait du pain avec des os de mort, réduits en poudre. La palme de martyre, que la Sorbonne a promise, encourage de malheureux enthousiastes, tandis que les moines, qui la prêchent, ne sentent guère les besoins. On visite les couvens, on y trouve des provi-

Excès de la Sorbonne, du parlement, etc.

sions, qui soulagent un peu la misère d'une populace famélique.

Si Henri avoit été sans pitié pour ces furieux, il étoit sûr de prendre la capitale, où deux cent mille hommes languissoient dans le besoin. Mais, *j'aimerois mieux n'avoir point de Paris*, disoit-il, *que de l'avoir tout ruiné par la mort de tant de personnes.* Il laisse aux bouches inutiles un libre passage; il permet à ses officiers et à ses soldats, de faire entrer des rafraîchissemens pour leurs amis. Par cette bonté de père, que la rigueur des armes ne permet point en de telles circonstances, il s'expose à perdre le fruit de ses travaux, et à prolonger la guerre civile.

Bonté excessive du roi pour les Parisiens.

Philippe II, roi d'Espagne, portoit ses vues sur la couronne de France. Il protégeoit la ligue; mais ne lui envoyoit que des secours médiocres, afin de la tenir assujettie à ses desseins. Craignant que la prise de Paris n'entraînât tout, il ordonna au duc de Parme d'y conduire son armée. Ce grand général quitte les Pays-bas, où le jeune Maurice, fils et successeur du prince d'Orange assassiné, sou-

Alexandre Farnese délivre Paris.

tenoit par ses efforts la république hollandoise. A son approche, Henri lève le siége pour aller combattre. Paris est délivré. Farnese, qui ne devoit rien souhaiter, de plus, évite sagement le combat; et retourne aux affaires pressantes de son gouvernement des Pays-Bas. Alors la situation du roi est déplorable. Sans argent, il voit ses troupes abattues, prêtes à quitter les drapeaux. Un jour même, il n'a pour dîner que la table du surintendant, François d'O, plus occupé de son bien-être que des besoins du souverain.

Triste situation de Henri.

Invasion du duc de Savoie.

D'autres malheurs suivirent ce revers. Le duc de Savoie, non content du marquisat de Saluces, voulut envahir le Dauphiné et la Provence. Lesdiguieres, grand capitaine, sauva le Dauphiné; mais la Provence reçut le duc avec des transports de joie : le parlement d'Aix, emporté par un vertige trop commun, le nomma *lieutenant général sous la couronne de France.*

1591.

Grégoire XIV soutient les ligueurs.

Grégoire XIV, de son côté, ordonna sous peine d'excommunication, de quitter le parti d'un prince *hérétique et privé de tous*

ses domaines. Il fit plus : il envoya aux ligueurs des troupes et de l'argent. De l'argent envoyé de Rome en France! ce n'est pas le moindre phénomène de ce tems-là. Philippe comptoit déjà sur la couronne, ou pour lui-même, ou pour sa fille. Si les Seize avoient eu autant de conduite que d'audace, il y seroit peut-être parvenu, du moins en passant, jusqu'à ce que la nation sentît toute la honte du joug étranger.

Les seize, à force d'attentats s'attirent le châtiment.

Ces fougueux rebelles; ne connoissant aucun frein, prétendant faire la loi au duc de Mayenne comme aux autres, se creusoient un précipice par leurs excès mêmes. Le parlement n'ayant pas condamné à mort un homme qu'ils vouloient perdre, ils firent pendre trois magistrats, en particulier Brisson, qui exerçoit la charge de premier président. Mayenne irrité arrive, prend en secret de sages mesures, livre au bourreau quelques-uns des plus furieux, chasse Bussi-le-Clerc de la Bastille; et réprime ainsi une faction détestable, dont toute la force venoit de la démence du fanatisme.

Henri assiége Rouen.

Les affaires du roi n'en avançoient pas davantage. Des secours d'Angleterre et d'Allemagne le mirent en état d'assiéger Rouen. Mais il y trouva une résistance opiniâtre; et lorsqu'il espéroit d'en triompher, il eut le chagrin de voir le duc de Parme lui ravir encore sa proie. Il leva le siége, brûlant de se venger par une bataille. Farnèse, poursuivi et pressé dans la Normandie, lui échappa en passant de nuit la Seine sur un pont de bâteaux. Sa retraite fut d'autant plus glorieuse, que Henri l'avoit jugée impossible. Peu de tems après, mourut en Flandre ce grand général, âgé de quarante-sept ans. Ses vertus relevoient l'éclat de ses talens militaires. Personne n'eût été plus propre à ramener les Provinces unies sous la domination d'Espagne, s'il y avoit eu du remède aux maux qu'avoient faits le despotisme et la persécution.

Le duc de Parme lui fait lever le siége.

Mort de ce grand général.

Bouchage deux fois capucin.

Le duc de Savoie perdit bientôt la Provence; et Lesdiguieres dissipa les troupes du pape; sans que l'acharnement des ligueurs parût s'affoiblir. Un trait peint encore la folie du siècle. Le comte

de Bouchage, frère du duc de Joyeuse, s'étoit fait capucin en 1587. On l'obligea sous peine de péché mortel, de quitter l'habit monastique pour se mettre à la tête de l'armée. Sa vocation pour les capucins (chez qui il rentra ensuite), prouve bien qu'il n'étoit pas un Alexandre Farnèse; mais elle étoit propre, sans doute, à inspirer de la confiance et de l'enthousiasme aux ligueurs.

1593. La cour de Rome et Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France.

Ce parti reçoit toujours l'impression de la cour de Rome. Clément VIII (Aldobrandin) suivant les traces de Grégoire XIV, tenoit à Paris un légat qui dirigeoit les mouvemens. Une bulle exhorte les Français à l'élection d'un roi. Mayenne convoque les états généraux. Dans cette assemblée, où les ligueurs croient représenter la nation, le légat demande un serment de ne jamais recevoir Henri, quand même il abjureroit l'hérésie. Nous avons vu la Sorbonne même en faire un devoir. Le duc de Féria, ambassadeur de Philippe II, demande qu'on mette sur le trône l'infante d'Espagne, qui épouseroit le jeune duc de Guise.

On fouloit aux pieds les lois du royaume; on alloit se donner pour maître un étranger. Le parlement sortit par bonheur de sa honteuse léthargie; il rendit un arrêt conforme à la loi salique, qu'aucun prétexte de religion ne pouvoit anéantir. Plus ces magistrats s'étoient égarés, plus l'arrêt confondit les séditieux.

Henri se plaint qu'on l'empêche de se convertir.

Mais si Henri IV persistoit dans sa religion, une barrière insurmontable s'opposoit à ses droits et à ses efforts. Il le sentoit. Sans cesse il avoit déclaré qu'il désireroit sincèrement de s'instruire; qu'il étoit prêt à prendre le parti de la vérité, dès qu'on l'auroit détrompé de l'erreur; que la guerre implacable qu'on lui faisoit, étoit la seule cause qui l'empêchât de s'occuper de ce grand objet. Rien de plus juste que ses plaintes. Le légat, les Espagnols, les enthousiastes avoient poussé l'obstination, jusqu'à rejeter un projet de conférences entre les catholiques des deux partis. Ces conférences s'étoient pourtant tenues à Surêne, sans rien produire d'avantageux.

Les catholiques attachés au roi

commençoient à se plaindre de sa persévérance dans le calvinisme. Les calvinistes modérés lui représentoient la nécessité d'un changement; ils disoient que le *canon* de la messe étoit nécessaire pour triompher des rebelles. Même parmi les ministres de la réforme, quelques-uns levoient les difficultés, en avouant qu'on pouvoit faire son salut dans l'église romaine. Enfin il conféra un ou deux jours avec des évêques; il se décida: il fit abjuration à Saint-Denis, en présence d'une foule de Parisiens. On courut à cette cérémonie, quoique le légat, mettant le comble aux excès de la cour de Rome, eût défendu d'y assister sous peine d'excommunication.

Il se détermine tout-à-coup, et abjure le calvinisme.

Si la politique, comme on ne peut guère en douter, eut beaucoup de part à la conversion du monarque, jamais peut-être elle ne fit un plus grand bien au royaume. Quelle espérance pouvoit-il y avoir de finir autrement la guerre civile; puisque des ligueurs effrénés saisirent ce moment pour redoubler leurs efforts? Un curé de Paris prêcha neuf fois contre l'ab-

Cependant le fanatisme le poursuit encore.

solution donnée au roi par l'archevêque de Bourges. Un cordelier Savoyard, traitant le même sujet, exhorta ses auditeurs à prier Dieu, que le pape fût insensible aux instances du *Béarnois*, et refusât de l'absoudre. Un évêque de Senlis, prédicateur, promit en chaire de prouver que le Béarnois étoit bâtard et indigne de la couronne. Un batelier, nommé Barrière, fut convaincu d'avoir voulu assassiner ce bon prince, et nomma quatre prêtres ou religieux, comme instigateurs du parricide.

1594. Crime de Jean Châtel.

Henri ayant été reçu dans la capitale en 1594, y signalant sa bonté et son zèle, Jean Châtel, jeune fanatique, le blessa d'un coup de couteau à la gorge. L'assassin, dans l'interrogatoire, allégua la doctrine du tyrannicide, qu'il avoit apprise chez les jésuites, ses maîtres, et qu'il avoit entendu prêcher ailleurs. Les jésuites seuls (avec les capucins) s'étoient d'abord obstinés dans la révolte, jusqu'au jugement du pape. Nouveau motif de les croire plus dangereux.

Bannissement des jésuites.

Le parlement les bannit, et fit pendre leur bibliothécaire. Gui-

gnard, chez qui l'on trouva des libelles contre le roi, écrits de sa main. Cette société, en butte à la haine, non-seulement des religionnaires, mais d'un grand nombre de catholiques, éprouvoit déjà tous les jours, combien l'esprit national étoit difficile à concilier avec son esprit de corps.

La raison et le ridicule employés utilement contre la ligue.

Remarquons ici, soit pour l'honneur des lettres, soit pour l'utilité générale, qu'on attribue en grande partie la décadence de la ligue à quelques écrits ingénieux, sur-tout à la *Satire Ménippée*. La raison et le ridicule démasquèrent son absurde superstition, et sa détestable politique. Le ridicule pénètre; la raison éclaire : tout leur cède tôt ou tard. C'est ainsi qu'une foule d'abus s'est évanouie insensiblement. Ceux qui avoient intérêt à les maintenir, ou qui se croyoient obligés de les défendre, s'efforcèrent en vain d'enchaîner la main des auteurs, et de fermer les yeux aux lecteurs. A moins de détruire le goût de la lecture, ils ne pouvoient qu'exciter, par leurs oppositions, la liberté des uns; la curiosité des autres. La plupart

des ouvrages, dont l'utilité est aujourd'hui reconnue, et dont les gouvernemens adoptent les principes, ont essuyé des condamnations flétrissantes. Combien, n'importe-t-il donc pas de favoriser la noble et courageuse passion d'instruire les hommes, de même qu'il importe de réprimer la criminelle manie de les corrompre?

CHAPITRE II.

Absolution du roi à Rome. — Traité de Vervins. — Fin de Philippe II. — Etat de l'Espagne et de l'Empire.

1595. Henri IV absous enfin par Clément VIII.

DEPUIS deux ans que le roi étoit catholique, il sollicitoit toujours son absolution à Rome: sans une absolution du pape, un souverain excommunié ne pouvoit désarmer le fanatisme. Les prétentions romaines, la politique espagnole, faisoient naître mille et mille difficultés dans une affaire si simple. Du Perron et d'Ossat (depuis cardinaux), ambassadeurs de France, eurent besoin d'une dex-

térité infinie, pour mettre à couvert l'honneur et les droits de la couronne. On auroit voulu qu'elle semblât être un don du pontife. Clément VIII, dont les refus en toute autre circonstance eussent été funestes au saint siége, se borna enfin à des conditions moins odieuses. Une des principales fut la publication du concile de Trente, et l'observation de ses décrets, excepté les articles qui pourroient troubler la tranquillité publique, *supposé qu'il y en eût*. Il est assez singulier de voir Henri IV obligé, par pénitence, de dire le chapelet tous les jours, les litanies tous les mercredis, le rosaire tous les samedis, etc. Pendant la cérémonie de l'absolution, les ambassadeurs à genoux reçurent, selon l'usage, des coups de verges de la main du pape, à chaque verset du *Miserere*. C'est une imitation allégorique de la manière dont les Romains affranchissoient leurs esclaves.

A quelles conditions.

Sans doute, ces formalités humiliantes parurent absolument nécessaires, puisque le roi témoigna beaucoup de contentement. Les

Les chefs de la ligue soumis après de nouveaux efforts.

prétextes de révolte manquoient aux ligueurs : la ligue devoit tomber. Cependant Mayenne, soutenu par Philippe II, différoit de se soumettre, pour obtenir tous les avantages qu'il désiroit. On déclara la guerre à l'Espagne, quoique l'on fût peu en état de la soutenir. Henri alla combattre Mayenne, dans son gouvernement de Bourgogne. Il y trouva une armée espagnole, et la battit à Fontaine-Française, où, avec une poignée de combattans, il affronta les plus grands périls. Cette témérité lui avoit réussi plus d'une fois ; elle étoit cependant blâmée, avec raison, par les meilleurs officiers, parce que les suites en pouvoient être affreuses. Mayenne se soumit en 1596. Il obtint trois places de sureté, et le généreux monarque se montra plutôt son ami que son vainqueur. Le duc de Mercœur, autre prince de la maison de Lorraine, gouverneur de Bretagne, s'obstina dans la révolte jusqu'en 1598.

Henri fidèle à toutes ses promesses. Tous les chefs de la ligue vendirent chérement leur soumission. Mais les guerres civiles avoient

tellement ruiné le royaume, qu'on ne pouvoit trop acheter la fin des discordes! Ce que le roi promit, il le tint fidèlement, lors même que son autorité affermie sembloit lui permettre de manquer à sa parole. Exemple de probité d'autant plus digne d'admiration, qu'en acquittant des promesses si onéreuses, il sut encore soulager ses peuples et faire fleurir son royaume.

Passons sur les événemens de la guerre, pour nous arrêter ensuite au spectacle de la félicité publique. Un officier français, au service des Espagnols, leur procure la conquête de Calais. Ils y ajoutent celle d'Amiens, par la faute des bourgeois, qui avoient voulu se garder, et qui se laissèrent surprendre. Mais Henri, ayant trouvé, non sans peine, le moyen de payer des troupes, reprend en héros cette place. Il réduit à l'obéissance la Bretagne et le duc de Mercœur, et calme bientôt les alarmes des bons Français. Evénemens de la guerre avec l'Espagne. Soumission de Mercœur.

Les protestans lui donnoient alors presque autant d'inquiétudes que les ennemis. Quoiqu'il leur eût 1598. Les calviniste inquiétent le roi.

accordé, ce que les catholiques sages jugeoient eux-mêmes nécessaire, la liberté de conscience; soit chagrin de son abjuration, soit ardeur de l'esprit de secte, soit mécontentement de n'être pas favorisés, ils le fatiguoient de demandes séditieuses, au point de faire craindre une révolte. Dans son voyage de Bretagne, il crut devoir les satisfaire, pour éviter de plus grands maux. Ce fut le motif du fameux édit de Nantes, qui leur assura, outre l'exercice public de leur religion dans plusieurs villes, la faculté de posséder toute espèce de charges, des places de sûreté pour huit ans, et des pensions pour leurs ministres. Les cris du clergé, des docteurs, des prédicateurs, furent inutiles. La résistance du parlement céda aux raisons du prince. Il fit comprendre aux magistrats, que la paix de l'état étoit le bien de l'église; et que le grand objet du gouvernement devoit être d'inspirer à tous, catholiques ou non, les sentimens de citoyen, compatibles avec la différence de culte.

Edit de Nantes.

Cependant le roi d'Espagne, vieux,

infirme, se lassoit d'une guerre qui lui absorboit des sommes immenses. Elisabeth, reine d'Angleterre, quoique mécontente de la conversion de Henri, lui continuoit ses secours, ainsi qu'aux Provinces-unies. Le marine anglaise devenoit plus redoutable de jour en jour. L'amiral Effingham, accompagné du comte d'Essex, nouveau favori de la reine, attaqua et battit les Espagnols jusques dans la rade de Cadix. Cette ville fut pillée. On estima plus de vingt millions de ducats la perte des ennemis. L'ambition de Philippe ne gagnoit rien à troubler l'Europe; il n'espéroit plus de régner en France, ou d'y faire régner sa fille; le pape exhortoit les puissances à désarmer; et les négociations étoient ouvertes. Philippe II las d'une guerre ruineuse.

La cour d'Espagne, ne voulant pas reconnoître la république de Hollande, ni Elisabeth se détacher des Hollandois, la nécessité forçoit Henri de traiter séparément. Il exposa ses raisons aux alliés sans feinte, sans finesse; et décidé par les besoins de l'état, il conclut le traité avantageux de Henri traite séparément. Paix de Vervins.

Vervins, qui le remit en possession de tout ce que les Espagnols avoient pris en Picardie.

Mort de Philippe II.

Philippe II mourut peu de tems après ; âgé de soixante et douze ans. Sombre, jaloux, défiant, vindicatif, dissimulé, soupçonneux, cruel, mêlant l'hypocrisie au zèle, la méchanceté à l'ambition ; s'il eut de vastes talens politiques, une application infatigable aux affaires, une profonde connoissance des hommes, une puissance et des richesses prodigieuses, il n'eut certainement pas le vrai mérite d'un roi. En effet; son règne de quarante-deux ans produisit des calamités sans nombre, que ses propres sujets partagèrent avec les autres nations. Tyran farouche et implacable, il vouloit régner par la terreur. Les grands de sa cour, ses ministres, n'étoient que des esclaves à ses pieds. Un jour que le duc d'Albe osa entrer dans son cabinet sans être annoncé : *Quelle hardiesse* ! s'écria-t-il d'un air foudroyant, *vous mériteriez la hâche.*

Son caractère.

Sa tyrannie.

Ses vastes entreprises, sans succès.

Pour juger de la fausse politique de ce prince, qu'on examine ses entreprises, ses moyens et ses

succès. Il veut asservir les Pays-Bas, écraser l'Angleterre, subjuguer la France, forcer les sectaires à recevoir le joug de l'ancienne religion. Il prodigue, de son aveu, cinq cent soixante-quatre millions de ducats pour y réussir. Cependant la république hollandoise s'établit contre les efforts de son despotisme; l'Angleterre triomphe de ses armemens, et lui porte des coups dangereux; la France, malgré les guerres et les dissentions qu'il y allume, se réunit sous les lois du légitime souverain. A la vérité, l'inquisition conserve en Espagne la foi catholique, mais en brûlant les citoyens, en dépeuplant le royaume, en y enchaînant la raison et le génie, enfin elle y rend malheureux, par la défiance, la crainte, le bigotisme, la superstition et la ruine des vertus sociales, un peuple capable de mériter les plus grands éloges.

Ce royaume, comblé des faveurs de la nature, tombe dans un état de langueur, qui n'étonne plus quand on réfléchit. Au premier coup d'œil, il semble que la conquête de l'Amérique devoit lui

Comment l'Espagne se trouve ruinée par les trésors de l'Amérique.

ouvrir une source inépuisable de prospérités. Idée fausse. Les trésors du nouveau monde attirant l'avarice des Espagnols, ils désertent leur patrie, ils abandonnent l'agriculture, les manufactures; ils oublient que les vrais biens sont les productions de la terre, et les fruits d'une industrie laborieuse. Une opulence passagère les plonge dans l'abîme de luxe et de la mollesse. Les mœurs se corrompent; une fierté souvent ridicule éteint l'amour du travail. Qu'arrive-t il? A mesure que l'or et l'argent deviennent communs, les denrées et la main-d'œuvre haussent de prix. Le nécessaire qu'on ne trouve plus chez soi; il faut le chercher ailleurs; il faut le payer à d'autres, le payer au gré de ceux qui le vendent. Ces richesses coulent rapidement hors de l'état, et n'y laissent que les vices, la stérilité et la misère. Philippe II, qu'elles mirent d'abord en situation de tout entreprendre, se trouva réduit à ne pouvoir acquitter ses dettes.

Elle décline sensiblement sous Philippe III.

Sous Philippe III son fils, prince incapable, la monarchie espagnole déclina toujours. Les favoris régnèrent.

gnèrent. Le duc de Lerme, premier ministre, trop foible lui-même pour soutenir le fardeau du gouvernement, s'en déchargea sur Caldéron, homme sorti de la poussière. Le clergé, qui n'avoit déjà que trop de pouvoir, en acquit davantage. Presque tout le gouvernement roula sur de faux principes : et de l'extrême grandeur à la décadence, il n'y eut qu'un pas pour l'Espagne. La fortune des empires peut se comparer à celle des particuliers ; en passant un certain point d'élévation, elle tend à sa ruine, lorsque la sagesse n'en cimente pas les fondemens. Mais il est si difficile d'allier la sagesse avec la fortune!

La branche impériale languissante sous Rodolphe II.

C'étoit un bonheur, sinon pour l'Allemagne, du moins pour le reste de l'Europe, que la branche impériale d'Autriche fût languissante depuis un nombre d'années. L'empereur Rodolphe II s'occupoit d'astronomie, de chimie, d'expériences et de chevaux ; tandis que Philippe II mettoit tout en feu par sa politique. Aussi l'empire nous offre-t-il peu d'événemens remarquables. Seulement la

rivalité des religions y excitoit des troubles. On voit Gebhard, électeur de Cologne, embrasser le calvinisme, et se marier en 1583. Le chapitre et la ville se révoltent contre lui; Grégoire XIII l'excommunie et le dépose; les protestans ne lui donnent aucun secours, parce qu'il s'est fait calviniste et non luthérien; il est battu, abandonné, et va mourir à Strasbourg.

Gebhard, électeur de Cologne, calviniste, déposé.

Clément VIII s'approprie Ferrare et Commachio.

Un empereur qui auroit porté ses vues sur l'Italie, n'eût peut-être pas souffert la réunion du Ferrarois à l'état ecclésiastique. Après la mort d'Alphonse II, duc de Ferrare et de Modène, César d'Est, son cousin-germain, étoit son héritier légitime. Clément VIII s'empara cependant du Ferrarois et de Commachio, sous prétexte que la mère de César n'étant que la fille d'un bourgeois, il devoit passer pour bâtard. Le prince, trop foible pour résister au pontife, renonça par accommodement à ce duché, et se contenta de Modène, Rhégio et Carpi, dont Rodolphe lui donna l'investiture en 1598.

CHAPITRE III.

La France commence à prospérer. — Fin du règne de la reine Elisabeth. — Son gouvernement sage.

QUELQUE capable que fut Henri IV de bien voir, de bien gouverner par lui-même, il avoit besoin d'un ami vertueux et d'un grand ministre, pour exécuter les desseins que lui inspiroit le zèle patriotique. Il avoit trouvé l'un et l'autre dans le célèbre duc de Sulli, (alors le marquis de Rosni,) homme d'un génie extraordinaire, d'une ame encore au-dessus de son génie, accoutumé presque dès l'enfance à tous les genres d'héroïsme; et qui, chargé de l'administration en 1596, se montra bientôt un ministre consommé. Nous parlerons ailleurs de ses travaux de finances, et du succès avec lequel il guérit les plaies de l'état. Peut-être doit-on l'admirer autant comme ami du roi, que comme ministre. Sulli, digne ministre de Henri IV.

Trop sensible aux attraits de la Amour du roi.

volupté, Henri pouvoit oublier ses devoirs au sein de l'amour. La belle Gabrielle d'Estrées enchaînoit son cœur. Il pensoit à l'épouser; espérant une permission de Rome, pour répudier la reine Marguerite de Valois, dont il vivoit séparé depuis long-tems. Gabrielle mourut : une autre maîtresse lui succéda. Ce fut Henriette d'Entragues, adroite, intriguante, ambitieuse; qui enflamma les desirs par des refus, jusqu'à ce qu'elle obtint une promesse de mariage. Le roi montre à Sulli, la promesse toute signée. Sulli, pénétré d'indignation, la déchire. *Je crois que vous êtes fou*, s'écrie Henri avec colère! *Il est vrai, je suis fou*, répond le ministre : *et je voudrois être le seul en France.* Lorsqu'il se croyoit disgracié sans retour, après une scène si vive, il reçut le brevet de grand maître de l'artillerie. Heureux le prince qui sait se faire un tel ami? S'il s'égare quelquefois, du moins la vérité l'éclaire et le ramène. La sentence de divorce qu'on sollicitoit fut accordée; et le roi épousa Marie de Médicis, de la-

Le ministre s'expose par zèle à une disgrace.

quelle nâquit Louis XIII en 1601. Mariage infortuné d'ailleurs.

1600. Guerre et paix avec le duc de Savoie, usurpateur de Saluces

Il étoit tems de punir le duc de Savoie de ses usurpations. Henri le pressoit de rendre le marquisat de Saluces. Le duc vint à Paris négocier, ou plutôt intriguer, tromper, susciter des cabales. Il promit, et manqua de parole. On lui déclara la guerre. On lui prit la Savoie et la Bresse en trois mois, principalement par les soins infatigables de Sulli. On fit ensuite la paix ; et il céda la Bresse et le Bugey pour le marquisat de Saluces. Quelques-uns blâmèrent ce traité. Mais le roi, moins ambitieux de conquêtes, que de ce qui tendoit au bien de l'état n'avoit pas besoin d'un passage en Italie, et avoit besoin de tranquillité pour l'exécution de ses desseins.

Le maréchal de Biron, criminel, obstiné, puni.

D'ailleurs le duc avoit laissé des semences de révolte dans le royaume. Il avoit même séduit le maréchal de Biron, que ses services et ceux de son père eussent rendu infiniment respectable, si une hauteur et des prétentions insolentes n'en avoient effacé le mérite. Ce seigneur s'étoit uni par un traité

avec le Savoyard et avec la cour d'Espagne. Le roi, assuré de son crime, ne demandoit qu'un aveu pour pardonner. Biron ne voulant rien avouer, ni témoigner aucun repentir, il le livra enfin à la justice : exemple absolument nécessaire. Le coupable, condamné à perdre la tête, mourut en furieux, lui qui avoit cent fois bravé la mort dans les combats. Tant il y a loin de la bravoure au courage d'esprit, sans lequel il n'existe point de véritable héroïsme.

Disgrace et mort du comte d'Essex, favori d'Elisabeth.

Elisabeth venoit d'essuyer un chagrin de même nature, mais plus cuisant. Le comte d'Essex son favori, voulut être chargé de réduire les Irlandois, également sauvages et fanatiques, excités à la révolte et par les bulles de Rome, et par les manèges de la cour d'Espagne. Avec des forces très-considérables, il échoua dans cette entreprise, que le lord Mountjoy exécuta glorieusement après lui. La reine se refroidit à son égard, le disgracia ; mais on ne doute point qu'elle ne lui eût pardonné s'il avoit su attendre le moment avec sagesse. Vif, impétueux, dans le désespoir, il conspire, il

se révolte. On le saisit. Son procès fut court. Il eut la tête tranchée en 1601. Elisabeth l'aimoit encore : il pouvoit obtenir sa grace ; mais il dédaigna les démarches d'un suppliant. La reine ne fit plus que languir dans une sombre mélancolie, causée ou par la mort d'Essex, ou par le dépit de voir le roi d'Ecosse, Jacques VI, héritier présomptif de la couronne, fixer les yeux et les hommages des courtisans.

1603. Mort d'Elisabeth.

Cette illustre princesse, dont la vie privée fournit matière de censure, mais qui gouverna toujours en grand roi, mourut dans la soixante et dixième année de son âge.

Point de guerres civiles sous son règne.

Son règne de quarante-quatre ans fut sans guerres civiles, en un tems où le fanatisme armoit tant de peuples contre leurs rois. Quoiqu'elle n'accordât point la liberté de conscience, quoiqu'elle réprimât de tems en tems avec rigueur, et les catholiques devenus suspects, et les puritains, que nous verrons si dangereux sous les Stuarts ; la vigilance, l'activité, la sagesse de son gouvernement, éteignirent toute étincelle de révolte. Prodige ad-

mirable, sur-tout si on réfléchissoit sur le caractère de la nation, et sur le malheur des règnes suivans.

Etendue que l'on donnoit alors à la prérogative.

Il est vrai que la prérogative royale étoit presque illimitée sous les Tudors. A la fin de ce règne, l'abus des monopoles et des priviléges exclusifs ayant été fortement attaqué dans un parlement; le fameux Bacon, depuis chancelier, posa en principe que la prérogative étoit au-dessus de tout examen; qu'elle pouvoit étendre ce qui est restreint par les lois, et restreindre ce que les lois permettent. Un autre dit, qu'avec le pouvoir de dispenser des statuts, le prince ne pouvoit être lié par aucun statut. Un autre, se fondant sur ce texte de l'écriture : *J'ai dit que vous êtes des dieux*, avança que dieu a confié aux princes *absolus* son autorité suprême. Un autre poussa l'esprit de servitude, jusqu'à soutenir que tous les biens des sujets appartiennent au souverain, et qu'il peut en disposer comme des revenus de la couronne. Les sentimens de liberté, qui germoient déjà dans les ames, se

manifestèrent quelquefois ; mais le parlement n'en fut pas moins assujetti aux volontés d'Elisabeth.

Tribunaux arbitraires.

Des tribunaux arbitraires annonçoient un vrai despotisme. La *Chambre étoilée*, dont les juges étoient révocables au gré de la cour, connoissoit de toute offense, de tout désordre, non compris dans les termes de la loi commune. La *Haute-commission*, comme nous l'avons déjà observé, différoit peu de l'inquisition d'Espagne, soit par son objet, soit par ses procédures odieuses. La loi martiale, nécessaire à la discipline militaire, et qui soumet les soldats à la plus prompte et la plus rigoureuse justice, s'exerçoit dans plusieurs occasions sur d'autres personnes. En un mot, les Anglais n'avoient qu'une ombre de cette liberté civile, dont ils se glorifient aujourd'hui; liberté moins heureuse qu'on ne l'imagine, si elle devient une source de cabales et de discordes.

Comment Elisabeth suppléoit à la médiocrité des subsides.

Le droit d'accorder ou de refuser les subsides, de lever les taxes, ce droit si précieux à la nation, occasionnoit même alors de grands abus de la prérogative. Faute d'ar-

gent pour les graces et les récompenses, Elisabeth prodiguoit les priviléges exclusifs, et les étendoit aux marchandises communes et nécessaires, dont le prix dépendoit par-là de quelques particuliers intéressés. Le commerce, en proie à la tyrannie du monopole, ne pouvoit donc être florissant. D'ailleurs, quoique le revenu ordinaire de la couronne passât cinq cent mille livres sterling; les subsides étant fort médiocres, c'étoit une nécessité pour le souverain, d'avoir recours aux emprunts forcés; aux *bienveillances* ou dons gratuits exigibles, à d'autres ressources dangereuses, que l'on regardoit comme des droits, et qui ont été supprimées depuis comme des usurpations. En un mot, sans la plus sage économie, Elisabeth auroit succombé sous les charges de l'état.

Elle étoit cependant chérie de ses sujets.

Une chose infiniment honorable à sa mémoire, c'est que, malgré l'exercice d'une autorité absolue, et d'une sévérité souvent rigide, elle fut toujours chère à ses sujets. On a vu comment elle animoit leur zèle, leur courage, pour la dé-

fense du royaume. La confiance qu'elle témoignoit en eux, augmentoit leur attachement à sa personne. *Je ne croirai jamais de mon peuple*, disoit-elle, *ce que des pères et mères ne voudroient pas croire de leurs enfans.*

Les vastes desseins de sa politique tendoient à l'abaissement de la maison d'Autriche, comme ceux de Henri IV. Tous deux avoient conçu le même plan, sans se rien communiquer. Ils se proposoient une entrevue, également désirée de l'un et de l'autre, que les épines du cérémonial empêchèrent mal à-propos. Mais Sulli tint la place de son maître en qualité d'ambassadeur. Il nous a laissé le détail de ses conversations avec la reine. On y voit ce système d'équilibre entre les puissances de l'Europe, qui fera dans la suite un des principaux fondemens de la politique générale. Son projet d'abaisser la maison d'autriche

Jacques VI, roi d'Ecosse, premier de ce nom en Angleterre, le plus proche parent d'Elisabeth, réunit les trois royaumes, qu'on appelle aujourd'hui la Grande-Bretagne. Les trois ensemble valoient Les trois royaumes réunis sous Jacques I.

moins alors, selon M. Hume, que l'Irlande seule ne vaut actuellement; et l'Irlande alors étoit, pour ainsi dire, la misère même. Quand l'industrie humaine est excitée par de bonnes lois, dirigée par le flambeau de l'expérience et de la raison; quels prodigieux changemens ne peut-elle pas faire dans le monde? La Hollande en est une preuve plus singulière. Encore pauvre et malheureuse, elle défendoit avec peine sa liberté contre l'Espagne. Sulli négocia en sa faveur auprès de Jacques. On fit une ligue défensive pour les Provinces-unies. Elles seront bientôt une puissance.

Combien ils ont gagné par l'industrie.

Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Fin du règne de Henri IV. — Affaires de Venise, de Hollande et d'Espagne.

TANDIS que la France recueilloit les fruits de la meilleure administration, et voyoit renaître ses forces en respirant le bonheur; de nouvelles conspirations se formoient sans cesse autour du roi.

Diverses conspirations contre Henri IV.

Sa maîtresse (Henriette d'Entragues,) qui l'exposoit à la mauvaise humeur de la reine, fut ingrate au point de le trahir. Elle prétendoit faire valoir la promesse de mariage, qu'elle avoit reçue malgré le zèle du ministre. La cour d'Espagne souffloit toujours le feu des cabales. D'Entragues le père, sa fille, le comte d'Auvergne, traitèrent avec cette cour. On découvrit le complot; les coupables furent arrêtés et condamnés. Henri leur fit grace. Il eut ensuite à combattre le duc de Bouillon, qui soulevoit les calvinistes. Il lui enleva Sedan, et le lui rendit aussi-tôt. Un si bon roi, si attentif aux moyens de gagner les cœurs, sera toujours environné de traîtres et d'assassins, jusqu'à ce qu'il tombe sous les coups du fanatisme.

Cependant, par complaisance pour le pape, contre l'avis de Sulli, malgré les remontrances très-fortes d'Achille de Harlai, premier président du Parlement, il rappela les jésuites. Le P. Cotton, un des plus adroits politiques de leur société, eut beaucoup de part à sa con- Il rappele les jésuites, malgré Sulli et le parlement.

fiance. En leur ouvrant l'entrée de la cour, il leur procura le moyen d'acquérir bientôt un crédit énorme.

En quoi on pouvoit craindre cette société.

Sans doute on pouvoit tirer des avantages de l'activité et des talens de ce corps voué à l'étude, infatigable dans ses travaux. Mais s'il avoit des préjugés contraires à l'intérêt de la nation; s'il étoit l'instrument de la cour de Rome; s'il devenoit l'arbitre des opinions et des consciences; s'il influoit dans les grandes comme dans les petites affaires; et s'il formoit dans l'état un parti puissant, auquel il fût dangereux de résister; ne devoit-on pas craindre que cet établissement n'entraînât des troubles et des abus? Sulli et le parlement le craignirent; mais Cotton avoit l'art de plaire, et celui de persuader le monarque. Certainement les circonstances ne prévenoient pas en faveur de la société.

Théologiens, évêques, papes en disputes.

On voyoit tous les jours éclorre quelque fruit empoisonné, soit des dissentions religieuses, soit des prétentions ecclésiastiques, soit de l'ancien despotisme pontifical. Les jésuites et les dominicains se fai-

soient, au sujet de leurs systêmes sur la Grace, une sorte de guerre, presque aussi ardente que celle des catholiques et des protestans. Les calvinistes de France décidoient, comme articles de foi, dans leurs synodes, que *le pape est proprement l'antechrist, la bête vêtue d'écarlate, que le seigneur déconfira, comme il l'a promis.* Les archevêques d'Aix et de Bordeaux excommunioient les parlemens, qui osoient juger des clercs en matière criminelle. Des catholiques d'Angleterre, comme nous le raconterons ailleurs, formoient l'effroyable conjuration des poudres, pour exterminer d'un seul coup le roi, la famille royale, et le parlement entier. L'année suivante (1606) éclata cette fameuse querelle de la cour de Rome avec les Vénitiens, dont les suites auroient été peut-être fatales sans la médiation du roi de France.

La république de Venise brouillée avec Paul V, pour avoir usé de ses droits.

De tous les états catholiques, la république de Venise étoit la moins dépendante des préjugés, contraires aux lois civiles et au pouvoir des souverains. Elle suivoit à pas mesurés, mais fermes, un systême

de liberté que les papes regardoient comme un systéme de révolte. Un moine augustin, coupable des plus grands crimes, avoit été puni de mort. Deux ecclésiastiques étoient en prison pour crimes semblables, et leur procès devoit les conduire au supplice. De plus, le sénat avoit défendu de multiplier sans sa permission les églises et les couvens, déjà trop nombreux; il avoit défendu d'aliéner de nouvelles terres au profit du clergé et des moines, qu'on trouvoit à charge par leurs richesses et leurs exemptions d'impôts. Voilà ce qui devoit allumer les foudres de Rome.

1606. Interdit sur la république.

Clément VIII, mort en 1605, avoit sagement dissimulé. Paul V, (Borghese) plus fier, plus entreprenant, excommunie le doge et le sénat, jette l'interdit sur toute la république. Les théatins, les capucins, les jésuites, sont les seuls qui se soumettent à la bulle. On bannit à perpétuité les derniers, plus suspects que les autres. Paul veut soutenir ses anathêmes par la force des armes. Les Vénitiens se préparent à défendre leurs

droits et leur liberté. Henri offre sa méditation, et malgré la cour d'Espagne, dont le crédit prévaloit à Rome depuis long-tems, il termine la querelle en médiateur. Le sénat remit les deux prêtres criminels entre les mains du pape; il suspendit l'exécution de ses lois, sans les révoquer; mais il refusa de rétablir les jésuites. On peut juger par cet accommodement, que, si les Vénitiens avoient alors les mêmes principes qu'aujourd'hui, il ne leur étoit pas si aisé de les mettre en exécution. De combien d'entraves le progrès des lumières a délivré les gouvernemens! Henri IV, médiateur

La guerre de Hollande continuoit toujours. Henri protégeoit les braves républicains, qui depuis tant d'années résistoient à la puissance espagnole. Il eut la gloire de leur procurer un titre d'indépendance, que leur courage excité par les princes d'Orange n'avoit pu encore obtenir. Rapprochons les faits dont la connoissance devient ici nécessaire. Affaires de Hollande.

En 1598, Philippe II céda les Pays-bas, la Franche-Comté et le Charolois à l'infante Elisabeth, Maurice, prince d'Orange

Soutient la guerre contre l'Espagne.

épouse d'Albert archiduc d'Autriche, (auparavant cardinal et archevêque de Tolede,) à condition que ces provinces, au defaut d'héritiers, ou dans le cas que les héritiers abandonnassent la foi catholique, retourneroient à l'Espagne. Quand même les Hollandois auroient eu moins de passion pour la liberté, la crainte seule de repasser sous le joug des Espagnols étoit capable de redoubler leurs efforts. Maurice de Nassau, prince d'Orange, à leur tête, soutint la gloire de sa maison. Les sièges, les combats, les conquêtes se multiplièrent comme auparavant.

Fameux siège d'Ostende.

On ne trouve dans toute l'histoire moderne aucun siège comparable à celui d'Ostende, pour la durée et les opérations meurtrières. Cette place ne se rendit qu'au bout de trois ans et trois mois. La conquête coûta quatre-vingt mille hommes à l'Espagne; et la Hollande en perdit soixante mille. Ambroise Spinola, Génois, qui finit glorieusement le siège en 1604, est un grand exemple de ce que peut le génie. Tandis que Fréderic, son frère, se distinguoit

Les Spinola.

dans les armées, il s'étoit livré aux soins du commerce. Tout-à-coup il vint seconder Frédéric. Celui-ci ayant été tué, il le remplaça, il se montra un habile capitaine, sans avoir eu d'autres maîtres que les livres. Philippe III le créa généralissime en Flandre. Telle est la force du talent : de lui-même il peut s'élever rapidement à la gloire, où le travail ne conduit qu'avec lenteur.

Progrès admirables des Hollandois.

Au fort d'une guerre si opiniâtre, les Hollandois, par une économie, une frugalité, une activité, un courage, une industrie, dignes d'admiration, s'étoient mis en état, non seulement de rendre leur pays beaucoup meilleur, mais d'exécuter au-dehors les plus vastes entreprises. Leurs flottes enlevoient déjà les Moluques, dans les Indes-orientales, aux Portugais, ou plutôt à l'Espagne dont le Portugal étoit encore une province. « La Hol» lande, (dit très-bien M. de Vol» taire,) mérite d'autant plus d'at» tention, que c'est un état d'une » espèce toute nouvelle, devenu » puissant sans posséder presque » de terrain, riche en n'ayant pas

» de son fond de quoi nourrir la » vingtième partie de ses habitans, » et considérable en Europe par » ses travaux au bout de l'Asie. » Ajoutons, un état qui n'étoit rien avant d'être libre.

1609. Philippe III reconnoît leur indépendance.

Enfin, par les bons offices du roi de France, par l'habileté du président Jeannin, son ambassadeur, une trève de douze ans, conclue à la Haie, affermit la liberté hollandoise. Philippe III reconnut les Provinces-Unies pour états libres et indépendans, et s'obligea de ne point gêner leur commerce dans les Indes ni dans l'Amérique. Des dix-sept provinces, qui composoient les Pays-Bas, la maison d'Autriche en a perdu sept, les plus pauvres, mais dont l'union forme la plus riche et la plus puissante des républiques.

Les Maurisques bannis d'Espagne

Croiroit-on qu'après tant de pertes, l'Espagne épuisée d'hommes et d'argent, malgré son empire du nouveau monde, se fît encore à elle-même une plaie profonde et incurable, par le même principe de persécution qui lui avoit enlevé une grande partie de ses sujets? Un édit insensé ordonna, sous

peine de mort, à tous les Maurisques de sortir de la monarchie dans trente jours. Ce fut le fruit du zèle des inquisiteurs. Ils firent un crime au duc d'Ossuna d'avoir eu le courage de s'opposer seul à ce conseil. Ils en avoient fait un au roi même, des larmes qui lui étoient échappées dans un *auto-da fé*. On dit que le grand-inquisiteur le condamna, pour l'expiation du scandale, à se faire tirer du sang, et que le bourreau jeta ce sang dans le feu. Une telle atrocité paroît incroyable, au milieu des horreurs trop certaines de l'inquisition d'alors.

Insolente cruauté des inquisiteurs.

Quoi qu'il en soit, les historiens comptent environ un million d'habitans, dont cet édit priva l'Espagne. Et c'étoient précisément les plus utiles par leur industrie et leur travail. Presque tous se sauvèrent en Asie ou en Afrique. Ils s'offrirent inutilement à défricher les landes de Gascogne, sous Louis XIII. Quelques-uns s'établirent néanmoins en France, où leur race a essuyé des affronts. Ces malheureux, que les chrétiens persécutoient comme mahométans; pas-

Suites de l'édit contre les Maurisques.

soient chez les mahométans pour chrétiens : Ils étoient en proie à la haine des deux religions. Preuve évidente que, si les inquisiteurs avoient été humains et raisonnables, on pouvoit avec de l'instruction et de la douceur changer en vrais chrétiens, ceux qui restoient attachés à leurs anciennes pratiques. Selon Péréfixe, la bonté de Henri IV convertit plus de soixante mille huguenots : l'inquisition les eût ou brûlés ou au moins chassés.

On auroit pu les convertir, au lieu de les perdre.

Projet d'une *république chrétienne* par Henri IV.

Les grands desseins de ce monarque étoient sur le point d'éclorre. On met ordinairement parmi les rêves politiques le projet de *république chrétienne*, exposé dans les mémoires de Sulli. Il s'agissoit de diviser l'Europe en quinze puissances fixes, auxquelles tout agrandissement seroit défendu, et qui formeroient ensemble une association pour le maintien de l'équilibre et de la paix. Henri conçut ou médita sans doute cette idée sublime. Mais quelle apparence qu'il ait cru pouvoir la réaliser? Son véritable dessein étoit de mettre des bornes à l'ambition

et au pouvoir de la maison d'Autriche, soit en Allemagne, soit en Italie.

Il se ligue contre la maison d'Autriche.

Il avoit déjà pris toutes ses mesures, lorsque l'empereur Rodolphe II lui offrit une occasion de guerre, au sujet des duchés de Juliers, de Cleves et de Bergue, qu'il mit en séquestre après la mort du dernier duc. Henri se ligue avec l'électeur de Brandebourg, et le comte palatin de Meubourg, tous deux prétendans à la succession. Les protestans d'Allemagne, toujours inquiets et ombrageux, forment aussi pour le maintien de leurs libertés une ligue, dont il est le moteur, et à laquelle il ne manque pas de se joindre. Le Pape, les Vénitiens, le duc de Savoie, les Suisses, et d'autres états, entroient aussi dans ces vues. Nulle entreprise ne fut jamais mieux concertée.

Moyens qu'il avoit pour réussir.

Quarante mille hommes d'excellentes troupes devoient le suivre en Allemagne. L'armée, les provisions, tout se trouvoit prêt. L'argent ne pouvoit manquer : Sulli avoit quarante millions dans l'épargne, destinés à cette guerre. Un

empereur, occupé des astres ou de la pierre philosophale; un roi d'Espagne, dominé par ses favoris ou par des inquisiteurs; l'un et l'autre, sans force et sans prévoyance; comment auroient-ils soutenu l'orage qui les menaçoit?

1610. Il est assassiné par Ravaillac

Henri, impatient de joindre l'armée, et agité de pressentimens sinistres, s'arrête, malgré lui, pour le couronnement de la reine; cérémonie qu'elle demandoit avec trop d'ardeur. Passant dans une rue, son carrosse est embarrassé; les valets de pied s'écartant. Ravaillac, fanatique résolu depuis long-tems de le tuer, saisit l'occasion, et le poignarde au milieu de sept courtisans qui étoient dans le carrosse. Ainsi mourut, à l'âge de cinquante-sept ans, un roi digne de l'immortalité. Plus de cinquante conspirations s'étoient formées contre lui. Et sa mémoire est adorée aujourd'hui de tout bon Français, et son règne doit servir de modèle aux princes qui aiment leurs peuples. Oublions quelques taches de sa vie privée, foiblesses malheureusement trop communes aux héros. Examinons ses principes

cipes de gouvernement : c'est la meilleure leçon pour les souverains, pour les hommes d'état, et pour quiconque veut connoître les sources de la félicité publique.

CHAPITRE V.

Tableau du gouvernement de Henri IV, et de l'administration de Sulli.

Je vais tracer une simple ébauche; car mon plan se refuse aux longs détails. On les trouve dans les Mémoires de Sulli, ouvrage qu'il faut étudier avec soin, pour connoître les vrais principes de la politique. Etat affreux de la France au commencement de ce règne.

Représentons-nous l'état affreux de la monarchie au commencement de ce règne : des guerres civiles d'autant plus violentes, que la superstition et le fanatisme attisoient le feu de la révolte, et en recevoient une activité toujours plus terrible; les sentimens de justice, d'humanité, de patriotisme, de devoir, éteints par la fureur des cabales, par les vices et les

intérêts des factieux ; l'autorité royale avilie, au point, de ne faire aucune impression sur des ames naturellement amies de la royauté ; la substance de l'état presque entiérement corrompue ; le désordre et le brigandage regnant par-tout ; les débris des finances en proie aux déprédations ; les lois sans vigueur, le clergé sans obéissance, les grands sans règle et sans frein ; les campagnes dans une extrême misère ; la force des armes anéantissant les droits et le bonheur de la société. Pour remédier à tant de maux, il falloit un roi qui réunît des qualités admirables, passion du bien public, application constante aux affaires, sagacité de jugement à laquelle rien n'échappât, courage d'esprit que rien ne pût ébranler. Tel fut Henri IV, si digne du surnom de Grand.

Qualités nécessaires au roi.

Comme guerrier et général d'armée, il possédoit supérieurement l'art de gagner les militaires. Accoutumé dès la plus tendre jeunesse au métier des armes, élevé parmi des soldats ; non-seulement il donnoit l'exemple des travaux, de la sobriété et de la valeur, mais

Il se faisoit adorer des troupes.

il enchantoit par ses manières, par ses discours, où brilloient la vivacité de son esprit et la bonté de son ame. Un mot de louange avoit dans sa bouche un prix infini.

Cependant le goût de l'indépendance et la soif de l'ambition étoient un obstacle presque invincible au rétablissement de l'ordre. La plupart des grands vouloient se rendre absolus dans les provinces. On ne pensoit qu'à démembrer la monarchie, à se faire des principautés, ou même à établir des républiques. Le génie républicain, excité par le calvinisme et par les progrès de la Hollande, fermentoit vivement dans le royaume. Il n'est donc pas étonnant que Henri, traitant avec les principaux seigneurs de la ligue, leur ait accordé des conditions si avantageuses. Mais tout respiroit l'indépendance.

La paix lui étoit absolument nécessaire. Trente-deux millions furent sacrifiés pour cet objet : Villars-Brancas, qui avoit défendu Rouen avec le plus grand courage, exigea lui seul une pension de soixante mille livres, avec des gouvernemens et d'autres graces. Contenir les grands séditieux, pré- Ce qu'il en coûta pour gagner des factieux.

venir ou réprimer leurs conspirations fréquentes, former un plan régulier d'administration, et le suivre avec succès, au milieu de tant de cabales et de périls; c'est de quoi on ne peut trop s'étonner.

Sulli, nécessaire pour le gouvernement.

Henri avoit besoin d'un ministre digne de partager avec lui les soins du gouvernement. Sans secours, il eût succombé sous le fardeau. Sans un choix excellent, il se fût égaré dans ce labyrinthe; et peut-être eût-il fait le mal en s'efforçant de faire le bien. Rosni, ou le célèbre duc de Sulli, étoit né pour une place si glorieuse, mais si glissante. Il possédoit l'amitié de son maître; il la méritoit par ses vertus autant que par ses services. Héros dans les armées, il étoit encore supérieur dans le conseil. Loin de mépriser les connoissances que l'on acquiert par l'étude, défaut presque général parmi la noblesse de son tems; il s'étoit appliqué de bonne heure à des lectures utiles. Il avoit lu, non pour s'amuser, mais pour acquérir des lumières; faisant des extraits, arrangeant ses idées, méditant, observant. Le spectacle des

choses humaines n'avoit pas moins servi que ses livres, à étendre la sphère de son génie. En un mot, jamais ministre n'apporta plus de capacité et de zèle dans l'administration politique. Aussi eût-il pour ennemis mortels, tous ceux qui profitoient des anciens désordres, qu'il osa entreprendre de corriger.

L'épuisement des finances étoit sur-tout déplorable. Le roi manquoit du nécessaire pour sa personne, loin de pouvoir soutenir les charges publiques. Pendant la guerre d'Espagne, il tint à Rouen en 1596 une assemblée de *notables*, afin de se procurer des avis et des secours. Il y parla en père du peuple. *Je ne vous ai point appelés*, dit-il entre autres choses, *comme faisoient mes prédécesseurs, pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés : je vous ai fait assembler pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, en un mot pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, et aux victorieux comme moi. Mais l'amour que je porte à mes*

Epuisement des finances.

Assemblée de Rouen.

sujets, et l'extrême desir que j'ai de conserver mon état, me font trouver tout facile et honorable.

Mauvais système qu'on y établit.

Cette assemblée répondit mal à sa confiance. Elle proposa d'établir un conseil de *raison*, dont elle nomma les membres, qui administreroit, sans être tenu de rendre compte, la moitié des revenus de la couronne, pour le payement des pensions et des dettes. Un pareil système ne pouvoit se concilier avec l'autorité royale. Sulli néanmoins le fit accepter; prévoyant qu'il tomberoit bientôt de lui-même, et qu'on en sentiroit mieux la nécessité des vrais remèdes. En effet, à peine ces administrateurs ignorans eurent-ils exercé trois mois leur commission, que sentant l'impossibilité d'y réussir, ils demandèrent la suppression du nouveau conseil. L'expérience du mal est souvent nécessaire pour conduire au bien.

Sulli, surintendant.

Alors toutes les finances furent confiées à Sulli. Le dernier surintendant, François d'O, avide et dissipateur, avoit mis le comble aux abus produits par les dissipations et les vices de Henri III.

L'état se trouvoit endetté de trois cents trente millions, qui en feroient huit cent deux de notre monnoie actuelle. On levoit cent cinquante millions sur le peuple; et il n'en parvenoit au trésor royal qu'environ trente. Ainsi le roi, accablé de dettes, ne recevoit qu'un cinquième de ce qu'on exigeoit de la nation, accablée de misère. Une augmentation considérable d'impôts faisoit depuis long-tems la richesse, non de l'état, mais de quelques mauvais citoyens. On a vu la taille perpétuelle établie sous Charles VII. Elle ne passa point sous son règne dix-huit cent mille livres : sous François I, elle étoit déjà de quinze millions sept cent mille livres. * Le royaume avoit éprouvé depuis tous les genres de malheurs, également propres à

Combien il trouve de misère publique.

---

* Les guerres étrangères, inspirées par une funeste ambition, avoient nécessairement produit cette augmentation d'impôts, et réduit les princes à ruiner leurs sujets et leurs états. Charles VIII, selon Comines, ne put continuer sa route en Italie, sans emprunter des Génois au quarante-deux pour cent d'intérêt.

ruiner le prince, et à fouler davantage les sujets.

Il examine et découvre les abus.

Sulli voulut tout connoître par lui-même, avant de mettre l'ordre dans ce cahos. Ni l'immensité du travail, ni la multitude infinie des obstacles, ne refroidirent son zèle. Il vit que les financiers, par leurs secrètes manœuvres, voloient impunément le roi en affectant de le servir; il vit que les grands et les femmes de la cour, partageant le fruit des concussions, s'intéressoient à les défendre avec ardeur; il vit d'odieux impôts, établis uniquement au profit de ces hommes insatiables; il vit que les peuples étoient d'autant plus foulés, que leur argent se perdoit en plus de mains, qui l'empêchoient de parvenir au trésor: il vit que les revenus effectifs se dissipoient encore en profusions, en vaines dépenses; et que s'ils ne suffisoient pas aux besoins, c'étoit principalement faute de savoir les employer avec économie et sagesse. Il vit les maux, et il en trouva les remèdes.

Ses opérations et ses succès

Simplifier la perception, recouvrer les droits réels, anéantir les

droits abusifs et usurpés, soumettre les finances à un ordre exact et lumineux, balancer la recette et la dépense, sacrifier le frivole à l'utile, diriger toutes les opérations au même but, au bien général : tels furent les secrets du ministre. Ses Mémoires les expliquent clairement. En voici les effets. Dans l'espace de quinze ans, toutes les dettes furent acquittées, les revenus augmentés de quatre millions; quarante millions en réserve; et les taxes considérablement diminuées.

Cabales contre lui

On divine les clameurs et les manèges de ceux qui, auparavant, s'engraissoient de la substance du peuple. A force de calomnies, ils pensèrent quelquefois perdre le ministre. Mais heureusement les nuages se dissipoient bientôt dans l'esprit du roi. Un ministre, levé tous les jours depuis quatre heures du matin, pour le service de Henri IV, honoré de son amitié dès la jeunesse, ne pouvoit donc faire le bien sans péril! C'est le sort de presque tous les grands hommes d'état.

Plusieurs traits des Mémoires

Le roi même contrarioit quelquefois ses vues.

de Sulli prouvent que le roi même, dont il n'approuvoit pas certains penchans, contrarioit souvent ses vues d'administration et d'économie. Il dit que la dépense ordinaire de chaque année en bâtimens, jeu, maîtresses, chiens de chasse, montoit à douze cent mille écus; somme suffisante pour entretenir quinze mille hommes d'infanterie. » Je ne pouvois m'en » taire à lui-même, au risque de » le refroidir à mon égard *. » Il se plaint ailleurs que la complaisance du prince, pour ceux à qui il laissoit prendre quelque familiarité avec lui, sur-tout pour les femmes, l'ait empêché de punir les principaux concussionnaires. « Ils trouvèrent une ressource as» surée dans ce même métal pour » lequel on les poursuivoit; .... » de manière que l'orage ne tomba » que sur ceux qui pouvoient se » reprocher de n'avoir pas encore » assez volé, pour mettre leurs » vols à couvert **. »

* *L.* 16.
** *L.* 12.

Avouons aussi qu'on trouve dans les systèmes du ministre, quelques principes outrés, quelques erreurs inévitables alors, principalement sur les monnoies. Rigide partisan de la simplicité des mœurs antiques, ennemi de toute apparence de luxe, peut-être ne connut-il pas assez ce que les changemens de l'Europe, les progrès du commerce maritime, l'augmentation prodigieuse des espèces d'or et d'argent, devoient nécessairement introduire de nouveautés, dans un royaume tel que la France.

Ses principes, outrés sur certains objets.

Mais il connut, et Henri de même, qu'une terre fertile, soigneusement cultivée, est la principale source de la félicité des peuples; puisqu'ils en tirent tous les moyens de subsistance, et de plus les moyens de parvenir aux commodités de la vie. Qu'est-ce que des richesses fictives, au prix des biens de la nature ? L'or coule nécessairement où croissent les denrées, pourvu qu'on ne lui ferme point le passage. Si l'agriculture est florissante, elle produira bientôt les avantages du commerce. On

L'agriculture encouragée, point essentiel.

s'appliqua donc sur-tout à encourager l'agriculture. Le roi invitoit les seigneurs à résider dans leurs terres, pour y répandre avec fruit des sommes, dont l'emploi est presque toujours stérile ailleurs. Il soulageoit les paysans; il vouloit les rendre heureux : les rendre heureux, c'est animer les travaux champêtres. Enfin, sans nos théories et nos méthodes savantes, tout utiles qu'on peut les supposer, la terre, selon d'habiles écrivains, rendoit alors cinq fois plus qu'elle ne rend de nos jours.

Manufactures de soie.

Les manufactures de soie, que réprouvoit Sulli avec trop de sévérité, que Henri commença néanmoins d'introduire, et qui ont passé toutes les bornes sous Louis XIV, semblent être la cause principale d'une si étrange diminution. Elles ont fait négliger les laines, par conséquent les troupeaux. Moins d'engrais, moins de laboureurs, moins de matières premières de notre fonds : autant de pertes, que la main-d'œuvre des ouvriers ne peut compenser.

Causes de la ruine des états selon Sulli.

Veut-on connoître jusqu'où s'étendoient les vues de Sulli, pour

le bonheur de l'état? on en jugera par un morceau de ses Mémoires. C'est une simple énumération qu'il donna au roi, des causes de la ruine ou de l'affoiblissement des monarchies. « Ces causes, dit-il *,
» sont les subsides outrés, les
» monopoles, principalement sur
» le blé; le *négligement* du com-
» merce, du trafic, du labourage,
» des arts et métiers; le grand
» nombre des charges, les frais
» de ces offices, l'autorité exces-
» sive de ceux qui les exercent;
» les frais, les longueurs et l'ini-
» quité de la justice; l'oisiveté;
» le luxe, et tout ce qui y a rap-
» port; la débauche et la corrup-
» tion des mœurs; la confusion
» des conditions; les variations
» dans la monnoie; les guerres
» injustes et imprudentes; le des-
» potisme des souverains; leur
» attachement aveugle à certaines
» personnes; leur prévention en
» faveur de certaines conditions
» ou de certaines professions; la
» cupidité des ministres et des

* L. 19.

» gens en faveur ; l'avilissement
» des gens de qualité; le mépris
» et l'oubli des gens de lettres; la
» tolérance des méchantes coutu-
» mes, et l'infraction des bonnes
» lois; l'attachement opiniâtre à
» des usages indifférens ou abu-
» sifs ; la multiplicité des édits
» embarrassans et des réglemens
» inutiles. »

Enchaînement des bonnes mœurs et des bonnes lois.

Il ajoute : « Si j'avois un prin-
» cipe à établir, ce seroit celui-ci:
» *Que les bonnes mœurs et les*
» *bonnes lois se forment récipro-*
» *quement*. Malheureusement pour
» nous, cet enchaînement précieux
» des uns et des autres ne nous
» devient sensible, que lorsque
» nous avons porté au plus haut
» point la corruption, et tous les
» abus en même tems; en sorte
» que parmi les hommes, c'est
» toujours le plus grand mal qui
» devient le principe du bien. »
Voilà une de ces vérités lumineu-
ses, qu'on devroit sans cesse mé-
diter. Si le gouvernement néglige
les mœurs, on négligera ses lois;
et les maux iront toujours crois-
sant. Les vertus spartiates, que
Sulli inculque par-tout, sont peu

analogues, j'en conviens, à l'esprit d'une vaste et opulente monarchie; mais il seroit du moins à souhaiter qu'on en prît l'essentiel, ce qui est vraiment praticable. De viles passions n'étoufferoient pas les sentimens de citoyens. Et pourquoi la probité, les mœurs, sont-elles le plus souvent dans certains pays le jouet de l'insolente fortune, sinon parce que les gens en place les méconnoissent ou les dédaignent?

Puissance du prince, attachée au bonheur du peuple.

Les peuples devenant heureux, le prince devient puissant. Il est sûr de trouver dans l'amour de ses sujets, des ressources qu'il ne trouveroit pas dans l'exercice du despotisme. Henri en étoit persuadé. Le duc de Savoie lui demandant ce que la France lui valoit de revenu : *Ce que je veux*, répondit-il ; *car ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai.* Un bon père, chéri de ses enfans ; est bien assuré de leur secours.

Projet de réformer la justice.

Ses soins paternels s'étendirent à tout. Il se proposoit de réformer la justice ; d'en retrancher les frais, les longueurs ; de couper les ra-

cines de la chicane. Sulli travailla sur cet objet. Son idée de faire juger par des arbitres les procès entre parens épargneroit aux familles une infinité de maux *. Mais tant que les lois seront trop subtiles, trop confuses, en trop grand nombre, tantôt contradictoires, tantôt fondées sur de faux principes; il y aura toujours une source intarissable d'abus. Louis XIV lui-même en a laissé, qui font gémir les plaideurs, et qui exposent le bon droit à la fraude ou à la rapine.

Suppression de charges.

On supprima plusieurs de ces charges, qu'une mauvaise politique créoit pour de l'argent, et dont il ne résultoit qu'un surcroît d'obstruction dans les finances, et de vexations dans la société civile. Mais ce fléau s'est perpétuellement accru depuis : tant un intérêt momentané aveugle la politique sur les inconvéniens à venir.

Henri vouloit établir l'ordre et

Il ne tint point à Henri IV que le clergé ne donnât l'exemple des vertus, du désintéressemsnt, de la

* L. 26.

modération et du patriotisme, nécessaires pour la tranquillité du royaume ; que les deux religions rivales ne sacrifiassent leur antipathie mutuelle à l'amour de l'ordre et de la paix ; que les catholiques favorisés ne traitassent en frères les calvinistes ; et que ceux-ci ne se contentassent de leur liberté de conscience, sans se repaître d'animosités et de projets dangereux.

la paix dans l'église.

L'esprit de parti malheureusement gouvernoit, en général, les uns et les autres. On étoit encore bien loin des lumières qui découvrent l'absurdité de cet esprit, et des sentimens qui en détruisent la violence. Il faut donc s'attendre à de nouveaux troubles, à de nouvelles guerres de religion, dès qu'un gouvernement moins équitable fera éclater les feux cachés sous la cendre.

Trop d'obstacles s'y opposoient encore.

Le dernier roi avoit supprimé la noblesse acquise par la seule possession des fiefs : Henri IV supprima encore celle que donnoit la seule possession des armes. Les privilèges, attachés à la qualité de noble, onéreux au peuple, ne doivent certainement être accordés

La noblesse restreinte.

qu'avec beaucoup de réserve. En faire, comme Louis XV, la récompense des longs services militaires, c'est exciter l'émulation, sans multiplier les abus.

Monumens utiles de ce règne.

Ni l'état du royaume, ni le systême d'économie, ne permettoient guère d'élever de ces magnifiques monumens, où la gloire des lettres, des sciences et des beaux arts, semblent annoncer la gloire du prince, et le bonheur de l'état. Cependant Henri fut, selon M. de Voltaire, le vrai fondateur de la bibliothèque royale. Il construisit la galerie du Louvre et le Pont-neuf. On lui doit le canal de Briare, qui joint la Seine et la Loire. Il projetoit d'autres canaux et la jonction des deux mers : ouvrages d'autant plus avantageux que le commerce intérieur suffiroit presque pour la prospérité du royaume. Disons-le avec Sulli, juste estimateur des grandes qualités de ce prince, dont il ne dissimule aucun défaut : *Le tems est tout ce qui lui a manqué pour ses glorieuses entreprises.*

Il ne manqua que le tems.

CHAPITRE VI.

Désordres, troubles et guerres civiles, dans les commencemens du règne de Louis XIII.

1610. Après la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs.

L'ASSASSINAT de Henri IV, qu'on soupçonne avec vraisemblance, quoique sans preuves, avoir été le fruit d'un complot, renversa tout l'édifice de sa sagesse, dissipa toutes les espérances des citoyens, et replongea le royaume dans tous les malheurs. Sous le masque du deuil, au milieu de la désolation publique, la joie de plusieurs personnes se laissoit pénétrer jusques dans le Louvre. Ces intriguans, ces ambitieux avides, bâtissoient déjà leur systême de fortune sur les ruines de l'état. Louis XIII n'avoit que neuf ans. Une régence alloit ouvrir la carrière aux cabales les plus funestes.

Le duc d'Epernon au parlement

On voit d'abord le duc d'Epernon, qui avoit continuellement remué sous le dernier règne, don-

ner l'essor à son arrogance. En plein parlement, il ordonne, pour ainsi dire, que la reine Marie de Médicis soit nommée régente. Il porte la main à la garde de son épée, et dit avec menace : *Elle est encore dans le fourreau ; mais elle en sortira, si on n'accorde pas dans l'instant à la reine un titre, qui lui est dû selon l'ordre de la nature et de la justice.* Le parlement fait un arrêt dicté par la force. Selon les anciens usages, la décision de cette affaire appartenoit aux états-généraux du royaume. Mais la circonstance étoit critique ; le tems pressoit ; il falloit prévenir les désordres de l'anarchie ; et le parlement sans doute voyoit avec plaisir qu'on lui attribuoit tant d'autorité.

Arrêt qui défère la régence à la reine.

Concini et sa femme, tout puissans.

Rien n'égala les vices et les écarts du nouveau gouvernement. Le Florentin Concini, marquis d'Ancre, ensuite maréchal de France, et sur-tout Eléonore Galigaï, sa femme, maîtrisoient absolument l'esprit de la reine, dont la foiblesse et l'incapacité laissoient le champ libre à leurs passions. Ces deux étrangers, aussi avides que fins,

s'élevèrent de l'état le plus médiocre à la plus haute fortune. Le conseil d'état ne se tenoit que pour la forme : on s'y disputoit, on n'y régloit rien. Un conseil secret, assemblé à des heures indues, décidoit de tout, changeoit le système politique, suivoit des principes directement opposés à ceux de Henri IV. Concini avec sa femme, le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne; et le P. Cotton, y étoient admis. Sulli avoit-il tort de dire : *Nous allons tomber sous la domination de l'Espagne et des jésuites : les bons Français doivent bien penser à eux ; car ils ne demeureront pas longtems en repos ?*

Conseil secret.

En effet, l'union de la France et de l'Espagne par un double mariage, mariage du roi avec Anne d'Autriche, et d'Elisabeth, sœur du roi, avec le fils de Philippe III; la dissolution des alliances formées sous le dernier règne; la ruine des calvinistes; la dissipation du trésor, soit pour enrichir les gens en faveur, soit pour leur acheter des partisans : tel étoit le but où tendoient presque toutes les déli-

Le système du dernier règne est renversé.

bérations. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, qui comptoit sur les traités, fut abandonné d'une manière honteuse à la vengeance des Espagnols. Lesdiguières marcha deux fois à son secours, malgré la défense du roi, autre preuve de la foiblesse du gouvernement.

Sulli quitte la cour.

Sulli ne pouvoit être vu que de mauvais œil, dans cette cour d'où les sentimens d'honneur étoient bannis. Sa mâle franchise et sa noble fierté le rendoient incapable de se plier aux pernicieux conseils. Il demanda sa retraite, qu'on souhaitoit fort de lui accorder. Il y vécut jusqu'en 1641, occupé du soin de servir encore la postérité par ses Mémoires, qui nous ont transmis ses sentimens et les maximes de sa politique.

Il y reparut une fois, et fut tourné en ridicule.

Une fois qu'il reparut à Paris, parce que l'on sentit le besoin qu'on avoit de le consulter, les courtisans tournèrent en ridicule son habillement et ses manières. *Quand le roi votre père*, dit-il à Louis XIII, *me faisoit l'honneur de me consulter, au préalable il faisoit sortir tous les bouffons et baladins cour.* Faut-il que la gloire et la

prospérité d'un grand royaume tiennent à deux têtes uniques !

Révolte du prince de Condé.

Les troubles, les guerres civiles, les désordres et les malheurs, s'accumulent rapidement. Tout dégénère en cabales. Le prince de Condé se soulève avec d'autres princes et plusieurs grands. On manque de forces pour les réprimer ; on leur accorde par le traité de Sainte-Ménehould toutes leurs demandes. Les états-généraux sont assemblés en 1614, ainsi que ces factieux le vouloient ; et ils ne produisent que des disputes. C'est-là que le clergé, toujours imbu des principes ultramontains, sollicite ardemment la publication du concile de Trente, et rejette comme une entreprise téméraire la proposition du tiers-états, d'établir en forme de loi, *qu'aucune puissance temporelle ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume, et de dispenser les sujets du serment de fidélité*. Un arrêt du parlement, qui met l'indépendance de la couronne au nombre des lois fondamentales, est cassé ensuite ; comme si la cour de Rome présidoit au conseil du roi.

Etat généraux assemblés en 1614.

Le clergé et la cour s'opposent à une bonne loi.

Remontrances du parlement malreçues

En 1615, le parlement fait des remontrances, sur la dissipation du trésor de Henri IV, dont il ne restoit déjà plus que deux millions; sur les dépenses ruineuses et inutiles, qui affoiblissoient l'état; sur d'autres abus qui se multiplioient chaque jour. On répond par un arrêt du conseil, que le parlement n'a aucun droit de se mêler des affaires d'état. Ensuite aux représentations du procureur-général, Louis n'oppose que deux mots : *Je le veux, et la reine aussi.* Le roi pouvoit commander seul, étant sorti de minorité l'année précédente ; mais nous le verrons toujours, quoique jaloux du pouvoir, l'abandonner en d'autres mains.

Nouvelle révolte de Condé.

On le trompe, et on l'arrête.

Une nouvelle révolte du prince de Condé, soutenu par les calvinistes, augmente les embarras de la cour. Ce prince, après avoir publié le plus violent manifeste ; se laisse tromper, désarme, revient, est arrêté au milieu du Louvre en 1616. Le maréchal, ou plutôt la maréchale d'Ancre, change alors tout le ministère; et fait nommer secrétaire d'état l'évêque

vêque de Luçon, Richelieu, qui devoit régner un jour au nom de Louis XIII. On prodigue les récompenses à des hommes qui n'en méritent point. Les factieux n'en deviennent que plus hardis. La guerre s'allume pour la quatrième fois. Telle étoit l'énorme fortune de Concini, auparavant très-pauvre, qu'il offrit de lever à ses frais une armée de sept mille hommes.

Egalement détesté et méprisé des grands, le favori se soutenoit contre leurs efforts. Il avoit un ennemi plus dangereux dans le jeune Luynes, dont la fortune fut presque aussi étonnante que la sienne. Luynes étoit parvenu à la faveur, en dressant des oiseaux pour amuser le monarque. Louis étant de ces ames foibles, que gouvernent ceux qui ont le talent de leur plaire; il vint à bout de lui inspirer la jalousie de l'autorité. Il lui persuada de secouer enfin le joug d'une mère absolue, et de se défaire d'un étranger, maître de l'esprit de cette princesse, et par-là maître du gouvernement. On ordonna donc d'arrêter le maréchal d'Ancre. Vitri, capitaine

1617. Luynes, en faveur, rival de Concini.

des gardes du corps, chargé de la commission, l'exécuta selon les vues de Luynes; c'est-à-dire, que Concini fut tué sous prétexte de résistance. Cet exploit valut à Vitri le bâton de maréchal. Thémines l'avoit obtenu de même, en arrêtant le prince de Condé. Quel gouvernement, que celui où de tels exploits conduisent aux plus grands honneurs de la guerre!

Ils le font tuer.

La maréchale d'Ancre, exécutée comme sorcière.

Le procès de la Galigaï, femme du Florentin, fut tout à la fois le comble de l'absurdité et de l'injustice. On l'accusa principalement comme sorcière et magicienne. Le juge qui l'interrogeoit lui ayant demandé, de quel charme elle s'étoit servie pour fasciner la reine mère: *de l'ascendant*, répondit-elle, *qu'un esprit supérieur a toujours sur un esprit foible*. Le parlement la déclara criminelle de lése-majesté divine et humaine, et la fit exécuter sur l'échafaud. Son corps fut jeté au feu.

D'où venoit la crédulité à la magie et l'astrologie.

Catherine de Médicis avoit apporté de Florence la mode insensée de l'astrologie. On y croyoit si bien, que Jacques de Thou, historien admirable, semble par-

ager sur ce point la crédulité
;énérale; et que Henri IV fit tirer
'horoscope de son fils. La cour
le Marie de Médicis s'étoit rem-
)lie d'astrologues, et ce furent de
emblables imposteurs italiens,
[ui donnèrent lieu sans doute à
accusation que je viens de rap-
)orter.

Quelque indignation qu'eussent excitée le crédit et les richesses les deux Florentins, Luynes, né lans le Comtat, et en quelque orte étranger comme eux, ne craignit point de surpasser leur am-ition. Il s'enrichit de leur dépouil-:. De simple gentilhomme, il evint en peu de tems duc et pair, Maréchal, connétable, garde des ceaux. Il ne lui manqua rien que : mérite; mais l'intrigue y suppléoit abondamment, aux yeux 'un prince esclave de ses favoris, usqu'à ce que le dégoût fit varier ι faveur. Fortune énorme de Luynes.

Cependant la reine mère vivoit reléguée à Blois. Elle conspire avec : duc d'Epernon; elle s'évade, pour commencer la guerre civile. On s'accommode avec elle et avec : duc, en leur cédant des avan- 1619. Guerre et accommodement avec la reine mère.

tages. Une nouvelle rupture est suivie d'un nouvel accommodement. L'évêque de Luçon [1], disgracié depuis la chûte de Concini, chef du conseil de Marie de Médicis, ménagea la paix en habile homme, et se rouvrit par ce moyen le chemin de la fortune. Ce vaste génie cachoit adroitement son ambition de dominer.

Les huguenots, inquiétés, veulent établir une républi-que.

A tant de petites guerres civiles, qui, mal concertées, tournoient néanmoins à la honte du souverain, en succéda une d'autant plus violente, que des motifs de religion aiguisoient les armes. Dès le commencement du règne, on avoit inquiété les huguenots, à peine contenus auparavant par la sagesse de Henri IV. En 1617, Louis les avoit sur-tout irrités par un arrêt du conseil, ordonnant la restitution des biens ecclésiastiques du Béarn, dont ils jouissoient depuis soixante ans. Leurs cabales se ranimèrent; et dans une assemblée de la Roche, ils résolurent d'exécuter un systême de république, à l'exemple des Hollandois.

Siège de Montauban.

Le connétable de Luynes, aussi présomptueux qu'ignorant, s'ima-

gina pouvoir terrasser un parti si formidable. Il entreprit la guerre. Louis marcha en personne, assiégea Montauban, et eut la douleur de lever le siège. (1621.) Deux grands capitaines le duc de Rohan et son frère Soubise, étoient à la tête des calvinistes. Rien ne put les détacher d'une cause qu'ils se croyoient obligés de défendre. Luynes mourut après cette honteuse expédition. Le brave et ambitieux Lesdiguieres abjura l'hérésie, pour avoir l'épée de connétable.

Mort de Luynes.

On continua de se battre avec fureur l'année suivante. Le roi donnoit l'exemple de la bravoure; qualité bien différente du vrai courage, puisqu'elle peut se trouver dans une ame foible. Il auroit peut-être encore échoué devant Montpellier, qui se défendoit comme Montauban; mais il prévint cet affront en faisant la paix. Outre la confirmation de l'édit de Nantes, déjà confirmé plus d'une fois, les chefs des rebelles obtinrent toutes les graces qu'ils voulurent. C'étoit en quelque sorte l'usage, que la révolte fût récompensée mieux que les services. D 3

Suite de la guerre.

Les rebelles récompensés.

CHAPITRE VII.

Troubles de l'arminianisme en Hollande. — Règne de Jacques I, roi d'Angleterre. — Ferdinand II opprime l'électeur Palatin, et menace la liberté germanique.

Les dissentions religieuses, plus vives que jamais.

VOICI le tems où les dissentions religieuses reprennent toute leur atrocité. Se mêlant aux grandes affaires politiques, elles amènent des catastrophes sanglantes; elles ébranleut et les trônes et les états; elles font le malheur et l'opprobre du genre humain. La Hollande même étoit en proie à cette manie inconcevable, qui troubloit le monde chrétien depuis treize siècles.

Arminius et Gomar en Hollande.

Deux théologiens professeurs à Leide. Arminius et Gomar, avoient allumé en 1603 le flambeau de la discorde, au sujet du mystère de la prédestination et de la grace, toujours plus incompréhensible par tous les systêmes des docteurs. Arminius vouloit du moins tempérer les principes odieux de Cal-

vin; il n'admettoit point que, non-seulement le salut des prédestinés, mais les supplices éternels des réprouvés, fussent une suite nécessaire des décrets absolus du tout-puissant; il défendoit la bonté de Dieu et la liberté de l'homme, autant que le permettoient les principes de sa secte. Gomar, calviniste rigide et impitoyable, n'ayant pas la raison pour lui, y suppléoit par cet enthousiasme persécuteur qui entraîne la multitude. Les arminiens ne demandoient que la tolérance. Ils l'obtinrent des états-généraux en 1614. Cependant les théologiens ne cessèrent de combattre, et les deux partis s'échauffèrent jusqu'aux voies de fait.

Maurice d'Orange profite de la dispute pour perdre Barneveldt.

Maurice, prince d'Orange, animoit les gomaristes; profitant de ces troubles pour opprimer sa patrie, après en avoir été le défenseur. L'avocat général Barneveldt, à qui il étoit redevable du commandement, citoyen illustre par tous les genres de vertus et de services, protégeoit les arminiens en veillant à la liberté publique. Sa perte est résolue. Le fameux synode de Dortrecht condamne en

Persécution étonnante. 1619 la doctrine d'Arminius. Barneveldt périt sur un échafaud dans sa vieillesse. Grotius, son partisan, est condamné à une prison perpétuelle, d'où il n'est tiré que par l'ingénieuse tendresse de sa femme. Persécution monstrueuse dans une république, dont la liberté venoit de la haine qu'avoit inspirée la persécution des Espagnols. Tout se sent des extravagances humaines.

Les Hollandois ne laissent pas de s'agrandir. Les Hollandois du moins, dans leurs querelles théologiques, ne perdirent pas de vue l'intérêt de leur commerce. Leur compagnie des Indes étendoit ses établissemens : Batavia fut fondée dans l'île de Java, et devint l'Amsterdam de l'Asie.

Nous allons voir en Allemagne une guerre de trente ans, s'allumer par des motifs de religion ; mettre en feu d'autres états de l'Europe, et miner les fondemens de la puissance autrichienne. Pour ne pas confondre les objets, formons-nous d'abord une idée du règne de Jacques I en Angleterre, prince qui auroit dû prendre beau-

coup plus de part qu'il ne fit à une affaire si importante.

Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre.

Jacques étoit savant avec pédanterie, théologien avec entêtement, pacifique par foiblesse de caractère, livré comme les rois d'Espagne et de France à des favoris indignes de la faveur, fort jaloux cependant de l'autorité absolue, qu'il regardoit comme un droit de sa couronne. Enfant lorsque sa mère Marie Stuart fut détrônée, il avoit été nourri dans la religion protestante. Des catholiques anglais, furieux de ne pas trouver en lui l'indulgence qu'ils s'étoient promise, formèrent en 1605, la troisième année de son règne, cette affreuse conjuration des poudres, dont j'ai dit un mot ailleurs.

Conjuration des poudres.

Trente six barils de poudre étoient cachés sous la salle du parlement, pour ensevelir dans un même tombeau le roi, la famille royale, les pairs du royaume, les communes. Le lord Monteagle, ayant été heureusement averti par un billet, de ne point se trouver à l'assemblée, parce qu'on y recevroit un *terrible coup*, commu-

niqua cet avis, et Jacques pénétra le complot. La plupart des conspirateurs périrent les armes à la main. Deux jésuites, Garnet et Oldecorne, furent accusés de les avoir animés au crime, dans le tribunal de la pénitence. Ce ne seroit qu'un exemple de plus des attentats, dont le faux zèle et la fausse morale souilloient alors le saint ministère.

Vaines tentatives pour rétablir l'épiscopat en Ecosse.

En vain Jacques déployoit sa théologie et son pouvoir, pour soumettre à l'épiscopat les *presbytériens* d'Ecosse, qui croyoient ramener les tems apostoliques, en ne reconnoissant d'autres chefs que les *anciens* de leur secte. Il regardoit avec raison les évêques comme des appuis de l'autorité royale; il disoit hautement, *point d'évêques*, *point de rois*. Mais ces fanatiques, respirant l'amour de l'indépendance, tiroient de-là un nouveau motif de lui résister. Il ne put jamais ni les convaincre ni les réduire. Les puritains d'Angleterre, animés du même esprit, deviendront, sous le règne suivant, les destructeurs de la couronne.

L'imprudence de Jacques fraya

les voies à cette fatale révolution. A force d'insister sur les maximes de la puissance arbitraire, que les Tudors avoient suivies sans obstacle, il fit éclorre dans la nation les idées républicaines. On raisonna sur l'autorité ; on en discuta les principes, on en rechercha la source, on remonta aux tems où elle avoit d'étroites limites ; on puisa dans l'histoire et dans l'ancienne littérature des sentimens libres, que les circonstances devoient développer, et l'on se crut en droit de lutter contre la prérogative : un parlement de 1610 fit des essais hardis en ce genre, et fut cassé avec indignation.

Jacques compromet l'autorité, à force de vouloir l'étendre.

Jacques auroit dû, comme Elisabeth, se délivrer par l'économie du besoin des secours parlementaires. Il étoit dans le besoin, et il étoit prodigue. Après avoir vendu pour deux cent mille livres sterling des titres de chevalier Baronnet, il se vit contraint d'assembler un autre parlement en 1614 : il y trouva les communes plus ardentes à lui contester ses droits, et il se hâta de le dissoudre, en renonçant au subside.

Il manque d'économie, et par-là enhardit le parlement.

Somerset et Buckingham. Robert Carre, comte de Somerset; son mignon et son ministre, est alors supplanté par un autre favori. Le jeune Villiers joue le même rôle en Angleterre, que Luynes en France. Il devient tout-à-coup duc de Buckingham, grand-écuyer, grand-amiral. Les richesses pleuvent sur sa famille, aussi-bien que sur sa tête. Le roi pour faire de l'argent, rend aux Hollandois trois places importantes, la Brille, Flessingue et Rammekins, qu'ils avoient remises à Elisabeth, en garantie des sommes qu'elle prêtoit à la république. Ces sommes montoient à près de sept cent mille livres sterling, dont il n'exigea qu'environ le tiers. Les trois places occasionnoient beaucoup de dépense, ne rapportoient aucun avantage bien réel. On n'en fut pas moins indigné de la conduite de Jacques : elle parut honteuse pour la nation; et en des conjonctures si délicates, l'opinion publique devoit être ménagée.

Places rendues à la Hollande.

Tel étoit le gouvernement d'un prince plus puissant; et beaucoup plus foible néanmoins qu'Elisabeth, lorsque s'ouvrirent en Alle-

magne les scenes sanglantes, qui agiteront toute l'Europe.

Mouvemens des protestans de l'empire.

Les protestans de l'empire, comme nous l'avons déjà dit, s'étoient ligués de nouveau pour maintenir leurs libertés. Ils réclamoient contre les procédures du conseil aulique; ils vouloient que tout fut égal entre les deux religions. On leur avoit fourni des sujets de plaintes; et ils se croyoient encore plus lésés qu'ils ne l'étoient réellement. L'archiduc Mathias profita de ces troubles, que son ambition fomentoit, pour dépouiller Rodolphe II, son frère, dont l'indolence croissoit tous les jours au milieu des frivolités. Il le força en 1608 de lui céder la Hongrie avec l'Autriche. En 1611, un an après la fameuse Union *évangélique* de Hall, il lui arracha encore la Bohême, à main armée, et ne lui laissa que le vain titre d'empereur. Rodolphe se plaignit dans une diète électorale; mais on ne lui dissimula point qu'il devoit s'imputer à lui-même le mépris qui l'exposoit à tant d'infortunes. Agité d'inquiétudes et de soupçons, se défiant de ses proches, livrés au conseil de Ti-

Rodolphe II dépouillé par son frère Mathias.

Mort de l'empereur.

cho-Brahé, ce grand astronome, qui donnoit dans les chimères de l'astrologie; il se rendit inabordable et comme invisible jusqu'à ce que la mort finit ses peines en 1612.

Sous Mathias, soulèvement des Bohémiens.

Après un interrègne de quelques mois, (car il n'y avoit pas de roi des Romains,) Mathias fut élu empereur. Les dissentions éclatèrent sous son règne. Quoiqu'on eût assuré aux protestans de Bohême l'exercice public de leur religion, le clergé fit abattre en 1618 quelques-uns de leurs temples. Furieux comme les anciens Hussites, ils se révoltent aussi-tôt. Ils montent au château de Prague, entrent dans la salle du conseil, jettent par la fenêtre le secrétaire et deux conseillers d'état, s'emparent du gouvernement, chassent les jésuites et les royalistes, levent une armée contre *les ennemis de Dieu, de la religion et des édits de l'empereur*, et soutiennent, par un manifeste, qu'ils n'ont fait que suivre les lois et coutumes du royaume.

Le mal s'accroît et se communique.

Mathias veut employer les voies de douceur. Ferdinand, archiduc

de Gratz, son cousin, qu'il avoit adopté au préjudice de ses propres frères, déjà désigné roi de Bohême et de Hongrie, suivoit des maximes toutes différentes, les maximes espagnoles. Toute espérance de paix s'évanouit. Les états de Silésie, de Moravie, ceux même de la haute-Autriche, se déclarent en faveur des Bohémiens. Les Hollandois, l'Union de Hall, leur promettent des secours. Le célèbre comte de Mansfeld, bâtard du gouverneur de Flandre, qui avoit déjà servi contre la maison d'Autriche, leur amène en effet des troupes de l'Union. Tout annonçoit une guerre atroce. Mathias mourut de chagrin en 1619, avant que les grands coups fussent portés.

Si le ministère de France avoit eu de la politique et de la vigueur, l'empire sortoit de la maison d'Autriche. L'électeur Palatin proposa dans la diète le duc de Bavière, son parent. Les circonstances facilitoient cette élection. Mais le connétable de Luynes, alors tout-puissant à la cour de Louis XIII, agit de concert avec les Espagnols,

1619. Ferdinand II succède à Mathias son cousin.

et appuya l'archiduc Ferdinand, qui fut élu; prince trop attaché aux principes de l'autorité arbitraire, d'ailleurs plein de qualités sublimes, et capable d'augmenter la puissance autrichienne en Allemagne. Cependant le comte de la Tour, chef des rebelles, porta la terreur jusques dans l'Autriche. Avec plus de diligence, il pouvoit s'emparer de Vienne.

Les Bohémiens le déposent.

Les Bohémiens, non contens de ne pas reconnoître Ferdinand II pour empereur, le déposent solennellement à Prague, sous prétexte qu'il a violé leurs privilèges; qu'il est convenu avec l'Espagne d'abolir le droit d'élection en Bohême, et de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Ils offrent cette couronne à l'électeur Palatin Frédéric V, chef de la ligue protestante, et gendre du roi d'Angleterre. Frédéric l'accepte imprudemment, entraîné malgré lui au précipice par les conseils de sa femme et de ses flatteurs. Jacques I son beau-père, le prince d'Orange son oncle, blâmèrent en vain cette entreprise téméraire. L'Espagne envoya vingt mille hom-

L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne.

mes à la ligue catholique; au lieu que Jacques demeura en repos; quelque ardeur que montrassent les Anglais pour une cause qui intéressoit leur religion et l'honneur de la couronne.

Il perd la bataille de Prague.

Frédéric est défait à la bataille de Prague en 1620; et prend la fuite. Calviniste outré et intolérant, il s'étoit rendu également odieux aux luthériens et aux catholiques. Ce ne fut pas la moindre cause de ses infortunes; car on voit que la religion mal entendue, étoit toujours l'ame des partis.

1621. Ferdinand envahit le Palatinat, et écrase tout.

Jusqu'alors Ferdinand avoit montré de la modération, en soutenant des droits légitimes. La victoire en fit un despote. Sans consulter les électeurs, malgré sa propre capitulation, dans une affaire purement personnelle, il mit au ban de l'empire Frédéric et ses partisans : il se rendit maître du Palatinat : il ordonna des exécutions cruelles. L'Union protestante est écrasée, traite avec les Espagnols, et se dissout. L'empereur connoissoit peu sans doute le prix des lettres; puisqu'il donna, ou laissa donner par le duc de Ba-

vière, au pape Grégoire XV, la magnifique bibliothèque électorale d'Heidelberg, que les Allemands regrettent encore aujourd'hui.

Fautes de Jacques I.

Le roi d'Angleterre avoit assemblé le parlement, non dans le dessein de faire la guerre, mais pour obtenir des subsides, comme s'il y eût été bien résolu. Il en obtint, et vit néanmoins sa prérogative plus attaquée que jamais. Son chancelier François Bacon, si renommé dans la littérature, coupable de plusieurs fautes dans sa conduite, fut accusé par les communes, condamné à la prison et à une amende de quarante mille livres sterling. Le parlement porta un œil curieux sur les droits de la couronne, sur les affaires d'état. Jacques lui ayant défendu de s'ingérer dans de pareilles affaires, la chambre-basse répondit qu'elle avoit un *droit héréditaire* de proposer des avis sur le gouvernement. Il soutint que les privilèges de la chambre étoient des graces du souverain, non des droits héréditaires. On protesta. Il se fit apporter le registre, déchira la protestation, cassa le parlement, en fit empri-

Les communes deviennent plus hardies.

sonner quelques membres, défendit de parler sur les affaires publiques, et ne comprit pas que c'étoit le moyen de faire parler plus librement. Les deux partis, de *la patrie* et de *la cour*, appelés ensuite Whigs et Torys, tirent leur origine de ce parlement célèbre.

1623. L'électorat du Palatin conféré au duc de Bavière.

Privé du secours de son beau-père, qui se bornoit à des négociations, et qui se laissoit amuser par la cour d'Espagne; n'étant pas mieux secouru du prince d'Orange son oncle, le malheureux Frédéric fut entièrement immolé au despotisme et à la vengeance de l'empereur. Dans une diète de Ratisbonne, où l'on appela seulement les électeurs, et quelques princes dévoués au chef de l'empire, Ferdinand conféra au duc de Bavière l'électorat du Palatin, à la pluralité des voix. Il voulut même obliger tous les états de l'empire à ouvrir leurs forteresses, quand il s'y présenteroit, lui, ou ses troupes. Mais on rejeta une proposition si révoltante. Elle manifestoit les intentions de l'empereur et les dangers de l'Allemagne.

Tout cédoit aux armes du comte

Le comte de Tilli fait trembler l'Allemagne.

de Tilli, flamand, général de la ligue catholique. Plusieurs victoires, qu'il remporta sur les protestans divisés, étoient autant de triomphes pour la puissance impériale. Si un génie, tel que le cardinal de Richelieu, n'avoit pas enfin gouverné la France, il étoit à craindre que la maison d'Autriche ne réalisât les anciens projets de Charles Quint. Avant de passer à l'époque de son ministère, rapportons en peu de mots ce que l'histoire d'Espagne peut fournir d'intéressant.

CHAPITRE VIII.

Conjuration de Venise. — Observations sur l'Espagne.

Philippe III et le duc de Lerme.

Un monarque foible, indolent, gouverné par des favoris; un ministre également incapable, également gouverné; tels étoient Philippe III, roi d'Espagne, et le duc de Lerme. Ce dernier fut décoré en 1618 du chapeau de cardinal: son maître l'exila cependant la même année.

Sous un gouvernement lâche et aveugle, l'ambition ne s'éteignit point. Le duc d'Ossuna, viceroi de Naples, Pierre de Tolede, gouverneur du Milanés, et le marquis de Bedmar, ambassadeur à Venise, entreprirent de subjuguer les Vénitiens et avec eux le reste de l'Italie. Sans être avoués de la cour, ils formèrent une fameuse conjuration, qui devoit mettre Venise en leur puissance. Les troupes du Milanés d'une part, de l'autre, des barques envoyées du royaume de Naples, auroient agi en même tems; et la ville, abandonnée aux flammes par une troupe de conspirateurs, n'auroit pu résister à tant d'attaques imprévues. La vigilance du sénat découvrit en 1618 un complot si extraordinaire. On noya secrétement la plupart des conjurés. Bedmar, qui avoit sur-tout violé le droit des gens, prit la fuite. On l'envoya en Flandre, où il devint premier ministre des archiducs, et bientôt après cardinal. Tolede fut rappelé du Milanés : Ossuna demeura viceroi de Naples. Il avoit rendu de grands services contre les Turcs,

Conjuration espagnole contre Venise.

qui faisoient de continuelles descentes en Sicile, d'où ils avoient enlevé en trente ans plus de trois cent mille esclaves. Ce fléau absorboit tous les revenus d'un état autrefois riche et florissant.

Noblesse offerte aux cultivateurs.

L'Espagne, plus dépeuplée encore par les causes destructives que nous avons vues, manquoit tellement de laboureurs, que Philippe III, en 1620, publia un édit pour accorder certains honneurs de la noblesse, et l'exemption du service militaire, à ceux qui s'adonneroient à l'agriculture. Les Espagnols aimèrent mieux croupir dans leur indolence et dans leur misère. Un bon gouvernement auroit trouvé d'autres moyens de ranimer le plus important des arts. puisque les nobles en faisoient l'objet de leur mépris, pouvoit-on s'attendre que des priviléges de noblesse excitassent à le cultiver; en Espagne sur-tout, où les préjugés sembloient alors indomptables?

Mort de Philippe III.

Philippe lui-même fut, dit-on, la victime de l'absurde tyrannie des coutumes. Au sortir de maladie, il travailloit dans la chambre

du conseil. La vapeur d'un grand brasier lui porte au cerveau. Il se plaint. Celui que l'étiquette * chargeoit du feu étant éloigné, personne n'osa retirer le brasier. En attendant, le mal augmente, et le roi meurt. (1621.) Il avoit recommandé à Philippe IV son fils, âgé de seize ans, de ne point changer le ministère. Cependant tout changea d'abord. Gusman, comte et ensuite duc d'Olivarès, devint le maître du royaume. Quoique jeune et favori, il étoit du moins distingué par des talens politiques.

Philippe IV, gouverné par Olivarès.

J'observerai seulement ici une ordonnance rendue en 1624, où l'on voit qu'il cherchoit du remède à des maux presque incurables. Par cette loi les deux tiers des officiers de justice et de finance sont supprimés. On favorise la popu-

Ordonnance pour remédier aux maux de l'Espagne.

---

* J'ignore sur quelle autorité M. Désormeaux rapporte ce fait, qui nous paroît si étrange. Mais comme cet écrivain, membre de l'Académie royale des Belles-Lettres, n'adopte pas quantité de contes sur l'étiquette espagnole; son témoignage a sans doute ici quelque fondement.

lation, en exemptant les nouveaux mariés des charges publiques, pour quatre ans, et de tout impôt pour la vie, quiconque aura eu six enfans mâles. On permet aussi le mariage sans le consentement des parens : article plus dangereux qu'utile. On défend aux habitans des provinces de venir à Madrid où à Séville, sans y avoir des affaires importantes, sous peine d'une amende considérable. Défense à plus forte raison, de sortir du royaume, avec ses biens et sa famille, sans une permission du roi. On promet exemption de taxes et de tributs aux artisans et laboureurs étrangers, qui s'établiroient en Espagne. On défend aux infans mêmes d'avoir plus de dix-huit domestiques. Les ornemens d'or et d'argent ne sont permis que pour le service divin ; et les manteaux de soie, que la vanité rendoit communs aux pauvres ainsi qu'aux riches, sont pareillement défendus.

Il importe de réfléchir sur le dépérissement de ce royaume.

Rien n'est plus étrange que de voir une grande monarchie en possession de l'or du nouveau monde, réduite à la nécessité des lois

lois somptuaires. Sans examiner l'avantage ou l'inconvénient de ces lois, voyons d'un coup-d'œil les principes internes de dépérissement, qui devoient consumer l'Espagne, jusqu'à ce qu'une vigoureuse législation, excitée par l'excès du mal, en coupât profondément les racines. L'ouvrage de D. Bernardo de Ulloa, sur le rétablissement des manufactures et du commerce d'Espagne, et celui de D. Hustaris sur le même commerce, fournissent d'excellentes idées, auxquelles un Français peut ajouter quelque chose. Je me borne seulement à un petit nombre de réflexions, applicables à tout gouvernement défectueux.

Obstacles à sa population surtout de la part de l'inquisition.

1°. L'essentiel sans doute étoit de repeupler l'Espagne, et d'y ranimer l'agriculture. Mais le moyen d'y attirer des habitans, si l'inquisition y dominoit avec tyrannie? si la défiance et la crainte étoient répandues dans tout le corps de la société? s'il ne falloit qu'avoir une pensée à soi, pour être exposé à l'emprisonnement, aux supplices? si les hommes les plus industrieux, fussent-ils encore les,

plus pacifiques, ne pouvoient jouir des droits de citoyen, à moins de régler scrupuleusement leurs paroles et leurs démarches au gré des inquisiteurs? Les Espagnols étoient comme écrasés sous le joug. Des étrangers l'auroient-ils trouvé supportable? Je ne parle point de tout ce que l'esclavage de la raison entraîne des suites funestes. Il plonge ordinairement les facultés intellectuelles dans une sorte de léthargie, qui anéantit tout à la fois et les sciences et les arts.

Obstacles à l'agriculture, et au commerce intérieur.

2°. L'agriculture ne peut devenir florissante, qu'avec le secours du commerce intérieur. Il faut de l'encouragement au travail. Il faut que le superflu des productions de la terre puisse procurer les choses dont on a besoin; et même celles qui adoucissent les peines de la vie. Or mille obstacles arrêtoient le commerce intérieur. Point de canaux; presque point de chemins; de mauvaises routes sans auberges; des gîtes dépourvus de tout, et cependant très-dispendieux; des douanes accablantes, presque à chaque pas; les mêmes droits de province à province, qu'on exigeoit quand

c'étoient autant de petits royaumes ; l'argent comme enchaîné dans les provinces par les prohibitions absurdes : avec de pareilles entraves, qui pouvoit mettre en mouvement les bras des cultivateurs ? A quoi leur eût servi une abondance stérile de denrées, dont ils n'auroient su que faire ? Les uns auroient vu pourrir leur blé, sans pouvoir acheter du vin ; les autres, ayant de caves pleines de vin, n'auroient su comment se fournir de blé. C'est ainsi que des lois et des coutumes déraisonnables, c'est ainsi que l'aveuglement ou la rigueur des souverains, ruinent les plus beaux pays de l'univers.

Sans commerce intérieur, l'agriculture devoit tomber.

3°. Par tout où existent les matières premières qu'on doit manufacturer, il y a une correspondance intime, une action réciproque entre les manufactures et l'agriculture. La quantité de subsistances augmente le nombre des ouvriers. Ce nombre, augmentant la consommation, anime et étend la culture. Tout s'aide, tout se vivifie, tout accroît la masse du bien public. Mais si les terres sont abandonnées, la dépopulation passe

La chûte de l'agriculture entraîne celle des manufactures.

dans les atteliers; et si les manufactures tombent, le travail languit dans les campagnes. C'est ce qui arriva nécessairement, lorsque les Espagnols dédaignèrent les biens réels pour des biens imaginaires; lorsqu'ils coururent en foule aux mines de l'Amérique, lorsqu'enfin la superstition bannit ce reste d'habitans, dont l'industrie leur étoit si nécessaire. Dès-lors, ils ne surent mettre en œuvre, ni les soies de Valence, ni les laines d'Andalousie et de Castille; ils regardèrent avec mépris les métiers, comme la charrue : l'or et l'argent leur parurent tenir lieu de tout; et l'orgueil nourrit tellement la paresse, que dans l'indigence même, la plupart auroient eu honte de travailler pour avoir du pain. Un peuple doit certainement être malheureux, quand il rougit du travail.

Mépris des Espagnols pour la charrue, les arts et métiers.

4°. Il s'ensuivoit de-là que leurs richesses n'étoient pas pour eux, mais pour les étrangers qui les nourrissoient, les habilloient, etc. Dans le royaume, les denrées et la main-d'œuvre montoient à un prix excessif, soit faute de concurrence, soit par les difficultés

Leurs richesses étoient donc pour les étrangers.

du commerce, soit par les droits énormes imposés tant sur le travail que sur les vivres. On cherchoit donc les marchandises étrangères. Un état, que ses productions seules devoient enrichir, s'appauvrissoit de la sorte continuellement, au profit de ceux que le besoin pouvoit rendre ses tributaires. Son or lui échappoit sans cesse, pour se répandre dans les pays du labourage et de l'industrie.

Faste de la cour; opulence de l'église; états trop éloignés et mal administrés.

5°. Ajoutons à cela le faste ruineux de la cour et celui des grands; le nombre et l'opulence des églises, des couvens, de ces pieux célibataires qui n'ont d'autre emploi que de prier; l'immense étendue de la monarchie, dont les parties trop éloignées, toutes mal administrées, affoiblissoient le corps qu'elles sembloient rendre si redoutable; les maux du despotisme qui, en accablant un peuple autrefois libre, avoit éteint son activité et énervé sa vertu; l'ignorance superstitieuse, qui d'une part, consacroit et multiplioit les abus, et de l'autre, tournoit tous les efforts du génie aux futilités

Despotisme et ignorance.

de l'école ou aux amusemens du théâtre. (Mariana et deux ou trois autres écrivains font une légère exception.) Il n'en faut pas d'avantage pour expliquer comment l'Espagne, avec tant de riches conquêtes, avec un sol si fertile et une situation si avantageuse, avec beaucoup de courage, de talens et de vertus, se trouvoit réduite à un état pitoyable, dont elle se relevera difficilement. Nous la verrons un jour gouvernée par des souverains de la maison de France : c'est alors que sa vigueur doit renaître avec son génie.

La Hollande prévaut sur l'Espagne. Enfin, la Hollande, qui n'étoit rien avant de secouer le joug, qui n'avoit été reconnue libre qu'à la trêve de 1609, se jouoit des flottes espagnoles; et Philippe IV fit la fausse monnoie pour payer ses dettes. Qu'on juge maintenant lequel étoit préférable, posséder l'Amérique, ou cultiver l'Espagne; opprimer les sujets, ou s'occuper de leur bonheur; faire des lois somptuaires, ou réformer les vices du gouvernement.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRES années du ministère du cardinal de Richelieu — Prise de la Rochelle. — Cabales et révoltes.

UN nouveau système de politique va éclorre, et changer la face de l'Europe. Un puissant génie gouvernant la monarchie française, maîtrisant la foiblesse du monarque, subjuguant l'audace des calvinistes et l'ambition séditieuse des grands, étonnera le monde par Idée générale de cette époque.

l'éclat de ses entreprises. Il fera couler des fleuves de sang, il gouvernera avec un sceptre de fer, il rendra la France malheureuse, il sera craint et haï autant qu'admiré; mais son ministère fera une des principales époques de l'histoire, par les révolutions et les événemens célèbres qu'il doit produire. Ce que l'histoire offre de plus brillant, de plus nécessaire même, n'est presque toujours qu'une horrible tragédie.

1624. Comment Richelieu parvient au ministère.

Richelieu, évêque de Luçon, aspiroit depuis plusieurs années au gouvernement. Créature de Concini, enveloppé dans sa disgrace, il avoit pris un masque d'indifférance et même de piété, qui n'en imposoit qu'à ceux dont il n'étoit pas connu. En ménageant la paix de la reine mère avec Louis XIII (1619), il s'étoit procuré le chapeau de cardinal. Marie de Médicis, étant rentrée au conseil, s'efforça de l'y introduire, quoique le roi l'en eût exclu par une condition expresse. Les galanteries du cardinal choquoient ce prince dévot, qui craignoit d'ail-

leurs son caractère ambitieux, et la supériorité de son esprit. Cependant il céda aux instances de la reine, quoique résolu de ne pas confier l'autorité à un tel homme. Richelieu affectoit de dire qu'une santé foible lui interdisoit le travail. Il ne tarda guère à se démasquer. La prompte disgrace de deux ministres ses adversaires, annonça l'empire qu'il vouloit prendre. Il ne devint premier ministre et tout puissant qu'en 1629; mais il eut d'abord la première influence dans les affaires.

Grandes vues politiques; mais point d'économie.

Le ministère ne se conduisit plus au hasard, sans vues, ni avec la foiblesse qui le rendoit méprisable. On jeta les yeux sur la situation de l'Europe, on vit que la France devoit si intéresser; on revint au plan de Henri IV, pour resserrer la puissance de la maison d'Autriche, que Ferdinand II rendoit tous les jours plus redoutable; on négocia dans les cours; on se prépara aux entreprises vigoureuses. Un bon système d'économie auroit pu en assurer l'exécution; mais Richelieu étoit tout différent de Sulli. Fastueux, in-

juste, porté à la tyrannie, il négligea jusqu'à la fin les principales ressources de l'état, celles qu'un gouvernement sage trouve dans le bonheur et dans l'amour des sujets.

Négociations pour le mariage du prince de Galles avec une infante.

Jacques I se laissa entraîner par la politique de Richelieu. Ce foible monarque, dans la vue de rétablir l'électeur Palatin, son gendre, avoit long-tems négocié le mariage de son fils (Charles I,) avec l'infante d'Espagne, malgré l'aversion des Anglais pour l'alliance espagnole. Impatient des lenteurs, le jeune Charles, par le conseil de Buckingham, accompagné de ce téméraire favori, étoit allé en aventurier faire sa cour à la princesse. Il avoit plu, il s'étoit concilié l'estime; et l'affaire paroissoit finie, lorsque le duc de Buckingham, s'étant attiré la haine des Espagnols par ses insolences et par ses débauches, dégoûta le prince de Galles, l'emmena, fit rompre toute la négociation, et rendit inévitable une guerre dont Jacques ne pouvoit soutenir l'idée. La cour de France profite de la conjoncture. On donne au prince de Galles

L'Angleterre s'allie avec la France.

Henriette, sœur de Louis XIII, avec huit cent mille écus de dot. Voilà par cette alliance l'Angleterre ennemie de la maison d'Autriche.

Au milieu des chagrins que causoient à Jacques, et cette rupture, et les mouvemens intérieurs contre sa prérogative, il mourut l'année suivante. (1625.) Un nouveau parlement venoit d'abolir tous les monopoles. Le bill établissoit que *Tout citoyen peut disposer librement de ses actions, pourvu qu'elles ne fassent tort à personne; et que ce droit ne peut être limité par aucune autorité que celle des lois.* Charles I, héritant des principes de son père, livré comme lui aux conseils de Buckingham, quoique d'ailleurs plein de vertus et de qualités aimables, commença dans les troubles un règne infortuné, qu'il devoit finir sur un échafaud.

Mort de Jacques I.

Bill remarquable.

Cependant la guerre de la Valteline annonçoit déjà la vigueur du ministère français. Cette petite province, sujette des Grisons, s'étoit révoltée contre eux, et avoit demandé le secours des Espagnols. Les Valtelins étant catholiques,

Affaire de la Valteline.

et les Grisons protestans, la cour de Madrid, sous prétexte de religion, voulut garder un pays exposé aux ravages de l'hérésie; et le gouverneur du Milanés y éleva des forteresses. Par-là on s'ouvroit une communication avec l'Allemagne. En 1621, peu après cette entreprise, l'Espagne s'obligea par un traité avec la France de rendre aux Grisons la Valteline. Le traité ne s'exécutoit point. De nouvelles négociations n'aboutirent qu'à séquestrer entre les mains du pape les places de cette province. Mais Richelieu, devenu ministre, trancha enfin les difficultés. Il fit une ligue avec la république de Venise et le duc de Savoie. Une armée française chassa les garnisons d'Urbain VIII, et remit les choses dans l'ancien état. L'Europe jugea dès lors que la cour de France sortoit de sa léthargie. Une autre ligue fut conclue avec la Hollande, qui, depuis l'expiation de la trêve, en 1621, étoit attaquée de nouveau. Spinola vint cependant à bout de forcer Bréda, après un siège de dix mois.

1625. La France la finit avec vigueur.

Ligue avec la Hollande.

Les huguenots, toujours lésés

et toujours séditieux, avoient repris les armes. Richelieu se proposoit de les dompter. Les circonstances ne le permettoient pas encore. Quoique battus sur mer, quoique chassés de l'île de Rhé, ils obtinrent des conditions de paix aussi avantageuses qu'auparavant. Le cardinal crut devoir *scandaliser le monde encore une fois*, (disoit-il,) pour agir efficacement contre la maison d'Autriche. On le noircit par des libelles atroces, on le qualifia de *patriarche des athées*. Trop sensible à ces injures méprisables, il suivit néanmoins son plan avec ardeur. Il imprimoit déjà la terreur aux grands du royaume, en s'efforçant de les soumettre à l'autorité; il bravoit la haine de Gaston duc d'Orléans, frère du roi; il se voyoit en butte, non-seulement aux intrigues, mais aux conspirations. Jamais ministre n'eut tant d'ennemis, n'eut tant de difficultés à vaincre. Les ressorts de son génie s'en déployoient plus fortement, et l'ambition qui le dévoroit, lui inspiroit un courage auquel tout devoit céder.

Paix avec les huguenots.

Richelieu outragé, mais ferme dans ses projets.

Les mouvemens des huguenots

1627. Buckingham arme l'Angleterre en faveur des huguenots.

pouvoient traverser les vastes desseins de sa politique. Une rupture soudaine de l'Angleterre avec la France hâta leur ruine. Depuis le mariage de Charles I avec Henriette, le zèle inconsidéré des catholiques, attachés au service de la reine, irritoit sourdement la nation. Mais il n'y avoit que des murmures, quand une folle passion du duc de Buckingham engagea le royaume dans la querelle des calvinistes français. Ce téméraire ministre vouloit revoir la reine de France, Anne d'Autriche, dont il avoit osé être amoureux. Il venoit, sous prétexte de signer un traité contre l'Espagne. Le cardinal, instruit de ses sentimens, lui fait refuser la permission de se rendre à la cour. Outré de ce refus, jaloux de Richelieu, il décide son maître en faveur des huguenots, qui méditoient une nouvelle révolte. En des circonstances critiques, où le parlement s'échauffoit contre la puissance royale, Charles entreprend cette guerre sans raison. Il en confie le commandement à son ministre; et l'incapacité de celui-ci échoue

à la première campagne. C'est ainsi que de ridicules caprices deviennent le mobile des gouvernemens ; et qu'un mauvais choix expose les princes à des malheurs irréparables.

Alors Richelieu exécute une des plus glorieuses entreprises de son ministère. Il attaque la Rochelle, ce boulevard des huguenots. Il en ferme le port aux Anglais, par une digue merveilleuse construite dans l'Océan. Il commande lui-même les troupes, avec la valeur et l'habileté d'un général accompli. En vain le maire Guitton a déclaré, montrant un poignard, et le déposant sur la table du conseil, que ce poignard percera le premier qui parleroit de se rendre. En vain les deux duchesses de Rohan animent par leur exemple le courage fanatique des assiégés. Buckingham, qui alloit partir avec une nouvelle flotte, ayant été assassiné, les Anglais arrivent trop tard, et sont repoussés devant la digue. Après onze mois de résistance, épuisés par toutes les horreurs de la famine et de la guerre, les Rochelois sont contraints de se sou-

Richelieu assiège la Rochelle. Siége mémorable.

1628. La ville se rend au bout de onze mois.

mettre. Ils perdent leurs privilèges; leurs fortifications sont détruites : on leur laisse du moins, avec leurs biens, la liberté de conscience.

Combien cette conquête fut difficile.

Cette conquête coûta quarante millions. Louis XIII assista plusieurs mois au siége, et s'y exposa en héros. Du côté de la valeur, il égaloit Henri IV, auquel il étoit si inférieur dans tout le reste. Richelieu se glorifioit pourtant d'avoir pris la Rochelle, malgré le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre et le roi de France. En effet, les seigneurs jaloux et ambitieux l'avoient traversé ardemment auprès du monarque; et quoique la cour de Madrid se fût engagée à le seconder contre les calvinistes, une flotte espagnole avoit paru sans rien faire. On raconte qu'elle se retira sous un prétexte frivole, uniquement parce que Louis ne vouloit point que l'amiral se couvrît en sa présence. Il est plus probable que l'amiral ne devoit point agir.

Paix avec les calvinistes, qui conser-

La guerre de religion se termina l'année suivante. (1629.) Le duc de Rohan obtint, comme

il avoit toujours fait, des conditions avantageuses. Les calvinistes conservèrent l'exercice public de leur culte. En perdant leurs places fortes, ils perdoient la dangereuse facilité de soutenir la guerre civile. Ils pouvoient devenir bons citoyens, pourvu qu'on ne tyrannisât point leur conscience, et Richelieu étoit trop éclairé, pour ranimer un fanatisme qui doit s'éteindre dans le calme.

vent la liberté de religion.

Guerre de Mantoue, glorieuse à la France.

Avant la fin de cette guerre, on en commença une autre en Italie, pour assurer la succession de Mantoue à Charles de Gonzague, duc de Nevers, héritier légitime du dernier duc Vincent, mort en 1627. Il avoit contre lui l'empereur, le roi d'Espagne, Charles-Emmanuel duc de Savoie, presque tous les Italiens. Mais la France triompha. Louis marche à la tête d'une armée, force glorieusement le pas de Suze, oblige le duc de Savoie de se joindre à lui, fait lever le siége de Casal aux Espagnols, et revient combattre les huguenots. Dans la seconde campagne, (1629.) Richelieu, nommé premier ministre,

avec un pouvoir sans bornes, signale ses talens militaires. Charles-Emmanuel, qui avoit violé ses engagemens, est pressé de toutes parts. On lui enlève ses places : il meurt de chagrin. Abandonnons les détails, et contentons-nous de dire qu'à la fin de 1630, le Mantouan fut évacué par les Impériaux, qui s'en étoient rendu maîtres.

Les deux reines s'efforcent de perdre Richelieu, inutilement.

Si le ministre de France avoit à cœur la gloire de l'état, dont la sienne dépendoit, il n'étoit pas moins occupé du soin de soutenir sa fortune contre des cabales toujours renaissantes. En exerçant la bravoure du roi dans la guerre d'Italie, il avoit cru se délivrer de l'inquiétude que lui donnoient les intrigues de cour. Mais Louis étant tombé malade en Savoie, étant revenu à Lyon où sa maladie fut très-dangereuse; les deux reines, Marie de Médecis et Anne d'Autriche, profitèrent de sa foiblesse, et le décidèrent à la ruine du cardinal. Celui-ci, après la guérison de roi, dissipa l'orage. Il le vit bientôt recommencer avec encore plus de violence. Déjà il

pensoit à sa retraite, à mettre en sûreté ses trésors. Heureusement il trouva moyen d'aborder Louis; et le premier entretien changea tout. Tel est l'empire que le génie peut se donner sur une ame foible.

Il se venge sur Marillac, et même sur la reine mère.

Les vengeances du ministre furent égales à son pouvoir. Il fit emprisonner le garde des sceaux, Marillac. Il fit arrêter le maréchal de Marillac, qui commandoit alors l'armée de Piémont, seigneur respectable par ses services. Il le fit juger par des commissaires, ministres de sa passion plutôt que de la justice. Le procès roula sur quelques abus du commandement, auxquels on étoit accoutumé; et le maréchal périt sur un échafaud. La reine mère fut sacrifiée elle-même. Prisonnière à Compiègne, elle s'enfuit à Bruxelles, où elle manqua du nécessaire.

Révolte de Gaston.

Gaston, frère du roi, se retira en Lorraine, pour se mettre à couvert, disoit il, de la tyrannie. On déclara criminels de lèse-majesté ceux de sa suite. Bientôt il prit les armes; il entraîna le maréchal de Montmorenci, dans sa

révolte. Nouvelle vengeance. Le brave Montmorenci, qui avoit depuis peu battu à Végliane les Impériaux, les Espagnols et les troupes du duc de Savoie, qui étoit généralement aimé, dont chacun desiroit la grace, dont le répentir méritoit de la clémence, fut impitoyablement livré au bourreau. Ni le roi, ni le ministre, ne savoient gagner les cœurs en pardonnant.

Montmorenci décapité.

Tandis que ces terribles exécutions se multiploient en France, et y rappeloient en quelque sorte le règne de Louis XI, Richelieu fomentoit la fameuse guerre d'Allemagne, qu'il est tems de suivre dans ses progrès.

CHAPITRE II.

Ferdinand II révolte les Allemands par son despotisme. — Etat du Nord. — Gustave-Adolphe uni à la France. — Evénemens de cette guerre, jusqu'en 1635.

Combien Ferdinand II s'étoit rendu redoutable à l'Allemagne.

NOUS avons vu l'empereur Ferdinand II suivre les traces de Charles-Quint, attaquer ouvertement la liberté germanique, enlever à l'électeur Palatin ses états, conférer cet électorat au duc de Bavière, écraser la ligue protestante, et répandre de tous côtés la terreur, par le moyen de ses généraux. Son despotisme, son ambition, ses succès mêmes, étoient plus propres à lui faire des ennemis, qu'à le rendre maître de l'Allemagne, et il devoit éprouver un jour, qu'accabler les uns, c'est armer les autres.

Christian IV lui fit quelque tems la guerre.

Christian IV, roi de Danemarck, élevé dans les sciences, brave, amoureux de la gloire; ligué avec la France, l'Angle-

terre et la Hollande; général du cercle de la basse Saxe, dont il étoit membre en qualité de duc de Holstein, défendit pendant quelques années la cause du malheureux Frédéric. Le célèbre Mansfeld, qui s'étant retiré en Hollande, avoit eu la gloire de faire lever à Spinola le siège de Berg-op-Zoom, s'étoit consacré depuis au service de Christian. Mais Tilli et Walstein, généraux de Ferdinand, joignoient aux plus rares talens militaires, des forces trop supérieures. Après avoir vu les ennemis dans ses états, le roi de Danemarck fit la paix en 1629, d'une manière avantageuse. Walstein la souhaitoit, espérant conserver par-là le duché de Meckelbourg, que l'empereur venoit de lui accorder.

Mansfeld.

Tilli. Walstein.

Paix avec le Danemarck.

Les ducs de Meckelbourg et de Mantoue, mis au ban de l'empire; un archiduc, nommé au siège de Magdebourg, quoiqu'il y eût un coadjuteur de la maison de Saxe; c'étoient de nouveaux essais de l'autorité despotique de Ferdinand. Il parut y mettre le comble par son édit de 1629, qui ordonnoit sans distinction aux protestans

Nouveaux coups du despotisme de Ferdinand.

Edit contre les protestans

de restituer tous les biens ecclésiastiques, dont ils s'étoient emparés depuis 1555; et qui permettoit aux princes catholiques de chasser les protestans établis chez eux : le tout sous peine du ban de l'empire, pour quiconque s'opposeroit à l'exécution de cet édit.

Les états se raniment pour la liberté.

Un acte si violent devoit inspirer d'autant plus d'alarmes, qu'on voyoit les troupes de l'empereur, au nombre de cent soixante mille hommes, dévaster les pays, commettre des exactions affreuses, tandis que l'on gémissoit d'impôts arbitraires, qu'il levoit sur les états. Selon M. Pfeffel, le seul margraviat de Brandebourg avoit payé, en moins de quatre ans, plus de vingt millions d'écus. Un mot célèbre de Walstein exprime les vues de Ferdinand : *Il faut*, disoit souvent ce général, *réduire les électeurs à la condition des grands d'Espagne; et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur.*

Exécutions dans l'empire.

Mais enfin les yeux s'ouvrirent. Les princes mêmes de la ligue catholique connurent le joug, dont ils étoient menacés comme les au-

tres. Ils s'assemblèrent à Heidelberg ; ils députèrent à l'empereur ; ils le prièrent de rétablir la paix de l'empire, de renvoyer une partie de ses troupes, et de mettre fin aux griefs des états. La diète électorale, tenue l'année suivante (1630.) à Ratisbonne, fit paroître dans tout son jour la disposition des esprits. Avant de rien accorder, elle exigea la réforme de seize mille cuirassiers, et la déposition de Walstein, qui commandoit avec un pouvoir absolu. Ferdinand y consentit, croyant assurer le succès de ses demandes. On lui refusa tout, et les secours qu'il demandoit pour la guerre, et le titre de roi des Romains pour son fils. C'étoit une expérience salutaire, s'il avoit voulu prendre conseil de l'expérience.

Diète de Ratisbonne contraire à l'empereur.

Mécontentement pour l'édit de restitution.

Cependant l'édit de *restitution* s'exécutoit avec rigueur. Excepté l'électeur de Saxe et le margrave de Brandebourg, tous les princes protestans s'y étoient soumis, n'osant et ne pouvant résister. On éclatoit seulement en plaintes. Les murmures devinrent si forts, que l'électeur de Bavière proposa

posa de laisser *dormir* quarante ans cet édit fatal. L'empereur n'écouta rien : ses violences redoublèrent ; mais le tems étoit venu où la liberté germanique auroit un vengeur dans Gustave-Adolphe. Pour bien connoître ce héros, il faut avoir quelque idée de l'état actuel du nord, et sur-tout de la Suède.

Depuis Gustave Vasa, rien d'intéressant dans le nord.

Depuis Gustave Vasa, on ne voit presque rien d'intéressant dans le nord. Ni les guerres des Danois, des Suédois, des Polonois, des Moscovites, les unes contre les autres ; ni les révolutions arrivées dans ce pays, où la couronne passoit de main en main, au gré des plus forts, ne tiennent au système général de l'Europe. Observons en peu de mots les faits éclatans.

En Suède, Éric déposé.

Éric, fils de Gustave Vasa, perdit la couronne et la liberté, par une sentence des états de Suède, qui le jugèrent coupable de plusieurs crimes. Son frère Jean fut mis à sa place, et s'efforça en vain de rétablir la religion catholique, dont il faisoit profession. Il mourut en 1592. On observe qu'il n'avoit pas de médecin : tant

Jean, catholique sans succès.

Sigismond déposé pour zèle de catholique.

les arts étoient encore ignorés en ce pays. Sigismond, fils de Jean, élu depuis quelques années roi de Pologne, joignit à cette couronne celle de son père. Trop ardent catholique, il s'attira la haine des Suédois, zélés luthériens : il fut déposé, et Charles IX, son oncle, lui succéda. Les Polonois combattirent sans fruit pour Sigismond.

Charles IX, père de Gustave-Adolphe.

Charles régna jusqu'à la mort, et eut pour successeur le fameux Gustave-Adolphe, son fils. (1611).

Révolutions en Russie.

C'étoit le temps où la Russie étoit en proie aux guerres civiles. Le czar Théodore avoit donné ordre de tuer son frère Démétrius. Borris, beau-frère du czar, après lui avoir conseillé ce meurtre, l'empoisonna lui-même, ou du moins en fut soupçonné, et parvint à la couronne. On vit bientôt arriver de Lithuanie un jeune homme, qui se disoit le prince Démétrius. Soutenu par une armée polonoise, il se fit reconnoître. Mais bientôt sa cour, pleine d'étrangers et de catholiques, devint un objet d'horreur pour les Russes. Zuski, seigneur distingué, excita contre lui une révolte, le tua, le

Plusieurs faux Démétrius.

remplaça. Un imposteur parut encore, se donnant pour le prince Démétrius, et voulant régner comme tel. Il marcha vers Moscou, avec les troupes de Sigismond, roi de Pologne. Les boyards ou seigneurs russes détrônèrent Zuski, sans reconnoître pourtant l'imposteur, qui mourut assassiné. D'autres faux Démétrius se montrèrent sur la scène, et l'ensanglantèrent. La Russie, toute barbare, n'offroit alors que des spectacles affreux, auxquels les nations policées faisoient peu d'attention.

Commencemens glorieux de Gustave-Adolphe.

Mais le jeune Gustave-Adolphe se montroit digne de fixer les yeux de l'Europe. A peine sur le trône, il s'étoit signalé contre les Danois, ennemis de sa couronne. Profitant ensuite de la paix, dont il avoit besoin, il s'étoit livré aux fonctions du gouvernement; il avoit remédié aux maux publics par de sages lois, et par une administration éclairée. Dans une guerre contre les Russes, il gagna presque toute la Finlande; et un traité lui en assura la possession. Le roi de Pologne le traitant d'usurpateur, et refusant la paix qu'il offroit tou-

jours les armes à la main, il pénétra en vainqueur dans la Prusse, dans la Livonie, dans la Lithuanie. Une trève de six ans, conclue avec Sigismond en 1629, le mit en état de tourner ses armes contre Ferdinand II.

Motifs qui le portent à la guerre contre Ferdinand

Plusieurs motifs l'y déterminoient. L'empereur avoit animé et secouru le roi de Pologne; il avoit renvoyé avec mépris les ambassadeurs de Suède; il avoit projeté d'établir sa domination sur la mer Baltique. La tranquillité de l'Europe, la liberté de l'Allemagne, l'intérêt de la religion protestante; tout fournissoit des raisons ou des prétextes de guerre: il n'en falloit pas tant pour enflammer le cœur d'un héros.

1631. Traité de la France et de la Suède.

Sa politique égaloit heureusement son courage. Il négocia partout des alliances. Le cardinal de Richelieu, saisit une occasion si conforme à ses propres vues. Au commencement de l'année 1631, se fit ce fameux traité entre les deux couronnes, par lequel Gustave s'obligeoit d'entretenir une armée de trente-six mille hommes, et Louis XIII de lui payer douze

cent mille livres par an. Ce subside étoit bien foible pour une telle entreprise; mais le génie et les talens du roi de Suède faisoient les principales ressources.

Grandes qualités de Gustave.

Actif, infatigable, prudent, intrépide, ce prince possédoit parfaitement l'art militaire. Il prenoit ses mesures avec une sagesse consommée; il exécutoit avec une vigueur étonnante; il tenoit ses troupes dans la plus sévère discipline, les animoit par son exemple, les captivoit par sa bonté généreuse, leur communiquoit enfin son héroïsme. Officiers et soldats brûloient d'affronter pour lui tous les dangers. Il avoit alors trente-cinq ans, et l'expérience d'un vieux capitaine. Son armée, qui n'étoit que de quinze mille hommes, au commencement, se trouva bientôt de quarante mille. On couroit se ranger sous ses drapeaux.

Succès étonnans de sa première campagne.

S'étant rendu maître des îles de Ruden, de Rugen, etc. de la Poméranie, du Meckelbourg, il prend d'assaut Francfort sur l'Oder; il s'assure du Brandebourg, par un traité avec l'électeur; il se fait donner par l'électeur de Saxe,

que les Impériaux attaquoient, le commandement de ses troupes ; il attaque Tilli devant Leipsick, et remporte avec ses Suédois une victoire d'autant plus glorieuse, que les Saxons étoient en déroute dès le premier choc. Trois mois après cette bataille, la Franconie, la Souabe, le Haut-Rhin, le Palatinat même, sont dans la dépendance du vainqueur.

Les protestans, unis à lui après un refus.

Les protestans avoient d'abord refusé de s'unir à lui ; quoique dans une assemblée générale de Leipsick, ils fussent convenus de demander, les armes à la main, et le rétablissement de la liberté de l'empire, et l'abolition de l'édit concernant les biens ecclésiastiques. Mais le succès de ses armes, et les délais affectés de l'empereur, les avoient décidés enfin au parti le plus utile pour eux. Il ne manquoit pas même d'exciter le zèle de religion, dont l'influence étoit toujours si efficace.

1632. Seconde campagne

Cette campagne annonçoit de nouveaux triomphes pour l'année suivante. Le comte de Tilli étoit rentré dans la Franconie. Gustave le repoussa jusqu'en Bavière, et

passa sous ses yeux le Lech à la nage, après avoir pris Donawert. Tilli fut tué en défendant le passage: homme illustre, mais qui avoit depuis peu terni sa gloire, en livrant Magdebourg à toutes les barbaries dont est capable une armée sans frein et sans honneur. Trente mille habitans y perdirent la vie, et les flammes dévorèrent ce que le fer ne put détruire.

Tilli tué.

Il avoit terni sa gloire à Magdebourg.

Walstein restoit à l'empereur. Rétabli dans le commandement, avec un pouvoir absolu; (car il exigea cette condition,) il joint l'armée de Bavière; il repousse Gustave, qui attaque ses retranchemens près de Nuremberg; il délivre la Bohême conquise par les Saxons; il fond sur la Saxe, et prend Leipsick. Le roi de Suède vole au secours de l'électeur. Mais la bataille de Lutzen, près de Leipsick, termine la carrière du grand Gustave. Il est tué dans le combat, soit par trahison, comme le bruit en courut, soit par les coups de l'ennemi. Le duc Bernard de Saxe-Weimar, son lieutenant-général, ne laissa pas de remporter une victoire complette.

Walstein repousse les Suédois.

Bataille de Lutzen, où périt Gustave.

Il goûtoit la doctrine de Grotius.

Ainsi mourut un héros vertueux, que l'on ne doit pas confondre avec les destructeurs de l'humanité. Le livre de Grotius, sur *le Droit de la guerre et de la paix*, fut trouvé dans sa tente : c'étoit sa lecture la plus ordinaire. Un autre conquérant eût détesté cet ouvrage, qui soutient les droits de la nature contre l'injustice et la cruauté de ses oppresseurs. C'est à l'ambition de Ferdinand qu'il faut imputer le sang répandu par Gustave-Adolphe. Sa fille Christine, âgée de six ans, lui succéda; et le chancelier Oxenstiern fut l'arbitre du gouvernement.

Réjouissances honteuses pour la mort de ce héros.

A Vienne et à Madrid, on célébra par des réjouissances un événement, heureux sans doute pour la maison d'Autriche, mais que ces réjouissances mêmes faisoient tourner à sa honte. Philippe IV ne rougit point d'assister à une pièce burlesque, intitulée *la Mort du roi de Suède*. La populace, en tout tems et en tout pays, s'est signalée par de semblables excès. Ils n'en sont pas moins indignes des honnêtes gens; et peut-on les

excuser dans un prince? Quelle idée de décence avoit-on alors?

1633. Rivalité de l'électeur de Saxe et d'Oxenstiern.

Peu s'en fallut que la mort du roi de Suède ne ruinât les affaires des protestans, malgré leur victoire. Ils se divisoient. L'électeur de Saxe et le chancelier Oxenstiern prétendirent l'un et l'autre à la supériorité. On décida enfin que la guerre continueroit, jusqu'à ce que la liberté germanique et la liberté de conscience fussent établies pour toujours, que le chancelier auroit la direction des affaires; et qu'on ne traiteroit de paix que du consentement unanime des confédérés. L'électeur de Saxe protesta seul contre une décision favorable aux Suédois. Oxenstiern se montra digne de la confiance générale, en restituant les conquêtes de Gustave dans le Palatinat, aux enfans du malheureux Frédéric V, qui venoit de mourir. Il renouvella l'alliance avec la France, agitée alors de guerres civiles entre le roi et son frère. L'Allemagne, bien plus malheureuse, est un vaste théâtre de carnage.

Ferdinand II perd sans retour

1634. le grand général qu'il avoit encore.
Conspiration et mort de Walstein. Mécontent de l'impérieux Walstein, il le dépose une seconde fois. Walstein conspire. L'empereur le fait assassiner à Egra par deux colonels, et donne le commandement à l'archiduc Ferdinand, désigné roi de Hongrie et de Bohême. Cette vengeance, nécessaire ou non dans les conjonctures, prouve la foiblesse où il se trouvoit réduit. On s'imagine voir Henri III assassinant le duc de Guise, parce qu'il ne peut le réprimer.

Les Suédois défaits à Nordlingue. Cependant les Suédois éprouvent aussi les vicissitudes des armes. L'archiduc assiégeoit Nordlingue dans la Souabe. Weimar vient au secours de la place, attaque les Impériaux, trop supérieurs en nombre; il perd la bataille et environ seize mille hommes. La fortune alors change de parti. Richelieu leur envoie des troupes. Richelieu, qui ne perdoit point de vue les affaires d'Allemagne, qui avoit même excité Walstein à la révolte, sent la nécessité de secourir les Suédois, et s'engage à envoyer des troupes, en continuant les subsides. En

conséquence, les alliés reçoivent garnison française dans l'Alsace; la Suède fait une cession de Philipsbourg à la France; et le cardinal de la Valette, fils du duc d'Epernon, arrive à la tête d'une armée, pour se joindre au duc de Saxe-Weimar, général en chef des protestans.

Les catholiques zélés faisoient un crime de cette guerre.

On imagine aisément les reproches que la foule des catholiques faisoit au cardinal de Richelieu sur cette guerre. Il avoit eu grand soin, dès le commencement, de stipuler avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, que le catholicisme n'en recevroit aucune atteinte. Mais peu de personnes étoient capables d'entendre raison, en faveur d'une politique où ils n'envisageoient les choses que du côté qui effarouchoit leur zèle. Un cardinal espagnol, en plein consistoire, avoit accusé Urbain VIII de trahir la religion, parce qu'il ne publioit point de croisade pour Ferdinand.

1635. Traité de Prague entre l'électeur de Saxe et l'empereur.

Dans ces conjonctures, l'électeur de Saxe, ou par mécontentement, ou par crainte, conclut le traité de Prague avec l'empereur. Ils règlent entre eux, et l'af-

faire des bénéfices, et le sort des princes et des états d'Allemagne : ils excluent à jamais de l'amnistie les enfans de l'électeur Palatin, et tous ceux qui ont eu part aux anciens troubles de Bohême : ils conviennent que l'empire levera des troupes pour chasser les Suédois et les Français. Un des articles portoit, que les protestans jouiroient encore quarante ans des bénéfices dont ils s'étoient emparés depuis 1552. C'étoit du moins faire tomber en quelque manière l'édit de restitution; mais le despotisme de Ferdinand se montroit encore à découvert.

Les protestans y accèdent, après de grandes plaintes.

L'Allemagne retentit d'abord de clameurs. On s'indignoit que deux princes s'arrogeassent tant d'autorité sur tout le corps germatique. Cependant les esprits se calmèrent peu-à-peu. Les protestans, excepté le landgrave de Hesse Cassel, accédèrent au traité de Prague. Voilà donc la France et la Suède presque réduites à leurs propres forces. Richelieu, pour attacher à leur ligue le duc de Saxe Weimar, non-seulement lui donna des troupes et de l'argent, mais lui céda

La France cède l'Alsace à Weimar.

l'Alsace; qui devoit passer à ses descendans, comme principauté de l'empire.

Le duc d'Orléans ligué avec le duc de Lorraine.

C'est depuis les dernières campagnes des Suédois contre Ferdinand, que le duc d'Orléans avoit levé l'étendard de la révolte. Ce prince léger, foible, inquiet, toujours gouverné par des favoris sans mérite, qu'il sacrifia toujours dans les occasions, étoit soutenu de Charles duc de Lorraine, dont il avoit secrétement épousé la sœur. Nous avons vu le maréchal de Montmorenci victime de la révolte où Gaston l'avoit entraîné. Le duc de Lorraine, à son tour, n'eut pas lieu de s'applaudir de ses démarches. Ayant promis deux fois d'abandonner le prince rebelle, et deux fois violé sa parole, il se vit enlever le duché de Bar et même Nanci en 1633.

Ce dernier puni.

Mariage de Gaston, cassé.

Le mariage du duc d'Orléans, que l'université de Louvain soutenoit indissoluble, fut déclaré nul par celle de Paris. Le parlement le cassa, comme opposé aux lois du royaume. En effet, le consentement du roi, nécessaire en pareil cas, le paroissoit d'au-

tant plus, que Gaston étoit encore l'héritier présomptif de la couronne. La brouillerie entre les deux frères subsista, sous quelques apparences d'accommodement.

CHAPITRE III.

La France en guerre avec toute la maison d'Autriche. — Révolutions en Catalogne et en Portugal.

Dessein d'attaquer toute la maison d'Autriche.

PARMI les troubles et les conspirations, le cardinal de Richelieu prend le parti d'une guerre ouverte contre toute la maison d'Autriche : entreprise audacieuse, mais utile à sa fortune. Il se rendoit nécessaire, en multipliant les difficultés du gouvernement. D'ailleurs, la gloire de l'état se joignoit à l'intérêt du ministre, pourvu que les forces répondissent au projet.

On ne pouvoit attaquer l'Espagne dans des circonstances plus favorables.

Toujours en guerre avec la

Hollande, elle succomboit sous les efforts de cette petite république, dont les flottes lui avoient enlevé le Brésil, et les meilleures conquêtes des Portugais dans les Indes orientales. Le prince d'Orange Frédéric-Henri, successeur de son frère Maurice, (dès 1625,) n'étoit pas moins redoutable sur terre. En 1632, les seigneurs flamands ayant conspiré pour faire de leurs pays une république, il avoit saisi l'occasion de ces troubles; il s'étoit emparé de plusieurs places, sur-tout de Maestricht; il avoit battu Papenheim, célèbre général de l'empereur, qui fut ensuite tué à la bataille de Lutzen. Telle étoit l'humiliation de la cour d'Espagne, qu'elle offrit aux Hollandois une paix fort honorable, sans qu'ils voulussent traiter avec elle.

L'Espagne étoit humiliée par la Hollande.

Frédéric-Henri, stathouder.

1635.

Richelieu fait un traité avec la Hollande, par lequel on règle déjà le partage des Pays-bas, comme si la conquête en étoit certaine. Il envoie déclarer la guerre au cardinal infant, nouveau gouverneur de ces provinces, se fondant sur une entreprise des Espagnols contre l'Electeur de Treves, allié de

Ligue avec les Hollandois.

Déclaration de guerre à l'Espagne.

la France. Mais les finances étoient épuisées. La maison du cardinal, plus somptueuse que celle du roi, absorboit seule quatre millions par an. Il n'y avoit de ressources que dans le triste expédient d'édits bursaux, contraires au bien de l'état, et aussi ruineux pour le prince que pour les peuples. On tint bientôt un lit de justice, où l'on força le parlement d'en enregistrer quarante-deux à la fois, sans lecture; sans examen. Henri IV et Sulli prenoient des mesures bien différentes.

Edits bursaux, qui ne valent pas l'économie.

Aussi les armées de Flandre et d'Allemagne se consumèrent-elles faute de vivres. La première campagne fut malheureuse par-tout, excepté dans la Valteline. Le duc de Rohan eut la gloire de s'y maintenir avec peu de troupes, contre les Allemands et les Espagnols, tandis que le maréchal de Créqui, avec les ducs de Savoie et de Parme, alliés du roi, ne put rien faire en Italie. La mésintelligence contribua au mauvais succès. D'un autre côté la Hollande n'agit que foiblement; parce qu'elle craignoit que la France n'étendît jusqu'à elle ses

Première campagne où la France n'a point de succès.

frontières; et les Flamands restèrent fidèles à l'Espagne, parce qu'on respectoit alors leurs priviléges, comme on auroit dû le faire avant les troubles.

1636. Les Espagnols dans le royaume.

Cette campagne est suivie d'une autre plus triste pour la nation française. Le cardinal Infant, accompagné du duc de Lorraine et du célèbre Jean de Werth, pénètre en Picardie, passe la Somme, s'empare de Corbie, fait trembler Paris. Les Espagnols ravagent la Bourgogne, et entament la Guienne. Mais ils ne profitèrent point de leurs avantages. La petite ville de Saint-Jean-de-Lône en Bourgogne se défendit avec tant de valeur, qu'ils en levèrent le siège. Le prince de Condé avoit levé celui de Dôle, pour s'opposer aux ennemis. Dôle, que Louis XIV prendra presque en se montrant, résista trois mois à ce prince. Du reste, l'invasion des Espagnols fut stérile autant par leurs fautes, que par l'avantage qu'ont les Français dans une guerre défensive, où le zèle et le courage de la nation suppléent à tous les besoins.

Siéges de Dôle et de saint Jean-de-Lône.

Plus on éprouvoit de malheurs,

Cabales contre Richelieu. plus on se déchaînoit contre le ministre. Haï du peuple que les impôts accabloient, la haine des grands, les intrigues de cour l'exposoient à mille dangers. Le duc d'Orléans et le comte de Soissons, qu'il avoit mis à la tête de l'armée de Picardie, résolurent de le faire assassiner dans l'appartement du roi; et le coup étoit inévitable, si le duc avoit donné le signal aux assassins : le remords où la timidité l'arrêta. Ces deux princes s'enfuirent bientôt.

Intrigues du P. Caussin. Un jésuite sans génie, sans prudence, mais que la qualité de confesseur rendoit puissant sur l'esprit de Louis XIII, le P. Caussin pensa faire ce que les premières têtes du royaume avoient tenté inutilement. En aigrissant l'ame de son pénitent dévot; en lui peignant le cardinal comme l'oppresseur de la reine mère, comme le tyran de l'état, sur-tout comme le soutien des hérétiques ; il l'animoit à s'en délivrer. Le ministre démêla sans peine un manège mal tissu; l'exil de Caussin en fut le fruit. Richelieu se défioit, non sans fondement, des jésuites, à qui il

Les Jésuites suspects au cardinal.

attribuoit une partie des libelles publiés contre sa personne et son ministère. Il avoit été sur le point de les faire chasser, à l'occasion d'un livre séditieux de leur confrère Santarelli. Leur souplesse et leur crédit dissipèrent tous les orages.

1637, 1638, 1639. Suite de la guerre.

Cependant la guerre continuoit, malgré les efforts d'Urbain VIII pour réconcilier les puissances, malgré quelques négociations peu sincères, où il entroit plus d'artifices que de sentimens de paix. Parcourons les principaux événemens. Le duc de Rohan perd la Valteline, parce qu'on ne lui envoie point de subsides. Mais le comte d'Harcourt reprend les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, sur les côtes de Provence, dont les Espagnols s'étoient emparés en 1635. Le prince de Condé échoue au siége de Fontarabie, comme il avoit fait à celui de Dôle; et Richelieu se venge de ce malheur sur le duc de la Valette qu'il haïssoit. On l'accusa de n'avoir pas secouru le prince; on nomma des commissaires pour le juger: le roi présida lui-même au

Procès du duc de la Valette.

jugement; les juges condamnèrent la Valette à être exécuté en effigie. Sous un sceptre de fer, il falloit bien que la justice succombât.

Mort de Ferdinand II.

Ferdinand II mourut en 1637, après un règne de dix-sept ans. Il avoit créé vingt-deux princes, soixante comtes, et cent vingt barons de l'empire; apparemment pour vendre des titres, ou pour acheter des créatures.

Election de Ferdinand III.

Son fils Ferdinand III, déjà élu roi des Romains, lui succéda. L'électeur Palatin et celui de Trêves protestèrent contre l'élection, à laquelle on ne les avoit point appelés. La France et la Suède refusèrent de reconnoître cet empereur; et rien ne suspendit les ravages de la guerre, qui étoit toujours funeste aux deux partis.

Evénemens de guerre en Allemagne.

Quoique les Suédois, sous les ordres de Bannier, eussent remporté une célèbre victoire à Wistock, dans la haute Saxe, ils se virent serrés de près par le général Gallas. Weimar perdit une bataille, on le duc de Rohan périt à ses côtés. Mais ensuite il remporta coup sur coup huit victoires (1638.) La bataille décisive de

Rheinfeld mit entre ses mains quatre généraux prisonniers; et Jean de Werth, l'un d'eux, fut conduit en triomphe à Paris. Weimar mourut l'année suivante, tout occupé de vastes projets. Les Suédois reprirent la Poméranie qu'ils avoient perdue, s'avancèrent jusqu'à Prague, se jettèrent sur la Silésie. L'Allemagne étoit inondée de sang, et couverte d'affreux débris : ses plaies se rouvroient chaque jour. Si Ferdinand II avoit prévu les effets de son ambitieuse intolérance, auroit-il jamais allumé cet incendie? Et pour les prévoir, n'avoit-il pas l'expérience de Charles-Quint, sans parler d'une foule d'autres exemples?

Bataille de Rheinfeld.

Quelque succès qu'eût d'abord l'Espagne dans cette guerre, qui dura pour elle vingt-cinq ans, nulle puissance ne devoit y perdre davantage. Une grande flotte qu'Olivarès avoit équipée contre la Suède, fut détruite sur les côtes d'Angleterre par l'amiral Tromp, hollandois, dont le nom est immortel. La république, peu de tems après, fit l'importante conquête de Malaca dans les Indes;

Flottes hollandoises victorieuses de l'Espagne.

qu'elle a toujours conservée. Elle s'agrandissoit sur les ruines de cette vaste monarchie ; elle profitoit des vices de son gouvernement ; et ce gouvernement provoquoit encore les peuples à la révolte.

1640. La Catalogne vexée secours le joug espagnol.

Comme le poids des charges publiques tomboit sur les Castillans presque seuls, les autres provinces réclamant leurs priviléges, et se refusant aux besoins multipliés de l'état ; le comte-duc d'Olivarès, aussi porté que Richelieu au despotisme, voulut arracher par force ce qu'il falloit obtenir par prudence. Il envoya des ordres absolus en Catalogne, pour avoir des soldats et des impositions. Les Catalans députent à la cour. Leurs députés parlent avec trop de hardiesse. On les emprisonne. D'autres violences, commises dans la province, irritent ce peuple naturellement indocile : on y profanoit même, on y enlevoit les choses sacrées. L'évêque de Girone lance l'excommunication contre les profanateurs. C'est comme un signal de sédition. Barcelone se soulève ; la révolte devient générale. Les Catalans vouloient former une ré-

publique ; mais trop foible pour se soutenir contre les forces de Philippe IV, ils se donnèrent à la France en 1641.

Philippe perd le Portugal.

La révolution de Portugal est bien plus étrange. Chagrins de leurs pertes, humiliés dans une foiblesse extrême, accablés du joug de l'Espagne, enflammés par la haine nationale, les Portugais depuis long-tems pensoient à briser leurs fers. Une ordonnance qui obligeoit la noblesse, sous peine de confiscation des fiefs, de prendre les armes pour soumettre la Catalogne, acheva d'envenimer les cœurs. Il y avoit trois ans qu'une conspiration impénétrable se tramoit en faveur du duc de Bragance, dont la famille avoit été dépouillée de ses droits à la couronne par Philippe II. Tout-à-coup, les conjurés exécutent leur dessein. Ils n'immolent que deux victimes, Vasconcellos, ministre oppresseur de la patrie, et son secrétaire. Le timide Bragance, excité par le courage de sa femme, qui étoit espagnole, se laisse enfin couronner sous le nom de Jean IV. Lisbonne se livre tranquille-

Le duc de Bragance, roi sans effusion de sang.

ment à la joie ; presque rien ne résiste ailleurs ; les Espagnols disparoissent : le Portugal n'a fait que changer de maître. Cette révolution est unique en son genre.

Comment cette nouvelle parvient à Philippe.

Philippe, dans sa honteuse inertie, ignoroit tout, tandis que l'Espagne retentissoit d'une si étrange nouvelle. Il fallut enfin la lui annoncer. *Sire*, lui dit Olivarès, *le duc de Bragance a eu la folie de se faire élire roi de Portugal*; *vous y gagnerez une confiscation de douze millions*. Le roi répondit, *qu'on y mette ordre*; et continua ses amusemens. Les Napolitains, enhardis par de tels exemples, pensèrent aussi à la révolte. Des conspirateurs entreprirent de livrer à la France le royaume de Naples ; mais le complot fut éventé, et n'éclata point.

Conspiration à Naples.

Prise de Turin par le comte d'Harcourt.

Avant que Philippe IV perdît la Catalogne et le Portugal, deux expéditions glorieuses avoient rétabli l'honneur des armes françaises. Le comte d'Harcourt, ayant vaincu près de Casal le marquis de Léganès, courut assiéger Turin. Le prince Thomas de Savoie, maître de la ville, assiége la citadelle.

delle. Harcourt fut assiégé lui-même dans son camp par Léganès. Il soutint vingt-deux jours de disette, et réussit malgré tant d'obstacles. *J'aimerois mieux être général Harcourt qu'empereur*, dit Jean de Werth, en admirant ce prodige. D'un autre côté, trois maréchaux de France prirent Arras, qu'un vieux proverbe faisoit imprenable : quatre combats, livrés par le cardinal Infant, pour sauver la place, ne servirent qu'à rendre la conquête plus illustre.

Prise d'Arras.

Peu s'en fallut que l'empereur ne perdit aussi sa capitale. L'armée française et suédoise, grossie en Allemagne des troupes de Hesse, de Brunswick, et de Lunebourg, s'avança pour en faire le siége. Vienne devoit naturellement succomber sous les efforts de cette armée; mais les savantes manœuvres du général Picolomini firent avorter cette entreprise.

Picolomini sauve Vienne.

Il seroit également inutile et fastidieux de suivre les opérations d'une guerre si compliquée, si opiniâtre; où toutes les puissances s'affoiblissoient, par les victoires mêmes, comme par les défaites.

Négociations de mauvaise foi, infructueuses.

La paix, toujours désirable, devenoit absolument nécessaire, sans qu'il fût possible encore de la conclure. Chaque partie belligérante cherchoit son avantage particulier, peu compatible avec celui de ses alliés. Aucune n'étoit réduite au point de recevoir des lois honteuses. Mille artifices embrouilloient, rompoient les négociations. Le cardinal de Richelieu sur-tout, qui vouloit prolonger la guerre, éludoit adroitement les propositions pacifiques, en affectant néanmoins l'amour de la paix. Il craignoit que la Suède ne se détachât de l'alliance, et ne traitât séparément, parce qu'elle ne pouvoit y gagner. Un événement fâcheux dissipa ses craintes, et servit sa politique.

1641. L'alliance est renouvelée entre la France et la Suède.

Bannier mourut, après une entreprise manquée sur Ratisbonne, où se tenoit une diète favorable à l'empereur. Sa mort affoiblit les Suédois. Ils renouvelèrent donc l'alliance jusqu'à la paix générale, dont les préliminaires furent signés à Hambourg. On régla que le traité se négocieroit à Munster pour la France, et à Osnabruk

pour la Suède; de façon que les articles arrêtés dans une de ces villes, seroient censés l'être également dans l'autre. Tels furent les préparatifs de la paix de Westphalie, qu'il falloit encore acheter par plusieurs années de massacres.

Préliminaires de la paix de Westphalie.

Torstenson, digne successeur de Bannier, eut les plus grands succès, dès sa première campagne. (1642.) Il s'empara de Leipsick, après avoir taillé en pièces l'armée impériale et saxonne. La Suède alors prit une nouvelle ardeur pour la guerre.

Torstenson, général suédois.

CHAPITRE IV.

Fin du cardinal de Richelieu et de Louis XIII.

Nous touchons à la fin du règne de Louis XIII, ou plutôt de son ministre. J'en fais la matière de ce chapitre, en mettant à l'écart les autres objets, qu'il convient de placer ailleurs.

Le cardinal de Richelieu détesté.

Tout plioit sous l'autorité de Richelieu; mais tout l'accusoit d'injustice et de tyrannie. Il écrasoit

le peuple, ainsi que les grands. Il employoit les ressources de finances les plus odieuses et les plus nuisibles : on en peut juger par une création de quatre cents charges de procureurs, qui augmentoient nécessairement les abus ruineux de la chicane. Il étouffoit en quelque sorte la voix du parlement, dont les remontrances pouvoient être fort utiles, pourvu qu'elles ne passassent point les justes bornes. Une déclaration, publiée dans un lit de justice, ordonnoit d'enregistrer, sans aucune délibération, les édits concernant les affaires du gouvernement : quant aux édits de finance, on obligeoit de les enregistrer, dès que le roi, après avoir entendu les représentations, ordonneroit l'enregistrement. Ce ministre disposoit de tout, au gré de ses desirs. Il abattoit les premières têtes de l'état, par des jugemens arbitraires. En relevant l'éclat de la couronne au-dehors, en la faisant trop redouter dans le royaume; il dédaignoit les plaintes de la nation qu'il rendoit tous les jours plus malheureuse. Sous un tel gouver-

nement, les factieux respiroient sans cesse la révolte.

Révolte du comte de Soissons, etc.

Le comte de Soissons s'étoit sauvé de la cour en 1636. Réfugié à Sedan, uni aux ducs de Bouillon et de Guise, ayant traité avec l'Espagne, il lève des troupes, et commence la guerre civile. Il gagne la bataille de Marfée sur le maréchal de Châtillon, que la prise d'Arras couvroit de gloire. Si le jeune prince n'eut pas été tué dans le combat, sa victoire pouvoit entraîner de grandes suites. Le duc de Bouillon, souverain de Sedan, se hâta de négocier; mais conserva les vues et les desirs d'un rebelle.

1642. Il donne Cinqmars pour favori au roi.

A peine cet orage étoit passé, qu'il s'en forma un nouveau. Le roi ne pouvoit vivre sans favori. Son humeur sombre s'exhaloit dans ces confidences particulières, où une ame foible se venge timidement de la contrainte qu'elle éprouve ailleurs. Le ministre, toujours en péril, étoit venu à bout de procurer la faveur au jeune Cinqmars, fils du maréchal d'Effiat; espérant de lui un retour de reconnoissance, et se flattant sur-

tout de le gouverner. Il jugeoit mal d'un homme de cour.

Cinqmars conjure la perte du ministre.

Cinqmars, devenu grand-écuyer, ennuyé du roi, plus jaloux de l'autorité du ministre, résolut de perdre Richelieu. Alors il se plia entiérement aux goûts et à l'humeur de Louis, avec lequel auparavant il ne craignoit point de se brouiller par de fréquentes disputes. Il inspira sans peine des projets séditieux au duc d'Orléans et au duc de Bouillon. Un traité conclu avec l'Espagne, au nom du premier, devoit introduire dans le royaume les Espagnols, pour changer la face du gouvernement.

On ne doute pas du succès, lorsque tout change au gré de Richelieu.

On avoit tourné sur le Roussillon les grands efforts de la guerre. Réunir cette province à la couronne, étoit une entreprise très-digne du ministère. Louis commandoit en personne, captivé plus que jamais par son favori. La chûte de Richelieu étoit décidée; et si certaine en apparence, qu'on l'annonçoit hautement. Malade et dévoré d'inquiétude à Tarascon, il s'attendoit au dernier malheur, lorsque, par un bonheur singulier, il découvre le traité des fac-

tieux avec l'Espagne. Il en donne avis au roi. Ce prince hésite, ne sait que croire, ouvre enfin les yeux. Cinqmars est arrêté. Bouillon, qu'on avoit mis imprudemment à la tête d'une armée, l'est aussi à Casal où il commandoit. De Thou leur confident, fils du célèbre historien, ne pouvoit échapper à la vengeance. Richelieu triomphe de ses ennemis, et fait hâter leur procès.

Le grand-écuyer et de Thou furent jugés à Lyon, sous les yeux et au gré du cardinal. Tous deux condamnés à la même peine, quoique le crime fut très-inégal, ils eurent la tête tranchée. Le second n'étoit coupable que de n'avoir pas révélé un complot qu'il désapprouvoit. » J'aurois passé » pour calomniateur, disoit-il, en » accusant le frère du roi, et des » hommes de la première qualité, » sans preuves qui pussent les con- » vaincre. » On lui opposa une loi de Louis XI, si sévère que les magistrats même ne la connoissoient plus : ce fut le ministre qui la cita au chancelier. Le duc de Bouillon acheta sa grace, en cédant

Procès de Cinqmars et de Thou

Gaston et le duc de Bouillon, peu puni. la principauté de Sédan : il obtint depuis en échange des terres considérables. Quant au duc d'Orléans, ce foible Gaston, qui conduisoit ses amis à l'échafaud, il avoit fourni des preuves pour constater le crime des autres; et il se soumit à vivre en simple particulier.

Paroles du roi et du ministre. On raconte que Louis XIII, de retour à Paris, regardant sa montre le jour que son ancien favori devoit être exécuté, disoit : *Dans une heure, M. le Grand passera mal son tems.* Le cardinal couvroit du moins ses passions d'un air de grandeur. Il écrivit au roi, après l'exécution : *Sire, vos ennemis sont morts, et vos armes sont dans Perpignan.* Cette place importante avoit été prise aux Espagnols.

Mort de Richelieu. Richelieu approchoit du tombeau; mais son faste et son ambition ne mouroient point. Epuisé de maladie, il se rendit à la cour, porté une partie du chemin sur les épaules de ses gardes, dans une machine couverte de damas. Il croyoit survivre au monarque, et pensoit à s'assurer la régence. Vaines idees! La mort le surprit,

âgé de cinquante-sept ans. Personne n'a pu croire ce qu'il protesta en mourant; que jamais il n'avoit eu en vue dans son ministère, que le bien de la religion et de l'état. Louis XIII expira l'année suivante 1643. Marie de Médicis, sa mère, venoit de mourir à Cologne, dans l'exil et la misère.

1643. Mort de Louis XIII

« Le cardinal de Richelieu, dit » M. de Voltaire, fut peut-être le » plus malheureux des trois, parce » qu'il étoit le plus haï, et qu'a» vec une mauvaise santé, il avoit » à soutenir de ses mains teintes » de sang un fardeau immense. » S'il le soutint, parmi tant d'inquiétudes, d'alarmes et de périls, c'est que la passion de dominer est aussi courageuse que dévorante; c'est que pour l'ambitieux, le plus grand malheur est celui d'une disgrace; c'est qu'accoutumé au trouble, à l'agitation, il considère le calme de l'esprit comme une espèce de mort. Une fois engagé dans cette carrière, on ne voit plus qu'ennuis dans les douceurs d'une vie privée. Combien les passions abusent le cœur humain! Avec tant de génie et de

Malheur qui suit l'ambition

courage, Richelieu auroit mérité les plus grands éloges, s'il n'avoit voulu gouverner que pour le bonheur de la monarchie.

Je réserve pour un autre chapitre quelques détails sur le gouvernement, la littérature, la religion. L'Angleterre va nous arrêter auparavant. Quoique le règne du malheureux Charles I soit détaché du système général par son peu d'influence sur les affaires de l'Europe, il n'en est pas moins digne de notre étude.

CHAPITRE V.

Règne de Charles I en Angleterre, la guerre du parlement.

Idée générale de ce règne.

VOICI une grande époque pour l'Angleterre. La liberté jette de profondes racines. On dispute, on enlève à la couronne, non-seulement ce qu'elle peut avoir usurpé, mais ce qu'elle possède à juste titre. Des violences affreuses servent de prélude à l'harmonie d'une constitution légale. Tout paroît se confondre, s'anéantir; mais l'or-

dre naîtra de ce chaos. Enfin c'est la frénésie, c'est le fanatisme, qui par des routes sanglantes conduisent à une révolution que les Anglais célèbrent comme la source de leur bonheur. En réfléchissant sur les causes, nous serons moins étonnés des effets.

L'imprudence de Jacques I avoit jeté les semences des troubles.

Lorsque Jacques I avançoit imprudemment les maximes de l'autorité absolue, sans avoir les forces nécessaires pour la soutenir, il ne faisoit qu'aigrir le peuple, qu'exciter les esprits ardens à des disputes fatales, et qu'exposer la couronne aux attaques parlementaires. Les têtes fermentoient, on acquerroit des lumières : on étoit assez instruit, pour juger que la prérogative royale avoit des bornes; on étoit trop échauffé, pour ne pas franchir celles de la liberté nationale. Du choc de ces différens intérêts et de ces opinions extrêmes, devoient sortir des flammes dévorantes. D'un côté, le roi étoit puissant par lui-même; mais de l'autre, la nation étoit la dispensatrice des subsides, dont il ne pouvoit se passer.

Charles I, avec toutes les qua-

Charles I indispose le parlement.

lités d'un prince aimable et vertueux, voulant suivre les principes de son père, que l'on ne contestoit point du tems des Tudors ; se précipite d'abîme en abîme. Dès la seconde année de son règne, (1626.) les communes osent accuser Buckingham, ce ministre favori, trop indigne de la confiance du père et du fils, mais qui n'eût jamais été attaqué, lorsque les rois étoient absolus. Charles défend de poursuivre l'accusation, et demande un prompt subside : il donne à entendre qu'en cas de refus, il saura bien, comme tant d'autres monarques, abolir les assemblées nationales.

Démarches violentes, soutenues avec foiblesse.

Une menace si indiscrète est suivie d'un coup d'autorité arbitraire. Deux membres du parlement sont mis en prison. Les communes refusent de délibérer jusqu'à ce qu'ils soient élargis. A peine sont-ils en liberté, que renaissent les disputes contre les droits de la couronne. On casse le parlement, on lève des taxes forcées. Les murmures augmentent, et le respect pour l'autorité s'affoiblit encore ; suite nécessaire d'un faux système, qui

fait avancer avec roideur et reculer ensuite avec foiblesse.

La guerre entreprise contre la France, en faveur des Rochelois, obligea de convoquer le parlement. (1628.) Les mêmes causes y produisirent les mêmes effets. Déjà l'esprit de liberté se montre plus audacieux. « Ce n'est pas être bon sujet, dit » un membre des communes, c'est » être esclave, que de laisser ravir » ses biens, au mépris de sa vo» lonté, de sa liberté, et des lois » du royaume ». Le fameux acte de la *petition de droit* sort de la chambre-basse. Elle demande par cet acte, que personne ne puisse être forcé à aucun don, prêt, *bienveillance*, taxe ou autre charge pareille, sans l'aveu du parlement; que personne ne puisse être cité, emprisonné, mollesté pour cause de refus; en un mot, qu'aucun citoyen ne puisse être arrêté ou detenu par ordre du roi. En vain les pairs tâchent de faire modifier ce bill. Les communes sont intraitables. et le roi cède pour obtenir des secours.

Second parlement où les communes montrent plus de hardiesse.

Pétition de droit fatale à la prérogative.

Après l'assassinat de Buckingham, la fermentation subsiste; la prise de la Rochelle y ajoute même

Défense de payer un droit établi.

un nouveau degré de chaleur. Le parlement se rassemble en 1629, au terme de la prorogation. Il défend de payer à la couronne le droit *de tonnage et de pondage*, sur l'entrée et la sortie des marchandises; droit qui, depuis Henri IV, vers le milieu du quinzième siècle, avoit été toujours levé, au commencement de chaque règne, avant que le parlement l'eût accordé au nouveau roi. Charles rompt cette assemblée séditieuse. Il fait la paix avec la France et avec l'Espagne, afin de n'avoir plus besoin d'argent; et se donne un excellent ministre dans la personne de Wentworth, comte de Strafford, auparavant zélateur de la liberté dans la chambre des communes.

Le roi casse le parlement et veut s'en passer.

Taxe des vaisseaux.

Toute l'économie du roi ne pouvoit suppléer aux subsides. Il fallut user des anciens expédiens. Au droit de tonnage et de pondage, aux ressources ordinaires de la prérogative, on ajouta une taxe pour la marine. Cette taxe ne montoit qu'à la somme de deux cent mille livres sterling, dont l'emploi fut d'une utilité évidente. Hambdem, hardi patriote, refusa néan-

moins de payer. On le cita en justice. Sa cause fut plaidée douze jours. Ses avocats soutinrent que la taxe *des vaisseaux* étoit contraire au droit de la nation. Les juges le condamnèrent ; mais un procès de cette nature apprenoit trop à luter contre la couronne. Quelques nouveaux actes de despotisme, ou regardés comme tels, aigrirent d'autant plus les cœurs, que la cour se montroit résolue de ne point convoquer de parlement.

Procès d'Hambden à ce sujet.

Malgré ces semences de discordes, Charles auroit pu tenir ses sujets dans la dépendance, s'il n'avoit irrité le fanatisme. La secte des puritains en Angleterre, comme celle des presbytériens en Ecosse, sous prétexte de suivre le pur évangile, étoit capable de toutes les extravagance et de tous les excès, où l'enthousiasme d'une perfection imaginaire, où le délire des fausses vertus, entrainent les caractères sombres et fougueux. Une idée de hiérarchie, une ombre de papisme, une cérémonie indifférente du culte romain, suffisoient pour les mettre en fureur : ils y voyoient l'abomination, l'œu-

Fanatisme des puritains.

vre de satan, le règne de l'Antechrist; et dans leurs extases frénétiques, ils se faisoient un devoir d'immoler tout à la cause de Dieu, c'est-à-dire, à leur folie.

Charles, théologien entêté, est favorable à l'épiscopat.

D'un autre côté, le roi étoit théologien, ainsi que son père, et trop attaché à ses propres systêmes, pour ne pas effaroucher l'esprit de secte. Il vouloit revêtir de cérémonies le culte extérieur, dont l'extrême simplicité peut avoir autant d'inconvéniens que la superstition même; car les extrêmes se touchent en tout genre. Il soutenoit l'autorité de l'épiscopat, qu'il croyoit avec raison très-favorable à la couronne, soit parce que la fortune des évêques dépend du prince, soit parce que leurs principes respirent l'obéissance. D'ailleurs, il se livroit aux conseils de Laud, archevêque de Cantorbery, prélat de mœurs pures et austères, mais d'un zèle outré, entreprenant, audacieux, opiniâtre; par conséquent propre à exciter un incendie en des conjonctures critiques, où une étincelle suffisoit pour mettre tout en combustion.

Il est gouverné par Laud de Cantorbery.

Laud avoit déjà établi en An-

gleterre des cérémonies emprun- tées de l'église romaine, et avoit exercé son despotisme primatial avec beaucoup d'imprudence; lorsque le roi, avec plus d'imprudence encore, voulut soumettre l'Ecosse à la discipline et à la liturgie anglicanes. Il envoie les nouveaux statuts, il en ordonne l'exécution. Le doyen d'Edimbourg commence l'office en surplis, selon la forme prescrite. On s'écrie aussitôt, *un pape! l'antechrist! qu'on le lapide!* On jette un banc à l'évêque, qui veut appaiser le tumulte. Toute l'Ecosse est embrasée du même feu.

Cérémonies de Laud, que le roi veut établir en Ecosse.

Les conseils de la nation, assemblés dans la capitale, s'engagent par serment à soutenir leur foi contre le papisme, et à se défendre les uns les autres, pour le maintien de la religion et de l'autorité royale: le fanatisme se couvroit toujours d'un masque de fidélité au soverain. Cette ligue, appelée *le covenant*, l'emporte sur toutes les autres de même nature, par la fureur qui la caractérise. Le roi offre de suspendre la liturgie, pourvu que les Ecossois

1638.

Le *covenant*, ou ligue des Ecossois

retractent leur covenant. Ils répondent qu'ils renonceroient plutôt à leur baptême. Dans un synode général, ils abolissent et la liturgie et l'épiscopat. Ils se disposent à la guerre civile : ils fortifient Leith; une prophétesse anime les courages; et les femmes de qualité travaillent dévotement aux fortifications avec les manœuvres.

Charles leur fait la guerre.

Il ne restoit à Charles que la dure nécessité de combattre ses sujets. L'économie lui avoit procuré de l'argent; les catholiques lui en fournirent, parce que la reine les y engagea. Il s'avance contre les rebelles. Une apparence de soumission le désarme. Sa foiblesse lui dicte un traité, dont l'unique fruit est de rendre ses ennemis plus insolens. A peine ont-ils cessé de le craindre, qu'on les voit renouveler leurs attentats. La guerre civile devient donc de nouveau indispensable.

Il convoque le parlement et le casse.

Les ressources étant épuisées, Charles convoque enfin le parlement, après neuf années d'interruption. Mais il le trouve insensible à ses besoins, animé contre sa prérogative, sourd aux instan-

ces les plus équitables. Il le casse, selon sa coutume. Avec les secours généreux de Laud, de Strafford, et d'autres seigneurs, il lève une armée qui n'empêche pas les Ecossois de pénétrer en Angleterre, et de s'emparer de Newcastle.

1642. Fausses démarches de ce prince.

Puisque le systême parlementaire, loin de s'affoiblir, alloit toujours se fortifiant ; le meilleur parti étoit de s'accommoder avec l'Ecosse, de se passer du parlement, de temporiser, de gagner les esprits, et de prendre des mesures, ou modérées ou vigoureuses, dont on pût attendre un succès heureux. Le roi malheureusement ne savoit pas tenir le milieu, dans une carrière environnée de précipices. Autant ses premières démarches étoient brusques et inconsidérées, autant il montroit ensuite de langueur et de foiblesse. Il irritoit pour céder bientôt : en cédant, il rendoit l'autorité méprisable, comme il la rendoit odieuse en irritant. Quatre parlemens déjà cassés étoient de sinistres augures. Il en convoqua un cinquième, sans prévoir qu'il en seroit la victime.

Quatre parlemens cassés. Cinquième parlement.

Cette terrible assemblée, où le

Les communes font la loi. fanatisme des puritains donna l'essor au génie républicain, débutât par un coup hardi et décisif. Les communes accusent de haute trahison Laud et Strafford. Les pairs, déjà refroidis à l'égard de la couronne, font arrêter les deux accusés. On abolit la taxe des vaisseaux ; on censure les actes du gouvernement ; on se déchaîne contre les catholiques. Le zèle indiscret de la reine, les prêtres, les jésuites, un nonce du pape, qu'elle tenoit à la cour, fournissoient matière aux plaintes et à la persécution. Charles mollit. On tire avantage de sa foiblesse, au point de le faire consentir que le parlement s'assemble tous les trois ans ; et qu'une fois assemblé, il ne puisse être ni prorogé ni dissous, dans l'espace de cinquante jours, sans le consentement des deux chambres.

Procès du comte de Strafford. La plus grande faute du roi fut de sacrifier son ministre. Après une longue procédure, Strafford est condamné, sous prétexte de quelques actes arbitraires, que l'ancien usage et la nécessité des conjectures justifioient suffisam-

ment. Des séditieux assiégent le palais, pour arracher la signature du roi. Le vertueux Strafford l'exhorte par une lettre à ce sacrifice. Charles permet l'exécution de la sentence. C'étoit exposer sa propre tête. Laud ne fut exécuté que trois ans après. Tout son crime étoit d'avoir eu les préjugés de son état, et de les avoir suivis avec un zèle aveugle et violent, mais qui n'approchoit pas de celui des puritains.

Charles l'abandonne aux factieux.

Sort de Laud.

Une victoire si éclatante sur l'autorité royale amène rapidement d'autres entreprises. Pour en assurer le succès, on fait passer un bill, en vertu duquel le parlement ne peut être dissous, prorogé, ajourné, que du consentement des deux chambres; et par-là devient le maître du roi. La cour de haute-commission et la chambre étoilée sont abolies. Ces tribunaux, contraires à la liberté, étoient utiles à la couronne.

Le parlement tout puissant.

L'armée d'Ecosse, encore sur pied, rendoit les factieux infiniment plus redoutables, aussi la payoit-on aux dépens de l'Angleterre. On la congédie enfin, avec

Il congédie et récompense l'armée d'Ecosse.

un présent de trois cent mille livres sterling, que le parlement lui accorde. L'entreprise des Ecossois est même louée dans l'acte de pacification, comme *tendante à l'honneur et à l'avantage de sa majesté*. Quelle insulte à la majesté royale! Et ce n'étoient, pour ainsi dire, que des essais de l'audace parlementaire!

Les Irlandois fanatiques et séditieux.

Par une déplorable fatalité, l'Irlande fut embrasée à son tour, et ralluma la guerre civile. Jacques I y avoit introduit la police et les lois anglaises. Le comte de Strafford l'avoit gouvernée si sagement, qu'au sortir de la barbarie, on y voyoit fleurir l'agriculture, l'industrie et la marine. Mais les préjugés et les mœurs se réforment bien plus tard. Catholiques ignorans, superstitieux et enthousiastes, les Irlandois n'obéissoient que malgré eux à l'Angleterre, dont ils abhorroient la religion. Secouer le joug des hérétiques, étoit l'objet de leurs vœux. Quelques chefs hardis, profitant des troubles qui agitoient la monarchie, formèrent un complot semblable à la Saint-Barthelemi de France. Quarante mille protes-

tans furent massacrés. Les femmes et les énfans disputèrent aux hommes le plaisir atroce, ou, comme ils l'imaginoient, le mérite de verser le sang des victimes. Dublin fut sur le point de tomber en la puissance de ces rebelles. Pour colorer leur crime, ils se dirent autorisés par le roi et la reine à prendre les armes, et ils produisirent une fausse commission, munie du sceau royal, qu'ils avoient détaché d'une patente. Ce beau zèle de catholicité, ils ne rougissoient point de l'unir à la plus noire imposture.

Ils massacrent les protestans

Charles étoit en Ecosse, cherchant à pacifier les troubles. Il y reçoit la nouvelle du massacre. Il demande aussitôt des secours contre les Irlandois révoltés. Le parlement d'Ecosse, malgré la haine nationale pour les catholiques, lui accorde très-peu de chose. Le parlement d'Angleterre saisit une offre imprudente que lui fait le roi, d'abandonner cette guerre à la sagesse et aux soins de l'assemblée. On lève de l'argent, on amasse des armes, sous prétexte de le secourir; mais réellement

Le roi demande le secours du parlement contre ces rebelles.

dans la vue de l'opprimer lui-même. Tandis qu'il se dispose à châtier les rebelles, on le taxe en public d'être l'auteur de la révolte. Les puritains redoublent leurs déclamations injurieuses. Les communes publient une *remontrance de l'état du royaume*, qui n'est qu'une satire violente de toute la conduite du prince. Elles déclarent les enrôlemens forcés contraires à la liberté publique. Elles accusent de trahison les évêques, parce qu'exposés aux insultes du peuple, ils se sont retirés de la chambre haute, en protestant contre ce que le parlement pourroit faire en leur absence. Ces démarches annoncent un dessein formé, ou de renverser le trône, ou de le réduire à rien.

Mouvemens séditieux des Anglais.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

Guerre civile contre Charles I. — Il meurt sur un échafaud.

Une main habile et ferme auroit tenu difficilement le gouvernail, dans une si rude tempête. Charles sembloit se jeter sur les écueils. Irrité avec raison de la conduite des communes, il voulut faire un exemple, et ne sut point agir en roi. Il se transporte, en personne, à la chambre-basse, pour accuser cinq de ses membres. Cette étrange résolution avoit transpiré : il ne les trouve point. Alors, sans gardes, il se rend à l'hôtel-de-ville, et demande qu'on ne les dérobe pas à une poursuite purement légale. Le peuple étoit échauffé. Toutes les rues où le roi parut, retentirent de cris séditieux. Bientôt les cinq accusés furent conduits à leur chambre, comme en triomphe. Un soulevement général se manifeste par des *pétitions*, adressées au parlement, et les communes en reçoivent des portefaix, des

1642. Le roi va accuser lui-même cinq membres du parlement

On l'insulte.

femmes, des mendians mêmes. Charles quitte Londres, n'y étant plus en sûreté. La reine essuie les insultes du fanatisme. De part et d'autre, on pense à une guerre inévitable.

Le parlement dispose des places militaires.

Les communes en donnèrent le signal par une entreprise toute nouvelle. Voulant désarmer le roi, supposant des conspirations de papistes, elles firent une ordonnance qui désignoit les gouverneurs des places et les lieutenans, et qui les rendoit responsables de leur conduite au parlement seul. On députe au roi, on le presse de consentir à cette ordonnance, on le menace : il refuse. On dispose alors des commandemens militaires : on oblige les gouverneurs d'obéir *aux ordres de sa majesté, signifiés par les deux chambres*. Le nom du prince, comme il est facile d'en juger, ne devoit servir que de voile aux ordres de la chambre-basse.

Manifestes avant la guerre civile.

Des manifestes annoncèrent la guerre civile. Charles faisoit répandre avec les siens ceux de ses ennemis ; tant il comptoit sur la justice évidente de sa cause : le parlement s'efforçoit au contraire de

supprimer ceux de Charles ; tant il craignoit les raisons du roi, jointes à une modération touchante. Dans un de ces derniers écrits, la constitution anglaise est représentée comme un mélange des trois gouvernemens, monarchique, aristocratique, démocratique, tempérés l'un par l'autre. C'est ce que la cour n'avoit jamais dit, et ce que Charles n'auroit pas cru au commencement de son règne.

Modération du roi

Jusqu'alors inconsidéré et foible, il montrera désormais de la vigueur et de la constance. L'infortune donnera plus de relief à sa vertu. Presque toute la haute noblesse, les principaux du second ordre, les anglicans, les catholiques embrassèrent son parti. Les parlementaires avoient de leur côté la plupart des grandes villes et les puritains. Ils étoient maîtres des ports, de la marine, du revenu national. La religion animoit les royalistes ; mais elle agissoit avec plus de force sur de sombres enthousiastes. Ces derniers pouvoient donc se promettre la victoire.

Forces des deux partis.

Cependant les premières hostilités tournent à l'avantage du roi.

Evénemens de la guerre.

Le prince Robert son neveu, fils de l'électeur Palatin, le seconde d'abord en habile et brave capitaine. On gagne plusieurs batailles sur les rebelles; on prend Bristol; on assiège Glocester; la terreur pénètre jusqu'à Londres. Mais Glocester se défend avec une invincible opiniâtreté. Le parlement lève quatorze mille hommes, et envoie son général, le comte d'Essex, au secours de cette place importante. Charles, forcé de lever le siège, perd la bataille de Newbury. Le vicomte de Falkland, son ministre y est tué, homme d'un mérite supérieur, aussi respectable, à trente quatre ans, par ses vertus que par ses talens et son savoir. On le croit l'auteur d'une partie des manifestes ou déclaration du roi.

Les Ecossois se déclarent en fanatiques pour le parlement

Pour comble de malheur, les Ecossois se déclarent. Ils forment, avec le parlement d'Angleterre une ligue, par laquelle tous s'obligent à poursuivre sans ménagement le papisme, l'épiscopat, les usages profanes, et à réformer les deux royaumes, selon la parole de Dieu, sur le modèle des églises les plus

fanatisme, que de pieuses idées servoient toujours de motifs à ces funestes complots. Une armée de plus de vingt mille Ecossois se met en campagne. Le roi fait alors une trêve avec l'Irlande, d'où il tire quelques troupes. Nouveau sujet d'accusations : on lui reproche d'avoir épargné des catholiques rebelles. Il convoque ensuite à Oxford ceux des membres du parlement qui lui étoient favorables; se flattant que la nouvelle assemblée en imposeroit au peuple, comme l'ancienne. Ce parlement, beaucoup plus nombreux que l'autre pour la chambre des seigneurs, beaucoup moins pour celles des communes, procura seulement quelques secours pécuniaires. Celui de Westminster, quoique déclaré déchu de son autorité légitime, augmenta sans cesse le pouvoir qui le rendoit si redoutable.

Trêve avec l'Irlande.

1644. Parlement d'Oxford.

Un homme infiniment dangereux, Olivier Cromwel, commençoit à y jouer un grand rôle. Il se distinguoit dans la secte des indépendans, confondue dans la foule des puritains, qu'elle surpassoit ferventes. Telle étoit la force du

Les indépendans.

en fanatisme et en audace, de même que les Seize surpassoient la grande ligue de France. Se prétendant inspirés du Saint-Esprit, énivrés d'un système d'égalité parfaite entre les hommes; non contens de proscrire, et les prêtres, et les évêques, et les cérémonies religieuses, les indépendans vouloient détruire la royauté, dont les puritains ne vouloient que resserrer les prérogatives. Cromwel, tout à la fois hypocrite et enthousiaste, intrépide et rusé, fougueux et prudent, capable de faire le prophète et de conduire une armée et un état, principal auteur de la victoire de Marston, remportée sur le prince Robert, va devenir le maître du parlement et du royaume.

Cromwel, distingué parmi eux

Acte de renoncement à soi-même favorable à l'ambition de Cromwel.

Il se plaint de la lenteur du comte de Manchester, son général. Des prédicateurs déclament contre la corruption des chefs. Cromwel et ses amis insistent, dans le parlement, sur la nécessité d'une réforme. On fait une ordonnance du *renoncement à soi-même*, (c'est le nom qu'on lui donne,) par laquelle les membres

du parlement, excepté un très-petit nombre, sont exclus des emplois civils et militaires. En conséquence, Manchester, Essex, et d'autres seigneurs résignent leurs commissions. Le chevalier Fairfax, nommé général, demande la permission de se servir de Cromwel. Celui-ci, qui n'avoit garde de s'appliquer le *renoncement à soi-même*, parvint de la sorte à commander sous le nom d'un autre. Fairfax, honnête-homme, mais esprit foible, fut toujours dupe de ses artifices.

L'armée se trouva dès-lors soumise à une discipline plus austère; elle ne respiroit que la ferveur presbytérienne et la rage des combats; et ne connoissoit de plaisirs que la prière et les devoirs : d'autant plus à craindre par-là que les royalistes, en se moquant de cette bigotterie, se livroient à une pernicieuse licence. Le prince Robert, dont le courage fougueux avoit déjà commis plusieurs fautes, détermina le roi à combattre sans attendre des secours qui devoient bientôt arriver. Les rebelles remportèrent à Naseby, vers Oxford,

1645. Reforme de l'armée

Charles vaincu à Naseby.

une victoire décisive. Les bagages et la cassette du roi tombèrent entre leurs mains. Ils trouvèrent les copies de ses lettres à la reine; et le parlement, accoutumé à ne plus rougir de rien, osa les rendre publiques. Cette courageuse princesse, digne fille de Henri IV, s'étoit retirée en France; après avoir deux fois, à travers mille dangers, apporté de Hollande des secours à son mari. Les communes l'avoient accusée de trahison. En voyant des excès si monstrueux, on croit être dans un siècle de barbarie. Tant les guerres civiles sont barbares, sur-tout quand il s'y mêle du fanatisme!

On publie ses lettres à la reine.

Depuis la bataille de Naseby, Charles I éprouve sans relâche tous les genres de malheurs. Sur le point d'être assiégé dans Oxford, il va se livrer aux Ecossois qui assiégeoient Newark. Reçu avec des apparences de respect, on lui arrache un ordre pour les gouverneurs, de rendre les places. On le vend bientôt au parlement d'Angleterre, pour quatre cent mille livres sterling : marché infâme,

Il va se livrer aux Ecossois, qui le vendent.

après lequel nul genre d'horreurs ne doit étonner.

Tenant le roi prisonnier, le parlement pouvoit tout. Ces prétendus défenseurs de la liberté étoient devenus les oppresseurs de la nation et des lois; le despotisme parlementaire l'emportoit infiniment sur celui qu'on avoit tant reproché au prince. L'armée vouloit détruire une tyrannie si odieuse, pour tyranniser elle-même à son tour. Elle enlève Charles au parlement. Elle marche à Londres, y entre, donne la loi : le parlement est opprimé.

1647. L'armée l'enlève, et asservit le parlement.

Mais au sein de l'armée éclate la faction des *Levellers*, qui se soulève contre les officiers, parce que l'Esprit saint met une égalité parfaite entre les élus. Cromwel, par un coup de génie et de vigueur, ayant dompté ces fanatiques, médite le dernier des attentats contre la majesté royale.

Cromwel médite la mort du roi.

Charles s'étoit sauvé dans l'île de Wight, et y avoit été indignement arrêté par le gouverneur. Il entame une négociation avec le parlement. La nécessité le réduit aux démarches les plus humilian-

Offres de ce prince, rejetées.

tes, qui néanmoins ne fléchissent point ces rebelles. Il offre en vain de céder, et le pouvoir militaire, et la nomination des grands offices, pourvu que ces droits retournent à la couronne après sa mort. En vain il ajoute encore de nouvelles concessions, jusqu'à reconnoître que le parlement s'est armé pour une juste défense. On veut qu'il abondonne ses partisans comme des criminels; qu'il consente à l'abolition de l'épiscopat; qu'il sacrifie ses principes de religion, profondément enracinés dans son ame. La conscience, plus forte en lui que l'intérêt de la couronne, le retient sur cet article; et la frénésie du parlement ne se relâche sur rien.

Les Ecossois veulent le défendre, et sont vaincus.

Pendant qu'on négocioit, la guerre civile étoit rallumée. L'Ecosse prit les armes en faveur du prince, qu'elle avoit honteusement trahi. Plusieurs corps de troupes anglaises donnèrent des preuves de zèle. Mais Cromwel pénétra jusqu'en Ecosse, soumettant tout avec rapidité; Fairfax força Colchester; après une vigoureuse résistance. En fort peu de tems, les

royalistes furent dissipés et abattus. Pour couronner tant de victoires et tant de crimes, il ne restoit qu'à commander le supplice du souverain.

En le laissant au pouvoir du parlement, l'armée craignoit une conciliation désavantageuse pour elle. Disposée à commettre le parricide, elle se saisit de la personne de Charles, et le fait transférer de l'île de Wight dans une forteresse, ensuite à Windsor. Cette précaution ne suffit point. Le parlement se plaignoit, résistoit aux militaires, se montroit moins éloigné des voies d'accommodement. Enfin Pride, charretier devenu colonel, assiège la chambre-basse; il en arrête quarante et un membres. On exclut plus de cent seize autres membres, suspects aux indépendans. Ceux-ci demeurent les maîtres absolus, et commencent le procès.

Le parlement réduit par force aux indépendans.

Les communes, ainsi composées, déclarent le roi criminel de haute-trahison, pour avoir fait la guerre au parlement; elles créent une cour de justice, avec pouvoir de le juger. Fairfax, Cromwel,

1648. Procès de Charles I.

Ireton, gendre de Cromwel, sont au nombre des juges. Les pairs ayant rejeté ce bill affreux, on déclare que *le peuple est la source de toute autorité légitime*; que par conséquent, *les communes, choisies par le peuple qu'elles représentent, ont la suprême autorité de la nation; et que tout ce qu'elles jugent loi, a force de loi sans le consentement du roi et des pairs*. Comme si le roi et les pairs ne formoient pas, avec les communes, cette constitution si chère, qui avoit servi de prétexte à la révolte : comme si d'ailleurs les communes étoient un petit nombre de factieux, qui ont chassé de leur chambre les membres fidèles à la couronne.

On déclare que toute l'autorité est dans le peuple.

1649.

Le roi devant ses juges.

Charles I se voit conduit par le colonel Harrison, fils de boucher, devant ce tribunal de scélérats. Il leur parle en bon roi, refuse de répondre aux accusations, proteste qu'il ne reconnoît point de juges parmi ses sujets, et s'offre néanmoins à démontrer la justice de sa cause, s'il y est invité d'une manière convenable. Trois fois on le fait comparoître : il soutient

toujours sa fermeté. Sans égard pour les sollicitations de l'Ecosse, de la France, de la Hollande; ni pour la démarche généreuse de quatre seigneurs, qui représentent qu'ayant eu la confiance de ce prince, c'est sur leurs têtes que doit tomber la peine des fautes qu'on lui impute; sans égard pour tous les droits de la société politique, on condamne à mort le roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse. Il est exécuté sur un échafaud devant son propre palais. Si les rebelles triomphèrent, du moins la nation consternée ouvrit les yeux. Elle se repentit, et eut horreur d'un forfait inoui dans toute histoire.

Il est condamné et exécuté.

J'en raconterai les suites, sous l'époque de Louis XIV. Que les souverains et les sujets méditent le règne de Charles I. Les uns apprendront qu'il est des circonstances critiques, où l'autorité s'affoiblit quand on s'efforce de l'étendre; où des principes trop durs, quand on veut trop les faire valoir, développent et fortifient des principes tout opposés; et où les faux pas du gouvernement peu-

Ce règne est une grande leçon pour les princes et pour les sujets.

vent entraîner sa ruine. Les autres apprendront que, si l'abus de l'autorité est dangereux, la révolte contre l'autorité l'est davantage : qu'une liberté séditieuse est pire que le despotisme passager d'un monarque ; que dans les états modernes, les lois et l'opinion publique sont une barrière puissante contre les excès de la tyrannie ; sur-tout qu'il n'y a point d'horreurs où ne puisse conduire le fanatisme, en se parant du nom et de la parole de Dieu, pour anéantir tous les principes, tous les sentimens et tous les devoirs.

Si j'ai anticipé de quelques années sur l'époque de Louis XIV, pour finir le tableau du règne de Charles, c'est un moindre inconvénient que ne l'auroit été l'interruption d'un récit, où toutes les circonstances tiennent les unes aux autres.

CHAPITRE VII.

Observations sur le gouvernement et les mœurs; la religion et l'église; les sciences et la littérature.

I.

PROGRÈS DU GOUVERNEMENT MONARCHIQUE, PARTICULIÈREMENT EN FRANCE.

Suivre le progrès des gouvernemens.

C'EST un objet de curiosité, que de remonter aux sources des gouvernemens; d'en suivre les variations et les progrès : de voir, par exemple, de petits peuples misérables et opprimés, devenir d'heureuses et puissantes républiques; des peuples nombreux et guerriers, autrefois jaloux d'une liberté sans bornes, obéir paisiblement aux lois d'un monarque; des monarchies où le pouvoir absolu sembloit établi, passer à une constitution mixte, où les pouvoirs sont balancés les uns par les autres. Dans le cours des siècles, nous avons observé les principaux chan-

gemens. Il faut ici en méditer le résultat, et se faire une idée générale, qui enchaîne avec ordre les traits épars et trop éloignés.

La monarchie françaire en particulier.

Considérons en particulier la France, dont l'histoire est mieux connue, dont les rapports avec les autres états sont plus frappans, et dont les divers régimes politiques retracent presque toutes les variations arrivées ailleurs.

Cet examen n'a rien que d'utile.

Un tel examen, fait avec impartialité, loin d'affoiblir la soumission due à la couronne, ne peut que la rendre plus volontaire et plus parfaite. Il prouvera combien l'accroissement du pouvoir suprême étoit nécessaire à l'état; que si les moyens n'en furent pas toujours équitables, la fin en a été avantageuse; et que les malheurs de la nation venoient jusqu'alors, ou d'une anarchie pleine de désordres, ou d'une aristocratie tyrannique. En un mot, la vérité s'accorde nécessairement avec l'autorité légitime.

Quelle étoit l'autorité de Clovis.

Des barbares, appelés Francs, viennent conquérir les fertiles provinces de la Gaule. Leur roi Clovis est un chef habile et ambitieux:

on le suit par choix, non par contrainte; il sait diriger à son but la volonté générale; d'ailleurs si peu maître de la nation; qu'un soldat ose lui disputer le droit de s'approprier un vase, enlevé aux ennemis. Cependant le partage des terres conquises lui forme un domaine considérable. Ce domaine, avec les droits modiques de la royauté, avec les présens établis par l'usage des Germains, suffit à l'entretien de sa cour. Il peut même en détacher des terres, soit pour récompenser les services, soit pour gagner l'affection de ses principaux guerriers. La propriété des *bénéfices* qu'il leur accorde, lui reste toujours; et conservant le droit de les retirer quand il voudra, il a le moyen de punir, comme le moyen de récompenser; ces possessions obligent au service militaire: elles tiennent lieu de paie; car on ne connoît encore aucune espèce de troupes soudoyées et permanentes.

Terres du domaine, distribuées aux officiers.

C'est l'assemblée de la nation, qui fait les lois, qui décide la guerre ou la paix, qui du moins partage les principaux droits de la souveraineté. Tel étoit le gou-

Assemblées nationales; influence du prince.

vernement de tous les barbares. Mais l'influence du prince doit naturellement s'accroître par sa politique et par ses victoires. Le respect des Francs pour sa famille, rendra la couronne héréditaire, quoique encore déférée avec le consentement du peuple, et quoiqu'il n'y ait aucun ordre de succession bien établi. Ses successeurs pourront dès-lors acquérir plus d'autorité, en suivant un système uniforme, et soutenu avec vigueur.

Point de justice, par conséquent beaucoup de violences.

Malheureusement les lois et les coutumes barbares s'opposent à tout système de gouvernement sage. La justice est entre les mains de guerriers aveugles, qui la réduisent presque au droit du plus fort. Si les crimes sont punis, c'est ou par la vengeance des particuliers, ou par des compositions pécuniaires, dont la facilité enhardit à d'autres crimes. Le duel, et des *épreuves* insensées, décident presque tous les différends. Il en résulte que l'humeur turbulente de la nation n'a point de frein, que les violences se multiplieront sans cesse, que les puissans écraseront

les foibles, et que les orages éclateront même autour du trône.

Le conquérant a soumis son peuple au christianisme; ou plutôt, si l'on en juge par le grand nombre, les a fait changer de culte extérieur, sans presque aucun changement essentiel de conduite: car à peine s'apperçoit-on que la morale d'une religion si pure, si bienfaisante, ait éclairé ce peuple féroce. On voit seulement qu'il a pris le nom de chrétien, et que des pratiques superstitieuses lui tiennent lieu en général des vertus chrétiennes. On voit que les prélats, avec un reste de lumières, obscurcies par l'ignorance, subjuguent les esprits, et dominent bientôt jusqu'à la cour. On voit s'établir généralement l'opinion bizarre, que les crimes s'expient, que le paradis s'achète, en prodiguant les biens aux ministres de l'église. On voit en conséquence, les riches fondations devenir une espèce de mode; les évêques et les moines obtenir des terres immenses, passer dans la classe des seigneurs, partager avec eux l'obligation du service militaire,

Christianisme des Francs, plein de superstitions funestes.

Mélange dangereux du sacré avec le profane

et prendre les mœurs d'une noblesse vouée aux armes. On les voit enfin porter dans les affaires publiques un mélange d'idées religieuses mal conçues, propre à confondre le sacré et le profane, le civil et le spirituel : mélange d'où résulte un chaos de prétentions incompatibles, qui ajoute mille entraves au gouvernement, et qui tend à le dissoudre.

Causes de révolution sous la première race.

Tout, en effet, annonce une révolution. La monarchie, souvent partagée entre plusieurs rois, devient un théâtre de guerres civiles et de massacres. Des princes foibles et incapables s'abandonnent à leurs maires du palais : ces maires s'accoutument à régner sous le nom des princes. Après avoir excessivement enrichi l'église, on est obligé de lui reprendre des terres pour la subsistance des guerriers. Les ecclésiastiques et les moines dépouillés remuent alors, soit par préjugé, ou par intérêt. Le grand Charles-Martel étoit damné, à leurs yeux, comme usurpateur du patrimoine des pauvres. Pepin, son fils, restituant les biens sacrés, honorant avec pompe les reliques,

est l'homme que le ciel destine à porter le sceptre. Le clergé séculier et régulier, le célèbre Boniface de Mayence, le pape Zacharie, en jugent ainsi ; et Pepin ravit à la maison de Clovis un sceptre, dont elle se montroit indigne depuis long-tems.

Cette ébauche de la première race fait assez connoître que, malgré un certain droit public, sans lequel la nation ne subsisteroit point, le gouvernement étoit presque sans règles, sans principes ; et que les semences d'anarchie, toujours plus fécondes, y devoient produire des maux effroyables.

Charlemagne réforme l'état.

Pepin, et sur-tout Charlemagne, relèvent l'éclat et le pouvoir de la royauté, en rendant même aux assemblées nationales leur antique splendeur. Les travaux immenses du second, ses victoires, ses conquêtes, son zèle pour le bon ordre, ses lois et son administration politique, offrent un spectacle qu'on admire au milieu de la barbarie. Dans un meilleur siècle, il eût extirpé la racine des désordres ; et peut-être ne lui manqua-t-il, pour établir le meilleur système

Son ambition fut un obstacle.

de gouvernement, alors praticable, que de borner son excessive ambition. Qu'avoit-il besoin de l'Italie et de l'Allemagne ? La France heureuse n'eût-elle pas mieux valu que ce vaste empire ? Si les Saxons, malgré la terreur de ses armes, se révoltent sans cesse, à quoi seront exposés infailliblement ses successeurs, qui n'auront pas le génie extraordinaire, par lequel il a surmonté tant d'obstacles et de périls ?

Indépendance du clergé après Charlemagne.

En effet, Louis le Débonnaire, son fils, est bientôt le jouet des factions. Tout se divise, tout se soulève. Charlemagne a su contenir le clergé, quoi qu'il l'ait favorisé avec succès. Louis s'attire la haine de ce corps, en voulant le soumettre à la discipline. Le clergé abuse alors de sa puissance, s'érige tout-à-coup en juge de l'empereur, l'insulte, l'opprime, le dépose. Cet attentat inoui en amène une foule d'autres de même espèce. Des entreprises révoltantes forment, pour ainsi dire, un droit d'usurpation et de révolte, parce que le succès les a couronnées. Enfin, le corps ecclésiastique, en-

traîné par les conjonctures, armés de fausses décrétales et de l'aveugle crédulité des hommes, renverse les lois établies, en établit d'arbitraires; étend sa juridiction sur tout, s'affranchit de celle des tribunaux; dispose même de la couronne, au nom de dieu qui lui commande d'obéir aux princes; et s'imagine quelquefois user de droits divins, en renversant ou du moins en altérant l'ordre essentiel de la société humaine.

Usurpations des seigneurs et gouvernement féodal.

Les violences des seigneurs, dont l'épée paroissoit toujours hors du fourreau, menaçoient l'état de convulsions beaucoup plus terribles. Dès le tems de Charles le Chauve, fils de Louis, les fiefs deviennent héréditaires. C'est une conjecture assez vraisemblable, que l'exemple de l'église put exciter l'ambition des vassaux; car, puisque les terres qu'on prétendoit donner à dieu, demeuroient comme annexées pour toujours à tel évêché, ou à telle maison monastique, n'étoit-il pas naturel qu'un possesseur de fief s'efforçât de transmettre sa possession à ses enfans? Quoi qu'il en soit, l'état se déchire

en lambeaux. Les seigneurs usurpent la propriété incontestable de la couronne ; chacun affecte et s'assure l'indépendance. Quelques grands vassaux, et sous eux une infinité de petits, ne laissent au roi qu'un grand nom, qu'un fantôme de royauté. Ils morcellent entre eux son domaine, dont il reste à peine quelque débris. L'aristocratie militaire, ou plutôt l'anarchie armée et réduite en systême, anéantit toute administration légale. Qu'importent au suzerain des titres superbes, des hommages, des sermens ; que lui importe le droit de commander, sans forces pour se faire obéir ? Dès que les barons peuvent lui faire la loi, et se jouer de ses ordres, il n'est qu'une idole couronnée.

Maux qui en résultent. Plus le gouvernement féodal, établi sous les derniers Carlovingiens, se trouve hérissé de règles minutieuses, de formalités et de précautions singulières, plus l'anarchie s'enracine profondément, parce qu'il n'y a point d'autorité réelle qui gouverne. Aussi ne voit-on que désordres et brigandages. Des milliers de tyrans, armés les

uns

uns contre les autres, foulent aux pieds et les devoirs et la nature. L'esclavage est la ressource du peuple. Cette nation guerrière, invincible du tems de Charlemagne, est en proie aux insultes des Normands, pirates sans discipline, sans honneur. On n'en sera point étonné, si l'on réfléchit sur les discordes civiles, et sur les maux inséparables de l'anarchie. L'état de société étoit alors un état de guerre. Ce mot dit tout.

Fin de la seconde race.

La seconde race finit comme la première. Des sujets ayant une puissance supérieure à celle du prince, le prince devoit un jour être détrôné par quelqu'un de ses sujets. Hugues Capet, d'une famille de héros, dont deux avoient eu le titre de roi, profite des circonstances, pour supplanter l'héritier légitime de la couronne.

Ce n'est que par un enchaînement de révolutions, de secousses, de tentatives, de hasards heureux, de malheurs extrêmes, que cette malheureuse anarchie se dissipera; que l'ordre pourra sortir du chaos, et l'autorité presque anéantie se relevera au milieu de tant

de ruines. Quelques rois saisirent les occasions avec adresse, et quelques-uns avec vigueur. Mais en général, les choses changèrent, parce qu'il étoit impossible qu'elles ne changeassent point : les événemens amenèrent la politique, bien plus que la politique, n'amena les événemens. Il faut des lumières pour avoir un système raisonnable : et quoiqu'en tout tems les hommes aient un certain tact, qui leur fait discerner leurs intérêts, l'art de gouverner exige bien d'autres choses.

Affoiblir les grands, et les soumettre à l'autorité royale, c'étoit le principal moyen de rétablir l'ordre. Je parcourrai rapidement les principaux faits qui conduisirent avec lenteur au but qu'on se proposa.

Hugues Capet réunit le duché de France à la couronne.

1°. Des rois sans domaines, (car il ne leur restoit guère que Laon,) étoient seulement des rois de nom. Hugues Capet réunit à la couronne le duché de France, et les autres fiefs qu'il possédoit personnellement. Voilà une renaissance de pouvoir, mais que nous sommes encore éloignés du tems

où le pouvoir souverain sera en vigueur! En faisant couronner leurs fils de leur vivant, les premiers rois Capétiens affermissent l'hérédité dans leur famille : c'est un pas de plus vers la puissance. Hérédité de la couronne.

2°. La manie des croisades, répandue sous l'arrière-petit-fils de Hugues, tourne, par une fatalité singulière, à l'avantage du prince, en épuisant le royaume. Les seigneurs se ruinent, vendent leurs terres, pour courir après les aventures et les indulgences. Ils vont exhaler en Asie cette humeur turbulente et martiale, qui les rendoit si dangereux au sein de l'état. Philippe I, malgré son extrême foiblesse, parvient ainsi à régner tranquillement. Phénomène déjà très-remarquable. La croisade utile à Philippe I.

3°. Son fils Louis VI, surnommé le Gros, applanit les voies de la révolution. La tyrannie des seigneurs, tant de violences impunément commises, et souffertes sans relâche, excitoient par-tout des sentimens de liberté, d'autant plus vifs que le joug étoit plus odieux. En Italie, en Allemagne, en France, et en d'autres pays, Etablissement des communautés municipales.

la même cause, selon l'ordre de la nature, produit le même effet. Les habitans des villes, sur-tout des villes où l'on commence à sentir les avantages du commerce, aspirent à une liberté dont il ne reste aucune trace. Ils l'achètent; ils la conservent, malgré de fortes oppositions, de la part du clergé principalement, qui les attaque comme des séditieux. Ils forment ces communautés municipales, ces *communes* gouvernées par leurs propres magistrats, et armées pour la défense de leurs privilèges, avec l'obligation de servir le prince contre ses ennemis. Louis le Gros et ses successeurs favorisent des établissemens si utiles à la couronne. D'un côté, les seigneurs y perdent le pouvoir dont ils opprimoient la bourgeoisie; de l'autre, les bourgeois s'affectionnent pour l'autorité royale, qu'ils regardent comme une barrière contre des tyrans.

Progrès de la justice royale.

4°. Sans le droit suprême de justice, la souveraineté est peu de chose. Celui qui juge ou qui fait juger a des avantages infinis pour s'attirer le respect et l'obéissance.

Les seigneurs avoient usurpé ce droit, en s'appropriant les fiefs; et les *envoyés royaux* de Charlemagne n'auroient plus osé paroître dans les provinces. Ce fut donc une politique excellente, qu'on vit naître sous le même Louis VI, de miner insensiblement les justices seigneuriales. D'abord l'usage d'envoyer des commissaires surveillans est rétabli. Quatre grands baillis du roi deviennent ensuite juges de certains cas, attribués à leur siége. Ensuite le droit d'appel prend racine. Le prince sera enfin le premier juge. Il falloit du tems pour affermir, même dans le domaine de la couronne, une réforme si importante. Mais Philippe-Auguste, en recouvrant les provinces que possédoient les rois d'Angleterre, en se faisant craindre et respecter de ses vassaux, hâta les progrès de l'autorité encore incertaine.

5º. Ce qui contribua peut-être le plus au changement, ce furent les nouvelles idées de justice qui se répandoient en Europe. Le droit canonique, malgré le poison des fausses décrétales et des faux prin-

Le droit romain devient très-utile à la couronne.

cipes dont on l'avoit infecté, offroit du moins une forme régulière de procédures, un ordre de jurisdiction, des vestiges enfin de la jurisprudence romaine. Les Pandectes de Justinien, retrouvées vers le milieu du douzième siècle, étendirent beaucoup les idées sur cet objet. Des écoles de jurisconsultes s'établissent. On y enseigne, on y préconise le droit romain avec enthousiasme. Quoique surchargé de mauvaises lois dans les derniers siécles de l'empire, on le suppose un chef-d'œuvre de perfection, parce que les lois barbares paroissent être un chef-d'œuvre d'extravagance. Les rois s'empressent habilement de l'introduire dans leurs états. Saint-Louis en excite l'étude, en fait germer les maximes. On voit ce prince, devenu législateur, exercer avec dignité le pouvoir suprême; réprimer les abus de l'anarchie, par ses ordonnances sur les monnoies, et sur d'autres points essentiels; établir solidement ce droit d'appel, qui rehausse la couronne. On le voit rendre la justice au souverain. On le voit défendre le duel judiciai-

Puissance législative dans St Louis.

re, y substituer les preuves légales, et jeter ainsi les fondemens d'une réforme universelle, dont les progrès deviendront sensibles.

Autorité des jurisconsultes.

6°. La jurisprudence n'est donc plus bornée à quelques notions et à quelques pratiques barbares : elle va faire une étude. Comment la noblesse ignorante, ne respirant que les armes et les aventures, sera-t-elle capable d'étudier pour juger! Il faut déjà que les jurisconsultes, admis dans les tribunaux en qualité de rapporteurs, viennent lui prêter leur secours, ou plutôt lui dicter les jugemens. Bientôt ils seront les juges. La robe se distinguera de l'épée, et formera une autre classe de noblesse ; l'épée dédaignera cette profession illustre, d'où elle tiroit une partie de son pouvoir. De-là, qu'arrive-t-il? Ces deux corps sont rivaux; le second est intéressé à faire servir contre le premier l'autorité du prince, et il y emploie ses lumières. Au commencement du quatorzième siècle, le parlement est fixé dans la capitale. Organe des lois, il affermit de plus en

Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale.

plus, par un système régulier, la base du gouvernement monarchique. On doit convenir que l'intérêt et les préjugés de nos anciens jurisconsultes passèrent les justes bornes. Partant des textes de la bible et des lois impériales, ils supposoient que la royauté des Juifs, que la puissance despoque des empereurs, étoient les règles de la constitution française. C'est la marche ordinaire de l'esprit humain, sur-tout quand il commence à s'exercer sur de grands objets, d'outrer les choses avant que d'en saisir la nature. Mais les principes des magistrats n'en furent pas moins utiles pour réprimer les désordres de l'indépendance: leur opinion forma en grande partie celle du peuple; et les progrès de leur autorité furent aussi ceux de l'autorité souveraine, à laquelle ils servirent souvent de remparts.

admission du tiers-état aux états-généraux.

7°. Philippe le Bel, dans sa violente dispute avec Boniface VIII, pour s'attacher tout le corps de la nation, avoit appelé en 1303 le tiers-état aux états-généraux. Cette démarche, hardie sous un gou-

vernement dur et injuste, produit d'abord d'utiles effets. Les sentimens de liberté, qui animèrent davantage les communes, tendoient à contre-balancer davantage le pouvoir des grands. Autrefois esclave et abruti, le peuple devient citoyen : il s'intéresse à la cause publique ; il est susceptible de zèle et de générosité ; il prend de l'ame ; et c'est une des principales ressources du prince dans les périls, dans les besoins, contre les ennemis du dehors, contre les ennemis intérieurs de sa puissance. Mais il naîtra aussi des conjectures orageuses, ou le tiers-état, naturellement rival des deux premiers ordres qui le regardent avec dédain, tournera contre le roi même son activité et ses forces. Tant la balance des pouvoirs est difficile à régler ! L'équilibre une fois rompu, le poids se précipite, et la machine semble se dissoudre.

Diminution de la puissance ecclésiastique.

8o. Le clergé, qu'on a vu si redoutable aux rois de la seconde race, conservoit la plupart de ses préjugés, toujours fort jaloux de son excessive juridiction. Mais il sentoit déjà que l'intérêt de la

couronne ne lui pouvoit être indifférent; et les principes religieux le portoient à inspirer une obéissance entière, à moins que des prétextes de religion, ou des circonstances extraordinaires, ne l'en détournassent. La résistance de Philippe-Auguste, de saint Louis même, et sur-tout de Philippe le Bel aux entreprises de la cour de Rome, apprirent à ne plus confondre avec la cause de dieu les prétentions des gens d'église. Philippe le Long, en excluant les évêques du parlement, leur enleva un moyen d'empiéter sur le civil. L'avocat du roi, Pierre de Cugnières, osa sous Philippe de Valois, attaquer cette juridiction sans bornes, qui s'étoit formée dans les ténèbres de la barbarie. Il en attaqua bien ou mal les injustices et les abus. On lui opposa des autorités, des exemples, et peu de raisons. La dispute tomba pour lors sans effet. Mais peu-à-peu l'état des citoyens cessa d'être assujetti aux tribunaux ecclésiastiques, les appels *comme d'abus* formèrent une barrière aux vexations; et le roi acquit toujours

plus d'autorité, à mesure que ses cours séparèrent plus habilement les droits civils d'avec les matières spirituelles : séparation que la nature des choses, obscurcie par le tems et par les coutumes, rendoit malheureusement trop difficile.

9°. Sous le règne de l'infortuné Jean, prisonnier en Angleterre, tout menace d'un renouvellement d'anarchie. Un esprit séditieux s'empare du tiers-état. Il veut maîtriser le gouvernement, il impose des lois au sage dauphin, et le réduit à des soumissions odieuses. On voit, peu s'en faut, se reproduire en France, la grande-charte des Anglais. Ce prince dissipe enfin les orages. Parvenu au trône, il répare les pertes de la nation; il triomphe des ennemis domestiques, comme des ennemis étrangers, il règne avec autant d'autorité que de gloire : jamais la sagesse ne déploya mieux ses ressources. Mais les malheurs de Charles VI, renversèrent bientôt l'ouvrage de Charles V. La fureur des factions, presque générale, anéantit tellement les principes, les lois, et les idées de patrie, qu'on ne rougit

Malheurs du roi Jean.

Charles V recouvre l'autorité.

Elle tombe sous Charles VI; mais pour se relever bientôt.

point de sacrifier la couronne à l'Anglais armé contre elle. Un prince étranger est reconnu pour roi légitime, et la loi Salique est foulée aux pieds, peu de tems après qu'on lui a rendu l'hommage le plus solennel. Qui le croiroit? Ce bouleversement total de la monarchie sera une des causes de l'ordre et de la subordination. Plus le vertige a égaré les Français, plus ils s'empresseront de rentrer dans le devoir; plus ils ont vu l'autorité royale avilie, même par leur faute, plus ils sentiront la nécessité et l'avantage d'une paisible obéissance.

Armée subsistante et taille perpétuelle sous Charles VII.

10°. Aussi Charles VII fait-il sans obstacles deux innovations décisives. Il soudoie des troupes, et la couronne a une armée subsistante. Il établit la taille perpétuelle, pour l'entretien de ces troupes; et la couronne dépendra moins qu'auparavant, des subsides que les états doivent accorder. On abusera, sans doute, quelquefois de ces moyens. La force militaire sera un instrument d'entreprises ambitieuses. La taille, très-modique dans l'origine, croîtra sans cesse,

et excitera des murmures. Ces inconvéniens sont-ils comparables aux fléaux de l'anarchie ? Presque toujours le mal se rencontre à côté du bien ; et le passage des grands maux à un moindre mal est souvent ce qu'il peut y avoir de mieux dans un état, lorsque ni les mœurs, ni les autres circonstances, ne permettent d'y créer une sage et solide législation.

Louis XI se rend absolu.

11°. Déjà Louis XI, fils de Charles VII, affecte le despotisme. Il fait trembler les grands par ses cruautés ; il amasse un trésor, aux dépens des peuples, il emploie avec finesse, la corruption plutôt que les armes ; il évite la guerre, y substitue l'artifice, borne son ambition à se rendre absolu dans le royaume. Il augmente chaque jour sa puissance. La mort de Charles, dernier duc de Bourgogne, favorise encore ses desseins, malgré la faute irréparable qu'on lui reproche, de n'avoir pas prévu le mariage de l'héritière de ce prince avec un archiduc d'Autriche. Son règne est une grande époque. Les rois ont en main la force publique, et peuvent exé-

cuter des entreprises considérables. Heureux s'ils travailloient au bonheur de la nation, plutôt que de se livrer à la funeste manie des conquêtes. Charles VIII, Louis XII et François I connurent mal leurs intérêts. Quelle folie d'épuiser au dehors le sang et les richesses du royaume, qu'un bon usage de l'autorité auroit dû rendre si florissant!

Ses successeurs sont vraiment monarques.

12°. Tous les grands fiefs excepté le comté de Flandre, se trouvent réunis à la couronne. Son domaine est inaliénable : ce principe essentiel est déclaré loi fondamentale de la monarchie. On a de plus écarté les anciens inconvéniens des apanages. Les finances, la justice, la législation, le pouvoir militaire, résident dans le souverain. Ainsi il est donc pleinement monarque.

Point d'états-généraux sous François I

Les états-généraux n'ont pas même été convoqués une seule fois pendant le règne de François I, pendant des guerres si longues et si ruineuses. L'unique objet de cette assemblée, incertaine de ses droits, manquant de principes et d'harmonie, presque toujours pleine de divisions,

étoit de donner des secours extraordinaires. François se passa de tels secours; Henri VIII lui-même en Angleterre, ni Charles-Quint en Espagne, n'avoient pas tant de pouvoir.

Le gouvernement se rétablit sous Henri IV.

13°. Le fanatisme des sectaires, excité par la persécution ou par un autre fanatisme, ranime l'esprit d'indépendance, et fait chanceler le trône. Peu s'en faut qu'il ne réalise en France des projets de république, comme dans les Pays-bas. Mais Henri IV triomphe enfin des factieux. La sagesse de son gouvernement offre le tableau d'un bon monarque, régnant par les lois, ne régnant que pour la gloire et le bonheur de son royaume, maître de ses peuples comme un père l'est de ses enfans: tel enfin, que ce règne seul auroit mis la France au comble de la prospérité, si un monstre superstitieux n'avoit commis le plus exécrable régicide.

Gouvernement du cardinal de Richelieu.

14°. On retombe dans les troubles d'une minorité orageuse. Les fautes du gouvernement ramènent les dissentions, les révoltes; et un roi foible, qui s'abandonne à des

favoris, n'est propre ni à dissiper les cabales, ni à régner en digne fils de Henri le Grand. Otez Richelieu à Louis XIII; peut-être verra-t-on renaître le règne de Henri III. Sans ce ministre altier, la couronne se dégradoit. En terrassant le génie républicain du calvinisme, par la prise de la Rochelle: en abattant, avec la hache du bourreau, les têtes illustres de plusieurs chefs de parti; il remet le roi en possession de toute l'autorité, ou plutôt il l'attache toute entière à son propre ministère.

Ses excès d'autorité

Faut-il que le pouvoir monarchique, si cher aux Français, si nécessaire à leur bonheur, puisse contracter les vices de la tyrannie? Richelieu a malheureusement l'ame d'un despote; et les circonstances le poussent à des excès, où il n'est que trop porté de lui-même. Il écrase d'impôts la nation, et insulte, en quelque sorte, à la misère publique, par le faste de sa cour. Il veut que le parlement obéisse les yeux fermés, sans examen des édits, sans délibération libre; il traite la magistrature en esclave, plutôt qu'en dépositaire

des lois. Il donne aux grands dont il a juré la perte, les juges qu'il regarde comme des instrumens serviles de sa vengeance; et il dirige leurs arrêts, sans daigner se couvrir d'un voile d'impartialité. En un mot, le pouvoir arbitraire se déploie si violemment entre ses mains, que la haine le poursuit jusqu'au tombeau, malgré les services réels qu'il a rendus à la monarchie.

Semences de révolte qu'il laisse après lui.

C'en étoit un bien essentiel, d'affermir l'autorité de la couronne, de plier les grands à la dépendance, et de faire mouvoir, par la direction d'un seul chef, tous les membres du corps politique. Mais, on ne peut trop le répéter, la sagesse de Henri IV, sa justice, sa bonté et ses bienfaits, avec la vigueur de son ame, étoient plus propres à cimenter ce grand ouvrage, que les foudres de Richelieu. Il falloit un règne, tel que nous verrons celui de Louis XIV, pour etouffer les semences de discorde, que le ministre de Louis XIII laissa dans la nation. La sainteté des lois mieux connue, les principes du gouvernement

mieux discutés, les lumières répandues dans le public, l'humanité de la cour, les mœurs douces des grands et de la noblesse, les graces répandues ou espérées, la soumission des magistrats, la splendeur du trône, l'amour réciproque des rois pour les peuples et des peuples pour les rois, feront plus que la terreur et les supplices.

Toutes les monarchies ont eu à-peu-près les mêmes dégrés.

Il seroit facile d'appliquer aux différens états monarchiques, les principaux traits de ce tableau. Par-tout le gouvernement a subi de semblables vicissitudes, et a changé de forme en suivant les mêmes dégrés. Par-tout le peuple a été d'abord extrêmement libre et ensuite esclave, les seigneurs tyrans, les rois sans pouvoir. Par-tout l'autorité royale s'est relevée avec effort, s'est accrue plus ou moins avec adresse, a flotté entre les écueils de la foiblesse et ceux du despotisme, a soumis enfin tous les ordres de l'état, et concentré en elle-même tous les pouvoirs, en reconnoissant des lois fondamentales qu'elle s'oblige de respecter.

Je ne parle point des monar-

chies mixtes. On verra en son lieu la grande révolution d'Angleterre. Deux illustres républiques méritent des observations particulières.

I.

Gouvernement des Suisses et de la Hollande.

La tyrannie amène la liberté.

C'est toujours la tyrannie qui a produit la liberté chez les peuples courageux. Opprimés après avoir été libres, ils ont pris les armes contre leurs tyrans; ils ont bravé la mort même, pour s'affranchir de l'oppression; ils sont redevenus libres, à force d'héroïsme et de constance. Heureux alors, si des bonnes lois cimentent leur gouvernement, et repoussent les causes de dissolution, qui naissent de la nature, ou des événemens politiques.

Naissance de la ligue helvétique.

Nul état n'y paroît moins exposé que la république fédérative des treize cantons Suisses. Trois cantons seulement, Schwitz, Uri et Underwalden, lui donnèrent naissance en 1307, par leur révolte contre l'empereur Albert. Lucerne se joignit bientôt à eux;

ensuite Zurich, Zug, Glaris et Berne. Fribourg et Soleure fortifièrent la confédération en 1481; Bâle, Schafouse, Appenzel, y entrèrent au commencement du seizième siècle. Un intérêt commun devoit réunir ces membres du corps helvétique : leur force et leur sureté dépendent de l'union. Indépendant les uns des autres, gouvernés chacun par leurs lois et leurs magistrats particuliers, mais ligués pour la défense mutuelle, ils sont parvenus à une tranquillité durable, au milieu des convulsions de l'Europe.

Bonheur des Suisses fondé sur les mœurs

Qu'un de nos Sybarites parcoure de rudes montagnes, couvertes de neige, des villes sans luxe, sans spectacles, presque toutes pauvres; il croira les Suisses malheureux. Mais le sage verra leur bonheur dans cette pauvreté active, dans cette mâle simplicité, qui épargnent des besoins, et fournissent le nécessaire; qui conservent les mœurs et assaisonnent les vrais plaisirs de la nature; qui font des hommes vertueux, libres et contens. Tous égaux, c'est-à-dire, également soumis aux lois, l'inégalité

de fortune n'est pas, chez eux, assez grande, pour que les uns deviennent les maîtres des autres. Dans la plupart des cantons, le peuple a droit aux magistratures, et les magistrats ne peuvent abuser de leur pouvoir, limité par le tems, contenu par la surveillance publique. Des lois simples et équitables s'exécutent sans contrainte : les mœurs sont la principale cause des lois.

Ils n'ont rien à craindre.

Les Suisses n'ont rien à craindre derrière leurs montagnes, qui leur servent de remparts. N'entrant pas dans les querelles des princes, ils ne fournissent aucun prétexte d'invasion. Leurs voisins paroissent plutôt intéressés à les défendre, qu'à les assujettir. Et en cas d'invasion, quelles ressources n'auroient-ils pas dans leur patriotisme et leur courage? S'ils vendent leur sang à l'étranger, ils y gagnent d'avoir pour citoyens d'excellens soldats, sans qu'il en coûte rien à la république pour les former au métier des armes. Ils entretiennent la bravoure nationale, en suppléant au peu de ressources d'un pays stérile et fort peuplé.

Unis et paisibles, malgré la différence de religion

Une preuve singulière de leur sagesse, c'est que l'harmonie politique fait presque oublier la différence de religion. Les guerres civiles, que le fanatisme alluma au commencement de la réforme, furent éteintes en peu de tems. Quatre cantons protestans, Bâle, Schafouse, Berne et Zurich, deux mêlés de catholiques et de protestans, Glaris et Appenzel; les sept autres catholiques, formoient déjà une confédération paisible, lorsque l'Europe fumoit encore du sang, que le prétexte de la religion faisoit couler. Plus les Suisses deviendront éclairés, plus la morale chrétienne leur apprendra qu'ils sont tous frères, et qu'aucun dogme ne doit rompre des liens si respectables.

Qu'ils se garantissent de la corruption.

Comme tout dégénère avec le tems, ce peuple a besoin de se prémunir contre la corruption, destructive de la vertu et de la force des républiques. L'aristocratie, les richesses, la puissance des Bernois, semblent présager de loin quelque événement funeste. Des mœurs étrangères peuvent infecter le corps de l'état, après avoir in-

fecté un nombre de citoyens. Trop d'avidité pour l'argent peut rendre les armes vénales, et substituer le vil intérêt à la patrie. Mais que deviendroit alors un état principalement fondé sur les mœurs?

La Hollande a changé de mœurs.

Il s'en faut bien que la république des Provinces-unies ait une constitution aussi robuste que celle des Suisses. A la vérité, elle montre dans son origine les mêmes vertus, le même courage; les mœurs simples de la pauvreté, une haine invincible de la tyrannie, une constance admirable dans les périls; une vigueur de résolution, que l'énorme puissance des rois d'Espagne n'ébranle point. Mais outre que le fanatisme de secte, ressort peu durable, fut le premier mobile de ces braves républicains; leurs vastes conquêtes, et les trésors qu'ils en tirèrent, devoient infailliblement changer leurs principes. Comment l'esprit d'ambition et de commerce s'uniroit-il avec les antiques vertus républicaines?

Vices intrinseque de son gouvernement.

D'ailleurs, les vices du gouvernement furent d'abord si considérables, que, selon Grotius, ils

auroient détruit la république, sans la haine dont elle étoit animée contre la domination espagnole. Chacune des sept provinces forme un état séparé et indépendant, où chaque ville a la même indépendance. Propose-t-on une affaire dans les états provinciaux? les députés sont obligés de suivre l'avis du sénat ou conseil des villes qu'ils représentent. Les affaires majeures, paix, guerre, alliances, nouvelles impositions, doivent se décider, d'un consentement unanime, par les Etats-généraux toujours assemblés à la Haie. Les membres des états doivent, sur toutes ces affaires, prendre l'avis de leurs provinces, et le suivre exactement. Une seule, la Frise, s'en rapporte à la prudence de ses députés. On voit d'un coup d'œil les entraves que donnent au gouvernement des précautions excessives, les lenteurs qu'elles occasionnent, et combien l'unanimité requise est contraire au but des délibérations pressantes.

Stathoudérat; ses droits excessifs.

Il fallut donc chercher, dès le commencement, un remède au mal. Le stathoudérat fut établi, dignité

dignité necessaire, comme la dictature romaine, dans les grands orages; mais qui auroit dû avoir un terme, et sur-tout n'être pas héréditaire, pour que la république conservât cette liberté, dont elle se montroit si jalouse. Les droits du stathouder sont immenses. Capitaine et amiral général, non-seulement il a entre les mains toutes les forces de terre et de mer, avec la nomination de tous les emplois militaires : il nomme encore les magistrats des villes, qui lui présentent un certain nombre de sujets; il préside aux tribunaux, dont les jugemens se prononcent en son nom; il juge sans appel les différends des villes et des provinces; il fait exécuter les décrets des états provinciaux; il peut accorder la grace des criminels; enfin il donne audience aux ministres étrangers, et il a droit d'entretenir dans les cours des agens qui, chargés de ses affaires particulières, auroient toute facilité de le servir en d'autres choses. Un tel magistrat n'est pas loin de la royauté. Dès le commencement même, ses préro-

gatives pouvoient donner de l'inquiétude.

Les premiers stathouders furent citoyens.

Heureusement les princes d'Orange, Guillaume, Maurice son fils, et Frédéric-Henri, frère de Maurice, exercèrent le stathoudérat en citoyens, ou du moins leur ambition eut des bornes. On doit leur attribuer en grande partie, les succès de la Hollande. Peut-être n'eurent-ils tant de respect pour la liberté, que parce qu'il y avoit des ennemis à vaincre. La paix de Westphalie n'eut pas plutôt affermi la république victorieuse, que Guillaume II, fils et successeur de Frédéric-Henri, inspira de justes alarmes aux républicains.

Révolution dans le stathoudérat.

La mort rompit ses projets en 1660. On abolit pour lors la dignité de stathouder, sans corriger les vices du gouvernement. On sera bientôt contraint de la rétablir, pour résister à Louis XIV. On la rendra héréditaire sous Guillaume III. On voudra encore l'abolir, quand il sera mort sans enfans mâles. On la rétablira de nouveau en faveur de la seconde branche de sa maison ; et cette

hérédité s'étendra aux filles même du stathouder, comme nous le verrons ailleurs.

Les Hollandois exposés par leurs mœurs.

Quiconque réfléchit sur la constitution, le génie, le caractère et les mœurs des Hollandois, d'un peuple tout livré au négoce, n'ayant que de mauvaises troupes mercenaires, n'ayant plus ce ressort que donne aux ames la liberté naissante et en péril, attachant trop de valeur aux richesses pour n'en pas éprouver la contagion ; quiconque, dis-je, examine ces causes ou politiques ou morales, y découvre le principe des événemens et devinera peut-être ceux que certaines conjonctures peuvent amener.

Coup-d'œil sur les autres républiques.

Représentons-nous Gênes, riche et sans force, soumise à une dure aristocratie, flottante au gré des factions ou des conjonctures, et toujours menacée d'un joug étranger presque inévitable. Considérons Venise, tranquille au-dedans par la bassesse du peuple, et par les chaînes que la jalousie inquiète du pouvoir a forgées pour les nobles ; mais redevable de cette tranquillité à une dépravation de

mœurs autant qu'aux principes invariables du gouvernement ; se maintenant par l'espionage et la terreur, plus que par l'influence des lois ; dépouillée de ce grand commerce, qui étoit la base de sa puissance ; exposée plus que jamais aux entreprises de ses voisins en cas de rupture, et n'osant confier à un de ses propres membres l'épée dont le salut de l'état dépendroit alors. Voyons la Pologne, livrée par ses lois même à l'anarchie, et si malheureuse, qu'un seul insensé dans ses dietes est sûr d'anéantir tout ce que les sages peuvent imaginer de salutaire ; la Hollande enfin énervée par ses richesses, ainsi que par ses conquêtes ; beaucoup moins libre dans sa domination, et moins respectable au dehors, que dans les tems orageux où la monarchie d'Espagne sembloit fondre sur elle pour l'écraser. Cet examen nous convaincra que, pour former une véritable république, il faut un peuple guerrier. pauvre, vertueux, isolé, défendu par ses frontières et par ses mœurs, dont l'unique ambition soit de jouir de sa li-

berté, de ses lois et de son gouvernement; un peuple tel que les Suisses.

III.

Révolutions dans les Mœurs.

Il y a entre les mœurs et les gouvernemens une influence réciproque; et l'on voit par-tout l'ordre politique changer plus ou moins avec l'ordre moral. L'un et l'autre s'enchaînent, se combinent de manière, que leurs rapports n'échappent point aux yeux attentifs. Les observations sur les mœurs, que j'ai semées dans cet ouvrage, expliquent une partie des événemens. Ajoutons-en ici quelques-unes non moins importantes.

Influence réciproque des mœurs et des gouvernemens.

Quand les croisades eurent entraîné les Occidentaux en orient, de nouvelles idées, produites par des objets tout nouveaux, devinrent le germe d'une révolution. Non-seulement les Grecs, mais les Sarasins offrirent aux croisés le spectacle de mœurs moins grossières, d'une société plus douce et plus commode. Ils virent à Cons-

Les croisades commencèrent un changement de mœurs.

tantinople les superbes monumens des arts; ils connurent les plaisirs asiatiques. Le commerce ouvrit aux Italiens et aux Flamands une source d'opulence : les hommes de divers pays se connurent les uns les autres, apprirent à traiter ensemble, se communiquèrent des notions et des goûts plus dignes de la vie sociale. Ce premier pas étoit important.

La chevalerie l'augmenta.

La chevalerie, mise en vogue par les Sarasins d'Espagne, avec ses extravagances romanesques, devint un principe très-utile de sociabilité, jusques dans les horreurs de la guerre. Se dévouer à la défense des foibles et des malheureux, attacher l'honneur à la générosité, ainsi qu'au courage; ambitionner l'estime de ses ennemis autant que la victoire même: c'est ce qui distinguoit les *preux* chevaliers. Après l'exemple de saint Louis et d'une foule de héros français, Edouard III, et sur-tout le prince de Galles, son fils, furent des modèles en ce genre. Les maximes qu'on inculquoit aux jeunes gens dans les écoles de chevalerie, les habitudes qu'ils y con-

tractoient, les sentimens d'honneur nourris par l'enthousiasme, devoient produire des effets durables et éclatans.

Un des grands ressorts de la chevalerie étoit l'amour. Cette passion, si souvent funeste, avoit nourri l'héroïsme des Spartiates; elle avoit eu la même influence parmi les Celtes et parmi les anciens Germains, peuples qui regardoient les femmes d'un œil religieux; qui révéroient en elles des vertus mâles, relevées par les charmes de leur sexe, et qui joignoient à l'amour, des sentimens d'autant plus nobles, que l'union conjugale leur paroissoit inviolable. Sans doute, il restoit en Europe un fond de ces mœurs celtiques. On voit des héroïnes briller dans la carrière des armes avec les chevaliers. On voit les chevaliers rendre une espèce de culte à leurs dames. C'est à elles qu'ils consacrent leurs pensées, leurs exploits, leurs triomphes. L'amour, grand ressort de la chevalerie.

Dès que les troubadours, dans nos provinces méridionales, se mirent à déifier le beau sexe, et que leurs chants devinrent les dé- Les poëtes inspirent la galanterie.

lices des cours. l'esprit de galanterie se répandit davantage. Il est facile d'imaginer que cet amour pur et en quelque sorte mystique, tant célébré par les romanciers et les poëtes, dégéneroit souvent en grossières voluptés ; mais il formoit un commerce d'esprit et de sentiment, qui adoucissoit la rudesse des anciennes mœurs.

Les femmes polissent les mœurs, mais avec beaucoup d'inconvéniens.

La délicatesse. la sensibilité, les graces et les insinuations des femmes, l'empire de la beauté qu'elles exercent avec tant d'adresse, le secret d'enchaîner les hommes autour d'elles par le plaisir, devoient nécessairement rendre la société plus polie, lorsqu'elles y paroîtroient librement et avec éclat. Mais aussi que de passions dangereuses, que d'intrigues et d'agitations devoient-elles y fomenter! François I les ayant attirées à la cour, elles y jouèrent un assez grand rôle, pour que les affaires d'état dépendissent quelquefois de leurs fantaisies. Les rois et les grands eurent des maîtresses, qu'il fallut enrichir, auxquelles il fallut quelquefois tout sacrifier. Le moyen ordinaire, dont se servoit Cathe-

rine de Médicis pour exécuter ses projets ambitieux, fut de séduire les cœurs par les attraits et les ruses de ses femmes. C'étoit le règne d'une galanterie corruptrice.

Corruption venue d'Italie.

Alors on tomba dans une horrible dépravation de mœurs. Elle avoit pris naissance en Italie, soit du luxe des Médicis, soit d'une politique cruellement rafinée, qui suppléoit à la foiblesse par le crime; soit de l'abus que l'on faisoit des sciences et des talens en faveur des passions. Elle se répandit de-là, comme une peste mêlée à la substance de l'air. Tous les vices s'exaltèrent; et, ce qu'il y eut de plus malheureux, on les fonda en principes, on les réduisit en systême, on se fit gloire d'être méchant et corrompu avec art.

Vices de la cour.

Que devenoit donc la cour? un théâtre de volupté, de luxe, de mollesse, de débauche, de fourberie, où la culture des esprits et le goût des lettres produisoient plus de fruits empoisonnés que de biens réels; où l'on se piquoit d'esprit en se livrant au désordre; où l'on raisonnoit sur la religion

en méditant des noirceurs; où la fureur des cabales s'enflammoit au sein des plaisirs; et où mille exemples détestables tendoient à infecter les mœurs publiques.

Le fanatisme maintient l'atrocité des anciennes mœurs.

Si le fanatisme des protestans avoit eu moins de violence, la contagion auroit eu un cours plus rapide et plus étendu. Leur doctrine austère, leurs invectives contre les scandales; les conséquences qu'ils en tiroient à l'avantage de leur réforme, furent un frein pour les catholiques. De part et d'autre, les disputes sur le dogme inspirèrent une humeur noire et farouche. Le zèle de religion absorba les autres sentimens; l'enthousiasme, les violences envenimèrent la haine de jour en jour; enfin l'atrocité des guerres civiles, où le nom de Dieu étoit le signal ordinaire du meurtre, conserva dans la société les traces de l'ancienne barbarie.

Peu de luxe encore et d'étude parmi la noblesse.

D'ailleurs, les arts et le commerce, concentrés dans une circonférence étroite, n'avoient pas beaucoup propagé le luxe, ni la mollesse qu'il traîne après lui. Les dames voyageoient encore à che-

val. Presque toutes les commodités dont nous jouissons, étoient inconnues. La noblesse en général dédaignoit l'étude, haïssoit le repos, et ne respiroit que les armes. Au milieu des convulsions de l'état, le faux point d'honneur faisoit seul répandre des ruisseaux de sang. C'est un phénomène à considérer.

Que les barbares vidassent leurs différends par le duel; qu'il fût souvent prescrit par les lois mêmes : on peut regarder cette coutume comme une suite naturelle des mœurs féroces de ces nations, de l'ignorance des législateurs et des juges, et de l'impuissance de faire mieux, en un mot, des préjugés qui tiennent à la barbarie. La jurisprudence romaine, les changemens qu'elle occasionna, et l'intérêt des princes à l'établir, ne pouvoient changer les mœurs d'une noblesse turbulente et indomptable. La chevalerie si respectée consacroit les abus de la bravoure. Ses tournois et ses défis nourrissoient le goût des duels. En vain l'église y opposoit l'anathême; en vain les rois y opposoient des édits.

Coutume enracinée des duels.

La coutume étoit si forte, qu'après qu'on eut aboli formellement le duel judiciaire, il y en eut encore plusieurs ordonnés par les tribunaux. Sous Philippe de Valois, sous Charles VI, sous Charles VII, on trouve des arrêts du parlement qui ne laissent aucun doute à cet égard. Et de quoi s'agissoit-il? une fois d'adultère, et une autre fois d'inceste à prouver. Henri II commanda un duel au commencement de son régne; il jura de n'en plus permettre, et viola peu de tems après son serment. Les cartels de François I et de Charles-Quint, quoique sans effet comme tous ceux que les rois s'étoient donnés, avoient rendu les guerriers plus ombrageux que jamais, et plus intraitables dans leurs querelles.

La défense ne servit qu'à les multiplier.

Toute loi directement contraire aux mœurs établies, ou ne produit presque aucun bien, ou même produit beaucoup de mal, quand la force des mœurs l'emporte sur celle des lois. La défense irrita la passion. Ne pouvant plus se battre en champ-clos, avec les formalités de la justice, on se battit

clandestinement pour les moindres causes. Ce fut une rage épidémique. Une parole, un geste, un rien exposoit à la nécessité de faire ou d'accepter le défi, si l'on ne vouloit pas perdre l'honneur. Les parens et les amis se croyoient obligés de prendre part à ces querelles meurtrières, selon l'usage des premiers Germains. Près de huit mille lettres de grace, accordées en moins de vingt ans à des duellistes, qui avoient tué leurs adversaires, prouvent assez que le mal en France étoit prodigieux. Henri IV renouvela une défense stérile, dont il négligea lui-même l'exécution. Louis XIII, ou le cardinal de Richelieu, fit trancher la tête à deux seigneurs, pour s'être battus en duel. Sévérité aussi infructueuse que la loi.

Il falloit une nouvelle révolution dans les mœurs.

C'est une preuve évidente qu'il restoit encore une rouille tenace de barbarie. On connoissoit peu les vrais agrémens de la société : les débauches de table en faisoient presque tout le plaisir. On connoissoit encore moins ces qualités sociales, qui naissent d'une raison épurée, se développent dans un

doux commerce avec la bonne compagnie : rien n'étoit plus rare que les exemples de cette nature. Cependant les égards de la politesse, les sentimens d'humanité, d'honnêteté et de bienséance, pouvoient seul extirper des abus atroces. Il falloit une révolution ; il falloit que les esprits changeassent d'objets, que la raison changeât les mœurs. On verra tout changer de face sous le règne de Louis XIV.

La France y étoit plus propre que le reste de l'Europe.

En France, le génie national, vif, gai, généreux, ami de la nouveauté, très susceptible de perfection, moins gêné qu'ailleurs par les entraves du gouvernement et par celles des préjugés, devoit faire des progrès rapides, lorsqu'une fois ayant pris l'essor, il se trouveroit dans la bonne route. Les circonstances n'étoient pas les mêmes en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Allemagne et vers le nord, où il y avoit beaucoup plus d'obstacles à vaincre. L'Italie, plus féconde en modèle, se trouvoit, par sa situation politique, hors d'état de produire tout ce que le génie sembloit y an-

noncer. La crainte et la défiance enchaînent l'émulation et les vertus sociales.

I V.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

Quoique les préjugés de religion conservassent leur empire, on ne voit plus, depuis la ligue, ces violentes secousses que la cour de Rome donnoit aux plus grands états. C'est que d'un côté, les rois avoient affermi leur pouvoir, et que de l'autre, l'expérience faisoit craindre aux papes de nouvelles révoltes contre le saint siége. A quoi ne s'étoit pas exposé Paul V, en lançant l'interdit sur Venise? Les Vénitiens ne pouvoient-ils pas suivre l'exemple des Hollandois et de tant d'autres? Le sénat ne respiroit-il pas une liberté hardie, qu'il étoit dangereux de provoquer? Rome se garderoit bien aujourd'hui d'une pareille démarche. La cour de Rome, peu redoutable.

Cette cour entreprenante conservoit cependant ses prétentions; pour les déployer avec plus ou Urbain VIII avoit pourtant agrandi l'état.

moins de hardiesse, suivant les conjonctures. Attentive aux moyens d'acquérir, elle étendoit encore les limites d'un état, formé par l'adresse plus que par la force. Elle réparoit même les brêches qu'y avoit faites le népotisme. Urbain VIII (Barbérino) enrichit ses neveux, sans démembrer les provinces. Après la mort du dernier la Rovere, il réunit au domaine ecclésiastique Urbino, Montéfeltro, Gubio, Pésaro, Sinigaglia, que cette maison possédoit.

Castro enlevé aux Farnèse.

Sous son pontificat, on fit naître la dispute au sujet du duché de Castro, dont les Farnèse furent dépouillés peu de tems après. Le duc de Parme Ranuce I, fils du célèbre Alexandre, avoit emprunté de grosses sommes du *Mont-de-piété*, où l'on prête sur gage ou sur caution, à intérêt. Son fils Odoard s'étant brouillé avec les Barberins, neveux du pape, on cessa de recevoir en payement les blés de Castro; on réduisit ce prince à accumuler les arrérages de sa dette, on voulut ensuite qu'il payât tout à la fois; et comme la chose étoit impossible, on confis-

qua le duché de Castro, pour se payer de sa propre main. Le duc, secondé par les princes d'Italie, protégé par le cardinal de Richelieu, prit les armes, et triompha des Barberins. Il fallut rendre le duché en 1644 ; mais la même année, après la mort d'Urbain, Innocent X le confisqua de nouveau. On le rendit encore. Enfin, à force de négociations ; la chambre apostolique vint à bout de le reprendre ; elle ne s'en est pas dessaisie.

Richelieu brouillé et raccommodé avec le pape.

Dans ses démêlés avec Urbain VIII, Richelieu montra de la vigueur, tant que des intérêts personnels ne l'engagèrent point à se radoucir. Les évêques eurent défense de voir un nonce extraordinaire, qui s'étoit vanté que la plupart se déclareroient en faveur du pape. Des chapeaux à obtenir furent des moyens de réconciliation. La cour de Rome avoit de grands avantages, par les honneurs et les graces qu'on lui laissoit distribuer. Combien de fois l'ambition ou la vanité lui a-t-elle sacrifié le bien public !

Il faut en convenir d'ailleurs,

Préjugés ultramontains dans le clergé de France.

les préjugés ultramontains dominoient alors en France, comme dans toute l'église romaine. Un Pithou, et d'autres savans jurisconsultes, les avoient combattus invinciblement, sans que le clergé les abandonnât, malgré la liaison de ses propres intérêts avec ceux de la couronne. Les libertés de l'église gallicane, étoient pour ce corps en général, je ne dis pas un problème, mais presque une erreur.

Le cardinal du Perron.

Dans les derniers états-généraux en 1614, le cardinal du Perron, célèbre par son ambassade à Rome sous Henri IV, s'étoit exprimé en prélat Italien, plutôt que Français. Son rituel d'Evreux faisoit de la bulle *In cœna Domini* une loi sacrée et inviolable. Au contraire, dans la même assemblée, le tiers états n'avoit pu faire passer en loi l'indépendance de la couronne; et s'étoit attiré, en le proposant, les clameurs du corps ecclésiastique.

Serment des évêques pour le concile de Trente.

On vit, l'année suivante 1615, les évêques redoubler leurs efforts pour la publication du concile de Trente; jurer même entre eux, à Paris, d'en observer les décrets; ordonner des conciles

provinciaux, où il devoit être reçu avec plus de solemnité. Ce qui étonne davantage, c'est que la cour venoit de casser un arrêt du parlement, par lequel on déclaroit le souverain indépendant pour le temporel.

Richer persécuté par Richelieu.

Enfin, on vit Richelieu, ce ministre si jaloux de l'autorité absolue, se joindre aux persécuteurs de Richer, docteur de Sorbonne, dont le crime étoit d'avoir prouvé que le pape est soumis au concile général, qu'il n'est point un monarque dans l'église, et que les princes peuvent se mêler du gouvernement ecclésiastique, en ce qui n'appartient pas au dogme. On emprisonna Richer; on l'auroit livré au pape, si le chancelier et le parlement n'eussent agi en sa faveur. Le P. Joseph du Tremblay, fameux capucin, moitié enthousiaste, moitié intriguant, l'ami et l'émissaire du ministre, ayant attiré chez lui le docteur, fit paroître tout-à-coup des assassins, et lui arracha, en présence d'un notaire apostolique, une rétractation, que Richer se reprocha toujours d'a-

voir signee. Voilà ce qu'on appeloit servir l'église.

Réflexion utile pour les esclaves des préjugés.

Comment les esclaves de l'opinion peuvent-ils résister à des exemples si frappans? Comment, après avoir suivi la trace des siècles, ne sentent-ils pas la nécessité de soumettre à l'examen les jugemens de leurs maîtres, sur ce qui est du ressort de la raison? N'ont-ils pas trouvé dans tout l'univers une foule d'erreurs absurdes, consacrées long-tems par la superstition et l'ignorance, reconnues ensuite avec peine pour ce qu'elles sont en effet? Doutoit-on que les papes eussent le droit de déposer les princes excommuniés, quand ils exerçoient ce droit étrange, en allumant les guerres civiles par une bulle? Doutoit-on de leur infaillibilité, plus étrange encore, quand elle faisoit recevoir des décrets aussi contraires à l'équité qu'au bon sens? Le clergé de France, aujourd'hui si estimable, doutoit-il sous Henri III et Henri IV, que l'hérésie dût exclure de la couronne? Pensoit-il sous Louis XIII, comme il a fait sous Louis XIV? Et ne méprise-t-il pas de

nos jours quelques idées fausses, qu'il croyoit devoir soutenir au commencement du siècle ?

Progrès et chûte des préjugés de religion.

Tel est le sort des préjugés religieux, qui n'ont pas la foi divine pour fondement. On les croit d'abord, parce qu'on est aveugle. On les modifie peu-à-peu, dès que l'on ose en apercevoir la fausseté. L'évidence enfin les dévoile; et alors ils tombent d'eux-mêmes. Heureux les hommes, s'ils n'ont plus que la religion, au lieu de tant de superstitions funestes!

Bons livres condamnés, parcequ'il déplaisoient à Rome.

Rome étoit trop intéressée au maintien de ses maximes, pour ne pas élever toutes les barrières imaginables contre ce qui pouvoit les détruire. Delà, cet *index* des livres défendus, où furent mis d'excellens livres, l'histoire du président de Thou, les ouvrages sur nos libertés gallicanes; qui l'auroit cru? les traductions des livres saints. De-là, les anathêmes et les persécutions, attachés aux efforts de l'esprit humain pour découvrir le vrai et pour le répandre. Comme si la foi catholique étoit fondée sur une ignorance méprisable, comme si on ne four-

nissoit pas des preuves à ses ennemis, en craignant pour elle l'approche de la lumière! Disons-le hardiment, la honte des anciens inquisiteurs, de tout pays, demeure empreinte dans les bons ouvrages qu'ils ont condamnés; et le bonheur des nations est en partie d'avoir sécoué le joug de leur tribunal.

Contrariété des jugemens sur les livres, digne de réflexion.

La contrariété des jugemens sur les livres fourniroit matière à de nouvelles réflexions. En Espagne même, on jugeoit quelquefois autrement qu'à Rome : on y condamna les Annales ecclésiastiques du cardinal Baronius, parce qu'elles décrioient la *monarchie de Sicile*, ce droit de légation accordé aux rois Normands. Ce qui étoit condamné à Rome par un motif, l'étoit ailleurs par un motif tout contraire. Là, on proscrit la doctrine du cardinal Bellarmin, parce qu'elle refusoit au pape la puissance directe sur le temporel des rois; ici, le parlement la flétrit, parce qu'elle attribuoit au pape une puissance indirecte, qui au fond avoit les mêmes conséquences. Enfin, le tribunal de Rome,

toujours prêt à condamner les auteurs judicieux, sur de frivoles soupçons d'hérésie, approuvoit ces théologiens séditieusement fanatiques, dont les écrits tendoient au régicide, et au bouleversement des états. Les approbations et les condamnations de livres méritent une place dans l'histoire de l'esprit humain.

La cour de Rome s'occupe de titres.

Malgré le dévouement extrême de presque tout le clergé catholique pour la cour de Rome, elle perdoit beaucoup de son influence et de son pouvoir, depuis que les jurisconsultes étoient éclairés, et les souverains affermis. Elle devoit donc en attacher plus de valeur aux petites choses. Si elle ne pouvoit commander, elle vouloit éblouir. En 1630, les cardinaux demandent à Urbain VIII, que leur titre d'*illustrissime* soit changé en celui d'*éminentissime*; qu'excepté les empereurs et les rois, chacun soit obligé de le leur donner en conversation et par lettres; sans quoi ils ne recevront point les lettres, et ne verront point les personnes: enfin que, si quelque prélat, même patriarche, ose pren-

Requête des cardinaux pour l'*éminence*

dre l'*éminence*, il encoure l'indignation du saint siége, et soit privé *par le fait* du revenu de ses bénéfices. Le pape accorde tout. Depuis ce tems, les évêques ont voulu aussi des titres pompeux. On les appeloit *révérend père*, *votre révérence*; ils ont acquis le *monseigneur* et la *grandeur*; la *révérence* est le partage des moines.

Dispute singulière des capucins avec les autres franciscains.

Urbain, dont on vante l'érudition, l'amour des lettres, le talent poëtique, s'occupa sérieusement d'autres affaires, qui sembloient appartenir aux siècles barbares. Les capucins existoient depuis environ cent ans. Leur réforme, leur multiplication et la préférence qu'on leur donnoit, ne pouvoit manquer de déplaire au reste des franciscains. Ceux-ci leur disputoient opiniâtrement la qualité d'enfans de saint François; et pour éluder une bulle de Paul V, favorable aux capucins, ils soutenoient que, si ces derniers descendoient du saint fondateur, ce n'étoit pas du moins en droite ligne. Une bulle de 1627 assura le titre des capucins, en déclarant que

Bulles à ce sujet.

que leur institution date du commencement de la règle séraphique, puisqu'ils ont toujours observé cette règle. Une autre bulle venoit de terminer une autre querelle entre eux et les recollets, au sujet de la forme de leurs habits. Le pape décida, sous peine d'excommunication, la manière dont ils s'habilleroient tous.

Ces minuties servent à peindre l'esprit du tems. On pourroit y joindre les privilèges absurdes, prodigués aux divers ordres religieux, pour les affranchir de toute autorité non papale. C'est à quoi le clergé et les tribunaux de France n'avoient garde de consentir. Passons aux choses de théologie, qui intéressent la société.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

Erasme, jetant du ridicule sur les théologiens de son tems, s'exposoit à de terribles injures, mais rendoit service à la religion, et donnoit une preuve de la solidité de son esprit. La théologie scolas- La théologie scolastique du tems d'Erasme.

tique, la seule qu'on connût alors, infectée des rêveries du péripatétisme arabesque, étoit communément un jargon barbare et inintelligible. Elle dégradoit la simplicité de la foi chrétienne par de ténébreuses futilités; elle défiguroit les dogmes par des explications extravagantes; elle noyoit un petit nombre de vérités saintes, dans un océan de questions frivoles et insolubles; elle s'agitoit sur des objets *formels* ou *matériels*, sur des *distinctions de raison raisonnée* ou *de raison raisonnante*, sur des mots enfin auxquels ne répondit jamais aucune idée. Ces graves docteurs; méprisant du haut de leur chaire les savans mêmes, se croyoient les organes de la vérité divine, lorsqu'ils citoient un texte de saint Thomas d'Aquin, ou de Scot. Ils connoissoient peu la bible, encore moins les anciens Pères, encore moins l'histoire ecclésiastique. Leurs sophismes, soutenus de passages qui souvent ne prouvoient rien, tenoient lieu de toute certitude; et leurs écoles rétentissoient néanmoins de disputes interminables.

Ce fut, comme nous l'avons déjà observé, un sujet de triomphe pour Luther et les protestans. Avec les armes de l'érudition et de la critique, ils écrasoient de foibles adversaires, dont l'orgueil ne vouloit jamais avoir tort, et ne se défendoit ordinairement que par des absurdités. Les novateurs abusoient, sans doute, de ces armes; mais il falloit s'en servir pour les vaincre. La nécessité de les combattre fit donc renaître la véritable théologie; c'est-à-dire, l'étude des livres saints, de la tradition et des conciles. On apprit les langues savantes; on puisa dans les sources de la doctrine sacrée; on suivit un plan de controverse, où la vérité se développa : le jésuite Bellarmin fraya utilement cette carrière.

Les protestans font renaître de meilleures études

Les théologiens ne quittèrent pas cependant leur goût de scolastique. Il s'est perpétué jusqu'aujourd'hui dans plusieurs écoles. De-là vient qu'un nombre d'hommes supérieurs y ont pris tant d'éloignement pour une étude stérile; et peut-être en sont sortis moins convaincus de leur religion, qu'on leur avoit si mal enseignée.

Cependant la mauvaise scolastique se perpétua.

La mauvaise théologie a vraisemblablement multiplié les esprits forts; et combien de bons esprits n'a-t'elle pas consumés dans les sophismes?

De-là de funestes discordes.

Si du moins on n'avoit perdu que le tems! Si la discorde ne s'étoit pas réveillée au sein de la scolastique, pour agiter ensuite le monde chrétien. Mais l'intérêt ou l'entêtement de corps, l'enthousiasme, la superstition, la *haine théologique* trop célèbre, rendoient toujours ces disputes aussi pernicieuses qu'éclatantes. Ce que les moines avoient excité de troubles en Orient, se reproduisoit par la même cause en Occident. Sans la rivalité des dominicains et des augustins, le luthéranisme fût peut-être tombé dans l'oubli. Des corps nombreux et actifs, répandus de toutes parts, prêchant, dirigeant, enseignant, jaloux les uns des autres, étoient d'autant plus redoutables en théologie, qu'ils donnoient à leurs opinions l'importance des vérités les plus nécessaires.

Depuis des siècles on voyoit les dominicains et les cordeliers se

combattre au sujet de l'*immaculee conception*. Ceux-là vouloient que la sainte Vierge eût participé au péché d'Adam ; ceux-ci, qu'elle fût née sans la souillure originelle. Toute l'Espagne étoit en fermentation pour cette dispute ; toute l'Espagne y prenoit part. Non-seulement des sociétés de théologiens, mais des compagnies de magistrature, s'obligeoient par serment à soutenir la gloire de Marie, qu'on faisoit dépendre de l'opinion des cordeliers. On décrioit leurs adversaires, comme des ennemis de la mère de Dieu et de son fils. Pour défendre une doctrine si ardemment combattue, les dominicains joignirent quelquefois les fraudes pieuses aux argumens. Ils supposoient des miracles, parce que l'on en débitoit contre eux. Ils se rendirent même coupables à Berne d'une imposture criante, qui souleva les Suisses contre l'église romaine, lorsque Zuingle prêcha la réforme. La dévotion leur étoit contraire, mais leur crédit étoit grand à Rome; et leur opinion n'a point été condamnée, quoiqu'une fête solemnelle semble consacrer

Disputes violentes sur la conception immaculée.

l'autre sentiment. On dispute encore, si c'est au premier, ou au second instant de sa conception, que la Vierge a été sans tâche. Heureusement cette dispute reste dans la poussière des écoles.

Les jésuites contre les dominicains.

Avec les jésuites, nés au sein de la controverse, et les plus ardens théologiens du monde, nâquirent de nouveaux troubles, qui devoient durer autant qu'eux. Rivaux des dominicains, ils se montrèrent d'abord zélés défenseurs des prérogatives de la Vierge immaculée, et de toutes les dévotions inventées en son honneur.

Systêmes sur la grace.

La guerre théologique sur la grace s'alluma bientôt. Quelle est la nature de la grace? comment agit-elle sur la volonté? comment produit-elle les bons sentimens, les bonnes actions de l'homme? Les théologiens prétendoient le savoir, quoique ce fussent les secrets de Dieu. Les thomistes ou dominicains avoient trouvé un *prémotion physique*, les scotistes ou franciscains, une *prédéfinition*; et avec ces grands mots ils expliquoient le mystère, en le rendant plus inconcevable.

Molina, jésuite espagnol, persuadé que leurs systèmes anéantissoient la liberté, ou ambitionnant la gloire d'en établir un nouveau, imagina sa *science moyenne*; par laquelle Dieu connoît les futurs conditionnels, et se dirige dans la dispensation des graces, de manière que leur efficacité suppose le consentement prévu de la volonté humaine. Cette opinion révolta. Les dominicains sur-tout crièrent au pélagianisme; ils remuèrent les universités d'Espagne, l'inquisition, les évêques, enfin la cour de Rome. Clément VIII mourut, sur le point de condamner la doctrine de Molina. Molina, et la science moyenne.

Les fameuses congrégations *de Auxiliis*, qu'il avoit établies en 1597 pour examiner le molinisme, finirent seulement en 1607 sous Paul V. Les dominicains et les jésuites y disputèrent sans relâche avec une extrême chaleur. La bulle de condamnation étoit dressée. Mais les jésuites, récemment chassés de Venise pour avoir gardé l'interdit du pape, surent se prévaloir de leur obéissance aveugle à ses ordres. Il défendit aux uns Congrégations de *Auxiliis*.

et aux autres de se condamner mutuellement; et l'animositése perpétua, ainsi que la dispute.

Prédiction d'Henriquez jésuite contre le molinisme.

Henriquez, confrère de Molina, avoit dit en parlant du livre de ce théologien : « Si jamais une telle » doctrine est soutenue par des » hommes puissans et rusés, qui » appartiennent à quelque ordre » religieux, elle mettra l'église en » péril, et causera la perte d'un » grand nombre de catholiques. » On voit dans quel sens parloit un homme qui se bornoit à la théologie : il craignoit pour le dogme de la grace. A considérer les choses humainement, la prédiction paroîtra plus juste. Dès qu'un ordre puissant et politique embrassoit une nouvelle doctrine, il devoit tout mettre en œuvre pour l'établir, sur les ruines mêmes de ses adversaires. Et de-là combien de tempêtes dans l'église! combien de cabales dans la société! combien d'honnêtes gens immolés par le faux zèle! combien d'excès transformés en devoirs! combien de maux faits à la religion, que l'on accuse si injustement des fautes de ses ministres! La dispute sur la

grace est devenue une hydre, dont une tête coupée en a toujours produit d'autres, par l'ardeur implacable des disputans.

Affaires de Baïus.

Dès l'année 1565, les cordeliers avoient déféré plusieurs propositions de Michel Bay ou Baïus, docteur de Louvain, qui attaquant l'immaculée conception, leur parut, aussi attaquer la foi de l'église dans les matières de la grace. Pie V en condamna soixante et treize, comme *hérétiques*, *erronées*, *suspectes*, *téméraires*, *scandaleuses*; sans que la bulle en spécifiât aucune spécialement. Ainsi on avoit de quoi disputer encore sur ce qui étoit hérésie, ou sur ce qui ne l'étoit pas.

Embarras des docteurs de Louvain.

Les docteurs de Louvain furent embarrassés, sur-tout par une virgule, dont la position devoit fixer le sens d'une phrase. Ils consultèrent Rome; l'affaire traîna en longueur. Les disputes continuoient dans cette université en 1580, lorsque Grégoire XIII y envoya une bulle qui confirmoit celle de Pie V. Tolet, célèbre jésuite, depuis cardinal, étoit chargé de la faire recevoir. Il y réussit; il obli-

gea Baïus, non-seulement de retracter ses propositions, mais de convenir qu'il les avoit écrites dans le même sens où elles étoient condamnées.

Le livre de Jansénius renouvelle la dispute.

Ce triomphe des jésuites (car leur doctrine combattoit directement celle de Baïus,) prépara les voies au jansénisme. Cornélius Jansénius, évêque d'Ipres, ancien professeur de Louvain, avoit composé un gros livre, pour expliquer les sentimens de St. Augustin sur la grace. L'ouvrage parut en 1640 après sa mort. Les jésuites l'attaquèrent aussi-tôt. Urbain VIII le condamna en 1642. Les docteurs de Louvain traitèrent sa bulle de subreptice, parce qu'elle imputoit à Jansénius la doctrine de Baïus. Ils députèrent à Rome, et leurs députés en revinrent au bout de trois ans, aussi avancés que le premier jour de leur voyage.

On dénonce sa doctrine, et Innocent X la condamne

L'esprit français n'étoit pas moins tourné à la controverse, que l'esprit flamand; ni les jésuites de France moins entêtés que les autres de leurs systêmes, qu'ils s'efforçoient de lier à la religion. Aussi l'affaire de Jansénius, ou

plutôt de son ouvrage, mit-elle bientôt le clergé en mouvement. L'abbé de Saint-Cyran, ami de l'évêque d'Ipres; avoit répandu sa doctrine parmi des hommes d'un mérite rare, tels que le célèbre Arnaud, et les savans solitaires de Port-Royal. Un docteur de Sorbonne, croyant la foi en danger, dénonça quelques propositions du livre de Jansénius. On alloit en oublier la censure; mais soixante docteurs l'arrêtèrent par un appel comme d'abus. Environ quatre-vingt évêques suivirent néanmoins l'affaire. Ils dénoncèrent à Rome les cinq fameuses propositions. Innocent X les condamna en 1653, malgré les efforts du général des dominicains, et les remontrances de onze prélats français.

Les cinq propositions.

Ces propositions disent en substance, 1°. qu'il y a quelques commandemens de Dieu impossibles aux justes, parce que la grace leur manque; 2°. qu'on ne résiste jamais à la grace; 3°. qu'une liberté exempte de contrainte, et non de nécessité, suffit pour le mérite ou le démérite. 4°. que l'hérésie semi-pélagienne consistoit à

soutenir que l'on peut résister ou obéir à la grace ; 5°. Enfin, que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes.

Les jansénistes abusoient de l'autorité.

Une doctrine si dure, trop semblable à celle des protestans, sembloit effectivement appuyée sur des textes de saint Augustin. Mais de même que les protestans avoient tort, en se fondant sur les passages de saint Paul, pris à la lettre, pour combattre des vérités, également conformes à l'écriture et à la raison : Jansénius et ses partisans avoient tort aussi, de ne vouloir rien adoucir des expressions les plus âpres de saint Augustin, qui, dans la chaleur des controverses, ne s'étoit pas toujours accordé avec lui-même. Si l'on avoit pu définir en théologie, ou seulement examiner de bonne foi, jusqu'où l'autorité doit s'étendre sur chaque matière, on auroit coupé la principale racine des disputes. Les jansénistes se passionnoient trop, pour ne pas franchir les bornes.

Leurs adversaires manquoient de sagesse.

D'autre part, étoit-il prudent de faire tant de bruit contre un livre obscur, à peine connu de quelques docteurs ? étoit-il sage de ré-

veiller des querelles qui pouvoient produire un schisme? étoit-il juste d'accuser d'hérésie, de persécuter comme hérétiques, des hommes pieux et respectables, toujours fermes dans leur profession de catholicité, ainsi que dans leurs opinions théologiques? n'étoit-il pas dangereux d'inspirer l'esprit de secte, en échauffant la haine et l'enthousiasme? Les suites de cette affaire, que je reprendrai ailleurs, n'offriront rien que d'affligeant pour l'église.

Une autre espèce de théologie, mise en vogue par les ordres monastiques; moins sujettes aux abus des controverses, puisqu'elle ne touchoit point au dogme, devint cependant une autre source de scandales, parce qu'elle fut bientôt corrompue. Je parle de la *théologie morale*, ou de la science des casuistes. Elle nous offre une matière de réflexions intéressantes, car rien n'intéresse plus que les mœurs. **Théologie morale.**

Socrate, Platon, Cicéron, Sénéque et plusieurs stoïciens, avoient traité la morale en philosophes, établissant les devoirs, et **Comment autrefois on enseignoit la morale.**

inspirant l'amour de la vertu, avec une force de raison et de sentiment, digne de la grandeur du sujet. Les Pères de l'église l'avoient traitée en vrais pasteurs des ames, développant les maximes de l'évangile, les inculquant avec onction, et enseignant tout ce qu'il falloit pour vivre en chrétien. Au renouvellement des études, les théologiens la traitèrent en scolastiques, subtilisant, sophistiquant, disputant sur-tout, mettant des mots à la place des choses, embrouillant les idées simples, obscurcissant les premières vérités par de fausses applications. Ce fut bien pis quand les ordres mendians dominèrent.

Les scolastiques la défigurent.

Pourquoi les casuistes se multiplièrent.

Alors la confession secrète devint plus fréquente; et l'on y entra dans un détail plus minutieux. Les pénitences canoniques s'abolissoient de jour en jour; le jugement particulier du confesseur suppléoit aux anciennes règles. De lui seul dépendoient la satisfaction, l'absolution. Comme il avoit besoin de principes pour se diriger, on imagina d'en faire un corps de science. Mais au lieu de consulter

l'évangile, les canons, les pères, et même la conscience universelle, on composa selon la méthode scolastique, des traités informes et diffus, espèce de codes arbitraires, où les cas furent décidés souvent au gré du caprice et de l'ignorance. Cette carrière une fois ouverte, des essaims de casuistes s'empressèrent de la remplir.

Distinction des péchés en mortels et véniels.

La distinction des péchés en mortels et véniels, les uns qui damnent, les autres non, auroit dû les arrêter au premier pas, s'ils avoient réfléchi sur leur entreprise. Car la différence du véniel au mortel étant, selon eux, comme infinie, dans quel abîme devoient-ils se perdre nécessairement, dès qu'ils vouloient spécifier les péchés en chaque matière ? Comment trouver le point, par exemple, où le larcin sera mortel ? un, deux, dix écus; lui imprimeront-ils ce caractère, qu'il n'auroit pas au-dessous d'une certaine somme ? Etablir sur de tels fondemens les règles de la conduite, et les expiations nécessaires au salut, c'est exercer le jugement de Dieu avec les préjugés de l'école; c'est soumettre la mo-

rale chrétienne aux plus bisarres fantaisies.

Relâchement, fruit de la doctrine des casuistes.

Un des premiers fruits de la nouvelle science, fut le relâchement. Fleuri en apporte la raison. « Les casuistes étoient la plupart » religieux, et religieux mendians, » qui se trouvoient presque seuls » en possession des études, et de » l'administration de la pénitence. » Or la mendicité est un grand » obstacle à la sévérité et à la fer» meté envers ceux dont on tire » la subsistance. » Ils commirent, comme le remarque le même auteur, deux fautes essentielles; l'une, d'excuser les péchés par leurs distinctions scolastiques; l'autre, de faciliter extrêmement l'absolution. « Cette facilité, ajoute-t-il, sembloit nécessaire dans les pays » d'inquisition, où le pécheur d'ha» bitude n'ose manquer au devoir » pascal, de peur d'être dénoncé » excommunié, et, au bout de » l'an, déclaré suspect d'hérésie, » et comme tel poursuivi en jus» tice : aussi est-ce dans ces pays» là qu'ont vécu les casuistes les » plus relâchés. » Le résultat de leur doctrine, revient presque à

dire, qu'*on peut pécher tous les jours, en se confessant tous les jours.* *.

Certainement une expiation si facile devoit multiplier les désordres. On fit plus. En cherchant à établir avec exactitude la distinction des péchés, on sappa jusqu'aux fondemens de la morale. On mit tout en problême : Si la fraude, la vengeance, la calomnie, l'homicide, la révolte, le régicide, ne pouvoient pas être légitimes. On les justifia quelquefois par les plus folles décisions. On inventa ce probabilisme funeste, qui apprend à pécher en sûreté de conscience. Une opinion devenoit probable par l'autorité d'un auteur grave, d'un homme savant et pieux; dès-lors elle pouvoit être suivie sans crainte. Or presque tous les casuistes les plus renommés avoient quelque sentiment faux, contraire même aux principes essentiels de la société civile ou chrétienne. Ainsi les juges de la conscience

Ils mirent tout en problême.

Probabilismes.

---

* Voyez le huitième discours de l'abbé Fleuri.

sembloient enseigner et autoriser le crime.

Morale des anciens philosophes plus pure.

Qu'on oppose à la morale des casuistes relâchés, celle des Offices de Cicéron, sans parler ici de celle des stoïciens : on verra qu'une théologie corrompue par des préjugés honteux n'approche pas même, sur beaucoup de points essentiels, des lumières de la raison. Faut-il s'en étonner? Cette classe d'écrivains raisonnoit peu, connoissoit mal le cœur humain, ne remontoit point aux principes; ils se copioient, se citoient les uns les autres : quelques chefs traînoient après eux une multitude aveugle, dont ils étoient les oracles.

Les jésuites s'égarent dans cette carrière.

Les jésuites, passionnés pour tous les genres de travaux, où la religion donne de l'empire sur les hommes, et tantôt excités par le zèle, tantôt par la rivalité et l'esprit de corps; ne tardèrent point à se signaler dans une étude si périlleuse. Ils suivirent la route tracée; ils en ouvrirent aussi de nouvelles. Enfin ils s'égarèrent comme les autres, d'autant plus que partant des mêmes principes,

ils en étendoient plus loin les conséquences, parce qu'en général ils suivoient mieux un systême. Sanchez, grand casuiste de leur ordre, dont ils vantent les mœurs pures, publia un *in folio* sur le mariage, où il semble en plusieurs endroits insulter à la pudeur. Tant la manie de tout décider entraînoit d'inconvéniens.

Lettres Provinciales.

On connoît assez par les *Lettres Provinciales*, les justes reproches, faits à d'autres casuistes de la société. Pascal dissimule dans cette satire, qu'ils avoient emprunté d'ailleurs la plupart de leurs opinions; il interprête malignement la morale sévère de quelques jésuites, très-opposés aux sentimens du grand nombre; il prête au corps entier des intentions exécrables, qu'on ne peut supposer dans aucun corps de cette nature : mais son chef-d'œuvre n'en démontre pas moins, que les abus de la théologie morale, comme ceux de la scolastique, ont été des pestes du genre humain.

Excès des rigoristes.

Tout excès, même dans le bien, produit un mal réel. Aux docteurs relâchés qui flattoient les passions,

s'opposèrent des rigoristes qui détruisoient, en quelque sorte, la nature. Leur sombre misanthropie, outrant la perfection chrétienne, changeoit en crimes les choses les plus innocentes. Ils condamnoient les amusemens permis et honnêtes; ils combattoient des sentimens et des usages, sans lesquels le commerce de la vie civile tomberoit bientôt; ils imposoient de faux devoirs, dont le joug feroit haïr la vertu au commun des hommes; ils damnoient aussi aisément que les autres absolvoient; et appuyant leurs décisions d'autorités saintes, ils se croyoient les seuls apôtres de la morale évangélique, tandis qu'en effet ils la rendoient impraticable. C'est le génie ordinaire des réformateurs.

Maux qui résultent de la contrariété des décisions.

Que résultoit-il de ce contraste? une cruelle inquiétude pour les consciences timorées; et pour les esprits forts; un mépris superbe du jugement des théologiens. On voyoit une école défendre sous peine de l'enfer, ce qu'une autre permettoit ou excusoit hautement; on voyoit décider le pour et le

contre dans le même lieu ; on voyoit des pratiques utilement reçues dans un endroit, rigoureusement proscrites dans le voisinage. On flottoit entre le plus et le moins probable, sans avoir de règle pour se décider. Tantôt on attachoit l'idée de crime à de simples fautes ; tantôt on se flattoit d'expier le crime par des formules. Quelquefois le même docteur, favorable à certains désordres, étoit impitoyable sur certaines minuties. Les deux excès nuisoient donc beaucoup et au chrétien et au citoyen. Une morale claire, précise, tirée de la loi divine et de la connoissance du cœur humain ; une conscience droite, éclairée par l'évangile et par la raison, auroient dû servir de casuistes.

L'esprit de contention même parmi les missionnaires.

L'esprit de contention suivoit les théologiens aux extrémités de l'univers. Si un zèle héroïque transportoit des missionnaires dans les pays les moins connus, il étoit rare que ce zèle n'y fût troublé par la discorde, quand les apôtres n'avoient pas le même habit. A la Chine, où les jésuites réussirent quelque tems, les domini-

cains leurs suscitèrent bientôt une querelle, au sujet des cérémonies pratiquées en l'honneur des illustres morts. Aux yeux des jésuites, c'étoient des coutumes civiles que l'on devoit tolérer; ce furent aux yeux des dominicains, de criminelles idolâtries qu'il falloit détruire. L'affaire, portée à Rome, y a pris différentes tournures, selon les tems. Il nous suffit d'observer que ces étranges disputes ont indigné le gouvernement chinois; que chez des peuples moins sages, elles ont également ruiné tout le fruit des missions; et que, si la foi s'éteint en Europe, comme on ne le voit que trop, c'est en grande partie l'effet d'une cause toute semblable.

Presque toutes les querelles de religion nées dans le cloître.

En suivant les faits historiques, en réfléchissant sur la nature même des choses, on voit que presque toutes les querelles de religion sortirent des cloîtres, pour embraser l'église d'Occident, comme celle d'Orient. Le caractère, le régime, les préjugés, l'influence et le crédit des religieux, leurs études, leurs vertus mêmes, quand elles n'étoient pas réglées par la vraie sagesse,

tout concouroit à renouveller perpétuellement l'incendie. Ces vastes corps, qui sembloient appartenir à une puissance étrangère, bien plus qu'aux états dont ils tiroient leur subsistance, se multiplioient, s'étendoient toujours. Le seizième siècle produisit les théatins, les jésuites, les oratoriens, les somasques, les camaldules, les servites, les doctrinaires, les capucins, les récollets, les picpuces, les carmes et carmélites déchaussés, etc. Ce dernier ordre, établi en France au commencement du dix-septième siècle, y a soixante-deux couvens. Et qu'étoit-ce en comparaison des jésuites et des capucins?

Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

V I.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

Pour favoriser les ténèbres, toujours favorables au désordre, il falloit que les sciences fissent éclorre la vérité. Ce qu'on appelloit *science* depuis plusieurs siècles, y mettoit le plus grand obstacle. C'étoit un tissu de rêveries, érigées en principes par des hom-

En quoi consista long-tems la science.

mes qui en recevoient, pour ainsi dire, leur existence; qui s'irritoient contre la moindre nouveauté, et qui anathématisoient la raison, parce qu'ils avoient lieu de la craindre. Aristote, ou plutôt ses ignorans commentateurs, exerçoient une autorité despotique sur l'esprit humain. Les lois mêmes (étrange folie!) défendoient rigoureusement toute doctrine contraire aux absurdités de l'école. On peut dire, en un mot, que la pensée, que le sens commun devenoit souvent un crime.

La philosophie n'étoit qu'absurdités.

Si le péripatétisme avilissoit la théologie, que devoit-être la philosophie. Et si nous l'avons vue de nos jours, encore pleine de *cathégories*, d'*universaux*, de *quiddités*, de *négations*, de *formes*, d'*essences*, enfin de ridicules chimères, magistralement enseignées à la jeunesse dans plusieurs écoles publiques; en quoi devoit-elle consister alors, quand on n'avoit aucune idée de meilleures études, ni aucune liberté pour un meilleur enseignement.

Mais des génies libres, courageux, capables de briser le joug du

du pédantisme, donnèrent l'essor à la raison et lui ouvrirent le chemin des connoissances. Sous Jacques I, roi d'Angleterre, François Bacon, plus illustre philosophe dans sa disgrace, qu'il n'avoit été bon chancelier à la cour, renferma dans quelques ouvrages précis le germe de la plupart des découvertes. Il démontra le vice des méthodes usitées, et en proposa d'excellentes. Il fit voir la futilité des abstractions, dont se repaissoient les docteurs, et établit pour base de la science les faits que présente la nature. Il indiqua l'observation et l'expérience comme la source des vérités inconnues, et prophétisa en quelque sorte les miracles qu'elles devoient bientôt produire. Il donna enfin à penser qu'on ne savoit rien ; et c'étoit alors ce qu'il importoit sur-tout d'apprendre.

Commencemens des vrais philosophes.

François Bacon.

Quelque tems après parut Descartes, gentilhomme de Touraine, qui réfléchissant sur les notions fausses dont ses maîtres l'avoient imbu, sur l'ignorance scientifique révérée sous le nom de philosophie, entreprit de refondre toutes

Descartes

ses idées, de manière à ne conserver, s'il étoit possible, aucune trace de ses premières erreurs. Il commença par le doute; il en démontra la nécessité; et quoi de plus nécessaire en philosophie, où l'examen des idées et la force des raisons doivent seuls fixer le jugement? Par un ou deux principes clairs, il renversa le système ténébreux de l'école. Mais son imagination trop vive l'égara. Il voulut créer un nouveau système. Il expliqua le mécanisme de l'univers, avec des tourbillons ingénieux que la nature désavoue. Il forma enfin une secte, qui du moins inspira le goût de raisonner clairement. C'étoit porter le coup mortel au péripatétisme. Le passage de l'erreur à la vérité est si difficile, qu'on ne peut guere le franchir sans quelque faux pas. Peut-être même les écarts de ce fameux philosophe ont-ils servi au progrès de la science. Son système séduisant fit d'abord des enthousiastes, trop supérieurs aux scolastiques, pour ne pas triompher de leurs sophismes et de leurs injures. Sa méthode

Sa méthode.

Ses erreurs.

a dirigé depuis les observateurs de la nature, et ceux-ci ont dissipé les illusions cartésiennes.

Gassendi, ecclésiastique provençal, plus circonspect que Descartes son contemporain, et par conséquent moins capable de faire du bruit, attaqua sourdement les vieux préjugés, et s'efforça de réformer le système des atomes d'Épicure. Il opposa des raisons solides au plein absolu du cartésianisme. Ses atomes, nageant dans le vide avec une tendance ou une répulsion réciproque, approchent plus de la vérité que les tourbillons. Cependant, ce ne pouvoit être qu'un système plus ou moins probable. On manquoit encore d'expériences ; on avoit besoin de faits pour avoir des vérités : heureusement le génie tournoit ses efforts de ce côté-là. Gassendi.

Un des hommes à qui les sciences doivent principalement leurs progrès, et que l'ignorance en punit davantage, fut Galilée, bâtard d'un noble Florentin. Le système de Copernic, où le mouvement de la terre autour du soleil expli- Galilée.

que si bien tous les phénomènes, méritoit de l'avoir pour défenseur. Ses observations mirent ce systême dans un jour comparable à l'évidence. On avoit trouvé par hasard, vers la fin du dix-septième siècle, un commencement de télescope, en ajustant aux bouts d'un tuyau deux verres, l'un concave, l'autre convexe. Galilée l'apprit seulement en 1609. Il conçut d'abord les avantages que produiroit une telle invention perfectionnée. Il médita, il essaya. Bientôt il eut un telescope, qui fit paroître les objets trois fois plus grands qu'ils ne le sont dans la nature. Il les agrandit jusqu'à trente-trois fois, en perfectionnant toujours la découverte. En un mot, il découvrit les montagnes de la lune, les satellites de Jupiter, les phases de Vénus, les taches et la rotation du soleil. Ainsi l'analogie entre la terre et les autres planetes fut tellement constatée, qu'à moins de fermer les yeux à la lumière, le mouvement du globe que nous habitons devenoit presque indubitable.

Son télescope, et ses découvertes en astronomie.

Mais éclairer le genre humain;

c'étoit s'exposer à de terribles infortunes. Gassendi n'osa combattre Aristote, qu'avec des précautions infinies, en soumettant ses ouvrages au jugement de l'église; comme si Aristote et la foi eussent pu avoir quelque chose de commun. Descartes, retiré en Hollande, pour y jouir de la liberté, y trouva des persécuteurs, et se vit accusé d'athéïsme, après avoir publié de nouvelles preuves de l'existence de Dieu. Les persécutions qu'essuya Galilée en Italie, sont trop mémorables pour qu'il nous soit permis de les passer entiérement sous silence.

Persécutions attachées à la science.

Un moine le dénonce en 1616 à l'inquisition de Rome. Il y comparoît. Le cardinal Bellarmin l'oblige de promettre qu'il ne soutiendra plus le systême de Copernic, ni de vive-voix, ni par écrit. Seize jours après, il mit au jour son *Dialogue*, où l'un des interlocuteurs développe ce systême, et fait trop connoître de quel côté est la raison. Les ennemis de la science reviennent donc à la charge. Galilée est de nouveau cité à Rome. L'inquisition rend en 1633 ce dé-

L'inquisition poursuit Galilée.

cret, digne certainement du dixième siècle : *Dire que le soleil est au centre, et sans mouvement local, est une proposition absurde et fausse en bonne philosophie, hérétique même, étant expressement contraire à la sainte écriture. Dire que la terre n'est pas placée au centre du monde, ni immobile, mais qu'elle se meut d'un mouvement même diurne, est aussi une proposition fausse et absurde en bonne philosophie, et au moins erronée dans la foi.* Le philosophe, condamné à la prison, fut contraint d'abjurer solemnellement ces *absurdités et hérésies*. Il mourut aveugle en 1642, à l'âge de soixante et dix-huit ans.

Décret mémorable des inquisiteurs

Ce décret est une bonne leçon.

Je supprime toute réflexion sur le décret des inquisiteurs, signé par sept cardinaux. Il confondra éternellement les hommes présomptueux qui condamnent ce qu'ils ignorent, et qui osent, en quelque manière, rendre la religion complice de leurs excès contre la raison. Ne devoient-ils pas du moins se souvenir que l'écriture, dont ils appuyoient leur jugement dogmatique, ils étoient souvent

obligés de la prendre dans un sens fort éloigné du littéral ?

Le cardinal Bentivoglio, pour le philosophe.

Observons, pour l'honneur des lettres, que le cardinal Bentivoglio, historien estimable, qui avoit été le disciple du philosophe, et qui étoit premier commissaire de l'inquisition, s'opposa tant qu'il put à l'injustice. Mais que pouvoit un sage contre la démence de son siècle ?

Autres découvertes de Galilée.

On doit à Galilée d'autres découvertes importantes. Il observa que des corps inégaux en pesanteur tombent avec une égale vitesse ; que dans la chûte des corps, le mouvement s'accelère selon la progression des nombres impairs ; que les vibrations d'un pendule, plus ou moins grandes, pourvu qu'elles soient peu considérables, se font de tems égaux : d'où il conclut que le pendule seroit propre à mesurer le tems. Cette idée est, sans doute, l'origine des horloges à pendule, que le célèbre Huygens inventa en 1656.

Torricelli. Le microscope ; la pesanteur de l'air.

Torricelli, disciple de Galilée, marcha sur les traces de son maître. Il fut l'inventeur du microscope, aussi nécessaire pour con-

noître la nature, que le télescope même. Par l'expérience du mercure enfermé dans un tube de verre, il prouva que la pesanteur de l'air étoit la cause des effets de la pompe, et de tout ce que les écoles attribuoient à je ne sais quelle *horreur du vide.* Pascal le démontra bientôt par de nouvelles expériences.

Toutes les sciences vont faire des progrès.

Nous ne parlons point des travaux astronomiques de Tycho-Brahé et de Képler, ni de la nouvelle méthode d'algèbre, inventée par Viète, en France, au seizième siècle, et appliquée avec plus de succès à la géométrie par Descartes, ni de la circulation du sang, découverte par Harvey en Angleterre, etc. etc. Dès que les esprits se portent courageusement à l'utile, observent et étudient la nature, bravent les anciennes erreurs, et respirent la vérité; dès que la physique expérimentale et les mathématiques les accoutument à penser juste, et à s'affranchir des préjugés dominans; dès que d'heureuses découvertes excitent l'émulation, la confiance, la curiosité des uns, le génie des autres : on

peut alors espérer que toutes les sciences feront de grands pas, et que toutes se prêteront la main pour surmonter les obstacles sans nombre qui leur résistent.

Pédanterie encore trop commune.

Cette révolution exigeoit encore bien du tems et des efforts. Les gens de lettres en général n'avoient rien moins que l'esprit philosophique. La plupart conservoient le goût de pédanterie, attaché aux études ingrates de pure érudition. Ils se morfondoient sur des passages grecs ou latins ; ils méprisoient arrogamment ce qui ne portoit pas le sceau de l'antiquité; et les injures prodiguées dans leurs ouvrages, étoient de style parmi eux. Saumaise et le P. Pétau, l'un et l'autre très-savans, se battoient avec ces armes de harengères.

Services des érudits.

Du reste, nous mériterions le même reproche que les érudits, en ne rendant pas justice à leurs veilles laborieuses. Elles nous ont procuré des connoissances, dont la philosophie avoit besoin, ainsi que la littérature : elles ont préparé les matériaux pour l'édifice du goût et de la raison. Combien de vérités la critique, appliquée

aux choses de religion, n'a-t-elle pas tirées de la poussière? Combien d'erreurs n'a-t-elle pas anéanties?

Blondel, et les jurisconsultes français.

Les fausses décrétales, par exemple, conservoient toujours leur autorité, si funeste depuis environ mille ans. David Blondel, ministre protestant, démontra enfin qu'elles étoient le fruit de l'imposture; et l'on n'oseroit plus les soutenir contre l'évidence. Nos jurisconsultes français ont rendu de plus grands services aux états; puisque, sans eux, et les couronnes et les nations ignoreroient peut-être encore les droits imprescriptibles, dont la perte les a plongées dans un abîme de maux.

Mauvais goût en Italie et en Espagne.

La France va devenir sous Louis XIV, le séjour le plus brillant des lettres et des beaux arts. Depuis le Tasse, mort en 1595, on ne voyoit plus en Italie, de ces chefs d'œuvre, qui enlèvent l'admiration universelle. On s'y jouoit avec l'esprit, plutôt que de signaler des talens sublimes. L'Espagne dégénéroit encore davantage. Ses poëtes dramatiques et ses autres littérateurs, abandonnoient le na-

turel pour le phébus ; et le don Quichote de l'ingénieux Cervantes n'étoit qu'une satire du goût dominant de la nation. « Le seul » de leurs livres qui soit bon, » (dit trop durement l'auteur des » Lettres Persannes,) est celui qui » a fait voir le ridicule de tous les » autres. » En Angleterre, Shakespear créa le théâtre sous le règne de Jacques I ; poëte souvent bouffon et rampant, mais toujours admiré des Anglais, parce que des traits admirables couvrent ses défauts. On pourroit en dire autant de Milton, dont le *Paradis perdu* ne vit le jour qu'en 1667. Il faut être Anglais, pour regarder ces génies sublimes, comme des modèles de bon goût.

Shakespear et Milton.

Un grand éloge dû au cardinal de Richelieu, c'est d'avoir commencé défriché le terroir, d'où sortirent tant de productions dignes de l'immortalité. Il favorisa les lettres, il les cultiva lui-même ; et quoique ridicule peut-être par sa vanité d'auteur, son exemple servit à aiguillonner les talens. La prose française acquit de l'élégance sous la plume de Balzac et de Voiture,

Le cardinal de Richelieu anime la littérature.

Balzac et Voiture.

malgré l'enflûre du premier et l'afféterie du second. Malherbe fit sentir les charmes de l'harmonie poétique. Pierre Corneille, après des ouvrages médiocres, enfanta le Cid, auquel toutes les autres nations n'avoient rien à comparer. Richelieu, jaloux de ce poëte, voulut que l'académie française, établie en 1635, critiquât cette fameuse pièce. La critique aussi bien que la pièce, fut une preuve des progrès de notre littérature. Les Horaces, et principalement Cinna, qu'on vit naître après le Cid, rendirent la preuve bien plus frappante.

Malherbe

Pierre Corneille.

La langue est presque fixée.

Peu s'en falloit que la langue ne fût fixée sous Louis XIII, puisque les Lettres Provinciales parurent en 1654, onze ans après sa mort : livre qu'on croiroit écrit dans les belles années du règne de Louis XIV. La barbarie, qui a si long-tems subsisté en France, ne venoit donc que de mauvaises études. Quelques bons modèles et de l'encouragement : c'est tout ce qu'il falloit au génie national.

Préjugés toujours subsistans

On doit s'étonner, que dans le tems ou Descartes foudroyoit le

péripatétisme, et où Corneille élevoit l'ame aux sentimens des héros de Rome; plusieurs préjugés absurdes enchaînassent toujours les grands et le peuple, le clergé et les magistrats. L'astrologie conservoit son crédit. Les procès de sorcellerie étoient communs et affreux. Urbain Grandier, qui malheureusement avoit offensé le ministre, fut brûlé vif en 1634, comme ayant ensorcelé des religieuses. La Sorbonne décida pourtant que les dépositions de ces filles n'étoient point recevables. Mais quelle raison en donna-t-elle ? c'est qu'en les supposant possédées, le diable néanmoins est menteur selon S. Jean, et qu'il pourroit accuser d'autres fois les personnes les plus vertueuses.

Procès d'Urbain Grandier.

Si la lumière des sciences eût devancé les chefs-d'œuvre des belles-lettres, la nation n'y eût-elle pas gagné davantage? c'est un problême fort difficile à résoudre. En général, pour que la société s'éclaire, il faut qu'auparavant elle soit polie : il faut que les plaisirs du sentiment la disposent à goûter ceux de la profonde raison;

Les belles-lettres devoient précéder les sciences.

que des lectures agréables exercent l'esprit à penser, et que le beau sensible conduise au vrai moins frappant. De ces fleurs de génie, dont la France fut couverte, devoient éclorre des fruits de sagesse et de vérité en tous les genres.

Beaux-Arts. Le Luxembourg, le Palais-Royal, le Val-de-Grâce, la Sorbonne sont de grands morceaux d'architecture du règne de Louis XIII. Vouet fut le père de notre école de peinture, tandis que Rubens et Van-Dyck immortalisoient l'école flamande. L'aurore des beaux-arts brilloit en France, et annonçoit les prodiges du règne que nous allons parcourir.

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

CETTE époque, la plus intéressante de l'histoire, embrasse une infinité d'objets qui demandent certains détails, et qui méritent beaucoup de réflexions. L'état de tous les peuples va se fixer; les lumières et les arts, circulant d'un pays à l'autre, vont produire de nouvelles idées avec de nouvelles mœurs; et de grandes révolutions doivent changer les systêmes politiques. C'est ici que la curiosité s'anime davantage, et qu'à moins de s'attacher à la substance des

choses, elle seroit en quelque sorte accablée par une stérile abondance. Pour éviter la confusion dans une matière si étendue, je la divise en plusieurs parties où les faits puissent s'arranger méthodiquement.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

Continuation de la guerre contre la maison d'Autriche. — Traité de Westphalie en 1648.

QUAND Louis XIV monta sur le trône, âgé de quatre ans et demi, l'Europe se trouvoit dans une situation violente, qui présageoit à la France une minorité orageuse. La guerre que le cardinal de Richelieu avoit allumée contre la maison d'Autriche, soit pour l'affoiblir, soit pour se rendre nécessaire, continuoit ses ravages, malgré les préliminaires signés en 1641. L'empereur Ferdinand III, moins redoutable que son père Ferdinand II, luttoit contre les forces de la

1643. L'Europe agitée de troubles et de guerres.

France et de la Suède, sans pouvoir disposer de celles de l'empire. Philippe IV, roi d'Espagne, avoit perdu le Roussillon, la Catalogne, le Portugal ; mais toute épuisée qu'étoit sa vaste monarchie, il se défendoit encore contre les Portugais, les Hollandais et les Français, unis par des intérêts communs. Si l'Angleterre, agitée d'horribles convulsions, ne se mêloit plus des affaires du continent, la rage que montroient les républicains, en poursuivant à main armée un roi estimable, devoit se changer bientôt en activité pour accroître la puissance nationale. Enfin la France, malheureuse comme les autres états, étoit exposée à des discordes intestines, en même tems qu'elle avoit à soutenir le poids d'une guerre vive, opiniâtre et ruineuse.

Anne d'Autriche, régente en France.

Le testament de Louis XIII donnoit un conseil de régence à la reine, (Anne d'Autriche.) Cette princesse vouloit la régence absolue. Elle s'adressa au parlement, qui prononçant comme en matière civile, annula les dernières volontés d'un roi, sous lequel il avoit

eu peu de crédit, peu d'influence. Le cardinal Mazarin, Italien souple et habile, fixé depuis quelque tems dans le royaume, fut bientôt premier ministre, et sembla hériter du pouvoir de Richelieu, son bienfaiteur. On vit à la cour des fortunes renversées, selon la coutume, et d'autres élevées sur leurs ruines : événemens dont tout le monde parle quelques jours, pour les oublier ensuite à jamais. Du reste, le plan de l'ancien ministère subsista.

Le cardinal Mazarin, premier ministre.

Ceux qui aiment les détails d'expéditions militaires, les chercheront hors de cet ouvrage. Les histoires en sont pleines ; elles n'en sont pas plus utiles. Nous remplirions des pages entières de noms propres, quand même, à l'exemple du président Hénault, nous ne ferions qu'une simple nomenclature des faits de chaque campagne. Et qui pourroit les lire sans dégoût? qui les retiendroit? Peut-être suffiroit-il d'observer sur toutes ces guerres, qu'aucune n'a procuré au vainqueur des avantages assez grands, pour le con-

Les détails militaires seroient infinis et superflus.

soler des maux dont elle a été la source.

Ministère d'Espagne

Après la mort du cardinal de Richelieu, le comte-duc d'Olivarès, son émule, maître absolu en Espagne, avoit été disgracié. Don Louis de Haro, moins despotique, moins audacieux qu'Olivarès, étoit devenu premier ministre ; et les Espagnols avoient gagné au changement. Ils crurent que la minorité de Louis XIV leur offroit une occasion de victoires. Leur armée des Pays-Bas pénètre en Champagne, assiége Rocroi, répand l'alarme de tous côtés.

Les Espagnols pénètrent en France.

Le grand Condé, vainqueur à Rocroi.

Un jeune héros, à peine âgé de vingt-un ans, Louis duc d'Enguien, fils du prince de Condé, étoit heureusement à la tête des troupes françaises. Son génie lui tenoit lieu d'expérience. Il avoit ordre de ne point risquer de bataille : cependant il livre et gagne celle de Rocroi, où la fameuse infanterie espagnole est détruite. Cette infanterie, formée sur le modèle des Suisses, faisoit la principale force de l'Espagne. Le comte de Fuentès qui la commandoit, périt glorieusement. *Je voudrois être mort*

comme lui, dit le prince, *si je n'avois pas vaincu.* La victoire de Rocroi ouvrit une carrière de triomphe.

Le grand Condé (car le duc d'Enguien mérite déjà un si beau nom) se rend bientôt maître de Thionville, qu'on n'avoit osé attaquer sous le dernier règne. Sa présence est nécessaire au-delà du Rhin. Le maréchal de Guébriant ayant été tué à la prise de Rothweil, et sa mort ayant occasionné des divisions entre les Allemands et les Français, on avoit perdu la bataille de Dutlingen, suivie d'autres pertes dans la Souabe. Merci, général de l'empereur, s'étoit même emparé de Fribourg. Condé arrive, l'attaque dans un camp retranché, près de cette ville; et quoique inférieur en nombre, il défait les Impériaux après trois jours de combats. Philisbourg et Mayence sont les fruits de sa victoire. Gaston duc d'Orléans venoit de prendre Gravelines, qui s'étoit défendue pendant deux mois. Les Français furent moins heureux en Catalogne, où Philippe IV, vainqueur du maré-

Il prend Thionville, et passe en Allemagne.

1644. Bataille de Fribourg.

Autres expéditions.

chal de la Mothe, prit Lérida et Balaguer.

Turenne est battu à Mariendhal.

Tandis que Condé jouissoit en France de sa gloire, le maréchal de Turenne commandoit l'armée d'Allemagne. Il s'avance dans le pays, pour profiter d'une grande victoire, que le Suédois Torstenson avoit remportée en Bohême. Mais il fait une faute, la seule, dit-on, qu'il ait commise : il consent que les alliés se séparent de ses troupes. Merci profite de l'occasion, et le bat à Mariendhal dans

1645. Bataille de Nordlingue.

la Franconie. A cette nouvelle, Condé part, se joint à Turenne, attaque Merci près de Nordlingue, et remporte une troisième victoire aussi glorieuse que les précédentes. L'illustre Merci fut tué comme Fuentès.

1646. Prise de Dunkerque.

Le prince va enlever Dunkerque aux Espagnols. On l'envoie de-là en Catalogne. Il y échoue au siége de Lérida, faute de secours nécessaires. Cet échec étoit un triomphe pour ses envieux : car les passions de cour se jouent du bien et du mal publics. Mais l'année

Bataille de Lens en 1648.

suivante, (1648) il renouvela leurs chagrins par la bataille de

Lens en Artois, qu'il gagna sur l'archiduc Léopold, frère de l'empereur. Sa harangue militaire, avant le combat, vaut mieux que toutes celles dont les anciens chargent leurs narrations : *Amis, souvenez-vous de Rocroi : de Fribourg et de Nordlingue.*

Guerre en Italie, occasionnée par les Barbérins

On se battoit aussi en Italie contre l'Espagne. Les Barberins, neveux d'Urbain VIII, brouillés avec Innocent X son successeur, ayant trouvé un asyle en France, et Mazarin étant mécontent du pape, qui refusoit un chapeau à son frère; cette querelle particulière influa dans les opérations générales. Pour s'approcher de Rome, on porta la guerre sur les côtes de Toscane. On leva le siége d'Orbitello; on prit néanmoins Piombino et Porto-Longone. Innocent alors fit tout ce que l'on désiroit. Ainsi des intérêts peu importans se mêlent, presque toujours, aux motifs plus spécieux qui font prodiguer le sang humain.

Philippe IV accablé de la guerre.

Accablé du faix de la guerre, Philippe IV, naturellement bon, mais foible et gouverné par des favoris, ne trouvoit pas de res-

sources dans son peuple. Les états d'Aragon refusèrent en 1645 de prêter serment de fidélité à son fils ; ils exigeoient qu'auparavant on rétablit le privilège des Aragonois, de ne point porter les armes hors de leur patrie. Un mécontentement extrême pouvoit seul inspirer ce refus et cette réclamation.

Il fait la paix avec la Hollande,

Voulant du moins diminuer le nombre de ses ennemis, Philippe fait un traité de paix avec les Provinces-unies : il reconnoît leur indépendance, il leur abandonne toutes leurs conquêtes.

qui abandonne la France par politique.

Cette république, selon ses engagemens, ne devoit point traiter sans la France, à qui elle avoit les plus grandes obligations. Mais en politique, l'intérêt, ou le besoin actuel, l'emporte sur les services passés; et comme la première loi de tout état est sa propre conservation, on se croit libre de ses engagemens, dès qu'ils ne s'accordent plus avec le bien de l'état. La Hollande commençoit à craindre la France plus que l'Espagne. Elle obtenoit de l'une tout ce qu'elle pouvoit desirer; elle ne vouloit pas contribuer à un agrandissement

ment excessif de l'autre. Si elle parut ingrate, elle avoit des raisons pour colorer son ingratitude. Le traité, conclut en 1647, ne fut signé qu'en janvier 1648. Il termina une guerre de quatre-vingt ans, où l'héroïsme de la liberté avoit renouvelé avec éclat les prodiges de l'ancienne Grèce.

Soulèvemens à Naples et en Sicile.

Jamais la monarchie espagnole ne s'étoit vue réduite à tant de foiblesse et d'humiliation. Le royaume de Naples est encore sur le point de lui échapper. Des impôts accablans, les vexations des vicerois et des subalternes, soulèvent ce peuple naturellement séditieux. Un chaudronnier devient à Palerme un chef des révoltés; et la Sicile entière, excepté Messine, imite les fureurs de la populace de Palerme. A Naples, un pêcheur nommé Mazaniello joue le même rôle. Sous ses ordres, on massacre les financiers et une partie de la noblesse; on pille; on commet mille violences. Mazaniello est tué à son tour par les mutins. Un noble qui le remplace est pareillement égorgé. Un troisième chef propose d'établir une répu-

blique, sous la protection de la France. On adopte ce projet. On appelle le duc de Guise, dont la famille avoit des prétentions sur Naples. Il part de Rome, où il travailloit à faire casser son mariage; il s'expose aux plus grands périls, il traverse la flotte espagnole; il arrive presque seul, et le peuple s'empresse de lui conférer le titre de doge.

1647.

Le duc de Guise proclamé doge.

Mauvais succès de son entreprise.

Mazarin favorisoit l'entreprise, comme il le devoit. Cependant il n'envoya point de secours au duc, le soupçonnant peut-être d'aspirer au titre de roi. Tout rentra bientôt dans l'ordre, soit en Sicile, soit à Naples. Trahi par l'homme qui l'avoit attiré, Guise fut envoyé prisonnier en Espagne, et y demeura quatre ans dans une captivité cruelle. Les Napolitains subirent de terribles exécutions : on en compte quatorze mille de massacrés. « Aucun peuple, dit Giannone dans son histoire de ce » royaume, n'est plus avide et » moins capable de liberté que » celui de Naples; léger dans sa » conduite, inconstant dans ses » affections, n'ayant aucune opi-

Les Napolitains incapables de liberté

» nion fixe, il hait le présent,
» et, au gré de ses passions fougueuses, ou il craint, ou il espère trop pour l'avenir. » Un tel peuple doit passer subitement de la révolte à une espèce de servitude.

Négociations de Westphalie.

La guerre embrasoit aussi l'Europe, et cependant on négocioit en Westphalie, depuis 1644, pour une paix générale. Ces négociations, infiniment compliquées et difficiles, sont connues par l'ouvrage curieux du P. Bougeant. Mille droits ou prétentions à concilier, mille intérêts à ménager, des religions ennemies à désarmer, le cahos du gouvernement germanique à débrouiller, le despotisme impérial à contenir, toutes les puissances à satisfaire, ou du moins à réunir dans un seul systême de pacification : c'étoit le plus grand ouvrage de cette nature, qu'on eût jamais entrepris. Les comtes d'Avaux et de Servien, plénipotentiaires de France, ainsi que le fils du chancelier Oxenstiern et Salvius, plénipotentiaires de Suède, en partagèrent la gloire. Ceux-là traitoient à Munster, avec les protestans; mais rien ne de-

voit se décider que de concert.

Intérêts qui en retardoient la conclusion.

Si l'une ou l'autre des deux puissances avoit conclu la paix séparément, les ennemis y auroient beaucoup gagné. Aussi employoient ils toute leur adresse pour cette fin. Les Suédois furent souvent ébranlés, soit par des offres très-avantageuses, soit parce que leurs victoires devoient imposer la loi. Ils sentirent néanmoins que le plus sûr étoit de ne pas se détacher de la France. Les deux couronnes demandoient une satisfaction, et la vouloient considérable aux dépens de l'empire. L'empereur disputoit le terrain : on continuoit de se battre : les événemens de la guerre, heureux ou malheureux, faisoient varier sans cesse le plan des négociateurs; et la politique frauduleuse, introduite en Europe depuis le quinzième siècle, déployoit ardemment toutes ses finesses. Faut-il que les intérêts de l'humanité aient si peu de poids dans les affaires publiques?

1648.

Campagne fatale aux Impériaux.

Enfin, la campagne de 1648 força Ferdinand III de plier. Le duc de Bavière ayant rompu la

neutralité qu'il avoit recemment promise, Wrangel, fameux général Suédois, se joint à Turenne pour fondre sur son électorat. Ils battent les Impériaux, prennent Donawert, saccagent la Bavière. Koningmarck, autre général Suédois non moins célèbre, se jette dans la Bohême, pénètre jusqu'à Prague, prend la petit eville, et l'abandonne au pillage : il y fait un butin immense, estimé près de sept millions d'écus, seulement pour ce qui en revenoit à la reine de Suède. La vieille ville étoit assiégée, quand on reçut les nouvelles de la paix. L'extrémité où se trouvoit l'empereur, la passion de la reine Christine pour l'étude et pour les beaux-arts, en avoient hâté la conclusion; et Mazarin menacé d'une guerre civile, étoit devenu plus traitable.

Le traité de Westphalie fut signé solemnellement à Munster le 24 octobre 1648. C'est la base de tous les traités postérieurs, c'est une loi fondamentale de l'empire: il faut en connoître les articles principaux. Le précis qu'en donne M. Pfeffel, dans l'Abrégé chro-

Traité de Westphalie.

nologique de l'histoire d'Allemagne, me paroît si net et si instructif, que je crois devoir l'employer avec fort peu de changemens.

Satisfactions accordées aux Puissances.

Satisfactions pour la France; La France a la souveraineté des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et de la ville de Pignerol; Brisac et ses dépendances; le Sundgau, les landgraviats de la haute et basse Alsace, et le droit de tenir garnison dans Fribourg. — La

la Suède; Suède, outre cinq millions d'écus, a l'archevêché de Bremen et l'évêché de Verden, secularisés, la Poméranie citérieure, Stettin, l'île de Rugen, Wismar dans le Meckelbourg; le tout pour être tenu en fief de l'empire, avec trois voix à la diète. — L'électeur de

le Brandebourg; Brandebourg est dédommagé de la perte de la Poméranie citérieure, par la cession de l'évêché de Magdebourg sécularisé, et des évêchés de Halberstadt, Minden et Camin déclarés principautés séculières, avec quatre suffrages à la diète. — Les ducs de Meckelbourg

ont, en échange de Wismar, les évêchés de Schwerin et de Ratzbourg, érigés pareillement en principautés seculières. — Les ducs de Brunswick-Lunebourg-Hannover ont l'alternative perpétuelle dans l'évêché d'Osnabruck, de manière qu'à un évêque catholique, élu par le chapitre, doit succéder un évêque protestant de cette maison. — Le landgrave de Hesse-Cassel a six cent mille écus, et des terres. — L'électeur Palatin est remis en possession du bas Palatinat, etc. et l'on établit en sa faveur une huitième dignité électorale, qui sera supprimée si l'une ou l'autre des deux branches de sa maison, celle de Bavière ou la Palatine, vient à s'éteindre. — La république des Suisses est déclarée souveraine et exempte de la juridiction de l'Empire. — Tous les autres princes et états de l'empire sont rétablis dans les terres, droits et prérogatives, dont ils jouissoient avant les troubles de Bohême, en l'année 1619.

les ducs de Meckelbourg;

les ducs de Hannover;

le landgrave de Hesse-Cassel.

Palatin, huitième électorat.

Suisses;

états de l'Empire.

DISPOSITIONS RELATIVES A L'ÉTAT DE LA RELIGION.

Réglemens sur la religion dans l'empire.

On confirme dans toute leur étendue, la transaction de Passau de 1552, et la paix de religion de 1555. — Les calvinistes participeront à tous les droits des luthériens. Tous les biens ecclésiastiques, possédés par les protestans en 1624, et par l'électeur Palatin en 1619, leur doivent rester. — Tout bénéficier, catholique ou protestant, perdra son bénéfice, dès qu'il changera de religion. — Tout membre immédiat de l'empire, aura le droit de changer et de réformer la religion dans ses terres, autant que l'état de 1624 et les pactes faits avec ses sujets le permettront. — Les sujets qui abandonneront la religion reçue dans leur patrie en 1624, pourront être tolérés par leur prince; mais s'ils ne veut pas leur accorder la liberté de conscience, il sera obligé de leur donner trois ans pour sortir de ses états. — La chambre impériale sera composée de vingt-quatre membres

protestans et de vingt-six catholiques. L'empereur recevra dans le conseil Aulique six protestans. — On choisira pour les diètes de députation un nombre égal d'états catholiques et de protestans, excepté quand on les convoquera pour une cause extraordinaire : en ce dernier cas, tous les députés seront protestans, si la cause regarde les protestans, et ainsi des catholiques. — A la diète, et dans tous les tribunaux de l'empire, rien ne pourra être conclu à la pluralité de toutes les voix catholiques contre toutes celles des protestans. — Si, dans les diètes, le suffrage du *corps évangélique* se trouve contraire à celui des catholiques ; on ne pourra plus rien arrêter que par la voie de composition amiable. Si le même cas arrive dans les deux tribunaux de l'empire, les causes alors seront portées à la diète générale. (Autant de précautions, pour que la religion de l'empereur n'opprime pas l'autre.)

RÉGLEMENS RELATIFS AU GOUVERNEMENT PUBLIC.

Gouvernement public de l'empire.

Les princes et états d'Allemagne, assemblés en diète, auront un suffrage décisif dans toutes les délibérations de l'empire, sur-tout quand il s'agira de faire des lois nouvelles, ou d'interpréter les anciennes, de déclarer la guerre, de lever des troupes, d'exiger des contributions, de lever des subsides dans l'empire, de bâtir des forteresses, de faire la paix et des alliances; et leur approbation sera essentiellement requise. Le collége des villes impériales aura de même un suffrage décisif. — Dans toutes les délibérations sur des matières qui pourroient tourner au préjudice d'un état de l'empire, on ne décidera rien que par la voie d'un accommodement amiable. — Le conseil Aulique suivra l'ordonnance et les procédures usitées dans la cour impériale. — On confirme à tous les états en particulier le droit de faire des alliances avec les princes étrangers, pourvu qu'elles ne soient

point contre l'empereur et contre l'empire.

Telle est la substance d'un traité si essentiel à la tranquillité de l'Europe, à celle de l'Allemagne en particulier. La France et la Suède en garantirent tous les articles. Innocent X les annulla par une bulle; mais une bulle étoit trop foible pour les rompre. Philippe IV refusa de faire la paix, parce qu'il voyoit la guerre civile s'allumer en France, et qu'il espéroit en profiter.

Rome et l'Espagne opposées au traité.

Voilà donc enfin, après trente ans de troubles et de massacres, l'ordre établi dans la constitution germanique. Les Français et les Suédois peuvent être considérés comme les législateurs de l'empire, où leurs armes ont fait tant de ravages. Sans eux, le chef n'auroit pu s'accorder avec les membres, ni les membres les uns avec les autres; sans eux la différence de religion auroit été une source éternelle de discordes. Satisfaire les protestans aux frais de l'église, ce fut le grand art des négociateurs. Les princes catholiques, ne perdant rien de leurs domaines, et

La France et la Suède ont établi le droit germanique.

Ce qui contribue le plus au succès.

gagnant les avantages de la liberté et de la paix, consentirent avec d'autant moins de peine à ce traité, dont Rome devoit se plaindre amérement, qu'ils étoient dans l'impuissance de soutenir encore la guerre. Ferdinand III avoit tout à craindre pour ses états héréditaires; et la nécessité arracha son consentement. Il falloit que le despotisme de Ferdinand II rendit tôt ou tard l'Allemagne libre, comme les désordres violens ramènent l'ordre tôt ou tard en tout pays.

La liberté germanique peu connue au peuple.

Du reste, cette liberté germanique en général est le bien des princes, et non celui des peuples. L'ancienne servitude subsiste dans plusieurs états de l'empire: on y voit les souverains, très-jaloux de leurs droits à l'égard de l'empereur, peu sensibles aux droits de l'humanité à l'égard de leurs sujets. Les états sont libres, le peuple est serf et opprimé. Là, comme ailleurs, les lois souvent sont pour les forts, contre les foibles.

CHAPITRE II.

Guerre civile en France contre le cardinal Mazarin. — Suite de la guerre avec l'Espagne.

Les négociations de Westphalie tendoient à leur fin, et rendoient le ministère de France respectable aux yeux de l'Europe, quand une guerre civile s'allumoit dans Paris contre le roi, ou plutôt contre son ministre. Il étoit impossible qu'un étranger, maître du gouvernement, ne devînt l'objet de l'envie, de la haine et des cabales. Quoique le cardinal Mazarin eût trop d'adresse pour imiter d'abord le faste et la hauteur de Richelieu; sa fortune, sa puissance, les nécessités publiques, fournissoient assez de matière aux mécontens. L'autorité royale, entre ses mains, inspiroit peu de respect; s'il venoit à en abuser, ou seulement qu'il le parût, tout inspiroit la révolte. Haine contre le cardinal Mazarin.

Depuis que les guerres, prolongées et multipliées à l'infini, absorboient des sommes prodigieu- Mauvais état des finances.

ses; depuis qu'elles se faisoient avec l'argent, plus encore qu'avec les armes; il est inconcevable que les finances fussent toujours négligées : comme si Henri IV et Sulli avoient vécu dans un autre monde! Loin de suivre leur système d'économie, on se ruinoit en ruinant les peuples. Soixante et quinze millions, à quoi montoient à-peu-près les revenus de l'état, beaucoup moins endetté qu'aujourd'hui, ne suffisoient pas aux besoins; et cependant les armées étoient peu nombreuses. Un italien obscur, avide et dissipateur, Emeri, surintendant des finances, eut recours à des édits bursaux, d'autant plus odieux qu'il y en avoit de ridicules. On retint les gages des magistrats; on retrancha quelques quartiers des rentes. Les murmures éclatoient, le parlement résistoit : la sédition étoit prête à s'enflammer.

Emeri surintendant.

Edits bursaux.

Arrêt d'union cassé; et le ministre tourné en ridicule.

Un arrêt d'union entre les cours souveraines de Paris, arrêt que le parlement venoit de rendre, inquiéta le ministre, et fut cassé par le conseil. Les magistrats soutenant que leur union n'avoit rien

de répréhensible : « Il faudroit » obéir au roi, dit Mazarin, s'il » défendoit de porter des glands à » son col; c'est moins la chose » défendue, que la défense, » qui fait le crime. » On pouvoit s'imaginer qu'il prêchoit l'obéissance aveugle à des moines. Son discours bizarre et sa mauvaise prononciation l'exposèrent aux traits perçans du ridicule. Il fut chansonné. Le mépris joint à la haine augmenta l'audace des factieux.

1648. Occasion des barricades.

Le parlement oublie les bornes de sa juridiction; abolit les intendans de province, institués par Louis XIII. La cour indignée veut faire un coup d'éclat. Tandis qu'on chante le *Te Deum* pour la victoire de Lens, un président et un conseiller, des plus hardis dans les délibérations, sont arrêtés par ordre du cardinal. Le peuple alors se soulève, tend les chaînes des rues, tire sur le carrosse du chancelier, forme des barricades, tue quelques soldats; et les deux prisonniers sont rendus.

Le coadjuteur de Paris, chef de révolte.

Après cette preuve de la foiblesse du ministère, on doit s'at-

tendre à de plus violentes secousses. L'archevêque-coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, génie remuant, intriguant, séditieux et libertin, anime les ennemis de la cour. Il échauffe le peuple, il entraîne le parlement, il allume bientôt la guerre civile.

La Fronde. Les frondeurs (c'est le nom qu'on donne aux rebelles) forcent la régente de se retirer à Saint-Germain avec le jeune roi. Ils ont à leur tête le prince de Conti, frère du grand Condé, les ducs de Longueville, de Beaufort-Vendôme, de Bouillon, etc. Condé, quoique mécontent embrasse le parti de la cour, et fait le blocus de la capitale, où le parlement lève une armée.

Ridicule et galanterie dans la guerre civile. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette guerre, c'est le ridicule qui l'accompagnoit. Tout étoit matière de bons mots et de vaudevilles. Les femmes donnoient le ton, et jouoient un grand rôle. Elles commandoient de se battre, ou pour ou contre le roi. La duchesse de Longueville, sœur de Condé, fit du vertueux Turenne un rebelle. Le duc de la Roche-

foucault, célèbre par ses maximes morales, flétrit sa propre réputation par ces vers en l'honneur de la même princesse.

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux dieux.

Cet esprit de galanterie frivole ne cessoit, depuis François I, d'influer dans les affaires publiques: quels maux ne devoit-il pas produire; à mesure que les mœurs s'énerveroient par la mollesse, et se corromproient par l'avarice et la prodigalité?

On parut s'accommoder en 1649. On publia une amnistie générale; la cour revint à Paris. Mais l'année suivante, le prince de Condé qui méprisoit le cardinal, et qui avoit des prétentions sans bornes, fut arrêté prisonnier, avec le prince de Conti et le duc de Longueville. Mazarin ne pouvoit rien faire de plus hardi. Le peuple signala sa légéreté naturelle, en célébrant par des feux de joie la détention de ceux qu'il avoit honorés comme ses pères et ses défenseurs. Ce triomphe du ministre fut court,

1650. Princes arrêtés.

parce que sa prudence l'abandonna. Se croyant hors de danger, il maltraite le duc d'Orléans, Gaston, toujours prêt à passer d'un parti à l'autre; il irrite les frondeurs, qui respiroient encore la sédition. Le parlement demande la liberté des trois princes, et bannit à perpétuité le cardinal. Celui-ci va délivrer lui même les illustres prisonniers, dans l'espérance de les attacher à ses intérêts. Il ne reçoit d'eux que des marques de mépris. Il se retire à Liège, ensuite à Cologne, d'où il gouverne la régente, comme s'il n'avoit pas quitté la cour. Enfin, le grand Condé se révolte; mais Turenne est devenu royaliste. Ainsi les héros de la patrie l'attaquent, la défendent tour-à-tour, entraînés par une sorte de vertige, ou ramenés par l'intérêt ou par le devoir.

1651. Le parlement bannit Mazarin.

Il revient, et l'on met sa tête à prix.

Mazarin, à l'exemple de Concini, rentre dans le royaume avec une petite armée. Le parlement le foudroie d'un arrêt de proscription, et promet cinquante mille écus pour sa tête, se réglant sur la somme autrefois promise, dans un siècle de fanatisme, pour la

tête de l'amiral de Coligni. On porte la démence jusqu'à députer des magistrats, qui doivent informer contre l'armée du ministre. Un autre arrêt déclare le prince de Condé criminel d'état : car les contradictions naissent en foule de l'esprit de parti et de cabale. Louis XIV sortoit de minorité. Il transfère le parlement à Pontoise. Un petit nombre de membres obéit; la plupart demeurèrent. Double parlement alors.

Arrêt contre le grand Condé.

Le Roi et sa mère, ainsi que le ministre, erroient dans les provinces. Peu s'en fallut que Condé ne les enlevât à Gien sur la Loire, après avoir surpris le maréchal d'Hocquincourt. Turenne, par son habileté, les sauva. La cour marche vers Paris, sous la conduite de son défenseur. On livre le combat de Saint-Antoine, dans le fauxbourg de ce nom. Les deux généraux y font des prodiges. L'armée royale étoit victorieuse, quand Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, fit tirer le canon de la Bastille, qui força Turenne à la retraite.

1653. Condé et Turenne, l'un contre l'autre.

Comme la haine pour le minis-

Fin de la Fronde. tre sembloit implacable, le roi consentit à l'éloigner, et le renvoya en faisant son éloge par une déclaration. Les Parisiens ouvrirent avec joie leurs portes au souverain. Tout changea. Le duc d'Orleans alla finir ses jours en exil. Le cardinal de Retz, principal auteur des troubles, fut mis en prison. Condé, malheureux dans la révolte, s'étoit joint aux Espagnols. On n'en fut pas moins paisible à Paris. Aux tempêtes de la Fronde succéda un si grand calme, que Mazarin, au commencement de 1653, reparut tranquillement à la cour, reprit toute son autorité, se vit courtisé par tout le monde, même par le parlement. Digne conclusion d'une guerre absurde, qui ne méritoit, à certains égards, d'être écrite qu'en vers burlesques, comme le disoit Condé, après y avoir joué son rôle.

Mazarin triomphant.

Les *petits-maîtres*. On avoit appelé la cabale de ce prince, le parti des *petits-maîtres*, parce qu'ils vouloient se rendre les maîtres de l'état. M. de Voltaire observe que le nom de *petit-maître*, appliqué aujourd'hui à la jeunesse avantageuse et mal élevée,

et le nom de *frondeurs*, qu'on donne aux censeurs du gouvernement, sont les seules traces qui soient restées de ces troubles. Le ministre italien se moquoit sans doute, au fond de son cœur, de l'étourderie Française; il s'applaudissoit sans doute d'une légéreté si favorable à ses vues.

Avantages des Espagnols pendant la guerre civile.

Tout foibles qu'étoient les Espagnols, ils avoient su mettre à profit les dissentions de la France. En 1652, ils reprirent Barcelone, après quinze mois de siége; ils enlevèrent Casal au duc de Savoie, et s'attachèrent le duc de Mantoue, en lui restituant cette place. Ils forcèrent Gravelines et Dunkerque. Le fruit des anciennes victoires de Condé fut entiérement perdu; et lui-même, armé contre sa patrie, l'auroit exposée aux plus grands périls, si Turenne n'eût pas combattu pour elle. Ces deux rivaux attiroient les yeux de toute l'Europe. Turenne avoit été battu à Rhétel en 1650 par le maréchal du Plessis-Praslin, lorsqu'il combattoit pour les Espagnols. En défendant son roi et la France, il parut toujours invincible.

1654. Turenne sauve Arras. Il marche au secours d'Arras, assiégé par l'archiduc Léopold et le prince de Condé. Il force leurs lignes, met en fuite l'archiduc, et ne laisse à Condé que la gloire d'une retraite admirable. Mazarin, qui étoit à quelques lieues de la ville, se couvrit de ridicule en s'attribuant l'honneur de cette campagne.

Traité de la France avec Cromwel. Cromwel, souillé du sang de Charles I, rendoit l'Angleterre florissante, comme nous le raconterons bientôt. La France et l'Espagne briguoient l'une et l'autre son alliance, et sacrifioient ainsi la cause de la majesté royale à leurs propres intérêts. A force de souplesse, on pourroit même dire de bassesse, le cardinal réussit dans cette négociation. Il conclut le traité en 1655, à condition de faire sortir du royaume Charles II et le duc d'York, les petits-fils de Henri IV. On laissa crier les Espagnols, qui auroient dû se taire, puisqu'ils s'étoient abaissés à de pareilles démarches; et l'on profita d'une alliance si avantageuse.

Valenciennes, dont les maré-

chaux de Turenne et de la Ferté faisoient le siége, fut délivrée en 1656 par le prince de Condé, uni à don Juan d'Autriche, bâtard de Philippe IV. Une digue de communication, entre les quartiers des deux maréchaux, s'étant rompue, les ennemis forcèrent les lignes du second. Mais Turenne sauva l'armée, et prit la Capelle quelque tems après. En 1657, il assiège Cambrai. Le prince de Condé se jette dans la place avec dix-huit escadrons. Turenne est contraint de lever le siége.

La campagne suivante devoit être décisive en faveur des armées françaises. Vingt vaisseaux anglais bloquent le port de Dunkerque, tandis que Turenne, ayant six mille Anglais dans son armée, investit cette ville. Don Juan et Condé viennent au secours. Le maréchal les attaque près des Dunes, et remporte une victoire complette. Le prince de Condé avoit prédit l'événement, à la vue des mauvaises dispositions qu'on avoit faites malgré lui : alors plus que jamais son ame fière gémit sans doute de la dépendance, où le

1658. Bataille des Dunes gagnée par Turenne; prise de Dunkerque.

réduisoient ses égaremens. Dunkerque capitule ; les Anglais en prennent possession, comme on en étoit convenu avec Cromwel. Furnes, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres, Gravelines, tombent au pouvoir de la France. L'Espagne accablée va faire la paix.

Deux objets intéressans se présentent, avant les négociations des Pyrénées : l'un est le règne de Cromwel en Angleterre ; l'autre l'abdication de la fameuse Christine, reine de Suède. En les plaçant ici, nous suivrons l'ordre des choses, et nous éviterons des écarts qui, dans la suite, nous auroient détourné de notre but.

CHAPITRE

CHAPITRE III.

République d'Angleterre, sous Cromwel.

Différence de la guerre civile en France et en Angleterre.

DANS le tems même que se formoient les cabales risibles de la Fronde, Charles I condamné à mort par ses sujets, avoit eu la tête tranchée en 1649. (j'ai cru devoir rapporter de suite ses infortunes sous l'époque précédente.) Les Anglais firent en furieux la guerre civile; les Français la firent avec une légéreté pitoyable. C'est que, outre la différence de caractère entre les deux nations, l'objet et les circonstances de la guerre étoient en tout fort différens. Là, on vouloit, ou anéantir la royauté, ou restreindre extrêmement ses prérogatives : ici, on ne pensoit qu'à se défaire d'un ministre étranger qu'on détestoit. Là, un fanatisme atroce transportoit les factieux : ici, le coadjuteur lui même n'employoit aucun prétexte de religion. Là, un génie vaste, profond, autant que hardi, étoit

l'ame et l'exécuteur des entreprises : ici, nul chef qui eût de plan arrêté, ou qui sût le suivre avec une vigueur constante. Il falloit un Olivier Cromwel, pour exécuter la révolution d'Angleterre; il lui falloit des fanatiques animés de son esprit.

Portrait de Cromwel. Cet homme extraordinaire, bien né, mais pauvre, sans lettres et sans culture, débauché dans sa jeunesse, rigoriste et enthousiaste après ses débauches; plein d'idées bizarres et superstitieuses; possédant néanmoins tous les talens politiques et militaires, surtout celui de connoître les autres hommes, de leur communiquer ses passions, et de les faire servir à ses desseins; Cromwel avoit été ignoré jusqu'à l'âge de quarante-quatre ans, que la ville de Cambridge le nomma son député. Incapable de modération, déchainé contre la cause royale, n'ayant à la bouche que les dévotes extravagances du fanatisme, il se fit bientôt un nom dans la secte des puritains. Ses exploits le conduisirent par degrés au commandement. Il mania si bien les esprits;

il profita si habilement des occasions, qu'il devint l'oracle et le maître de ces fougueux républicains, dont l'audace renversa les lois, ainsi que le trône.

Après le supplice du roi, la chambre basse, réduite à environ quatre-vingt membres forcenés, abolit la chambre des pairs, et déclara qu'il n'y avoit plus de monarchie. Cromwel alla subjuguer l'Irlande, où le marquis d'Ormond, défendoit encore la bonne cause. Il prit d'assaut la ville de Tredah; il y fit passer au fil de l'épée une garnison nombreuse; il répandit tellement la terreur et le désespoir, que plus de quarante mille Irlandois s'expatrierent, pour se mettre au service des étrangers. Ce peuple, qu'un nonce du pape avoit soulevé contre le roi en 1646, s'étoit montré depuis sincérement royaliste, peut-être par haine pour les presbytériens.

Il subjugue les Irlandois.

L'Ecosse ne tarda guère à subir le joug. Le généreux marquis de Montrose, fidèle à la couronne, y avoit été excommunié comme rebelle au *covenant*, ensuite pendu, et ses membres dispersés dans les

Ensuite les Ecossois.

Charles II en Ecosse. principales villes. Charles II, héritier du trône de son père, s'étoit jeté néanmoins entre les bras des Ecossois, n'ayant pas d'autre ressource. Il s'étoit soumis aux conditions humiliantes que lui imposoient leur zèle fanatique ; mais plus esclave que roi parmi eux, à peine avoit-il une ombre d'autorité. L'armée parlementaire marche contre lui : sous les ordres de Cromwel. Les Ecossois, retranchés sur des hauteurs, pouvoient vaincre sans combattre. Leurs prêtres, en prophétisant une victoire plus glorieuse, forcent le général Lesley à descendre, à livrer bataille. Cromwel est vainqueur dès le premier choc, et cette bataille de Dumbar ruine les espérances de Charles. Il ne se trouva point à l'action : le clergé n'étant pas satisfait de sa conduite, on l'avoit rappelé du camp, où il se faisoit adorer des soldats. (1650.)

Bataille de Dumbar.

Bataille de Worcester. Réduit l'année suivante à prendre la fuite, le roi passe courageusement en Angleterre, tandis que son oppresseur acheve de dompter l'Ecosse. On ne l'attendoit point. Ses partisans étonnés

se rassemblent, et n'ont pris aucune précaution. Cromwel redouble d'activité, convoque les milices, les joint à ses troupes, attaque le roi dans Worcester, force la place, et fait un carnage affreux. L'infortuné Charles fuit déguisé, il se cache un jour entier sur un chêne; il erre quarante jours au milieu de ses ennemis. Personne du moins n'a la foiblesse de le trahir, malgré tant de motifs de trahison; et il trouve un vaisseau pour gagner la France. (1651.) Fuite du roi.

Fairfax, général du parlement, s'étoit démis du généralat, avant l'expédition d'Ecosse, se faisant scrupule de violer le *covenant*, cette ligue sacrée des fanatiques de l'un et de l'autre peuple. L'artificieux Cromwel, qui le connoissoit inflexible dans ses idées, avoit affecté de combattre vivement son dessein d'abdication, et avoit dupé les simples par une modération hypocrite. Revêtu du généralat, maître de l'armée en qui résidoit tout le pouvoir, il attendoit le moment de s'élever encore d'avantage. Cromwel général en chef.

Bientôt la *république anglaise* Républiq

que anglaise. (car les tyrans prenoient ce titre majestueux) se montre formidable à ses voisins. Elle se brouille avec la Hollande, dont le commerce excitoit sa jalousie. Le fameux *acte de navigation* défend aux étrangers l'importation de toute marchandise qui n'est pas une denrée de leur sol, ou un fruit de leurs manufactures. C'étoit couper presque toutes les branches du commerce des Hollandois en Angleterre; c'étoit obliger les Anglais à se livrer au commerce maritime : rien n'a plus contribué à la prospérité de ce peuple.

Acte de navigation.

Guerre avec la Hollande.

En vain les Etats-généraux s'efforcèrent de prévenir une guerre en négociant. La guerre fut déclarée; et quoiqu'ils eussent une flotte de cent cinquante voiles, quoique leurs amiraux, Trump et Ruyter, fissent des prodiges d'habileté et de courage, les Anglais eurent une supériorité incontestable. Ils la durent principalement à la grandeur des vaisseaux construits sous le dernier règne. Etrange fatalité, que la taxe des vaisseaux, si utile par l'emploi qu'en avoit fait Charles, eût servi

de prétexte à la révolte, et ensuite de moyen pour rendre la nation triomphante!

Ces avantages inspiroient de la hardiesse au parlement : il vouloit s'affranchir du joug de l'armée, et de la tyrannie de Cromwel. Alors Cromwel déploie toute la vigueur de son caractère. Sachant qu'on fait une délibération contraire à ses vues, il court au parlement, suivi de trois cents soldats; il insulte l'assemblée; et l'accable de reproches injurieux : *Fi, retirez-vous*, s'écrie-t-il, *vous n'êtes plus un parlement; le seigneur vous a rejetés*. Il fait sortir les membres l'un après l'autre, les apostrophant d'*ivrognes*, de *voleurs*, d'*adultères*, etc. Il fait ensuite fermer la salle, et se retire sans crainte. Ses propres amis ne l'auroient pas cru capable d'une action si prodigieusement hardie. Jamais on ne vit rien de pareil. (1652.) Cromwel chasse le parlement

Pour laisser à la nation quelque ombre de liberté, il forme un autre parlement, plein de fanatiques de la lie du peuple. Ce parlement, après avoir *cherché* Il en établit un autre, et le casse.

Dieu dans la prière, tombe en délire, jusqu'à déclarer que les universités et les sciences, sont des institutions payennes; jusqu'à vouloir établir la loi mosaïque pour base de la jurisprudence anglaise. Enfin, il se rend si méprisable, que Cromwel prend le parti de le dissoudre, et le fait sans peine.

On lui donne le titre de Protecteur

C'est alors que le conseil militaire lui donne à vie le titre de *Protecteur*, en usage dans les tems de minorité, avec le droit de justice, de guerre, de paix, d'alliances; et avec une armée subsistante de trente mille hommes. Le protecteur est seulement obligé de prendre l'avis d'un conseil, de convoquer le parlement tous les trois ans, et de le tenir assemblé cinq mois entiers. (1653) On eut donc un maître plus redoutable que les derniers rois. Les charges publiques étoient accablantes; la nation murmuroit.

Nouveau parlement subjugué.

Quand le parlement fut assemblé, il voulut soumettre à l'examen le titre militaire du *Protecteur*. Mais Cromwel le força bientôt de reconnoître son autorité,

et n'attendit pas même la fin des cinq mois prescrits, pour congédier ces téméraires. (1654.)

Si le protecteur opprime l'état, du moins il le fait respecter au-dehors. Il oblige la Hollande de céder le vain honneur du pavillon, pour lequel on s'étoit battu cruellement. Il ordonne l'exécution du frère de l'ambassadeur portugais, coupable d'un meurtre, et conclut ensuite avec le roi de Portugal un traité avantageux pour l'Angleterre. Courtisé par les ministres de France et d'Espagne, il se déclare en faveur de la première couronne ; et les Anglais enlèvent la Jamaïque aux Espagnols : conquête précieuse par la situation de cette isle, et sur-tout par les plantantions qui l'ont enrichie du produit même de ses terres. (1655.)

En opprimant l'état Cromwel le fait respecter.

Conquête de la Jamaïque.

L'amiral Blake, l'année suivante, brûle une flotte d'Espagne aux Canaries, malgré le feu du château et de sept redoutes. Grand homme, bon citoyen, il servoit l'état sans aimer Cromwel. *Nous devons combattre pour notre patrie*, disoit-il, *en quelques mains*

Blake ; grand homme.

qu'elle soit tombée. Tous les partis l'estimoient également : rien n'annonce mieux un mérite extraordinaire.

Mazarin flatte bassement Cromwel.

Nous avons vu comment le protecteur acquit Dunkerque. Il faut ajouter que Louis XIV, ou Mazarin, lui députa le duc de Crequi et le duc de Nevers, Mancini, neveu du cardinal. Ce premier ministre de France, dans une lettre citée par M. de Voltaire, témoigne à Cromwel qu'*il est affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les honneurs dus au plus grand homme du monde.* A quoi l'on s'abaisse par politique !

Parlement docile.

Pour cimenter sa puissance, Cromwel desiroit d'y attacher le sceau des lois. Une administration si glorieuse lui faisoit espérer d'en venir à bout. Il convoqua en 1657 un parlement, qu'il trouva docile à ses volontés, après en avoir exclus les membres suspects. Les droits de la maison de Stuart sont d'abord anéantis. On propose ensuite de conférer au protecteur le titre de roi, et la pluralité des voix fait passer ce bill étrange.

On députe des commissaires pour lui offrir la couronne.

Cromwel refuse la couronne.

C'est ce qu'il avoit en vue depuis long-tems. Il refusa néanmoins, soit par la crainte des conspirations, soit par déférence aux conseils de ses amis, soit par égard aux sentimens généreux de son gendre et de son beau-frère, résolus de quitter leurs emplois, s'il acceptoit la royauté. Le parlement lui conserva donc l'ancien titre, y ajoutant un revenu perpétuel, et le droit de se nommer un successeur. Ce même parlement fut cassé comme les autres, dès qu'il cessa de se montrer esclave d'un despotisme mal déguisé.

Pensée de Voltaire à ce sujet.

Une réflexion de M. de Voltaire se présente ici, peut-être plus ingénieuse que vraie. « Cromwel, » cet usurpateur digne de régner, » avoit pris le nom de protec» teur; et non celui de roi; parce » que les Anglais savoient jus» qu'où les droits de leurs rois » devoient s'étendre, et ne con» noissoient pas quelles étoient » les bornes de l'autorité d'un pro» tecteur. » L'armée, qui lui donna

ce titre, abhorroit le nom de roi : comment auroit-il voulu le prendre alors ? Et quand le dernier parlement le lui offrit, ses confidens et ses proches employèrent toutes les raisons imaginables pour l'empêcher de le prendre. Si ce nom tentoit son orgueil, il n'eût en effet rien ajouté à son pouvoir.

Inquiétudes et mort du protecteur.

Mais un grand spectacle, qui devroit toujours frapper les ambitieux, et qui peut du moins servir de consolation aux opprimés, c'est Cromwel dévoré par les soucis et les terreurs qu'enfante la tyrannie; se voyant détesté par ses propres filles, craignant d'être assassiné au milieu de ses gardes, chargé d'une cuirasse et de plusieurs armes offensives, n'osant pas coucher trois nuits dans la même chambre. Ses inquiétudes lui causèrent une maladie mortelle. Il prophétisa en vain sa guérison; car ou il vouloit encore tromper les hommes, ou il étoit encore trompé lui-même par le fanatisme. Ayant désigné enfin pour son successeur Richard, son fils aîné, il mourut en 1658, à

l'âge de cinquante-neuf ans, le 3 septembre, jour qu'il avoit remporté les victoires de Dumbar et de Worcester.

Quelques traits acheveront de peindre ce personnage singulier. Dans la suprême puissance, il conserva toujours l'austérité de ses mœurs. Après avoir tout immolé à sa cruelle ambition, il fut rigide observateur de la justice. Quoique les ressorts de l'enthousiasme fussent le principal instrument de ses desseins, il se moquoit avec les Déistes de la folie des sectaires ; il réprima surtout les Puritains, ces fanatiques dont le zèle avoit été le premier principe de la révolution. D'un autre côté, il étoit en général tolérant; et les Déistes mêmes, qu'il nommoit athées, vivoient tranquilles autour de lui. Leur nombre s'augmentoit tous les jours, parce que rien n'est malheureusement plus propre à faire des incrédules, que les extravagances et les excès si communs alors sous le nom de religion. Quand l'esprit humain n'a point de règle, il ne s'écarte d'un

Singularités de cet homme extraordinaire.

Sa tolérance pour les Déistes.

écueil que pour se jetter sur un autre.

Les Quakers d'abord fanatiques.

Parmi les sectes dont l'Angleterre étoit inondée, on distingue les Quakers ou *Trembleurs*, qui tiroient leur origine de Georges Fox, apprentif cordonnier. Voulant suivre l'évangile à la lettre, selon la manie des enthousiastes, ils fouloient aux pieds les bienséances et les coutumes de la société. Tout serment leur paroissoit un crime : ils tutoyoient tout le monde ; ils ne vouloient ni prêtres, ni sacremens. Leur nom exprime les convulsions qu'ils se donnoient pour recevoir le Saint-Esprit. Comme ils s'interdisoient l'usage des armes, leur fanatisme étoit le moins dangereux. Revenus aujourd'hui de leur délire, ils conservent le même fond de vertus, simplicité, droiture, franchise, douceur, patience, amour de la justice et de la paix, sans conserver le même fond de ridicule; et peut-être la singuliarité de leurs manières n'est-elle pas inutile pour le maintien de leurs vertus, parce que l'on contracte aisément les vices de la société, quand rien

ne distingue et ne sépare de la multitude. La Pensilvanie, peuplée sur-tout de Quakers, est le séjour du bonheur.

Court protectorat de Richard Cromwel, et son abdication.

Richar Cromwel succéda sans opposition à son père ; mais il n'avoit ni le génie, ni la fermeté qu'exigeoit sa place. Sans intrigue, comme sans ambition et sans fanatisme, avec un caractère doux et des mœurs simples, il fut d'abord le jouet des factieux. Le parlement qu'il assembla commençoit à lui donner de l'inquiétude. L'armée lui en donnoit davantage. Quelques-uns des principaux officiers, et même son beau-frère Fleetwood, y cabaloient contre son autorité. Ils lui demandèrent en tumulte la dissolution du parlement, qui leur avoit défendu des assemblées séditieuses. Y ayant consenti par foiblesse, il se trouva sans appui. Il abdiqua en 1659, pour vivre dans l'obscurité d'une paisible retraite. Son frère, gouverneur d'Irlande, se retira de même. Ainsi disparut, en un moment, la famille de cet usurpateur, qui dans sa république avoit

régné en despote, et refusé le titre de roi.

Le *rump*, fantôme de parlement.

Le conseil militaire, restant en possession du pouvoir, voulant paroître ménager les lois, s'avisa de rassembler les débris du long parlement, cassé par Cromwel après le meurtre juridique de Charles I. Cette assemblée fut d'environ quarante membres, si méprisable et si méprisée, qu'on l'appella le *rump*, c'est-à-dire, le croupion. Elle voulut agir en parlement, mécontenta le conseil militaire, et fut détruite tout d'un coup.

Malheureux état de l'Angleterre.

Tant d'efforts pour être libres, tant de soulevemens contre la prérogative royale, tant de crimes consacrés par une démence religieuse, tant d'apparence de zèle patriotique ou républicain, n'avoient donc servi qu'à précipiter les Anglais, non-seulement dans les horreurs de la guerre civile, mais encore dans une affreuse servitude? Depuis la mort de leur roi, le pouvoir de l'épée faisoit tout, étoit la base du gouvernement, tenoit les lois captives et muettes, déhonoroit la nation au

milieu de ses trophées. Les impôts, année commune, montoient à plus de douze millions sterling; et jamais la couronne n'avoit approché de ce revénu. On porte à soixante mille livres sterling par an, ce qu'il en coûtoit à Cromwel, seulement pour ses espions et ses intelligences secrettes. Il avoit laissé deux millions de dettes, quoique très-économe et très-attentif. Une armée de plus de cinquante mille hommes, dont la paie étoit d'un schelling par fantassin, de deux schellings et demi par cavalier, dévoroit la substance de l'état, pour le subjuguer au lieu de le défendre. Ces malheurs, presqu'inséparables d'une telle révolution, ouvroient les yeux, même aux Presbytériens, et leur persuadoient que le renversement du trône faisoit la ruine des peuples. Ils desiroient de rétablir la maison royale. L'autre parti le desiroit avec plus d'impatience. On verra la nouvelle révolution consommée en 1660.

Impôts sous Cromwel.

On desire le rétablissement de la royauté.

CHAPITRE IV.

Règne et abdication de Christine, reine de Suède.

Objet de ce chapitre.

UNE jeune reine, passionnée pour la littérature et les beaux arts, sacrifiant à ce goût sa couronne et peut-être sa religion, fait un contraste singulier avec l'ignorance et les mœurs farouches, le fanatisme violent et la sanguinaire ambition de Cromwel. Christine, reine de Suède, fille et héritière de Gustave-Adolphe, le conquérant de l'Allemagne, fixe par-là notre curiosité. Je vais rassembler en un seul tableau les traits de sa vie, qu'il importe de connoître. Ne nous laissons éblouir ni par de trompeuses apparences, ni par des éloges suspects. L'histoire juge les hommes, et sur-tout les princes, d'après l'examen de leurs actions.

Commencemens du règne de Christine.

Quand Gusave périt à la bataille de Luzen en 1632, sa fille n'avoit que six ans. La régence de Suède confia la direction des affaires au

chancelier Oxenstiern, capable de suivre les vastes projets du héros. Des savans cultivèrent l'esprit de la jeune reine, tandis que les Suédois par leur courage et leur discipline, continuoient de faire trembler la cour impériale. Avec beaucoup de pénétration et de mémoire, elle parut être bientôt un prodige, lisant les auteurs grecs, apprenant tout, excepté ce qui auroit dû l'attacher aux devoirs du trône; ou, si elle l'apprit, rien ne fut plutôt oublié.

Grotius en France et en Suède.

L'illustre Grotius, qu'on a vu persécuté en Hollande, ainsi que Barneveldt, pour les folles disputes du gomarisme et de l'arminianisme, n'ayant pas reçu en France du cardinal de Richelieu le traitement qu'il méritoit, avoit trouvé un asyle honorable en Suède. Oxenstiern l'avoit envoyé ambassadeur à cette même cour, où Richelieu se faisoit juge despotique des talens mêmes. Ce fut une mortification pour le ministre français, d'autant plus grande, que Grotius soutint fièrement la dignité de son caractère. Christine eut pour lui la confiance qu'avoit

eue Oxenstiern : elle étoit digne sur-tout d'honorer en lui le mérite de savant.

Goûts de Christine, qui hâtent la paix de Westphalie.

Dès qu'elle fut en âge de régner, (sa minorité finit à seize ans,) elle montra de l'application aux affaires; mais son goût dominant l'emporta enfin. Les lettres, les arts, et tout ce qui donne de l'éclat à la société, avoient à ses yeux des charmes presque invincibles. La paix da Westphalie en fut du moins un heureux effet. Oxenstiern pressoit la continuation de la guerre; la mésintelligence des deux plénipotentiaires de Suède retardoit la conclusion du traité : les ordres absolus de la reine tranchèrent toutes les longueurs.

La cour pleine de savans.

On ne pourroit trop la louer de cette conduite, si le bien de l'Europe, et particuliérement de la Suède, en avoit été le véritable motif. L'expérience prouva le contraire. Jouir du repos, pour se livrer à l'étude ou pour se faire des amusemens de son goût, c'est ce que Christine avoit à cœur. Sa cour se remplit de savans, dont la plupart auroient dû rester dans

la poussière de leurs cabinets. Descartes s'y laissa mal-à-propos attirer, soit par la réputation de cette princesse, soit par la vanité de la mettre au nombre de ses disciples. Le changement de vie et la rigueur du climat le tuèrent au bout de quelques mois.

Descartes y meurt.

Un peuple guerrier, enflé de ses victoires, et encore animé du zèle de la réforme luthérienne; un sénat célèbre par sa profonde politique; les Suédois, en général, furent mécontens de voir la fille du grand Gustave, dédaignant les soins de la royauté, se livrer à une philosophie stérile, à des recherches d'érudition, à l'étude des langues savantes, à la passion des médailles, des statues, des tableaux, des ballets, des fêtes magnifiques; et ruiner les finances de l'état pour des choses superflues, et pour des hommes médiocres. On pensoit avec raison que des goûts de cette nature ne font honneur à un souverain, qu'autant qu'il sait les soumettre à ses devoirs, et les subordonner au bien essentiel des peuples.

Les Suédois mécontens des fantaisies de la reine.

On desiroit ardemment que la

Christine ne veut point se marier.

reine se mariât, et que du moins elle donnât un héritier de la couronne. Mais, comme la fameuse Elisabeth d'Angleterre, elle aimait trop la liberté pour y consentir. Que n'imitoit-elle de même Elisabeth dans les travaux du gouvernement? Alors on l'eût admirée davantage d'être savante.

Elle désigne le comte palatin pour son successeur.

Le comte palatin de Deux-Ponts, Charles Gustave, cousin de Christine, étoit l'époux que le vœu public lui désignoit. Résolue de vivre dans le célibat, elle voulut bien le faire déclarer son successeur en 1650, et la Suède en fut plus tranquille. Ce prince vécut politiquement loin de la cour et des affaires, dissimulant son desir de régner, s'attachant néanmoins les cœurs pour faire désirer son règne. Christine, qu'on sollicitoit encore de l'épouser, déclara au sénat en 1651, qu'elle vouloit abdiquer la couronne. Il est difficile de croire sincère une pareille déclaration. Crainte de s'y méprendre, les sénateurs conjurent la reine de renoncer à ce projet : elle y consent, à condition qu'il ne sera plus parlé de

mariage. Charles Gustave, dans une conjoncture si critique, se conduisit avec autant de réserve que le sénat.

Malgré ce que l'esprit et le caractère de la reine avoient de mâle, elle n'étoit pas exempte de légéreté et de caprice. Michon, médecin français, (qui prenoit le nom de Bourdelot, parce que son oncle maternel, ainsi nommé, étoit connu dans la classe des érudits.) Michon s'empara de toute sa confiance, au point de la dégoûter de l'étude. Pimentel, ministre d'Espagne, culbuta ce favori odieux, eut à son tour la plus grande faveur, et ranima la passion des lettres, par des flatteries dont le succès étoit infaillible. Un ambassadeur de Cromwel, négociant avec la Suède, se plaignoit de n'entendre parler que de philosophie et de ballets dans les audiences. La France, la Suède même, prirent tant d'ombrage du crédit de Pimentel, qu'enfin on le congédia.

Michon et Pimentel, favoris de Christine.

Ennuyée plus que jamais des affaires, soupirant pour le plaisir de vivre en liberté avec des savans, dévorée de la mélancolie

L'ennui la fait abdiquer en 1654.

qu'inspirent le dégoût et la nécessité des devoirs ; croyant *voir le diable*, disoit-elle, quand ses secrétaires entroient avec leurs papiers, Christine revint efficacement à son projet d'abdication. En faisant l'ouverture des états du royaume à Upsal en 1654, elle déclara ce dessein. On y consentit, après avoir un peu résisté par bienséance. Les états lui assurèrent un revenu sur des domaines, dont elle ne put obtenir la souveraineté. Charles Gustave ne vouloit régner qu'avec tous les droits de la couronne ; et il sut y parvenir, sans se rendre suspect d'ingratitude.

Sa lettre à Chanut, ambassadeur de France.

« Je ne m'inquiète point du » *plaudite*, écrivoit Christine à » Chanut, ambassadeur de France : il est difficile qu'un dessein » mâle et vigoureux plaise à tout » le monde ; je me contenterai « d'un seul approbateur, je me pas- » serai même d'en avoir. Que j'aurai » de plaisir à me souvenir d'avoir » fait du bien aux hommes ? » Pourquoi donc, dit M. d'Alembert dans ses *Mélanges*, vouloit-elle cesser de leur en faire ? Ce philosophe

philosophe nous paroît avoir apprécié au juste une princesse trop vantée, ou par des panégyristes déclamateurs, ou par des génies qui ne la considèrent que sous une face.

Autre lettre au grand Condé.

Elle écrivit au prince de Condé : « Je ne noircirai jamais une action qui m'a semblé si belle, » par un lâche repentir ; et s'il » arrive que vous condamniez » cette action, je vous dirai pour » toute excuse, que je n'aurois » jamais quitté les biens que la » fortune m'a donnés, si je les » eusses crus nécessaires à ma » félicité ; et que j'aurois prétendu » à l'empire du monde, si j'eusse » été aussi assurée d'y réussir, » ou de mourir, que le grand » Condé. » En rapportant cette lettre, M. de Voltaire auroit bien pu observer qu'elle se repentit cependant, qu'elle souhaita de remonter sur le trône, et que l'idée gigantesque de l'*empire du monde* ne s'accorde guère avec l'abdication. Elle crut, dit ce fameux historien, qu'il valoit mieux vivre avec des hommes qui pensent, que de commander à des hom-

Ses sentimens, peu dignes d'éloges.

mes sans lettres et sans génie. Mais y a-t-il donc rien de plus digne d'une grande ame, que de faire le bonheur d'un peuple ? et les érudits que Christine alla chercher si loin, pensoient-ils beaucoup mieux que les Suédois ? La médaille qu'elle fit frapper, avec cette légende : *Le parnasse vaut mieux que le trône*, annonce l'amour des lettres, mais non l'amour du genre humain. Suivons-la sur son parnasse.

Son départ et son abjugation. Après avoir dépouillé le palais de toutes les choses précieuses, elle part, travestie en homme. En touchant aux frontières du Danemarck, elle dit : *Me voilà enfin en liberté, et hors de la Suède où j'espère ne retourner jamais* : paroles qui respirent la mauvaise humeur. Elle se fait catholique à Bruxelles, et abjure solemnellement le luthéranisme à Inspruck. Les Catholiques auroient bien moins triomphé de ce changement de culte, s'ils avoient réfléchi sur la passion qui l'attiroit à Rome, le centre des beaux arts, où elle vouloit fixer son séjour. Les Protestans l'accu-

sèrent de n'avoir agi que par des motifs humains. L'esprit de parti jugeoit peut-être de l'un et de l'autre côté; et l'esprit de parti juge ordinairement mal.

Rome ne charme pas tellement Christine, qu'elle ne prenne envie de voir la France, ou de s'y montrer. Elle fait ce voyage en 1656. Peu goûtée à la cour galante de Louis XIV, elle voit les gens de lettres de Paris; mais celui qu'elle distingue le plus, c'est Ménage, que l'on ne connoît presque aujourd'hui que de nom. A peine de retour à Rome, elle souhaitoit de revenir en France. Elle y reparoît en 1657. Mais elle s'y deshonore par le meurtre de son grand écuyer Monaldeschi, qu'elle fait assassiner dans la galerie de Fontainebleau, vraisemblablement pour une intrigue dont elle étoit jalouse. Abhorrée des Français après cette action infame, qui trouva cependant des apologistes, Christine retourne à Rome admirer les antiques et les statues.

Ses deux voyages de France.

Meurtre de son grand écuyer.

Charles X, son successeur, étant mort en 1660, après des guerres ruineuses avec la Pologne

Ses deux voyages en Suède.

et le Danemarck, elle passa dans son ancien royaume, avec le desir de régner encore. Mais les Suédois l'obligèrent de faire un second acte de renonciation. Quelques années après, elle entreprit un nouveau voyage en Suède. N'y ayant pas mieux réussi, elle revint à Rome, où elle finit ses jours en 1689. Tant de voyages prouvent qu'avec beaucoup d'esprit et de savoir, elle s'étoit égarée en poursuivant le bonheur hors de sa sphère.

Elle fut peu considérée à Rome.

Reine sans états, elle fut peu considérée dans une capitale, où la politique et l'intérêt mettent le prix aux choses; elle n'y fut pas même assez libre, pour s'exprimer sans détour sur le mouvement de la terre autour du soleil; elle y soutenoit, au contraire, l'infaillibilité du pape avec le zèle d'un théologien, quoique d'ailleurs assez juste pour blâmer les persécutions qu'on faisoit souffrir en France aux Calvinistes.

CHAPITRE V.

Paix des Pyrénées en 1659 et d'Oliva en 1660. — Restauration de la monarchie anglaise. — Mort du cardinal Mazarin.

Après la mort de Ferdinand III, interrègne.

L'AFFOIBLISSEMENT de la maison d'Autriche donnoit à la France une supériorité, qui sera désormais le principe des plus mémorables événemens. Après la mort de l'empereur Ferdinand III en 1657, il y eut dans l'empire un interrègne de quinze mois. Son fils aîné, qu'il avoit fait élire roi des Romains, ne vivoit plus. Léopold, son autre fils, roi de Hongrie et de Bohême, trouva un compétiteur dans Louis XIV. Quatre électeurs destinèrent d'abord la couronne impériale à ce monarque. Si Mazarin avoit réussi dans ses négociations pour un tel objet, que seroit devenue l'Allemagne ? Mais les autres électeurs s'y opposant avec force, on proposa l'électeur de Bavière,

Louis XIV sur les rangs pour l'empire.

que la France offroit de soutenir. Ce prince refusa; sa mère, sœur de Ferdinand III, obtint de lui, en faveur de la maison d'Autriche, un sacrifice si généreux. Les factions agitèrent tellement la diète, qu'on se voyoit menacé d'un schisme.

Election de Léopold.

Enfin Léopold fut élu en 1658. Les ambassadeurs français y consentirent, en lui faisant imposer de très-dures conditions; car on l'obligea de ne point se mêler de la guerre entre la France et l'Espagne; pas même en qualité de duc d'Autriche. La crainte d'éprouver encore le despotisme pouvoit tout sur les esprits défians. Elle produisit l'*alliance du Rhin* entre les trois électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le palatin de Neubourg, les ducs de Brunswick-Lunebourg, le landgrave de Hesse-Cassel, d'une part, et la Suède d'autre part, pour maintenir inviolablement le traité de Westphalie. La France accéda bientôt à cette ligue; mais l'électeur de Trèves et l'évêque de Munster s'en détachèrent, parce que la cour de Rome

Alliance du Rhin.

la condamnoit. N'auroient-ils pas dû le prévoir, quand ils contractoient leur engagement? On renouvella plusieurs fois l'alliance du Rhin jusqu'en 1666 : par ce moyen la France gouverna presque l'Empire. Cependant Léopold, sage et circonspect, devoit acquérir peu à peu beaucoup d'autorité, pendant un règne de quarante-sept ans.

Négociations de paix avec l'Espagne.

Nous avons vu l'Espagne, obstinée à continuer la guerre, perdre les avantages que lui avoient procurés les cabales de la Fronde, ayant à soutenir les efforts, et de la France, et de l'Angleterre, et du Portugal; vaincue enfin de tous côtés en 1658. Deux années auparavant, Mazarin demandoit la paix à Philippe IV, en proposant le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis. Philippe étant mort sans héritier mâle, sur lequel on pût compter, destinoit sa fille à l'archiduc Léopold. Il refusa donc. Après la bataille des Dunes, le même motif ne subsistoit plus; d'ailleurs, la guerre devenoit insoutenable. Alors on promit l'infante au roi, et les né-

gociations se renouèrent dans l'isle des Faisans, située aux frontières des deux royaumes.

1659. Mazarin et de Haro à l'isle des Faisans. C'est-là que le cardinal Mazarin déploya toute son adresse. Don Louis de Haro, ministre d'Espagne, traitant avec lui, le soupçonnoit de vouloir toujours tromper, et lui opposoit les lenteurs de la défiance. Aussi fut-on trois mois à conclure. Le seul cérémonial emporta un tems infini, comme s'il avoit été question de régler des étiquetes, non de pacifier des états. Malgré les ruses de Mazarin, l'Espagnol obtint une parfaite égalité.

Traité des Pyrénées. Voici les principaux articles du traité de paix des Pyrénées. L'infante accordée à Louis XIV, avec une dot de cinq cents mille écus d'or, (deux millions cinq cents mille livres de notre monnoie.) On l'oblige de renoncer aux droits qu'elle pourroit avoir un jour sur la monarchie d'Espagne. Plusieurs villes restituées de part et d'autre; mais la France garde le Roussillon et une partie de l'Artois. Le prince de Condé rétabli, et reçu en faveur. (Mazarin n'y consen-

tit qu'après beaucoup de résistance ; il craignit que l'Espagne n'accordât à ce prince quelques places dans les Pays-bas.) Charles IV, duc de Lorraine, est remis en possession de ses états, à condition qu'il sera sans troupes, et que les fortifications de Nanci seront démolies. Ce prince inconstant avoit également irrité les deux couronnes.

Mariage de l'infante, qui aura de grandes suites.

Depuis long-tems Mazarin se proposoit le mariage de l'infante comme un grand objet de politique, prévoyant l'inutilité des renonciations, si le cas de la succession arrivoit. Philippe IV et son ministre la prévirent de même. Du reste, il n'y avoit plus d'apparence que l'Espagne manquât d'héritiers.

1660. Après la mort de Charles X, traité d'Oliva.

Par le traité des Pyrénées, se termina la guerre dans le midi de l'Europe. Le nord fut pacifié l'année suivante par le traité d'Oliva. Les prétentions de Casimir, roi de Pologne, sur la Suède, avoient allumé une guerre sanglante après l'abdication de Christine. Charles X, imitateur du grand Gustave, conquit d'abord la Pologne, la

perdit ensuite, et fut malheureux en Danemarck. Le chagrin venoit de lui causer la mort. On négocioit déjà, et la France étoit médiatrice. Le traité se conclut enfin. Casimir abandonna ses prétentions. La Livonie septentrionale et l'Estonie furent cédées à la Suède, qui rendit la Prusse polonoise. Quelques jours après on signa un autre traité à Copenhague, par lequel Frédéric III, roi de Danemarck, fit à la Suède des sacrifices considérables.

Pouvoir absolu, accordé au roi de Danemarck Frédéric III.

Mais ce prince, d'un autre côté, gagna plus dans son propre royaume, qu'il n'auroit pu gagner par des conquêtes : s'il faut mesurer le bonheur des souverains au degré de pouvoir qu'ils ont sur les peuples. La valeur avec laquelle on l'avoit vu défendre Copenhague contre Charles X, le rendoit cher à la nation, en même tems qu'on détestoit l'injustice de la noblesse et du sénat, dont la puissance étoit devenue tyrannique ; car ils rejettoient sur les autres le faix des impôts. Pour se venger de ces oppresseurs, on sacrifia au roi la liberté nationale.

L'assemblée des états, tenue en 1660, rendit la couronne pleinement héréditaire dans la maison de Frédéric, et lui déféra l'autorité absolue, sans que les nobles s'y pussent opposer.

Ce pouvoir employé avec sagesse.

Ce qui n'est pas moins étonnant, c'est que les rois de Danemarck, armés du pouvoir arbitraire, en ont usé avec sagesse et modération. Tant les mœurs et les coutumes d'un peuple courageux contiennent les gouvernemens. Et quelle autre cause pourroit-on imaginer de ce phénomène, dans une suite de six rois? Nous verrons la Suède faire à-peu-près la même démarche en 1680, mais s'en repentir, reprendre sa liberté après la mort de Charles XII, et établir un nouveau gouvernement qu'elle changera encore. Une circonstance peut tout changer dans l'ordre politique.

Révolution subite en Angleterre.

La révolution subite d'Angleterre, en faveur de la monarchie, arriva la même année que celle de Danemarck. Il est peu d'événemens aussi extraordinaires. Pendant qu'on négocioit le traité

des Pyrénées, Charles II, fugitif et sans ressources, s'étoit rendu à Fontarabie pour solliciter la protection des deux couronnes : on ne daigna ni l'écouter, ni faire mention de lui. Il n'espéroit plus rien : il touchoit cependant à la fin de ses malheurs.

Le conseil militaire s'étoit emparé du gouvernement.

Après l'abdication de Richard Cromwel, le conseil militaire, comme je l'ai dit ailleurs, s'empara d'une autorité absolue. Il assembla le *rump*, fantôme de parlement, dont il vouloit couvrir sa tyrannie; et il le chassa bientôt. Lambert jouoit dans l'armée, par son ambition et son audace, le même rôle qui avoit élevé Cromwel au pouvoir suprême. Mais le corps de la nation soupiroit pour le rétablissement de la monarchie. Un grand homme en forma le dessein dans le silence, et l'exécuta tout-à-coup.

Monk fait assembler un parlement libre.

Georges Monk, célèbre général, vertueux citoyen, sage politique, étoit gouverneur d'Ecosse. Il se déclare en faveur du parlement chassé par Lambert. A cette nouvelle, l'Angleterre se remue; des régimens mêmes se révoltent

contre l'armée; le *rump* se rassemble, et donne des ordres: on lui obéit; et Lambert, abandonné de ses soldats, ne peut se défendre. Monk arrive, sans que personne pénètre encore ses intentions. Il paroît soumis au parlement: c'est par son ordre qu'il entre à Londres. Mais s'unissant avec la ville contre cette assemblée odieuse et méprisable, il lui reproche ouvertement ses excès. Les membres autrefois exclus ayant été invités à revenir, ceux du *rump*, s'étant retirés couverts de honte, on convoque un parlement libre, qui puisse remédier aux maux de l'état. Ainsi, tout prend la tournure la plus heureuse, et le sang ne coule point.

Rétablissement de la monarchie.

A peine le parlement est-il assemblé, un envoyé de la part du roi se présente : il remet une déclaration, par laquelle Charles accorde l'amnistie, sans autres exceptions que celles qu'il plaira au parlement de régler; promettant de plus une entière liberté de conscience, et s'engageant à payer ce qui est dû aux troupes. On pouvoit fixer alors les droits res-

pectifs de la nation et de la couronne : tout sembloit le demander, après des discordes si meurtières. On n'en fit rien. On crut que les concessions de Charles I serviroient de limites à l'autorité royale ; ou l'on se livra sans prévoyance au desir d'avoir un gouvernement légitime. Charles II fut proclamé, et reçu avec des transports de joie en 1660.

Charles II monte sur le trône.

Doux, aimable, éclairé, à l'âge de trente ans, ce prince pouvoit se faire adorer sur le trône : l'adversité, plus propre à former les souverains que tout autre enseignement, lui avoit donné des leçons pratiques, dont l'usage est inconnu dans la fastueuse mollesse des cours. Sa clémence sauva une foule de coupables, que le parlement vouloit excepter de l'amnistie. Vane et Lambert, furieux républicains, en furent seulement exclus, avec les juges parricides qui avoient condamné le dernier roi. Le supplice de onze personnes suffit pour expier tant de crimes. Ces criminels signalèrent jusqu'au bout leur fanatisme : ils soutinrent qu'ils avoient suivi

Procès de quelques républicains.

l'impulsion de Dieu, et se crurent des martyrs.

Le parlement assigne à la couronne un revenu de douze cents mille livres sterling. On paie, et on congédie les troupes. De cette armée dangereuse, on ne retient que cinq mille hommes et quelques garnisons : c'est la première armée subsistante qu'il y ait eu dans la monarchie; et si les Anglais la regardent comme une atteinte à la liberté, ne doivent-ils pas l'attribuer à l'exemple de Cromwel? Charles rétablit l'épiscopat, même en Ecosse : car le parlement écossois montra la même déférence que celui d'Angleterre. On cassa le *covenant* ; on condamna ce qui paroissoit juste et saint du tems de la république. Comme rien n'étoit plus difficile que de tenir la balance entre des sectes toujours ennemies, toujours obstinées, les Presbytériens éprouvèrent bientôt des rigueurs capables de les aigrir. Les semences de discordes subsistent donc : il en naîtra des fruits funestes. Tout s'arrange au gré du roi.

Deux grands défauts exposoient Charles II à des infortunes ou à des Deux grands défauts de Charles.

chagrins : il aimoit trop les plaisirs, et n'avoit point d'économie. Cet amour extrême des plaisirs ne pouvoit se concilier avec les soins du gouvernement; quels vices d'ailleurs ne devoit-il pas enraciner dans la cour? Ce manque d'économie étoit d'autant plus dangereux, que les charges de la couronne excédoient le revenu, quelque libéral que parût d'abord le parlement. Aussi le roi, en 1662, après avoir dissipé la dot de sa femme, Catherine de Portugal, et deux cents mille écus que la France lui avoit donnés, vendit Dunkerque à Louis XIV pour cinq millions, (à vingt-six livres dix sous le marc d'argent.) Toute l'Angleterre en murmura, malgré les frais immenses que coûtoit la garnison de cette place. La France gagna beaucoup par une telle acquisition.

Faute d'économie, il vend Dunkerque.

1661. Mort de Mazarin.

Mazarin ne vivoit plus alors. Il étoit mort en 1661, maître de l'état, autant que l'avoit été Richelieu, étalant le même faste que lui, après avoir débuté avec modestie, et laissant à ses héritiers une fortune prodigieuse, qui lui

attiroit de justes reproches. Il avoit marié deux de ses nièces (Martinozzi) au prince de Conti et au duc de Modène. Ses cinq autres nièces (Mancini) épousèrent, l'une le marquis de la Meillerai, qui fut le duc de Mazarin; une autre, le comte de Soissons, de la maison de Savoie, père du fameux prince Eugène; la troisième, le duc de Vendôme, depuis cardinal; la quatrième, (que le roi avoit eu envie d'épouser) le connétable Colonne; et la dernière, le duc de Bouillon. Mancini, neveu du ministre, étoit duc de Nevers.

Etablissement de sa famille.

De si grands établissemens devoient sans doute paroître onéreux à la nation. Mazarin, non plus que Richelieu, ne lui fit pas assez de bien, pour qu'elle se félicitât de l'enrichir lui et sa famille. Mais on seroit injuste de lui refuser les éloges qu'il mérite par les traités de Westphalie et des Pyrénées. Le titre de pacificateur est si beau! les guerres éteintes par ces traités avoient causé tant de misères, d'incendies et de massacres!

Les traités de paix font sa gloire.

S'il faut de grands talens à un ministre.

« En lisant les lettres du cardinal Mazarin, dit M. de Voltaire, et les mémoires du cardinal de Retz, on voit aisément que Retz étoit le génie supérieur. Cependant Mazarin fut tout-puissant, et Retz fut accablé. Pour faire un puissant ministre, il ne faut souvent qu'un esprit médiocre, du bon sens et de la fortune ; mais pour être un bon ministre, il faut avoir pour passion dominante l'amour du bien public. » Ces réflexions semblent confirmer ce que le chancelier Oxenstiern écrivoit à son fils : *Ne sais-tu pas combien le secret de gouverner le monde est peu de chose?* Cependant un Sulli sera toujours un prodige; et quiconque assurera comme lui le bien public, eût-il même quelqu'autre passion dominante, aura place parmi les grands hommes.

CHAPITRE VI.

Louis XIV se fait respecter au dehors, et fait fleurir son royaume. — Affaires de l'Europe jusqu'en 1667.

1661. Louis XIV sembloit peu capable de gouverner.

On ne s'attendoit point à voir Louis XIV prendre les rênes de l'état, après la mort d'un ministre qu'il avoit laissé le maître absolu. Mal élevé, ignorant, porté aux plaisirs, éloigné des affaires par l'ambition de Mazarin, ayant à peine quelques idées de gouvernement, dans un âge où les passions dominent et aveuglent la plupart des hommes; d'autant plus susceptibles de foiblesses, à vingt-deux ans, qu'il avoit à combattre toutes les séductions de la grandeur; il sembloit devoir imiter tant de princes, qui laissent régner sous leur nom ceux qu'ils emploient, et qui, se réservant ce que le trône a de flatteur, se déchargent sur autrui de ses obligations pénibles, dont malheureu-

sement il est rare qu'on s'acquitte bien pour eux.

Il gouverne cependant. Mais ce jeune roi avoit des sentimens fiers, ambitieux, l'amour de la gloire, le goût de la domination. Quoique soumis par habitude à Mazarin, il avoit porté le joug avec une secrette impatience. Dès qu'il s'en vit délivré, il déclara sa résolution de gouverner par lui même, et il l'exécuta. Si le cardinal l'avoit souvent mal conduit, il lui avoit du moins inspiré de la confiance pour Colbert, l'un des plus grands hommes d'état qu'ait eu le royaume.

Colbert successeur de Fouquet pour les finances. Fouquet, surintendant des finances, dissipateur aux dépens du public, fut disgracié et emprisonné, après une fête somptueuse qu'il donna au roi à Vaux, (aujourd'hui Villars) maison de plaisance qui lui avoit coûté, dit-on, dix-huit millions de ce tems-là. Colbert, son successeur, n'eut que le titre de contrôleur général. Les finances entre ses mains vont devenir une source de prospérité et de splendeur.

Défauts du roi. Avec de meilleurs principes de morale ou de politique, avec des

idées plus justes de la véritable gloire des souverains, Louis XIV, ayant le secours de Colbert, auroit pu faire de sa monarchie l'état le plus florissant du monde, et il ne lui eût point attiré des guerres beaucoup moins glorieuses que nuisibles. Deux occasions s'offrirent d'abord, où il montra une hauteur de mauvais augure : il se fit craindre, mais haïr.

Il force l'Espagne de reconnoître la supériorité de sa couronne.

Une dispute sur le pas, entre son ambassadeur à Londres et celui d'Espagne, fournit la première occasion. Le Français ayant été insulté en pleine rue par l'Espagnol, il falloit une réparation de cet outrage. Louis menace son beau-père, Philippe IV, de recommencer la guerre, à moins qu'on ne reconnoisse la supériorité de sa couronne. C'étoit trop pour un point d'honneur. Le sang des peuples est-il donc si peu de chose, qu'il doive se répandre sans nécessité ? Philippe s'humilie, ne pouvant mieux faire. Il rappelle et punit son ambassadeur; il envoie à Fontainebleau le comte de Fuentès déclarer, en présence de tous les ministres étrangers, que

les ministres d'Espagne ne concourront plus à l'avenir avec ceux de France. Ils eurent cependant depuis, l'égalité à Nimegue et à Riswick.

1662. Affaire du duc de Créqui à Rome.

La seconde affaire fut d'autant plus éclatante, qu'elle intéressoit la cour de Rome. Le duc de Créqui, ambassadeur de Louis XIV, s'y comportoit avec une fierté qui le rendoit odieux. Ses domestiques, prenant le ton de leur maître; se croyoient tout permis; et quelques-uns attaquèrent des soldats de la garde corse, principalement destinée à soutenir les exécutions de justice. Cette soldatesque s'ameute, tire sur le carrosse de l'ambassadrice, tue un de ses pages. Le duc de Créqui part de Rome, accusant le frère du pape Alexandre VII, (Chigi) comme instigateur des meurtiers. Le roi demande une satisfaction proportionnée à l'injure.

Humiliation du pape.

En vain le pape cherche à gagner du tems, et se flatte d'assoupir l'affaire par la politique romaine. Il apprend que des troupes françaises sont déjà en Italie pour assiéger Rome. Aucune puis-

sance n'ose remuer en sa faveur. Avignon est entre les mains du roi. Les foudres du vatican n'auroient servi qu'à augmenter le mal, tant les opinions étoient changées depuis un siècle. Alexandre fut contraint de s'humilier encore plus que Philippe IV. En conséquence du traité de Pise, le cardinal Chigi, son neveu, vint avec la qualité de légat faire la satisfaction qu'exigeoit Louis. C'étoit en quelque sorte satisfaire pour les violences despotiques des anciens légats. Les Corses furent chassés; une pyramide fut élevée à Rome en mémoire de l'événement. Et de plus, le pape devoit rendre Castro et Ronciglione au duc de Parme, pour une somme payable en huit années, il devoit aussi donner au duc de Modène un dédommagement pour Comacchio.

Traité de Pise en 1664.

Ces coups de vigueur, dont les exemples étoient auparavant si rares, annonçoient ce que l'Europe avoit à craindre d'un monarque impérieux, puissant, jeune, en état d'exécuter les plus grandes entreprises. Il étendoit

L'Europe avoit à craindre Louis.

ses vues avec son pouvoir : il vouloit dominer, et il en prenoit les moyens.

Traité singulier avec le duc de Lorraine.

Le duc de Lorraine, Charles IV, par un traité inconcevable vérifié au parlement, venoit de le faire héritier de ses états, à condition que les princes du sang de Lorraine seroient déclarés princes du sang de France. Une clause de l'enregistrement portoit, que la signature de tous les intéressés seroit nécessaire : ce qui empêcha l'effet du traité. Soit nouvelle inconstance de Charles, soit précaution ou vivacité de Louis, une armée française marcha en Lorraine, et le duc, par un traité nouveau, abandonna l'importante ville de Marsal. (1663.)

Travaux à Dunkerque.

On travailloit alors à faire de Dunkerque, achetée du roi d'Angleterre, un boulevard de la France, un port redoutable aux Anglais ; et trente mille hommes étoient employés à ce grand ouvrage, que le sort des armes forcera un jour Louis XIV de renverser lui-même.

Secours donnés à Léopold

En même tems il donnoit du secours à l'empereur Léopold contre

tre les Turcs. Ceux-ci, après avoir envahi la Transilvanie et ravagé la Moravie, menaçoient la Hongrie d'une invasion. Six mille Français se joignant aux troupes impériales. Ils contribuèrent beaucoup à la victoire de St.-Gothard Sur le Raab, où les ennemis furent défaits. Plus ces Français méritèrent d'éloges, plus on appréhenda que la France n'acquît trop de pouvoir en Allemagne. D'ailleurs les finances dérangées exigeoient des soins pacifiques. Léopold fit donc avec les vaincus une paix ou une trêve de vingt ans, et laissa le prince de Transilvanie leur tributaire. (1664.) Traité humiliant pour la cour de Vienne. contre Turcs.

Dans presque toute l'Europe, Louis faisoit sentir sa grandeur. Il avoit quelques sujets de plaintes contre l'Espagne. La politique l'invitoit à soutenir le Portugal, que cette puissance attaquoit toujours. Le maréchal de Schomberg y mène quatre mille hommes, soudoyés en apparence par le roi de Portugal, Alphonse VI, fils de l'heureux Jean IV. Ces trou- Secours donnés au Portugal contre l'Espagne

pes rendent les Portugais assez forts pour gagner une bataille décisive à Estrémos, qui fut suivie d'une autre à Villaviciosa en 1665. Dès-lors la maison de Bragance fut affermie sur le trône qu'on lui disputoit.

Guerre entre l'Angleterre et la Hollande.

Une nouvelle guerre, allumée entre l'Angleterre et la Hollande, devoit intéresser un monarque si attentif aux mouvemens de l'Europe, et si occupé de grands desseins. Les Anglais, plus par jalousie que par de bonnes raisons, rompirent avec la république rivale de leur commerce. Les communes desiroient la guerre; Charles II l'entreprit: et on lui donna un subside, tel que jamais on n'en avoit accordé, d'environ deux millions et demi sterling. Ne pouvant détourner l'orage, le grand pensionnaire de Hollande, Jean de Wit, y opposa des forces et une fermeté respectables. L'océan fut couvert de vaisseaux des deux nations. La flotte anglaise, sous le commandement du duc d'Yorck, en avoit cent quatorze, et portoit vingt deux mille hommes. Elle fut victorieuse en 1665;

mais de Wit répara bientôt ce malheur.

Louis s'étoit déclaré pour la Hollande. Colbert avoit commencé à rétablir, ou plutôt à créer la marine, et le duc de Beaufort commandoit une escadre de quarante voiles. Beaufort ne put joindre les Hollandois. Ceux-ci eurent néanmoins quelque avantage dans un combat terrible de quatre jours. Les Anglais battirent ensuite Ruyter, qui, se retirant avec gloire, gémissoit d'avoir échappé à tant de boulets de canon. L'Angleterre sentit bientôt qu'elle se ruinoit inutilement, et que la Hollande par ses richesses fruits de l'économie, pouvoit soutenir de plus longs efforts. Plus de cent mille hommes étoient morts de la peste à Londres. Un incendie y consuma plus de treize mille maisons; car la ville étoit presque toute bâtie en bois. Au milieu de tant de calamités, la rage de la guerre se ralentit. Pendant qu'on négocioit à Bréda, Ruyter alla brûler des vaisseaux jusques dans la Tamise. Enfin la paix est conclue en 1667. Ce traité de

Louis pour les Hollandois

Marine de France.

Calamités en Angleterre.

Traité de Bréda.

Bréda assure aux Anglais la nouvelle York ; aux Hollandois, l'isle de Poléron, dans les Indes orientales ; et l'Acadie, aux Français.

Clarendon injustement sacrifié par Charles II.

C'est l'injustice ordinaire du peuple, sur-tout d'un peuple libre et turbulent, d'imputer à ceux qui gouvernent, les malheurs dont ils sont le moins responsables. Edouard Hyde, comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, ministre éclairé, vertueux, incorruptible dans une cour très-corrompue, fut l'objet et la victime de la haine, parce que cette guerre, entreprise même contre son avis, n'avoit pas été heureuse. Charles II, trouvant en lui l'austérité d'un sage, et non les complaisances d'un flatteur, cessoit de l'aimer, le voyoit avec peine : lui ôta les sceaux. Un accusateur s'éleva contre lui dans le parlement. Le principal article d'accusation, étoit la vente de Dunkerque : crime imaginaire, à moins qu'on ne fasse un crime de tout conseil imprudent. Ajoutons que les circonstances justifioient ce conseil. Clarendon banni fut obligé

de quitter l'Angleterre, et se fixa en France, où il écrivit un ouvrage digne de l'immortalité, l'histoire des dernières guerres civiles de sa patrie.

Avantages du gouvernement français sur l'anglais d'alors.

Rien ne prouve mieux les avantages d'un gouvernement ferme et absolu, quand il est dirigé au bien public, (ce qui est sans doute trop rare,) que le contraste de la France avec l'Angleterre, dans le tems où nous sommes arrivés. Charles, voluptueux et prodigue, se mettoit par ses dissipations, sous la dépendance du parlement, dont l'économie et l'autorité le génoient pour ce qu'il pouvoit faire de bien : Louis aspiroit aux grandes choses, disposoit de tous les moyens d'exécution ; et quoiqu'il donnât beaucoup à la magnificence et aux plaisirs, il ne laissoit pas de rendre son royaume florissant. Clarendon avoit conseillé la vente de Dunkerque, faute de ressources porportionnées aux besoins de la couronne : Colbert avoit enrichi tout à la fois le prince de la nation, de manière à pouvoir joindre l'éclat à l'utile. Peut-être eût-il surpassé

Sulli, si le roi avoit moins aimé la guerre et le faste.

Colbert rétablit les finances.

Les finances, depuis Henri IV, languissoient dans un état affreux. On ne pouvoit les rétablir qu'en punissant les déprédations, en réformant une foule d'abus autorisés, en remboursant les rentiers à bas prix, comme ils avoient acheté leurs rentes. Ces nouveautés rencontroient des obstacles au parlement. Le roi parloit en maître, et se faisoit obéir. Les excès de la Fronde l'avoient irrité contre un corps de magistrature, qui, passant quelquefois les justes bornes, donnoit lieu d'oublier ses anciens services. En 1655,

Le parlement forcé d'obéir.

Louis, en bottes, le fouet à la main, s'étoit montré dans le sanctuaire de la justice, pour rompre une assemblée. Il réfléchissoit peu alors sur ce que la décence prescrit au souverain. Il alla en 1664, avec la dignité convenable, faire enrégistrer ses édits. Fatigué des remontrances, il défendit en 1667, de lui en présenter jamais avant l'enrégistrement. Les remontrances, cessèrent; l'autorité royale s'exerça de la manière la plus vigoureuse et

la plus prompte. Mais si elle venoit à se méprendre, à blesser les lois et les peuples, qui pouvoit prévenir le mal, en portant la vérité aux pieds du trône?

Il est certain que Colbert soulagea les peuples, et augmenta considérablement la recette. La protection accordée au commerce, fut une source de richesses pour l'état. Les ports de Dunkerque et de Marseille, déclarés francs, se remplirent de vaisseaux et de marchandises. La compagnie des Indes, établie en 1664, eut trop de succès, pour qu'on pût en prévoir les inconvéniens à venir. Les manufactures de glaces, de draps fins, d'étoffes précieuses, de superbes tapisseries, s'élevèrent en peu de tems avec des succès rapides. L'industrie française fit des merveilles, du moment qu'elle fut encouragée; et toutes les nations devinrent en quelque sorte ses tributaires. La circulation augmenta sensiblement. Colbert réduisit l'intérêt au denier vingt, en 1665. Sulli l'avoit réduit au denier seize, Richelieu au dix-huit. Quelques raisonneurs

Commerce florissant.

prétendent aujourd'hui qu'une liberté entière vaudroit mieux.

Abus que Colbert ne put réformer.

Selon l'Auteur du siècle de
» Louis XIV, le ministre Col-
» bert ne fit pas tout ce qu'il pou-
» voit faire, encore moins ce qu'il
» vouloit. Les hommes n'étoient
» pas alors assez éclairé; et dans
» un grand royaume il y a tou-
» jours de grands abus. La taille
» arbitraire, la multiplicité des
» droits, les douanes de province
» à province, qui rendent une
» partie de la France étrangère à
» l'autre et même ennemie, l'iné-
» galité des mesures d'une ville à
» l'autre, vingt autres maladies du
» corps politique, subsistèrent.

Exportation des grains.

» La plus grande faute qu'on re-
» proche à ce ministre, est de n'a-
» voir pas osé encourager l'expor-
» tation des bleds. Toutes les au-
» tres branches de l'administra-
» tion étant florissantes, empê-
» chèrent Colbert de remédier au
» défaut de la principale.... Cette
» faute, sentie par tous les cito-
» yens habiles, n'a été réparée
» par aucun ministre pendant cent
» années entières; jusqu'à l'époque
» mémorable de 1764. (*ch.* 30.)

Pourquoi cette époque de la liberté du commerce des grains n'a-t-elle pas été heureuse jusqu'à présent ? pourquoi les peuples ont-ils tant souffert ? pourquoi l'exportation a-t-elle été ensuite défendue ? faut-il l'attribuer aux mauvaises récoltes, ou à des manèges punissables, ou à quelque imperfection de la loi ? c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Mais le fait démontre que les plus belles spéculations ne garantissent point le succès, à moins que tout n'ait été prévu, et que la prévoyance n'ait assuré le remède à tout inconvénient possible. Il importe de bien raisonner : il importe d'avantage de bien agir. Questions sur ce sujet.

Avec une bonne administration, Louis XIV se vit d'abord en état, et d'imprimer le respect aux puissances étrangères, et de tout perfectionner dans son royaume. Non-seulement il embellit la capitale, qui fut pavée et éclairée magnifiquement ; mais il pourvut à la sûreté des habitans, par une police dont il n'y a pas d'exemple ailleurs. Les grands chemins, les ouvrages utiles, changèrent la face Ouvrages publics.

des provinces. Dès 1664, fut commencé le canal du Languedoc, qui joint les deux mers séparées par des montagnes. Qu'il est beau de dompter ainsi la nature, et de l'assujettir au bonheur d'une nation!

La législation rectifiée, mais imparfaitement.

Un objet plus important que tous les autres, étoit l'administration de la justice. Il y eut un conseil établi en 1666 pour réformer les lois. L'ordonnance civile parut en 1667. Le code des eaux et forêts, l'ordonnance criminelle, etc. suivirent successivement. Les duels, sévérement défendus, devinrent plus rares de jour en jour. Plusieurs abus funestes furent réprimés. S'il en resta encore un grand nombre, c'est qu'une législation gothique, née en quelque manière du hasard, des circonstances et de l'ancienne barbarie, presque sans principes raisonnés et uniformes, devroit être plutôt refondue entiérement (s'il étoit possible) que rectifiée en quelques points particuliers. Nul ouvrage humain n'exige tant de génie, tant de lumières, tant d'expériences et de sagesse. Les lois mêmes d'Angleterre sont en-

core hérissées de ronces que la liberté n'a pu détruire.

Académies. Des établissemens propres à fortifier la raison, et à lui soumettre un jour tous les préjugés, secondoient les vues du législateur. Il avoit établi en 1663 l'académie des inscriptions et belles-lettres. Celle des sciences fut établie en 1666. La société royale de Londres l'étoit depuis six ans : et le goût des belles-lettres ne permit pas aux Français de l'égaler dans ce siècle, quoiqu'ils eussent quelques physiciens, quelques mathématiciens estimables. Des pensions et de gratifications accordées aux savans, même étrangers, faisoient déjà célébrer Louis avec emphase dans toute l'Europe. Récompenses littéraires.

Fêtes de Versailles. Les muses et les arts ornèrent bientôt sa cour. Ses fêtes superbes réunirent les agrémens de l'esprit, à tout ce qu'on pouvoit imaginer de plus somptueux : elles attiroient des admirateurs sans nombre; et les curieux de chaque pays en payoient une partie, de l'argent qu'ils semoient dans le royaume. Celle de Versailles en 1664 fut l'époque du Tartuffe, ce

Grands poëtes. chef-d'œuvre de Molière, qu'une cabale dévote s'efforça en vain d'anéantir. Racine et Boileau ne tardèrent pas à déployer leurs talens. Tout excitoit le génie. Mais il faut convenir que l'adulation ternit quelquefois sa juste reconnoissance. Louis aimoit à être flatté délicatement : ce fut un art cultivé avec trop de succès, et dont les fruits se changèrent en poison.

Louis, flatté, doit faire des fautes. Admiré ou loué dans toutes ses entreprises, dans toutes ses actions, dans toutes ses démarches, dans toutes ses idées, le monarque ne sut pas tenir le juste milieu, où il eût été digne véritablement de tant d'éloges. Versailles engloutissoit ses richesses. La passion de la gloire et des conquêtes va l'exposer à de plus énormes dépenses. Colbert lui-même ne pourra y fournir, qu'en s'écartant des principes d'administration sur lesquels porte le bien de l'état.

ÉPOQUE
DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, jusqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augsbourg.

CHAPITRE PREMIER.

Conquêtes de la Flandre et de la Franche-Comté. — Triple alliance. — Paix d'Aix-la-Chapelle. — Siége de Candie par les Turcs.

Philippe IV roi d'Espagne, étoit mort en 1665 : prince qui, avec des talens et des vertus, sembloit précipiter la ruine de sa Philippe IV avoit mal gouverné l'Espagne.

monarchie; parce que, livré aux plaisirs et à la paresse, gouverné par ses ministres ou ses flatteurs; ne faisant et ne voyant rien par lui-même; inspirant une mortelle langueur à ses sujets, loin de ranimer leur courage et leur génie; ne remédiant à aucun des vices du gouvernement, il les rendit presque incurables, et en augmenta le nombre. Don Louis de Haro, ministre et favori estimable, étoit mort en 1661. On ne sut pas le remplacer.

Commencemens du règne de Charles II

Un prince de quatre ans, d'une santé foible, Charles II succède à la couronne de son père. La reine régente, Marie-Anne d'Autriche, persécute don Juan, bâtard du feu roi, seul capable de gouverner. Elle abandonne tout aux préjugés de son confesseur, le P. Nitard, jésuite allemand, qu'elle met à la tête du conseil, après l'avoir nommé grand-inquisiteur. On connoît l'arrogance de ce jésuite, par sa réponse à un grand, qui lui parloit avec peu de soumission; *C'est à vous à me respecter, moi qui ai tous les jours votre Dieu entre mes mains, et votre reine à mes*

Le P. Nitard maître du gouvernement.

pieds. Combien il importe aux princes de ne pas confondre les secrets de leur conscience avec les affaires d'état ! Sous un tel ministre, tout doit nécessairement empirer. Les ennemis en profiteront.

Prétentions de Louis XIV sur le Brabant.

Quoique le traité des Pyrénées portât une rénonciation absolue de la reine de France, fille de Philippe IV, à tous ses droits, à tous les états de son contrat de mariage ; Louis XIV vouloit cependant faire revivre une partie de ces droits, et s'assurer une partie de cette vaste succession. La cour de Versailles prétendit que le Brabant devoit revenir à Marie-Thérèse, comme fille aînée du premier lit ; en vertu d'une *dévolution* établie dans les Pays-bas, par laquelle les enfans du premier lit excluent ceux du second, mâles ou femelles également. Ce droit avoit lieu dans les successions particulières. Regardoit-il les princes ? subsistoit-il après une renonciation solemnelle ? grande matière de procès, que les armes seules décident.

Les jurisconsultes et les théo-

Écrits de part et d'autre.

logiens, consultés par les deux cours, ne manquèrent pas de soutenir les deux contradictoires. De part et d'autre, on publia des écrits, afin de paroître juste. Dans un de ceux de la cour de France, se trouvent ces paroles mémorables : *Qu'on ne dise pas que le souverain ne soit point sujet aux lois de son état; puisque la proposition contraire est une vérité du droit des gens, que la flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes ont toujours défendue comme une divinité tutélaire de leurs états.* (*) Heureuse la monarchie où le prince en effet obéit aux lois, et ne commande que par elles!

Maxime sur l'autorité souveraine.

Louis trop disposé à la guerre.

Mais c'étoit un grand malheur pour l'Europe, et même pour la France, que Louis, trop fier de son pouvoir, n'eût pas la modération qui devoit en régler l'usage; et qu'ambitieux de conquêtes et de trophées, il ne prévît point les orages que ses succès attireroient infailliblement sur son royau-

(*) Défense des droits de la reine;

me. Mazarin l'avoit nourri d'idées flatteuses d'agrandissement. Le marquis de Louvois, son ministre de la guerre, brûloit de se signaler par des entreprises favorables à sa propre ambition. L'intérêt du ministre s'accordant avec les desirs et les préjugés du prince, on devine l'issue de cette affaire.

Traité secret pour le partage de la succession d'Espagne.

Il ne restoit aucun frère au roi d'Espagne. Sa couronne paroissoit de loin un héritage à disputer, et la politique est peu scrupuleuse. M. de Voltaire parle d'un traité secret, aujourd'hui déposé au Louvre, par lequel les cours de France et de Vienne convinrent déjà d'un partage. L'empereur Léopold consentoit que Louis se mit en possession des Pays-bas, à condition que l'Espagne lui reviendroit après la mort de Charles II. Il prit des précautions extraordinaires pour que personne n'eût connoissance de ce traité, dont l'instrument, sans copie, enfermé dans une cassete de métal, devoit être entre les mains du grand-duc de Toscane. De

semblables secrets se dévoilent tôt ou tard.

1667. Conquêtes de Flandre.

D'excellentes troupes bien disciplinées, des préparatifs immenses, des magasins sur la frontière, deux ministres habiles et plein d'émulation, un Turenne pour général : avec ces avantages, Louis marchoit à une conquête infaillible. Il prend Charleroi, Ath, Tournai, Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, presque en se montrant. Lille, bien fortifiée, et ayant une garnison de six mille hommes, ne soutient que neuf jours de siége. Louvois conseilla de mettre des garnisons dans ces places, et le célèbre Vauban les fortifia. Sa nouvelle méthode de fortifications rasantes surpassoit tout ce que l'art du génie avoit inventé.

1668. Conquête de la Franche-Comté.

A peine le roi s'est-il délassé des fatigues de cette campagne, qu'il va, au cœur de l'hiver, conquérir la Franche-Comté; province qui dépendoit du gouvernement de Flandre, ou plutôt qui se gouvernoit comme une espèce de république, sous la domination espagnole, et qui étoit fort atta-

chée à ses souverains, parce qu'ils la ménageoient, et ne touchoient point à ses privilèges. Le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, avoit proposé le plan de l'expédition. Louvois, jaloux de Turenne, saisit ce plan avec ardeur. On employa quelques manœuvres secrètes pour accélérer le succès des armes : on trouva des traîtres; et où n'en trouve-t-on pas avec de l'argent ? Condé s'empare tout-à-coup de Besançon et de Salin. Le roi force Dôle en quatre jours. En trois semaines, toute la province est conquise au mois de février. Besançon, auparavant ville impériale, avoit été cédée à l'Espagne, en 1652, pour Frenckendhal.

Dans cette double conquête, Louis montra un courage prudent, tel que le demandoient les conjonctures. Sa présence animoit assez les troupes. Les uniformes, qu'il leur avoit le premier donnés, étoient une distinction utile aux régimens. Les récompenses, distribuées à propos, inspiroient la plus vive émulation. Mais le monarque portoit dans les armées

Conduite du roi à l'armée.

Trop de luxe.

son faste et son luxe. Exemple dangereux pour l'avenir. Les généraux devoient l'imiter, sans doute; les simples officiers, imiter ensuite plus ou moins les généraux, et ainsi des autres. De-là combien d'inconvéniens! La mollesse asiatique pouvoit pénétrer dans les camps français.

L'Espagne reconnoît l'indépendance du Portugal.

La cour de Madrid, qui, sous le gouvernement d'un jésuite, perdoit si honteusement ses provinces, se vit obligée de reconnoître enfin l'indépendance du Portugal. Elle finit une guerre de vingt-six ans, aussi humiliante pour l'Espagne que celle des Provinces-unies. Les Portugais venoient de détrôner Alphonse VI, prince imbécille et furieux. Don Pedre, son frère, avoit pris sa place, avec le simple titre de régent. Il épousa la reine, dont le premier mariage fut déclaré nul, sous prétexte d'impuissance du roi; et le pape autorisa cette union. En d'autres tems, on auroit été plus difficile: car Alphonse, déclaré impuissant, avoit un bâtard.

Alphonse VI (l'Impuissant) détrôné.

Cependant les succès de Louis XIV alarmoient les nations. L'An-

gleterre sur-tout en craignoit les suites ; et la Hollande trembloit de n'avoir plus de frontière. Ces deux puissances, réconciliées à peine, s'unirent par un traité qui fut conclu presque en un moment. Le chevalier Temple, ambassadeur à la Haie, et le grand pensionnaire de Wit, étoient au-dessus de la politique vulgaire, hérissée de chicanes et d'artifices. Ils alloient sans détour au bien commun. La triple alliance (car la Suède y accéda) eut pour objet, d'obliger Louis à faire la paix avec l'Espagne, et à renoncer de nouveau aux droits de la reine, en gardant une partie de ses conquêtes. De Wit osa faire signer ce traité par les états-généraux, sans attendre le consentement des provinces et des villes. C'étoit le cas où les lenteurs du gouvernement pouvoient devenir funestes. *Nous en parlerons dans six semaines*, avoit dit l'ambassadeur de France, au sujet de la ligue projetée. Tant il comptoit sur les moyens de la rompre, avant que les formalités ordinaires fussent remplies.

Triple alliance pour arrêter Louis.

Démarche hardie de Wit.

Van-Beuning mortifie la hauteur du roi.

Le fier conquérant s'arrête alors de lui même. Il propose la paix, et dissimule son chagrin. Ce monarque voit un bourguemestre d'Amsterdan, Van-Beuning, républicain inflexible, venir heurter en quelque sorte sa hauteur impérieuse, et négocier avec ses ministres sans crainte et sans complaisance. *Ne vous fiez-vous pas à la parole du roi?* disoit on un jour à ce Hollandois. *J'ignore ce que le roi veut*, répondit-il, *je considère ce qu'il peut.* En un mot, Van-Beuning régla les conditions. On signa le traité à Aix-la-Chapelle. Louis garda la Flandre, rendit la Franche-Comté, confirma le traité des Pyrénées; mais il conserva son ressentiment.

Traité d'Aix-la-Chapelle.

Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche.

Délivrée d'une guerre si dangereuse, l'Espagne ne fut pas encore tranquille. La régente, ou plutôt son P. Nitard, maltraitoit l'homme qu'il importoit le plus de ménager. Don Juan d'Autriche, poussé à bout, se révolte, soulève l'Arragon et la Catalogne, et force la reine à se séparer du jésuite. Elle l'envoie en qualité d'ambassadeur

Ce jésuite perd sa place.

à Rome, où il devint cardinal. Le gouvernement fut partagé entre la regente et le prince. L'incapacité orgueilleuse du confesseur avoit bouleversé la monarchie ; grande leçon, de laquelle on profita peu.

Boucaniers ou flibustiers redoutables à l'Espagne.

En même tems un terrible fléau désoloit les Espagnols en Amérique. Des pirates sans lois, sans mœurs, sans religion, comptant pour rien la vie au prix de la liberté, également intrépides et féroces, connus sous le nom de *boucaniers* ou de *flibustiers* ; Anglais, Français, mêlés ensemble, s'étoient emparés de l'île de la Tortue, près de Saint-Domingue. Avec de simples canots, ils prenoient des vaisseaux considérables. Rien ne résistoit à leur fougue désespérée. La haine mortelle qu'ils avoient jurée aux Espagnols, les rendoit plus qu'hommes pour leur nuire. Sous la conduite d'un Anglais, nommé Morgan, six cents, ou tout au plus mille flibustiers, tentèrent l'attaque de Porto-Bello, ville forte, défendue par une bonne garnison, et qui renfermoit d'immenses richesses. Ils es-

Leur entreprise sur Porto-Bello.

caladèrent et prirent la citadelle. La ville se racheta pour un million de piastres. (1669.) Leur audace alla toujours croissant : on en rapporte des traits héroïques. Mais n'ayant ni principes, ni prudence, ni gouvernement, et se livrant à tous les excès imaginables, ils devoient enfin être dissipés, lorsque l'Espagne sortiroit de sa honteuse léthargie.

Prospérité de la France.

Après le traité d'Aix-la-Chapelle, la France continue d'acquérir autant de force que de splendeur. Son commerce s'étend avec sa marine ; Colbert et Louvois travaillent à l'envi pour la gloire du monarque. Ce royaume excite l'admiration, ainsi que la jalousie des étrangers. Un roi de Pologne, Jean Casimir, ayant abdiqué par goût du repos, y vient fixer son séjour. On lui donne la riche abbaye de Saint-Germain, qui auroit pu rendre heureux vingt Français. Il avoit été jésuite, cardinal. Il ne respiroit que les douceurs de la société ; et Paris en étoit le centre : les plaisirs et l'urbanité y régnoient.

Un roi de Pologne (Casimir) y vient être abbé.

On voit Louis XIV donner encore

1669.

encore aux princes chrétiens un exemple glorieux, qui ne fut point imité. Les Turcs assiégeoient Candie, (l'ancienne Crète,) une des principales possessions de Venise. Le pape Clément IX et l'ordre de Malte avoient fourni quelques secours, trop foibles contre un empire si puissant. Sept mille Français, sous les ordres du duc de Beaufort, allèrent combattre les Turcs. Le duc de Roanois, depuis maréchal de la Feuillade, avoit déjà conduit, à ses propres frais, plus de deux cents gentilshommes : l'héroïsme des croisades sembloit renaître, pour un objet digne de le ranimer. Mais c'étoit trop tard, ou ce n'étoit point assez. Les autres peuples demeurant dans l'inaction, ces secours ne pouvoient que retarder la prise de Candie, réduite aux abois. Le duc de Beaufort y périt. On capitula, après trois ans de siége. François Morosini, depuis doge de Venise, capitaine général de la flotte, immortalisa son nom dans cette guerre; et Montbrun, français,

Secours envoyés à Candie.

Les Turcs prennent cette place.

qui commandoit l'armée de la république, partagea la gloire du Vénitien. Le grand visir Cuprogli, distingué par ses talens, fit usage des parallèles dans les tranchées. Un ingénieur italien en fut l'inventeur. Les Turcs suivirent alors les premiers une méthode, qu'on a généralement adoptée comme très-utile.

CHAPITRE II.

Guerre avec la Hollande pour de mauvaises raisons. — Louis XIV la réduit aux extrémités en 1672. — Mouvemens de l'Europe contre lui. — Il perd bientôt ses conquêtes.

Louis veut se venger des Hollandois.

LOUIS XIV étoit irrité de cette triple alliance, qui avoit suspendu le cours de ses rapides conquêtes. Il ne pouvoit la pardonner aux Hollandois. Après les avoir généreusement secourus, et contre l'Angleterre, et contre l'évêque de Munster, Bernard de Gallen, prélat guerrier et entreprenant, il regardoit comme un attentat, comme une injure, leurs efforts politiques pour arrêter son ambition. Enfin, il vouloit se venger et conquérir.

Ses mesures.

Dans le dessein de subjuguer la Hollande, il prit toutes les mesures qu'auroit exigées l'entreprise la plus hardie. Alliances, préparatifs de guerre, profond secret et

activité vigoureuse, tout parut assurer l'exécution.

Situation critique du roi d'Angleterre.

Il importoit principalement de gagner le roi d'Angleterre; et l'on y réussit. Charles II n'avoit qu'une foible autorité. Les Anglais en général étoient mécontens. Les haines de religion, encore très-vives, nourrissoient leur inquiétude. D'une part, les Presbytériens, vexés par les lois, murmuroient de la persécution, que ce prince n'approuvoit point; de l'autre, les Anglicans s'indignoient de la tolérance qu'il vouloit procurer aux Catholiques; et le duc d'Yorck, son frère, ayant embrassé la foi romaine, les sectes se réunissoient pour attaquer le *papisme*. Sans économie, les besoins de la couronne renaissoient toujours. Le parlement lui accordoit peu, afin de le tenir en bride. Plus Charles éprouvoit de gêne, plus il prenoit le goût de l'autorité absolue. Cinq nouveaux ministres formoient son conseil, auquel on donna le nom de *cabale*. Sa confiance en eux venoit de ce qu'ils entroient dans ses passions. Le projet de s'unir avec la France, de se mé-

La cabale, nouveau ministère.

nager ainsi de puissans secours, de régner ensuite avec un pouvoir arbitraire, sortit, vraisemblablement, de ce conseil : systéme tout-à-fait conforme au génie du duc d'Yorck, qui pouvoit beaucoup sur l'esprit du roi.

1670. Louis engage Charles II dans une ligue.

Telles étoient les dispositions de la cour de Londres, quand Louis XIV préparoit une négociation singulière avec elle. Madame, épouse du duc d'Orléans, sœur de Charles II, princesse charmante et pleine d'esprit, fut le négociateur qu'il employa. Pour ne donner aucun soupçon, il fait un voyage pompeux à Dunkerque et dans ses conquêtes de Flandre. La reine, toutes les princesses l'accompagnent. Madame a une raison plausible de visiter son frère. Elle passe le détroit; Charles vient la recevoir à Cantorbéry. Les fêtes et les plaisirs couvrent le secret d'état. On conclut une trêve contre la Hollande. A son retour, la jeune princesse meurt tout-à-coup d'une mort violente, sans que les affaires changent de face. Elle avoit laissé à Charles une demoiselle de sa suite, dont il

fut toujours amoureux, et qu'il fit duchesse de Portsmouth. C'étoit encore une chaîne pour captiver ce prince voluptueux et imprudent. De quoi ne se sert pas la politique ?

L'empereur, l'Allemagne et la Suède abandonnent la Hollande.

L'empereur Léopold avoit révolté les Hongrois, en violant leurs privilèges, en persécutant pour le fait de religion : deux fautes qui sembloient héréditaires dans la maison d'Autriche, malgré tant de funestes expériences. Sous prétexte d'une conspiration, réelle ou supposée, il s'emparoit de toutes les places de Hongrie. Occupé de ses propres affaires, et n'aimant pas les Hollandois, il se prêta aux vues de la France. On s'assura de tous les princes d'Allemagne, excepté l'électeur de Brandebourg. On regagna la Suède. On ne craignoit point l'Espagne. On croyoit enfin toucher au moment de subjuguer une république sans défense.

Prétextes pour la guerre.

Il n'y avoit aucune raison solide de l'attaquer : ce n'étoient que des plaintes et des prétextes. Une médaille où la Hollande se vantoit d'*avoir assuré les lois, épuré la religion, secouru, défendu et*

réconcilié les monarques, vengé la liberté des mers, affermi la tranquillité de l'Europe : cette médaille orgueilleuse ; telle qu'on en a frappé dans tous les pays, peut-être avec moins de fondement, étoit un des principaux griefs, comme si elle avoit causé des usurpations sur les couronnes. Le coin en fut brisé par les Hollandois. Mais Louis et Charles avoient pris leur résolution, et ils déclarèrent la guerre.

Deux partis dans la république.

Pour le malheur de la république, deux factions la divisoient. Jean de Wit et son frère Corneille, partisans rigides de la liberté, avoient fait exclure formellement le jeune prince d'Orange, Guillaume III, du stathoudérat aboli en 1650, après la mort de son père Guillaume II. Une preuve que ces illustres citoyens agissoient par des sentimens patriotiques, c'est que le pensionnaire avoit procuré au prince la meilleure éducation, pour le rendre capable de servir l'état dans toutes les circonstances : il s'étoit donc exposé à être un jour sa victime, si Guillaume, avec beaucoup de mérite, se li-

vroit à l'ambition ou à la vengeance, plutôt qu'au zèle républicain. Agé de vingt-un ans, ce prince joignoit à des qualités sublimes une ambition ardente et réfléchie. Il aspiroit à la dignité de ses ancêtres : il avoit un parti nombreux ; et la discorde intestine augmentoit les dangers extérieurs.

De Wit avoit négligé les troupes de terre.

On blâme Jean de Wit d'avoir négligé les troupes de terre, en donnant tous ses soins à la marine. Il est certain que la Hollande étoit aussi faible d'un côté, que redoutable de l'autre. La mer sembloit être son élément. Ne prévoyant pas une invasion soudaine, si peu vraisemblable, le grand pensionnaire s'étoit livré tout entier aux objets les plus importans pour sa république. Mais trop de sécurité devient funeste tôt ou tard. La sûreté des états consiste à prévoir les dangers possibles, et à se tenir prêt aux événemens.

1672. Passage du Rhin.

Louis s'avance, avec toutes ses forces, avec ses plus célèbres capitaines, contre ce petit état qui ne peut lui opposer que de mauvaises troupes mercenaires. Il passe le Rhin presque sans péril, le 12

juin. Le fleuve étoit bas; la cavalerie eut peu d'espace à nager, et le canon foudroyoit le rivage. Deux régimens qui le défendoient, disparurent d'abord, et l'infanterie passa tranquillement avec le roi, sur un pont de bâteaux. Cette action brillante, célébrée comme un prodige, étoit hardie, sans doute, et glorieuse; mais la renommée et la flatterie y ajoutèrent un éclat, que l'impartialité de l'histoire affoiblit beaucoup.

Trois provinces conquises d'abord.

En moins de trois mois, les provinces d'Utrecht, d'Overyssel, de Gueldres, furent conquises, avec plus de quarante places fortifiées. Amsterdam voyoit presque l'ennemi à ses portes. Cependant l'amiral Ruyter combattit glorieusement les flottes anglaise et française, réunies près de Solebay: le duc d'Yorck essuya un feu si terrible, qu'il fut contraint de changer de vaisseau. Quoique cette bataille navale, sans rien décider, comme tant d'autres, soutînt l'honneur du pavillon hollandois, la république ne s'en croyoit pas moins perdue. Quelques maraudeurs parurent à une lieue de la capitale.

Bataille de Solebay.

On auroit ouvert les portes, s'ils eussent été en plus grand nombre.

La Hollande sur le point de périr.

Selon M. de Voltaire, dont j'emprunterai ici les paroles, pour ne rien perdre d'un détail intéressant, « les plus riches familles, » les plus ardentes pour la liberté, se préparoient à fuir aux » extrémités du monde, à s'embarquer pour Batavia. On fit le » dénombrement de tous les vaisseaux qui pouvoient faire ce » voyage, et le calcul de ce qu'on » pouvoit embarquer. On trouva » que cinquante mille familles » pouvoient se réfugier dans leur » nouvelle patrie. La Hollande » n'eût plus existé qu'au bout des » Indes orientales : ses provinces » d'Europe qui n'achètent leur » bled qu'avec leurs richesses d'Asie ; qui ne vivent que de leur » commerce, et, si on l'ose dire, » de leur liberté, auroient été » presque tout-à-coup ruinées et » dépeuplées. Amsterdam, l'entrepôt et le magasin de l'Europe, où deux cent mille hommes » cultivent le commerce et les arts, » seroit devenue bientôt un vaste » marais. Toutes les terres voisi-

» nes demandent des frais immen-
» et des milliers d'hommes pour
» élever leurs dignes : elles eus-
» sent probablement à la fois
» manqué d'habitans comme de ri-
» chesses, et auroient été enfin
» submergées, ne laissant à Louis
» XIV que la gloire déplorable
» d'avoir détruit le plus singulier
» et le plus beau monument de
» l'industrie humaine. » Et voilà pourtant ce que les poëtes, les orateurs peut-être les historiens, eussent orné de toutes les fleurs de la flatterie la plus éloquente !

Elle demande la paix.

Dans une si affreuse situation, Jean de Wit détermine les états-généraux à demander la paix, malgré le prince d'Orange, qu'on avoit fait général et amiral, sans lui donner part au gouvernement. Leurs députés implorent la clémence du vainqueur, et sont reçus par Louis avec une hauteur insultante. On prescrit des conditions intolérables. On exige tout le pays au-delà du Rhin, et des places au centre de la république ; le rétablissement de la religion romaine ; une ambassade extraordinaire tous les ans, pour se re-

Conditions intolérables.

connoître redevable au roi de la liberté, etc. Louis, enivré de ses victoires, ne prévoyoit pas l'inconstance de la fortune, qui pouvoit le réduire un jour à s'humilier devant ceux qu'il opprimoit. Comment le traiteront-ils alors?

Désespoir. Au retour des députés, à la nouvelle des conditions, la terreur se change en désespoir, et le désespoir ranime le courage républicain. La populace furieuse oublie les services des de Wit, leur impute les malheurs présens, les massacre, les met en pièces, avec cette rage horrible dont on voit par-tout quelque exemple.

Massacre des de Wit.

Mais les magistrats s'occupent du bien public, en citoyens intrépides et vertueux. Le jeune prince d'Orange, créé enfin stathouder, est la principale ressource de l'état. *J'ai un moyen sûr*, dit-il, *de ne jamais voir la ruine de ma patrie : je mourrai dans le dernier retranchement.*

Guillaume stathouder.

On perce les digues pour se submerger.

Pour écarter l'ennemi, on s'expose à être submergé : on perce les digues de la mer. Ansterdam, les villes et les campagnes voisines sont dans les eaux. L'amour

de la liberté, la haine de l'oppression, rendent supportable tout ce que l'on peut souffrir en pareille circonstance. Guillaume anime les citoyens, et leur annonce les secours de l'Europe, qu'il sollicite efficacement.

L'Europe remue en faveur de la Hollande.

En effet, l'Europe devoit ouvrir les yeux sur l'ambition de Louis XIV. On se voyoit menacé des mêmes entreprises, qui avoient fait craindre et haïr la puissance autrichienne. L'Angleterre frémissoit du pernicieux systéme de son roi, Charles II. L'électeur de Brandebourg se déclara ouvertement, promit vingt mille hommes aux Hollandois, et engagea l'empereur Léopold à leur en donner vingt-quatre mille. Le Danemarck, et presque toute l'Allemagne entrèrent dans cette ligue. L'Espagne suivit bientôt leur exemple.

Fautes du conquérant, qui suit un mauvais conseil.

Si le conquérant avoit fondu sur la capitale, lorsqu'on y étoit accablé par la terreur, si au lieu de disperser les troupes dans les places conquises, comme son ministre Louvois l'y décida, il avoit démoli les fortifications, suivant l'avis de Condé et de Turenne,

qui disoient, que des armées valoient mieux que des garnisons pour subjuguer un pays, enfin, s'il n'avoit pas laissé à la Hollande le tems de respirer, et au stathouder le tems d'agir, cette expédition auroit été moins infructueuse. Une faute dans la guerre, dans la politique, renverse souvent les projets les mieux concertés. Aussi les fautes commises sont-elles une des meilleures leçons de l'histoire.

1673. Il commence à perdre ses avantages. L'orage qui se formoit n'empêcha point Louis XIV de prendre la ville de Maestricht en personne. Cette importante place lui ouvroit la communication avec ses conquêtes. Mais le général Montécuculli, arrêté long-tems aux bords du Rhin par Turenne, joignit enfin les Hollandois. Le prince d'Orange s'empara de Bonn : il avoit formé des soldats en exerçant la plus rigoureuse discipline.

Sévérité injuste de Louvois. D'un autre côté, Louvois, ministre impitoyable, fit dégrader ignomineusement un bon officier, qui avoit rendu Naerden après un combat de cinq heures. Naerden étoit la première place rendue.

S'imaginoit-on qu'un exemple injuste de sévérité sauveroit les autres ? et que par la crainte de la honte le Français deviendroit invincible, plus que par le sentiment de l'honneur ? Cet officier continua de servir en qualité de volontaire, et se fit tuer l'année suivante.

Avec tant d'ennemis à combattre, il étoit impossible de garder les trois provinces conquises : on les rançonna, et on les évacua. Quels sentimens devoient inspirer alors les monumens de la conquête, entre autre l'arc de triomphe de la porte de Saint-Denis ! Louis commençoit à éprouver que l'ambition est bien trompeuse. Ruyter, dans trois batailles navales, au mois de juin 1673, avoit eu la gloire de résister aux forces maritimes de l'Angleterre et de la France, sans être vaincu ; et la Hollande se montroit formidable sur l'Océan, comme si elle n'eût rien perdu ailleurs.

On évacue les conquêtes.

Enfin les Anglais, dont le système politique ne pouvoit se concilier avec celui de la cour, indignés de servir aux projets dangereux de Louis XIV, inquiétoient

Les Anglais inquiètent Charles II.

Charles II de manière à rendre la paix absolument nécessaire. Le parlement même s'éleva contre une ancienne déelaration d'indulgence, qui suspendoit les lois pénales au sujet de la religion. Le roi rompit de sa propre main le sceau de cet acte. Il se vit encore obligé de consentir au fameux serment

Serment u *Test.*

du *Test*, par lequel la doctrine catholique de la trans-substantiation étoit formellement proscrite. Quiconque exerceroit un office dans l'état, devoit prêter ce serment; et le duc d'Yorck fut contraint de

Charles it la paix vec la Iollande.

quitter la charge d'amiral. Charles, voyant l'administration exposée à la censure parlementaire, et ne pouvant espérer de nouveaux subsides, se hâta de faire la paix, en 1674. La Hollande lui promit une somme d'environ trois cents mille livres sterling. Lui seul profita de cette guerre, qui avoit été un grand fardeau pour la nation. Il s'excusa auprès de Louis, conserva ses liaisons avec la France, et laissa même dix mille hommes à son service.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue presque générale. — Louis XIV est triomphant. — Il impose les conditions de paix à Nimegue en 1678.

UNE guerre entreprise avec si peu de raison, et commencée avec tant de vigueur et de succès, pouvoit devenir funeste à la France. De tous ses alliés; il ne lui resta bientôt que la Suède. L'empereur, avec une grande partie de l'Empire, l'Espagne, le Danemarck, étoient ses ennemis comme la Hollande. Cependant on avoit des ressources infinies, et dans l'autorité du roi, et dans l'habileté des ministres et des généraux, et dans l'ardeur de la nation accoutumée à la victoire, et dans les richesses que le commerce et l'industrie répandoient de toutes parts. Louis devoit encore triompher; mais ses triomphes étoient

1674. Presque toute l'Europe contre Louis.

une sorte de poison lent, qui devoit miner le corps politique.

Il s'empare encore une fois de la Franche-Comté.

Il alla en personne conquérir pour la seconde fois la Franche-Comté, que le ministère espagnol abandonnoit presque à elle-même. On voulut trop tard y envoyer du secours : les Suisses refusèrent le passage. Besançon ne coûta que neuf jours de siége, et toute la province fut soumise en six semaines. Le conquérant lui confirma ses priviléges, sans effacer néanmoins le souvenir d'un gouvernement plus doux que le sien.

Sujets d'animosité en Allemagne.

L'empereur Léopold avoit fait arrêter à Cologne, dans le tems même qu'on y négocioit, le comte de Furstemberg, comme favorisant Louis XIV. Cette violence, d'autant plus inexcusable que le corps germanique ne s'étoit pas encore déclaré, augmentoit l'animosité des partis, et ne laissoit aucune espérance de paix. L'électeur palatin, à qui la France avoit rendu de grands services, se ligua contre elle avec l'empereur : autre motif de haine et de vengeance. Aussi la cruauté se

méla-t-elle aux opérations militaires.

Turenne dévaste le Palatinat.

Turenne commandoit sur le Rhin une armée de vingt mille hommes. C'est avec de petites armées que ce général fit toujours de grandes choses. Il bat à Sintzheim les Impériaux, commandés par ce vieux duc de Lorraine, Charles IV, si souvent malheureux à cause de son inconstance, et dépouillé alors de ses états pour une nouvelle infidélité. Le vainqueur se jette sur le palatinat : il y porte la désolation ; il réduit en cendres deux villes et vingt-cinq villages ; car le ministère ordonnoit ces barbaries. On raconte qu'ayant reçu un cartel de l'électeur désespéré, il répondit, que depuis qu'il avoit l'honneur d'être général des armées de France, il ne se battoit qu'à la tête de vingt mille hommes.

Bataille sanglante et inutile de Senef.

Condé en avoit quarante-cinq mille en Flandres, contre un nombre fort supérieur. Il attaqua le prince d'Orange à Senef près de Mons, et eut trois chevaux tués sous lui. Le champ de bataille fut couvert, selon le rapport des cu-

rés, de vingt-cinq mille morts, quoique la victoire restât indécise. Ce champ de bataille devroit être l'école des princes qui ont la fureur d'aimer la guerre.

Dernières campagnes de Turenne.

Quand on seroit assez inhumain pour ne pas regretter la multitude des victimes inconnues, on regrettera bientôt la perte d'un grand homme tel que Turenne. Ses deux dernières campagnes sont le prodige de la science militaire, consacrée à la défense de l'état. Plus de soixante mille Impériaux ont passé le Rhin. Il n'a que le tiers de ce nombre : il sauve cependant l'Alsace et la Lorraine ; il remporte plusieurs victoires ; il dissipe les ennemis ; il les oblige de repasser en Allemagne, toujours en suivant son génie, contre les ordres du ministre, qui vouloit le maîtriser.

1675.

Il a en tête le général Montécuculli.

Il passe le Rhin à son tour. On lui oppose Montécuculli, général digne d'être son émule. Pendant deux mois, ils font à l'envi des marches et des campemens admirables ; prévoyant les projets l'un de l'autre, jamais surpris, saisissant toujours le moindre avantage.

Turenne se disposoit à une bataille, et croyoit toucher au moment de vaincre : il est tué d'un coup de canon près de Sasbach. Le même boulet emporte le bras du marquis de Saint-Hilaire, qui voyant son fils fondre en larmes, lui dit : *Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, c'est ce grand homme.* On croiroit entendre un Régulus. Les Français, commandés par le comte de Lorges, font une retraite honorable, et résistent aux efforts de Montécuculli. Mais celui-ci pénétre en Alsace, et il ne repasse le Rhin que devant le prince de Condé. Ce fut la dernière campagne du prince français et du général autrichien.

Campagnes du maréchal de Créqui

Le maréchal de Créqui ayant attaqué témérairement une armée supérieure qui assiégeoit Treves, fut défait à Consarbrick. Instruit par l'expérience et l'infortune, il se montra depuis aussi prudent que courageux. Treves, où il se jetta, lui quatrième, le vit résolu de périr plutôt que de capituler. Un lâche et insolent officier capitula sur la brêche ; la garnison séditieuse voulut arracher le con-

sentement du maréchal : il préféra de tomber entre les mains de l'ennemi. Racheté de sa prison, il fit deux campagnes, (en 1677 et 1678) où il parut animé du même esprit que Turenne. Le jeune duc de Lorraine, Charles V, neveu et héritier de Charles IV, s'étant rendu maître de Philipsbourg, étant à la tête de soixante mille hommes, ne put jamais ni le surprendre, ni le forcer, ni pénétrer en Lorraine, ni l'empêcher de prendre Fribourg.

Confusion dans les événemens militaires.

Si je suivois les événemens de la guerre, et que je voulusse les arranger sous leurs dates, je ne ferois qu'une gazette stérile et ennuyeuse. On trouve par-tout ces faits accumulés, qui s'effacent les uns les autres. Je crains d'en trop dire, même en me bornant aux plus remarquables. Tâchons du moins de les fixer dans l'esprit par quelque idée qui serve à l'instruction. Des mots sans idées ne servent à rien.

Révolte en Sicile contre l'Espagne.

Tandis que l'Espagne faisoit la guerre pour les Hollandois, ses anciens ennemis, le gouvernement espagnol étoit toujours le plus

mauvais de l'Europe. La Sicile, accablée sous le poids du despotisme, se révolte en 1674; et Messine, jusqu'alors fidèle, en donne l'exemple elle-même. Louis XIV y est proclamé, après une victoire navale remportée par les Français. Charles II, majeur en 1675, rappelle don Juan d'Autriche, que la reine régente persécutoit depuis le commencement. Mais il le disgracie aussi-tôt, et se livre, par le conseil de la reine, à Valenzuéla, poëte intriguant, d'une naissance obscure, déjà élevé aux premières places de la cour. Ce nouveau ministre donne des fêtes, des comédies; amuse et corrompt le peuple; dissipe les finances en frivolités pompeuses; et néglige l'administration, dont il ignore les premiers principes. Le P. Nitard étoit moins indigne de gouverner.

Valenzuéla mauvais ministre espagnol.

On est réduit à demander le secours des Hollandois, pour défendre ou recouvrer la Sicile. Ruyter passe dans la Méditerranée avec une flotte. Duquesne, son émule, le combat deux fois. La seconde bataille coûte la vie à

Ruyter et Duquesne vers la Sicile.

Ruyter, l'un des plus grands hommes de son siècle, qui, de simple mousse, étoit devenu le héros et le défenseur de sa patrie. Le mérite seul avoit fait aussi la fortune de Duquesne. Il attaqua encore les ennemis, Hollandois et Espagnols : il remporta la victoire ; et cependant Messine fut évacuée deux ans après, en 1678. Ces efforts étonnans de marine, joints à tant d'autres dépenses ruineuses, amenoient Louis XIV au point de ne pouvoir soutenir ses entreprises. D'ailleurs le ministre d'Espagne n'étoit déjà plus le même. Charles II avoit fait enfermer sa mère dans un couvent ; Valenzuéla avoit été relégué aux Philippines ; et don Juan étoit devenu premier ministre.

Messine évacuée en 1678.

Les grands succès de la France furent dans les Pays-bas, où elle portoit principalement ses forces. Louis aimoit la guerre de siéges, parce qu'il ne pouvoit manquer d'y réussir, avec un Louvois et un Vauban, avec des armées si bien pourvues et si redoutables. Il prit en personne Condé, Bouchain, Valenciennes, Cambrai, Gand,

Conquêtes de Louis en Flandre.

Gand, Ipres. La prise de Valenciennes est remarquable par une circonstance glorieuse. Contre l'usage établi, Vauban propose d'attaquer en plein jour; il prouve que le sang du soldat en sera plus ménagé, l'ennemi plus aisé à surprendre; que les lâches seront forcés de bien faire; qu'il y aura donc et moins de risque et plus d'avantage. Cet avis l'emporte sur celui de cinq maréchaux, de Louvois même, et l'événement le justifie. L'audace des mousquetaires, qui s'élancent rapidement d'un ouvrage à l'autre, qui néanmoins se conduisent avec précaution, force la ville à se rendre avant que le roi sache qu'on est maître des dehors. La garnison nombreuse est prisonnière. Dans ces sortes d'affaires, le Français n'a point d'égal. Prise de Valenciennes plus remarquable.

Au retour de sa campagne brillante de 1677, Louis dit à Boileau et à Racine, ses historiographes: *Je suis fâché que vous ne soyiez pas venus à cette dernière campagne; vous auriez vu la guerre, et votre voyage n'eût pas été long.* (On étoit encore au mois de mai.) Boileau et Racine, historiographes flatteurs.

Votre majesté, répondit Racine, *ne nous a pas laissé le tems de faire faire nos habits*. Voilà les flatteries délicates que savouroit le conquérant. Elles l'enivroient des fumées de la gloire, et déroboient à ses yeux les maux futurs. Deux grands poëtes, choisis pour ses historiens, auroient fait de son histoire un panégyrique, s'ils l'eussent composée, comme leurs titres et leurs pensions les y obligeoient ; ou bien ils se seroient démentis. Croira-t-on que Boileau, après son épître sur le passage du Rhin, auroit pu donner une idée juste de la guerre de Hollande ?

Le prince d'Orange malheureux à la guerre.

Quelqu'habile et courageux que fût le prince d'Orange, il éprouva toujours la supériorité des armes françaises. Il avoit levé le siége de Maestricht en 1676. On doit répéter le mot de Calvo, intrépide catalan, qui commandoit dans la ville : *Je n'entends rien à la défense d'une place*, dit-il à ses ingénieurs ; *tout ce que je sais, c'est que je ne veux pas me rendre*. L'année suivante, Guillaume voulut sauver Saint-Omer, assié-

gé par le duc d'Orléans. Mais il perdit la bataille de Cassel, et la ville fut prise. Le duc d'Orléans eut un cheval tué sous lui, et donna des preuves de bravoure, qu'on ne pouvoit guère attendre de ses mœurs efféminées. Telle étoit la force de l'exemple, et l'impulsion de la gloire. Le roi, dit-on, en conçut de la jalousie. Ce fut du moins la dernière fois qu'il mit son frère à la tête d'une armée.

Il est battu à Cassel par le duc d'Orléans

Ce monarque étoit victorieux par-tout, tandis que les Suédois, ses alliés, perdoient la principauté de Verden, la Poméranie, presque toutes leurs possessions en Allemagne. L'électeur de Brandebourg et le Danemarck dépouilloient une puissance qui avoit si long-tems accablé l'empire. Cependant on négocioit à Nimegue. L'intérêt divisa les ennemis. La France imposa les conditions de paix, et il fallut les accepter.

Pertes de la Suède.

Négociations de Nimegue.

Les Hollandois se détachèrent de la confédération pour leur avantage particulier. La guerre s'étoit allumée contre eux, et les avoit presque détruits en une seule

1678. Paix avec la Hollande séparément.

campagne ; mais depuis 1674 ; ayant su l'éloigner de leurs provinces, ils ne la faisoient plus qu'en qualité d'auxiliaires. Etrange révolution ! ils ne perdent rien. On leur restitue Maestricht, la seule place qui restât à Louis XIV de tant de conquêtes.

Bataille de Mons, après le traité.

Ici l'ambitieux prince d'Orange, trop opposé à la paix, n'ignorant pas qu'elle étoit conclue, ou sur le point de l'être, se signale d'une manière odieuse. Avec toutes ses troupes, il attaque le Maréchal de Luxembourg près de Mons. Ce digne élève du grand Condé est surpris, mais non vaincu : il a même de l'avantage. La paix étoit signée depuis quatre jours. Quel fruit pouvoit espérer d'une victoire le prince d'Orange ? et comment se laver du sang qu'il prodiguoit ? Le genre humain est-il donc le jouet de quelques illustres meurtriers ?

Paix avec l'Espagne qui perd beaucoup.

Dès que les Hollandois, en se séparant de leurs alliés, comme autrefois dans les négociations de Westphalie, se furent assuré une paix si avantageuse, l'Espagne se hâta de conclure sans se mettre

en peine de l'Empire. Elle abandonna la Franche-Comté, et presque toutes les villes conquises dans les Pays-bas, Valenciennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ipres, Menin, Cassel; Maubeuge, Charlemont, etc. Nouvelle preuve de la foiblesse de cette vaste monarchie.

Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck.

Il fallut encore quelque tems pour s'accommoder avec l'empire, parce que la France vouloit qu'on rendît tout à la Suède. Les alliés du Nord refusoient d'y consentir. Mais l'empereur se détacha d'eux, et fit son traité le 5 février 1679, conforme à celui de Munster, excepté en ce que la France eut Fribourg ou lieu de Philisbourg. Dans le courant de la même année, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck conclurent enfin. La Suède perdit fort peu de chose. Son roi Charles XI fut néanmoins si indigné de cette perte, qu'il en conserva toujours un vif ressentiment contre Louis XIV, dont il attendoit un zèle plus généreux.

Conduite de la France à l'égard de la Suède son alliée.

Selon M. l'abbé de Mably, (*) la France fit des fautes considérables, en traitant des intérêts de la Suède. « Premièrement elle » ne devoit point faire la paix » avec l'Empereur, sans con- » clure en même tems celle de » son allié, parce que le premier » intérêt d'une puissance domi- » nante, qui a fait la guerre avec » succès, est de faire respecter, » rechercher et aimer son allian- » ce. » En second lieu, ayant » imposé la loi à ses ennemis, » elle devoit plutôt renoncer à » ses avantages, que de permet- » tre que son allié fût obligé de » faire la moindre cession, parce » qu'il n'y a point de conquête » qui vaille la réputation d'être » bon et généreux ami. « Reste à savoir si ces principes rigides étoient praticables, et si la Suède n'y auroit pas perdu davantage.

Le duc de Lorraine reste volontairement sans états.

Par son traité avec Léopold, Louis s'obligeoit à rétablir le duc de Lorraine, mais en se réser-

---

(*) Droit public de l'Europe.

vant de garder Nanci et les grands chemins. Le duc aima mieux rester sans états, que de souscrire à de pareilles conditions. Nous verrons son fils Léopold, père de l'empereur François I, rentrer en Lorraine par le traité de Riswick.

Fin du Tome huitième.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE HUITIÈME VOLUME.

DOUZIÈME ÉPOQUE.

HENRI IV.

LES MAUX DE LA FRANCE RÉPARÉS PAR UN BON ROI.

Depuis l'an 1589, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, en 1624.

CHAPITRE PREMIER.

de Mayenne, chef de la ligue. Bataille d'Arques et d'Ivri. Blocus de Paris. Excès de la Sorbonne, du parlement, etc. Bonté excessive du roi pour les Parisiens. Alexandre Farnèse délivre Paris. Triste situation de Henri. Invasion du duc de Savoie. Grégoire XIV soutient les ligueurs. Les Seize, à force d'attentats, s'attirent le châtiment. Henri assiége Rouen. Le duc de Parme lui fait lever le siége. Mort de ce grand général. Bouchage, deux fois capucin. La cour de Rome et Philippe II s'efforcent de faire élire un roi de France. Henri se plaint qu'on l'empêche de se convertir. Il se détermine tout-à-coup, et abjure le calvinisme. Cependant le fanatisme le poursuit encore. Crime de Jean Châtel. Bannissement des jésuites. La raison et le ridicule, employés utilement contre la ligue.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

La France commence à prospérer. — Fin du règne de la reine Elisabeth. — Son gouvernement sage, 27

SULLI, digne ministre d'Henri IV. Amours du roi. Le ministre s'expose par zèle à une disgrace. Guerre et paix avec le duc de Savoie, usurpateur de Saluces. Le maréchal de Biron, criminel obstiné, puni. Disgrace et mort du comte d'Essex, favori d'Elisabeth. Mort d'Elisabeth. Point de guerres civiles sous son règne. Etendue que l'on donnoit alors à la prérogative. Tribunaux arbitraires. Comment Elisabeth suppléoit à la médiocrité des subsides. Elle étoit cependant chérie de ses sujets. Son projet d'abaisser la maison d'Autriche. Les trois royaumes réunis sous Jacques I. Combien ils ont gagné par l'industrie. Traité en faveur de la Hollande.

CHAPITRE IV.

Diverses conspirations contre Henri IV. Il rappelle les jésuites, malgré Sulli et le parlement. En quoi on pouvoit craindre cette société. Théologiens, évêques, papes en disputes. La république de Venise brouillée avec Paul V, pour avoir usé de ses droits. Interdit sur la république. Henri IV médiateur. Affaires de Hollande. Maurice, prince d'Orange, soutient la guerre contre l'Espagne. Fameux siége d'Ostende. Les Spinola. Progrès admirables des Hollandois. Philippe III reconnoît leur indépendance. Les Maurisques bannis d'Espagne. Insolente cruauté des inquisiteurs. Suites de l'édit contre les Maurisques. On auroit pu les convertir, au lieu de les perdre. Projet d'une *république chrétienne*, par Henri IV. Il se ligue contre la maison d'Autriche. Moyens qu'il avoit pour réussir. Il est assassiné par Ravaillac.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

APRÈS la mort de Henri IV, tout annonce des malheurs. Le duc d'Epernon au parlement. Arrêt qui défère la régence à la reine. Concini et sa femme, tout-puissans. Conseil secret. Le systême du dernier règne est renversé. Sulli quitte la cour. Il y reparut une fois, et fut tourné en ridicule. Révolte du prince de Condé. Etats-généraux assemblés en 1614. Le clergé et la cour s'opposent à une bonne loi. Remontrances du parlement, mal reçues. Nouvelle révolte de Condé. On le trompe, et on l'arrête. Luynes en faveur, rival du Concini. Ils le font tuer. La maréchale d'Ancre, exécutée comme sorcière. D'où venoit la crédulité à la magie et l'astrologie. Fortune enorme de Luynes. Guerre et accommodement avec la reine mère. Les Huguenots, inquiétés, veulent établir une république. Siége de Montauban. Mort de Luynes. Suite de la guerre. Les rebelles récompensés.

CHAPITRE VII.

Les dissentions religieuses, plus vives que jamais. Arminius et Gomar en Hollande. Maurice d'Orange profite de la dispute pour perdre Barneveldt. Persécution étonnante. Les Hollandois ne laissent pas de s'agrandir. Caractère de Jacques I, roi d'Angleterre. Conjuration des poudres. Vaines tentatives pour rétablir l'épiscopat en Ecosse. Jacques compromet l'autorité, à force de vouloir l'étendre. Il manque d'économie, et par-là enhardit le parlement. Somerset et Buckingham. Places rendues à la Hollande. Mouvemens des Protestans de l'empire. Rodolphe II, dépouillé par son frère Mathias. Mort de l'empereur. Sous Mathias, soulèvement des Bohémiens. Le mal s'accroît et se communique. Ferdinand II succède à Mathias, son cousin. Les Bohémiens le déposent. L'électeur Palatin accepte imprudemment cette couronne. Il perd la bataille de Prague. Ferdinand envahit le Palatinat, et écrase tout. Fautes de Jacques I. Les communes deviennent plus hardies. L'électorat du Palatin conféré au duc de Bavière. Le comte de Tilli fait trembler l'Allemagne.

CHAPITRE VIII.

TREIZIÈME ÉPOQUE.

MINISTÈRE DU CARDINAL DE RICHELIEU.

ABAISSEMENT DE LA MAISON D'AUTRICHE. — LE PARLEMENT D'ANGLETERRE FAIT LA LOI AU SOUVERAIN.

Depuis l'an 1624, jusqu'au commencement du règne de Louis XIV.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

LE roi va accuser lui-même cinq membres du parlement. On l'insulte. Le parlement dispose des places militaires. Manifestes avant la guerre civile. Modération du roi. Forces des deux partis. Evénemens de la guerre. Les Ecossois se déclarent en fanatiques pour le parlement. Trêve avec l'Irlande. Parlément d'Oxford. Les Indépendans. Cromwel, distingué parmi eux. Acte de renoncement à soi-même ; favorable à l'ambition de Cromwel. Réforme de l'armée. Charles vaincu à Naseby. On publie ses lettres à la reine. Il va se livrer aux Ecossois, qui le vendent. L'armée l'enlève, et asservit le parlement. Cromwel médite la mort du roi. Offres de ce prince rejettées. Les Ecossois veulent le défendre, et sont vaincus. Le parlement réduit par force aux indépendans. Procès de Charles I. On déclare que toute l'autorité est dans le peuple. Le roi devant ses juges. Il est condamné et exécuté. Ce règne est une grande leçon pour les princes et pour les sujets.

CHAPITRE VII.

I.

Progrès du gouvernement monarchique, particulièrement en France.

saint Louis. Autorité des jurisconsultes. Comment ils contribuent au progrès de l'autorité royale. Admission du tiers-états aux états-généraux. Diminution de la puissance ecclésiastique. Malheurs du roi Jean. Charles V recouvre l'autorité. Elle tombe sous Charles VI; mais pour se relever bientôt. Armée subsistante, et taille perpétuelle sous Charles VII. Louis XI se rend absolu. Ses successeurs sont vraiment monarques. Point d'états-généraux sous François I. Le gouvernement se rétablit sous Henri IV. Gouvernement du cardinal de Richelieu. Ses excès d'autorité. Semences de révolte qu'il laisse après lui. Toutes les monarchies ont eu à-peu-près les mêmes degrés.

II.

GOUVERNEMENT DES SUISSES ET DE LA HOLLANDE.

La tyrannie ammène la liberté. Naissance de la liberté helvétique. Bonheur des Suisses, fondé sur les mœurs. Ils n'ont rien à craindre. Unis et paisibles, malgré la différence de religion. Qu'ils se garantissent de la corruption. La Hollande a changé de mœurs. Vices intrinseques de son gouvernement. Stathouderat. Ses droits excessifs. Les premiers stathouders furent citoyens. Révolution dans le stathoudérat. Les Hollandois exposés par leurs mœurs. Coup-d'œil sur les autres républiques.

III.

III.

RÉVOLUTIONS DANS LES MŒURS.

Influence réciproque des mœurs et des gouvernemens. Les croisades commencèrent un changement de mœurs. La chevalerie l'augmenta. L'amour, grand ressort de la chevalerie. Les poëtes inspirent la galanterie. Les femmes polissent les mœurs; mais avec beaucoup d'inconvéniens. Corruption venue d'Italie. Vices de la cour. Le fanatisme maintient l'atrocité des anciennes mœurs. Peu de luxe encore et d'étude parmi la noblesse. Coutume enracinée des duels. La défense ne servit qu'à les multiplier. Il falloit une nouvelle révolution dans les mœurs. La France y étoit plus propre que le reste de l'Europe.

IV.

DÉCLIN DU POUVOIR DE LA COUR DE ROME.

La cour de Rome, peu redoutable. Urbain VIII avoit pourtant agrandi l'état. Castro enlevé aux Farnèses. Richelieu brouillé et racommodé avec le pape. Préjugés ultramontains dans le clergé de France. Le cardinal du Perron. Serment des évêques pour le concile de Trente. Richer persécuté par Richelieu. Réflexion utile pour les esclaves des préjugés. Progrès et chûte des préjugés de religion. Bons livres condamnés, parce qu'ils déplaisoient à Rome. Contrariété des jugemens sur les livres, digne de réflexions. La cour de Rome s'occupe de titres. Requête des cardi-

naux pour l'*éminense*. Dispute singulière des capucins avec les autres franciscains. Bulle à ce sujet.

V.

THÉOLOGIE. CASUISTES. DISPUTES FUNESTES.

La théologie scholastique du tems d'Erasme. Les Protestans font renaitre de meilleures études. Cependant la mauvaise scholastique se perpétua. De-là de funestes discordes. Disputes violentes sur la *Conception immaculée*. Les jésuites, contre les dominicains. Systêmes sur la grace. Molina, et la *science moyenne*. Congrégations *de Auxiliis*. Prédiction d'Henriquez, jésuite, contre le molinisme. Affaire de Baïus. Embarras des docteurs de Louvain. Le livre de Jansénius renouvelle la dispute. On dénonce sa doctrine, et Innocent X la condamne. Les ciuq propositions. Les jansénistes abusoient de l'autorité. Leurs adversaires manquoient de sagesse. Théologie morale. Comment autrefois on enseignoit la morale. Les scholastiques la défigurent. Pourquoi les casuistes se multiplièrent. Distinction des péchés en mortels et véniels. Relâchement, fruits de la doctrine des casuistes. Ils mirent tout en problême. Probabilisme. Morale des anciens philosophes plus pure. Les jésuites s'égarent dans cette carrière. Lettres provinciales. Excès des rigoristes. Maux qui résultent de la contrariété des décisions. L'esprit de contention, même parmi les missionnaires. Presque toutes les querelles de religion, nées dans le cloître. Multiplication des ordres religieux au seizième siècle.

VI.

SCIENCES ET LITTÉRATURE.

En quoi consista long-tems la science. La philosophie n'étoit qu'absurdités. Commencement des vrais philosophes. François Bacon. Descartes. Sa méthode. Ses erreurs. Gassendi. Galilée. Son télescope, et ses découvertes en astronomie. Persécutions attachées à la science. L'inquisition poursuit Galilée. Décret mémorable des inquisiteurs. Ce décret est une bonne leçon. Le cardinal Bentivoglio, pour le philosophe. Autres découvertes de Galilée. Torricelli. Le microscope; la pesanteur de l'air. Toutes les sciences vont faire des progrès. Pédanterie encore trop commune. Services des erudits. Blondel et les jurisconsultes français. Mauvais goût en Italie et en Espagne. Shakespear et Milton. Le cardinal de Richelieu anime la littérature. Balzac et Voiture. Malherbe. Pierre Corneille. La langue est presque fixée. Préjugés toujours subsistans. Procès d'Urbain Grandier. Les belles-lettres devoient précéder les sciences. Beaux-arts.

T 2

QUATORZIÈME ÉPOQUE.

LOUIS XIV.

LIVRE PREMIER.

Depuis l'avénement de Louis XIV en 1643, jusqu'à la guerre de 1667.

CHAPITRE PREMIER.

L'Europe agitée de troubles et de guerres. Anne d'Autriche, régente en France. Le cardinal Mazarin, premier ministre. Les détails militaires seroient infinis et superflus. Ministère d'Espagne. Les Espagnols pénètrent en France. Le grand Condé, vainqueur à Rocroi. Il prend Thionville, et passe en Allemagne. Bataille de Fribourg. Autres expéditions. Turenne est battu à Mariendal. Bataille de Nordlingue. Prise de Dunkerque. Bataille de Lens en 1648. Guerre en Italie, occasionnée par les Barberins. Philippe IV accablé de la guerre. Il fait la paix avec la Hollande,

---

CHAPITRE II.

civile. Turenne sauve Arras. Traité de la France avec Cromwel. Suite de la guerre. Bataille des Dunes, gagnée par Turenne ; prise de Dunkerque.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

~~~
~~~

ÉPOQUE
DE LOUIS XIV.

LIVRE SECOND.

Depuis la guerre de 1667, jusqu'à celle de 1688, après la ligue d'Augsbourg.

CHAPITRE PREMIER.

de Wit. Van-Benning mortifie la hauteur du roi. Traité d'Aix-la-Chapelle. Le P. Nitard révolte don Juan d'Autriche. Ce jésuite perd sa place. Boucaniers ou flibustiers redoutables à l'Espagne. Leur entreprise sur Porto-Bello. Prospérité de la France. Un roi de Pologne (Casimir) y vient être abbé. Secours envoyés à Candie. Les Turcs prennent cette place.

CHAPITRE II.

Louis veut se venger des Hollandois. Ses mesures. Situation critique du roi d'Angleterre. La *cabale*, nouveaux ministres. Louis engage Charles II dans une ligue. L'empereur, l'Allemagne et la Suède abandonnent la Hollande. Prétextes pour la guerre. Deux partis dans la république. De Wit avoit négligé les troupes de terre. Passage du Rhin. Trois provinces conquises d'abord. Bataille de Solebay. La Hollande sur le point de périr. Elle demande la paix. Conditions intolérables. Désespoir. Massacre des de Wit. Guillaume, stathouder. On perce les digues pour se submerger. L'Europe remue en faveur de la Hollande. Fautes du conquérant, qui suit un mauvais conseil. Il commence à perdre ses avantages. Sévérité injuste de Louvois. On évacue les conquêtes. Les Anglais inquiètent Charles II. Serment du *Test*. Charles fait la paix avec la Hollande.

CHAPITRE III.

Suite de la guerre de Hollande, devenue presque générale. — Louis XIV est triomphant. — Il impose les conditions de paix à Nimegue en 1678, 401

Presque toute l'Europe contre Louis. Il s'empare encore une fois de la Franche-Comté. Sujets d'animosité en Allemagne. Turenne dévaste le Palatinat. Bataille sanglante et inutile de Senef. Dernières campagnes de Turenne. Il a en tête le général Montécuculli. Il est tué. Campagne du maréchal de Créqui. Confusion dans les événemens militaires. Révolte en Sicile contre l'Espagne. Valenzuéla, mauvais ministre espagnol. Ruyter et Duquesne vers la Sicile. Messine évacué en 1678. Conquêtes de Louis en Flandre. Prise de Valenciennes, plus remarquable. Boileau et Racine, historiographes flatteurs. Le prince d'Orange malheureux à la guerre. Il est battu à Cassel par le duc d'Orléans. Pertes de la Suède. Négociations de Nimegue. Paix avec la Hollande séparément. Bataille de Mons après le traité. Paix avec l'Espagne, qui perd beaucoup. Paix avec l'empereur, l'électeur de Brandebourg et le Danemarck. Conduite de la France à l'égard de la Suède, son alliée. Le duc de Lorraine reste volontairement sans états.

Fin de la Table des Matières du huitième Volume.



nue
m-
x à
401

em-
nté.
nue
et
de
alli.
qui.
Ré-
éla,
Du-
en
Prise
leau
ince
attu
e la
avec
Mons
perd
de
e la
duc
nts.

